Melvan

La Revue des deux îles

n° 18 — 2021

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

Votre ami d'Hoedic, ce vieil émigré,
son pays de naissance ne s'est jamais effacé de son cœur.
Doar karet (pays aimé).

Roger Allanic
10 juin 2014

Ce numéro est dédié à Roger Allanic qui nous a quittés le 22 août 2020. Né en 1921, Roger était le doyen des Hoedicais d'origine, amoureux de son île natale. Sa famille avait quitté Hoedic pour La Turballe en 1940, mais il ne cessait d'évoquer ses années de jeunesse sur l'île, de partager ses souvenirs. C'était un ami cher de Melvan, membre d'honneur de l'association. Nous lui devons beaucoup pour cette amitié et les témoignages qu'il nous a apportés sur la vie hoedicaise.

MELVAN
melvan@melvan.org
www.melvan.org
56 170 Île d'Hoedic

La Revue des deux îles est une revue associative à laquelle auteurs, éditeurs, graphistes et correcteurs apportent un concours entièrement bénévole.

Elle s'adresse à un public recherchant informations et analyses sur tout sujet concernant les îles d'Hoedic et de Houat et leur environnement : archéologie, histoire, géographie, naturalisme, sociologie, art et littérature.

Remerciements pour leur soutien
Municipalité de Houat
Municipalité d'Hoedic

En couverture

Jésus et Misère
Louis Athanase Blanchet dit *Jésus* et, à droite, Louis Joseph Allanic dit *Misère*.
Photo Roger Allanic, circa 1950.

Melvan

La Revue des deux îles

n° 18

—

2021

patrimoine historique et naturel
des îles d'Hoedic et de Houat

La Revue des deux îles

Rude année 2020. Année du Covid ! Le ciel des deux îles s'est vidé de toute traînée blanche. L'été dernier, une affluence inhabituelle s'est reportée sur l'archipel : anticipation, il faut le craindre, de la fréquentation à attendre dans les années à venir. Hoedic et Houat pourront-elles la gérer ?

Dans ce contexte tourmenté, *La Revue des deux îles* poursuit son chemin intemporel. De nouveaux thèmes sont explorés cette année au fil de sept articles et 6 notes, parmi lesquels : l'analyse d'une fiction anonyme du XIXe siècle se déroulant sur l'île de Houat, où l'identité de l'auteur se laisse deviner en filigrane ; l'émergence des deux îles dans l'histoire de la cartographie ; le récit du « sauvetage » du phare des Grands Cardinaux ; une analyse du paysage de l'île d'Hoedic.

Deux articles concluent une étude de longue haleine apportant un éclairage nouveau sur une période de l'île d'Hoedic mal connue, bien que récente, ayant induit l'émigration de plus de la moitié de sa population dans les années 1930. Une première partie rassemble des témoignages de familles émigrées et la deuxième propose, sur la base de diverses sources anciennes, une compréhension du contexte de l'émigration, la raison de ces départs en masse. Se rattachant à cette époque, l'analyse du recensement d'Hoedic de l'année 1896, exceptionnellement conservé dans les archives de la paroisse, donne un aperçu de la structure de la population au début du XXe siècle.

Cette période d'émigration importante a eu pour acteurs les parents, grands-parents ou arrière-grands-parents des Hoedicais, d'Hoedic ou de la diaspora. Ce sont des histoires familiales, pas toujours bien transmises entre générations, parfois encore aujourd'hui chargées d'émotion. Les anciens s'étendaient peu sur cette période, évoquaient la fatalité, une cause externe, le naufrage du *Saint-Philibert*. Nous vous proposons notre décryptage.

Melvan a l'ambition de contribuer à la vie locale, à la préservation de sa mémoire, à la perception de valeurs patrimoniales souvent insoupçonnées. Puissent nos publications permettre à tous de mieux comprendre les deux îles, d'en analyser les défis et, peut-être, d'en imaginer l'avenir.

Bonne lecture !

Pierre Buttin

Graphies d'« Hoedic » et de « Houat »

Pour l'ensemble de ses écrits et publications, hormis les citations de textes anciens où la graphie d'origine est respectée, Melvan a retenu les graphies « Hoedic » sans tréma, avec un « h » muet et « Houat » avec un « h » aspiré. Melvan écrit donc « les îles d'Hoedic et de Houat ».

Sommaire

page

◆ Des origines de la cartographie aux îles d'Hoedic et de Houat — 9
Paul Buttin

◆ Le Royaume d'Houat — 33
Christine Hartemann

◆ L'association Phare des Grands Cardinaux : une belle aventure — 49
Véronique Malamitsas

◆ Le paysage à Hoedic, pour une approche globale des projets d'aménagement — 55
Bastien Bonneau

◆ La Grande émigration hoedicaise, les émigrés (I) — 73
Pierre Buttin, Bernard Audollent, Chantal Audollent

◆ Le Cycle du homard et la Grande émigration hoedicaise (II) — 109
Pierre Buttin

◆ Aperçu de la population d'Hoedic au tournant du XXe siècle — 175
Pierre Buttin

Notes de Melvan — 189

◆ Le menhir du Phare à Hoedic ou le syndrome de Nessie — *Jean-Marc Large*
◆ Naufrages autour de l'archipel — *Archives*
« Raz-de-marée » de 1924 — *Pierre-Marie Le Bilboul*
◆ Une utopie du Morbihan : le port de César — *Pierre Buttin*
◆ Dératisation pilote de l'île d'Hoedic — *Louis Dutouquet*
◆ Une curieuse statue de sainte Anne à Hoedic — *Arnaud Le Dru*

Des origines de la cartographie aux îles d'Hoedic et de Houat

L'histoire de la cartographie en Occident, brossée rapidement à travers ses évolutions marquantes depuis l'antiquité jusqu'à la Renaissance, laisse apparaître une première fois les îles d'Hoedic et de Houat dans une carte de Bretagne du XVIe siècle. Le trait de leur contour est alors grossier et peu représentatif. Il s'affine dans les cartes marines du XVIIe siècle, avec l'apparition d'une toponymie. C'est finalement dans les cartes de Cassini (1787), de Beautemps-Baupré (1829), puis dans la carte d'état-major (1848) que l'on retrouve le contour que nous leur connaissons.

Paul Buttin

À l'aube de la civilisation occidentale, une carte est un schéma sur une tablette d'argile représentant quelques montagnes et un fleuve.

Puis, durant l'Antiquité, la cartographie accompagne l'histoire des sciences. Par des chemins identiques à ceux de l'évolution des connaissances, ses progrès marquent la transformation de la représentation de notre environnement.

La carte décrit le monde tel qu'on le mesure et le dessine, et participe à la maîtrise de ce qui nous entoure. Nécessairement fausse à l'échelle du monde, car la carte projette sur un plan une surface répartie sur une sphère, celle-ci doit être suffisamment précise pour situer un point et donner un cap.

La cartographie prend réellement son essor au XIVe siècle, peu avant la découverte du Nouveau Monde. À partir de ce moment, la représentation des continents se construit et devient fidèle à la réalité. La carte de Guillaume de Delisle, mappemonde datant du XVIIIe siècle, représente ainsi fidèlement le contour des côtes connues. La *« Terra Incognita »* est sans cesse repoussée. Le trait des côtes des Amériques se dessine au fil des découvertes.

À l'échelle des provinces cependant, le trait est encore grossier. Les connaissances nouvelles dans la mesure du monde permettront une représentation fidèle de celles-ci.

Quant à Hoedic et Houat, il va falloir attendre un peu avant de voir ces îles apparaître correctement sur une carte.

Après un bref retour sur la cartographie en occident de l'Antiquité jusqu'à la Renaissance, nous aborderons la représentation des îles d'Hoedic et de Houat à travers l'évolution des cartes.

Rapide aperçu de l'évolution de la cartographie

- L'Antiquité grecque

Comme pour tout ce qui touche à la civilisation occidentale, la cartographie contemporaine trouve ses origines dans la Grèce antique. Ptolémée, connu pour son *Almageste* en astronomie, a aussi écrit un traité intitulé *Géographie*. Ces deux traités, datant du IIe siècle apr. J.-C., sont des documents majeurs de l'héritage antique des connaissances sur le monde, ainsi que sur sa représentation. Ils feront référence jusqu'à la Renaissance.

Le traité *Géographie* rassemble les connaissances de l'antiquité sur la géographie du monde connu. Il contient déjà des éléments essentiels de ce qui fait la cartographie moderne, à savoir le calcul des positions des villes par des méthodes de projections mathématiques. La Terre est considérée comme sphérique, et la référence que prend Ptolémée pour le méridien d'origine est une ville des Canaries. Nous ne connaissons pas aujourd'hui de reproduction antique de cette carte. En revanche, outre la méthode de projection utilisée, le traité contient des tables avec les coordonnées géographiques des différentes villes importantes de l'époque. Il est donc possible à partir de ces données de reproduire la carte. Ce travail sera effectué avec la redécouverte du texte à la Renaissance.

- Rome

Rome ne va quasiment rien apporter aux techniques de cartographie. L'intérêt de la République puis de l'Empire ne porte pas sur les cartes, mais sur une approche pragmatique qui s'oriente vers les itinéraires terrestres du monde connu. Il nous reste aujourd'hui un document remarquable de cette approche, la *Table de Peutinger*. Elle ne représente pas le monde dans ses proportions, mais indique les routes à prendre pour le parcourir. Les chemins tracés vont de la Grande-Bretagne jusqu'au Sri Lanka et à la Chine. Un extrait de la *Table de Peutinger* est représenté en figure 1, dans un grossissement qui représente la France actuelle. Si le trait géographique n'est pas respecté, cette table contient une quantité importante d'informations symbolisée sous forme de schéma. Ce système symbolique sera ensuite repris sur les cartes pour définir une légende. Retrouvé en Allemagne à la fin du XVe siècle, il est difficile aujourd'hui de dater précisément l'origine de ce document.

Plusieurs routiers de ce type nous sont parvenus. L'*Itinéraire d'Antonin*, daté de la fin du IIIe siècle, a la particularité de citer deux îles, Siata et Arica, qui ont été associées respectivement à Houat et Hoedic. Cette association paraît cependant spéculative[1].

- Le Moyen Âge

En occident, la chute de Rome au Ve siècle voit s'interrompre le foisonnement intellectuel de l'antiquité. Pendant toute cette période, la cartographie est essentiellement symbolique, représentant les différentes figures de la

1. *Cf.* Hatchiss 2004.

Fig. 1 – Extrait de la Table de Peutinger représentant la France, copie du XVe siècle d'une ancienne carte romaine. (Édition de Konred Miller 1887 sur Gallica ; correspondance des villes sur omnesviae.org/fr)

Bible. L'ensemble de ces cartes est connu sous l'appellation *Terrarum Orbis*. Cette carte dite *TO* fera référence en Europe jusqu'à la Renaissance. L'objectif n'est pas d'informer, mais simplement d'illustrer la prédominance du savoir établi dans la Bible. Ces cartes n'ont aucune utilité pour se repérer. À cette époque, ce sont encore des tables d'itinéraires qui sont utilisées pour voyager, notamment pour les Croisades. La carte *TO* apparaît clairement comme une régression de la connaissance en Occident. Elle représente une Terre plate, alors que sa sphéricité est connue depuis l'Antiquité et son rayon calculé par Ératosthène avec une précision remarquable.

Le Moyen Âge en Occident s'occupe peu de science et s'affaire surtout à construire les nations qui vont faire l'Europe. Mais là encore, la cartographie suit les mêmes chemins que l'évolution de l'astronomie ou de la philosophie. Parallèlement au monde occidental, son étude se poursuit grâce au monde arabe et notamment Al-Idrissi qui dessine sa propre carte du monde au XIIe siècle, commanditée par le roi Roger de Sicile. Elle a encore comme référence le traité *Géographie* de Ptolémée ; il s'agit d'un travail monumental sur une carte de grande dimension.

À partir du XIIIe siècle apparaissent les portulans, ancêtres des cartes marines. Ces cartes, utilisées jusqu'au XVIIIe siècle, sont levées en mer avec une boussole et la mesure des distances parcourues. Cette méthode donne de bons résultats comme le montre le très bon contour de la Méditerranée sur l'*Atlas Catalan* réalisé au XIVe siècle. L'objectif de ces cartes est de donner les caps à suivre entre chaque port. Avec le temps, les portulans vont reprendre les méthodes de levée de cartes utilisées par la cartographie terrestre, à partir de données astronomiques. La difficulté majeure pour appliquer cette méthode en mer est la mesure de la longitude d'un point. Mesurée par la détermination des occultations des satellites de Jupiter sur la terre ferme, la longitude ne peut pas encore être mesurée précisément en mer. Les progrès dans la précision de la mesure de la longitude, avec l'apparition de nouvelles horloges, ainsi que l'hydrographie, permettront l'apparition des cartes marines telles que nous les connaissons aujourd'hui.

- La Renaissance

Avec la Renaissance vient la redécouverte des arts et sciences de l'Antiquité. Le foisonnement intellectuel est intense. Les anciens textes sont redécouverts, notamment via les Byzantins et les Arabes. Les premières reproductions de la carte de Ptolémé, reproduites à partir du système de projection décrit dans *Géographie*, apparaissent en Occident dans la deuxième moitié du XVe siècle. C'est de cette effervescence intellectuelle que sortira la projection que nous utilisons encore aujourd'hui dans la majorité des cartes, la projection de Mercator.

Comme la position des villes et la méthode de projection sont détaillées dans le traité, il est possible de reproduire la carte telle que Ptolémée l'a construite. Bien entendu, pas de trace d'Hoedic ou de Houat sur cette carte, mais on y retrouve plusieurs villes de Bretagne comme Nantes et Rennes. Au XVIe siècle

en France, Oronce Fine reprend et adapte les calculs de Ptolémée. Sa carte, représentée en figure 2 avec un grossissement sur la Bretagne, cite des îles sur la façade atlantique. Cependant leurs représentations ne correspondent à rien de réel. Puis vont arriver les cartes de Provinces, qui vont reproduire de plus en plus fidèlement la géographie des régions.

On constate que l'évolution de la cartographie suit le même chemin que l'histoire des sciences en astronomie. Le texte de Ptolémée, synthèse du savoir antique, fait référence pendant un millénaire ; la connaissance scientifique se fige et décline en Occident, alors que la civilisation arabe la perpétue et la développe. Puis, le foisonnement intellectuel de la Renaissance fait son apparition et brise toutes les certitudes. Notons cependant qu'en géographie il n'y a pas de révolution mathématique : le principe de la projection décrit par Ptolémée, bien que modifié et amélioré, demeure valide encore aujourd'hui. La révolution intellectuelle est ailleurs, les contours d'un continent se dessinent entre l'Asie et l'Europe. Un Nouveau Monde est découvert.

La représentation d'Hoedic et de Houat arrive assez tard comme nous allons le voir, dans l'histoire des cartes. La première mention du nom des deux îles, sous les formes *« Hudic »* et *« Hohac »*, apparaît en fait dans un itinéraire et non sur une carte. Il s'agit du *Grand Routier* de Pierre Garcie-Ferrande, ouvrage daté de 1520, décrivant les approches maritimes de la côte ouest de l'Europe. Ce document est décrit par Jean-Stéphane Betton dans un précédent article de *La Revue des deux îles*[2].

Hoedic et Houat apparaissent dans les cartes

Une meilleure définition du périmètre des diocèses et provinces, demandée aussi bien par les militaires que par les religieux, appelle au XVIe siècle à la levée de cartes plus précises.

Bertrand d'Argentré effectue ce travail pour la Bretagne et publie une première carte en 1583. Sur cette carte représentée en figure 3, apparaissent distinctement Belle-Île, Houat et Hoedic, cette dernière sous la forme *« Hie Die »*. Si le trait général de la Bretagne commence à ressembler à celui que nous lui connaissons, le contour des deux îles n'est par contre pas encore représentatif.

Un portulan manuscrit intitulé *« La Carte du Morbihan,* daté de 1637 et signé Le Grain, donne un peu plus de précision sur les contours du golfe du Morbihan et des îles du Mor Bras. Il s'agit surtout de la première apparition de quelques toponymes côtiers des îles de *« Houat »* et *« Haydic »* (fig. 4).

Ce n'est que dans les cartes marines de la fin du XVIIe siècle que l'on commence à reconnaître le contour des deux îles. La toute première carte un peu précise, représentée en figure 5, est signée au verso : *« 12 mai 1684 - Le sieur de La Voye - Plan des isles d'houat et d'hédic et des deux redons* [redoutes ?] *proposées à y faire dont la dépense est estimée à 12 841 livres 16 sols - avec les plans des isles à remettre aux projets de défense. »*

2. Betton 2012.

Fig. 2 – La carte d'Oronce Fine de 1538 reprend et adapte les calculs de Ptolémée. Des îles apparaissent sur la Grand Mer Océane, dont Belle-Île, cependant leurs représentations ne correspondent à rien de réel. (Gallica)

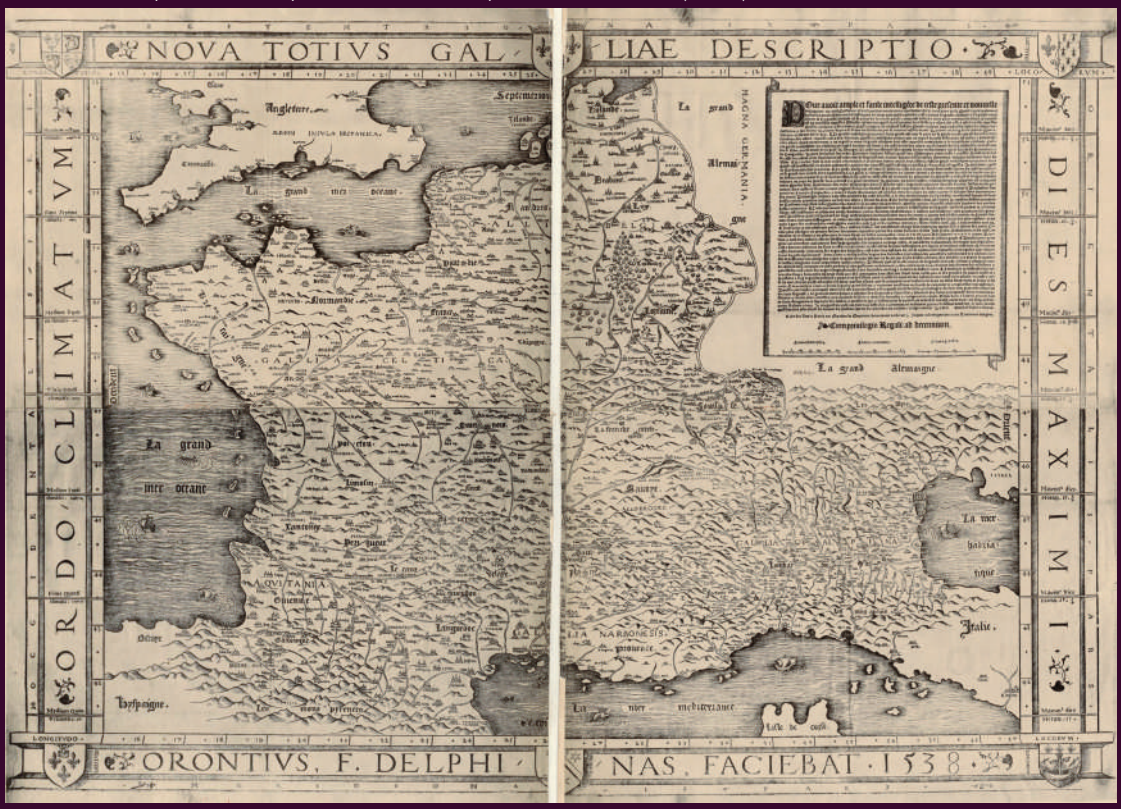

Fig. 3 – La carte de Bertrand d'Argentré de 1583. Belle-Île, *«Houat»* et *«Hièdic»* apparaissent distinctement. Le trait général de la côte commence à ressembler à à la réalité, mais le contour des deux îles reste imprécis. (Gallica)

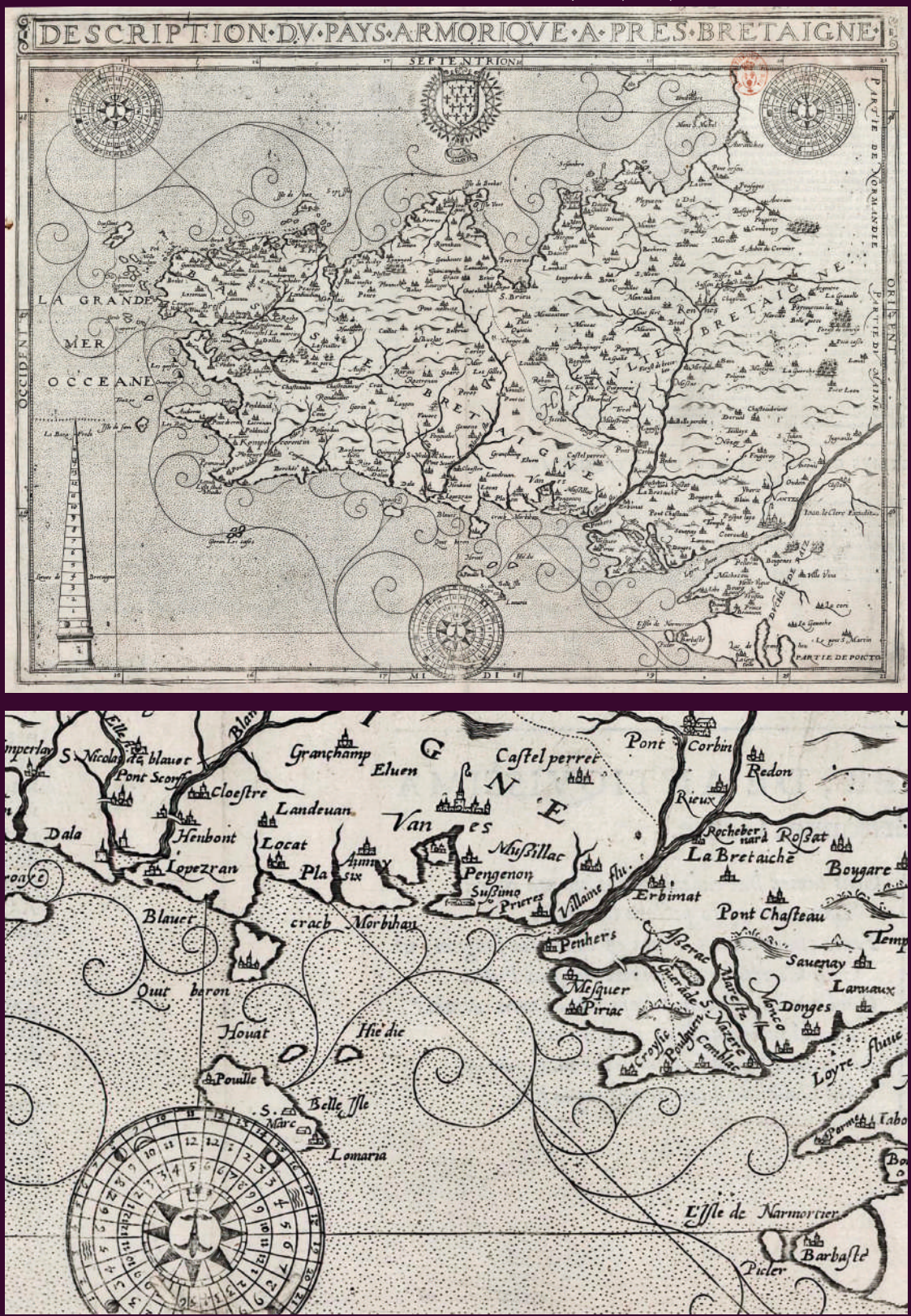

Fig. 4 – *La carte de Morbihan*, signé Le Grain 1634. Contour des côtes et des deux îles encore imprécis, mais dans des proportions reconnaissables. Première apparition de toponymes locaux pour les îles de « *Hovat* » et « *Haydic* ». (Gallica)

HOVAT
Rouzel

HAYDIC
Les Bonetz

Fig. 5 – *Plan des Isles d'Hoüat et d'Hédic* de Denis de la Voye, cartographe du *Neptune François*, 12 mai 1684. Première carte où l'on commence à reconnaître le contour des deux îles et où apparaissent des toponymes côtiers. Elle a été réalisée dans le cadre des fortifications devant être construites par Vauban qui visite les deux îles en 1685. Détail pour les îles de *«Hoüat»* et *«Hedic»*. (Gallica)

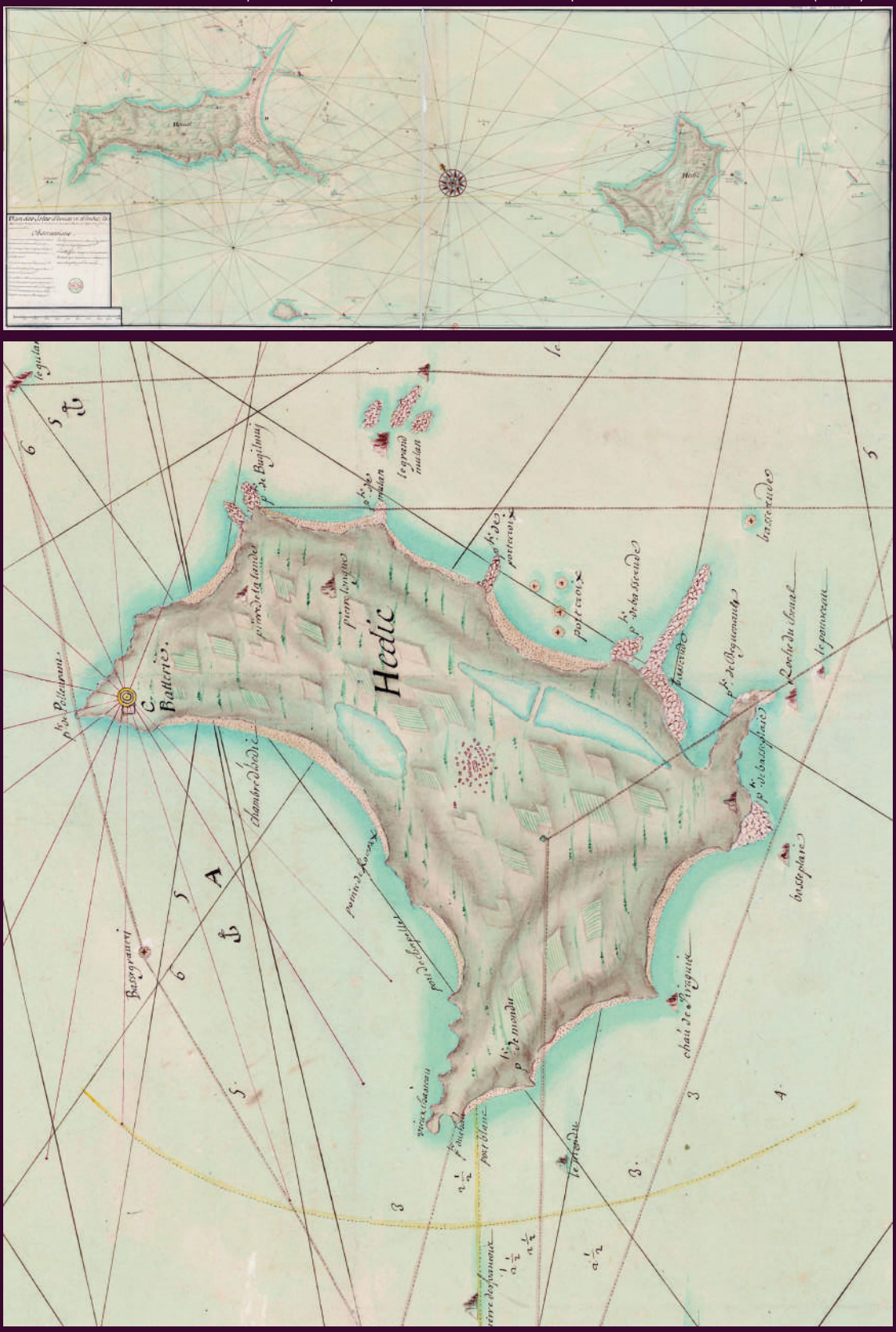

Hoüat
la vieille d'houat
p.te de Sable
les jeuneries
p.te de Falbar
le grand bur
Batteries
p.te de gorlea
pointe de guiltnuiten
p.te de castilis
pointe des esquillettes
Eur
A
D
H
E
F
G
basses de la chambre
p.te de la Bouche
pierre des cordelles
pointe de Bassepis
Bauiosj
basse Croix
bassepol
Isle de Suppiques
port Suppegues
Port de Bidanté
Isle de Bassalon
port de Bassalon
pierre polée
p.te de Binaguenob
Port de la cocuelle
Batterie
p.te deguilicuret
pointe des Epinces
pointe de Diet
p.te de pori carnuquis
pointe de dies
Monperies
p.te de Begloire
Isle de Sibilis
Isle de gueukeries
Roches de la guille
le cadorel
Lalliras

Cet autre portulan de 1684 semble donc avoir été réalisé dans le cadre des fortifications qui doivent être construites sur les deux îles. Vauban arrivé à Belle-Île en 1683, visite Houat et Hoedic en 1685. Il fait établir les plans de constructions de batteries côtières qui seront achevées en 1693.

Cette carte est importante dans l'histoire des deux îles. Elle en précise le contour, des détails tels que la position des villages, les batteries à construire et aussi de nombreux toponymes côtiers.

Son auteur, Denis de La Voye[3] (16..-1708) est le cartographe ingénieur de la Marine ayant levé les 8 cartes de la Bretagne pour le *Neptune François*. Il s'agit là du premier recueil de cartes marines édité en France sous l'impulsion de Colbert. La grande réalisation cartographique de cette fin de XVIIe siècle.

Composé de 29 cartes représentant les côtes de la Norvège à Gibraltar, le *Neptune François* est édité la première fois en 1693. Profitant de mesures astronomiques réalisées par l'Académie des sciences, ces cartes, encore conçues comme des portulans, sont levées avec une boussole en mer et avec une table de visée à terre.

Jacques-Nicolas Bellin éditera à nouveau le *Neptune François* au XVIIIe siècle en le complétant de nouvelles cartes pour de nouvelles zones, comme la Méditerranée ou l'Inde, mais sans modifications majeures des cartes déjà réalisées.

Dans la 7e *« Carte particuliere des costes de Bretagne depuis l'isle de Groa jusqu'au Croisic contenant le port Louis, Bell'islle et le Morbian comme elles paroissent a basse mer dans les grandes marées »* du *Neptune François* figurent Hoedic et Houat dans leur cadre régional (fig. 6). On reconnaît les îles et l'on retrouve la toponymie des rochers, comme le récif du Chariot[4] au sud-ouest d'Hoedic. On peut noter également la présence de l'île aux Chevaux avec la toponymie actuelle, sur d'autres cartes appelée Melvan.

Avec la levée de ces cartes marines, le contour de la côte française se précise. Les corrections apportées en 1693 font apparaître une France plus petite que dans les anciennes versions (fig. 7), ce qui fera dire à Louis XIV que ses géographes lui ont fait perdre plus de terrains que ses ennemis…

La carte de Cassini

Avec le travail de correction du littoral à la fin du XVIIe siècle, l'Académie des sciences lance les travaux de triangulation du territoire. Gigantesque chantier, réalisé à partir de l'axe du méridien qui passe par Paris et Dunkerque (fig. 8). En termes de méthodologie c'est une avancée majeure pour la cartographie. Des tests de cette méthode seront réalisés en région parisienne et progressivement, les cartes de provinces seront établies sur la base de ce réseau de triangles. Cette méthode sera ensuite utilisée sur tout le territoire, uniformisant la levée des cartes du pays.

Au final, la carte de Cassini marque un saut qualitatif dans la représentation du territoire et des détails les constituant. Ces cartes sont créées avec

3. https://data.bnf.fr/fr/15368836/denis_de_la_voye/
4. Le *Chariot* était une flûte royale chargée de canons ayant fait naufrage sur ce récif en 1676. *Cf.* Buttin & Kéroullé 2004.

la volonté de conserver la toponymie originelle de chaque localité. Plusieurs générations de Cassini ont travaillé sur une carte dont la levée s'échelonne de 1683 à 1793. Au milieu du XVIIIe siècle, le roi ne finance plus sa réalisation. La fin de ce travail sera alors soutenue par des institutions ainsi que par des levées de fond opérées auprès des particuliers, organisé par un Cassini de la troisième génération. Cette difficulté de financement explique l'absence de mise à jour réalisée sur la carte.

Par sa précision, la carte de Cassini demeure une source historique pertinente pour comprendre les modifications du territoire avec le temps. Sur la figure 9 sont représentées les extractions de la planche Belle-Île et une focalisation sur Hoedic et Houat. On retrouve une toponymie littorale, la position des villages et les batteries. Le tracé des côtes, encore imprécis, se rapproche de celui que nous connaissons aujourd'hui.

Les informations de la carte de Cassini constituent un renseignement militaire. Les gravures sur cuivres sont conservées par l'armée, les cartes deviennent des données sensibles.

Au début du XIXe siècle, les cartes marines connaissent, après les cartes terrestres, un développement remarquable. La méthode des triangulations mise au point pour les cartes terrestres est utilisée par Charles-Francois Beautemps-Baupré pour la constitution du *Pilote Français*, atlas nautique en 6 volumes couvrant les côtes françaises de l'Atlantique dont le premier volume paraît en 1822. Charles-François Beautemps-Beaupré est considéré comme l'un des fondateurs de l'hydrographie moderne. Sa carte des environs de Houat et Hoedic datée de 1829 est très proche de celle du SHOM que nous connaissons aujourd'hui (fig. 10).

Les cartes d'état-major du XIXe siècle

Le siècle des Lumières a vu la triangulation de la France et la levée des premières cartes précises du territoire, qu'elles soient marines ou terrestres. Napoléon puis Louis XVIII vont reprendre et poursuivre ce flambeau. La « *Carte de l'Empereur* », carte militaire au 1/100 000e réalisée sous Napoléon en un seul exemplaire, est malheureusement perdue pendant la déroute de la Berezina.

Un nouveau chantier est alors mis en route et démarre en 1832. Il s'agit des cartes d'état-major dont la levée s'échelonne jusqu'en 1880. Encore une fois, il s'agit d'un travail d'une grande ampleur mobilisant un nombre important de personnes. Le résultat est une carte constituée de 273 feuilles au 1/80 000e (fig. 11). Elle bénéficie des progrès scientifiques et techniques de son époque et notamment de la nouvelle définition du mètre.

Parmi les idéaux de la Révolution française réside l'idée d'un système de mesure universel. Ce système qui ne dépend plus des coutumes régionales et de mesures locales est indispensable pour le commerce et la science. Le mètre est défini à partir de la longueur d'un méridien terrestre. Qu'il reste à mesurer… La mesure d'une partie de méridien fait l'objet d'un chantier titanesque dirigé par deux scientifiques français, Delambre et Méchain. La partie

Fig. 6 – *7e carte particuliere des costes de Bretagne.* Édité la première fois en 1693, le *Neptune François* est composé de 29 cartes représentant les côtes de la Norvège à Gibraltar. Focus ci-dessous sur *«Houat Isle»* et *«Hedic Isle»*. (Gallica)

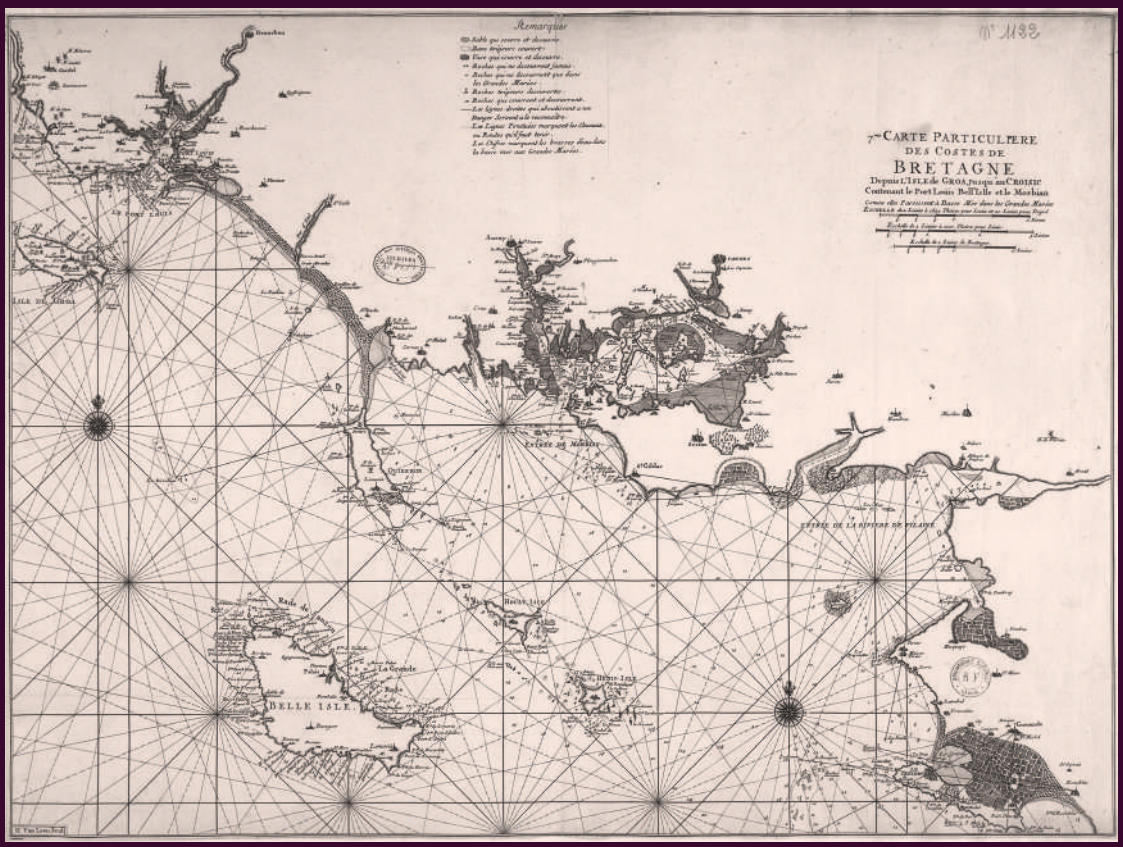

Fig. 7 – Correction des côtes françaises apportée en 1693 suite aux relevés réalisés pour la réalisation du Neptune François, qui fera dire à Louis XIV que ses géographes lui ont fait perdre plus de terrains que ses ennemis. (Gallica)

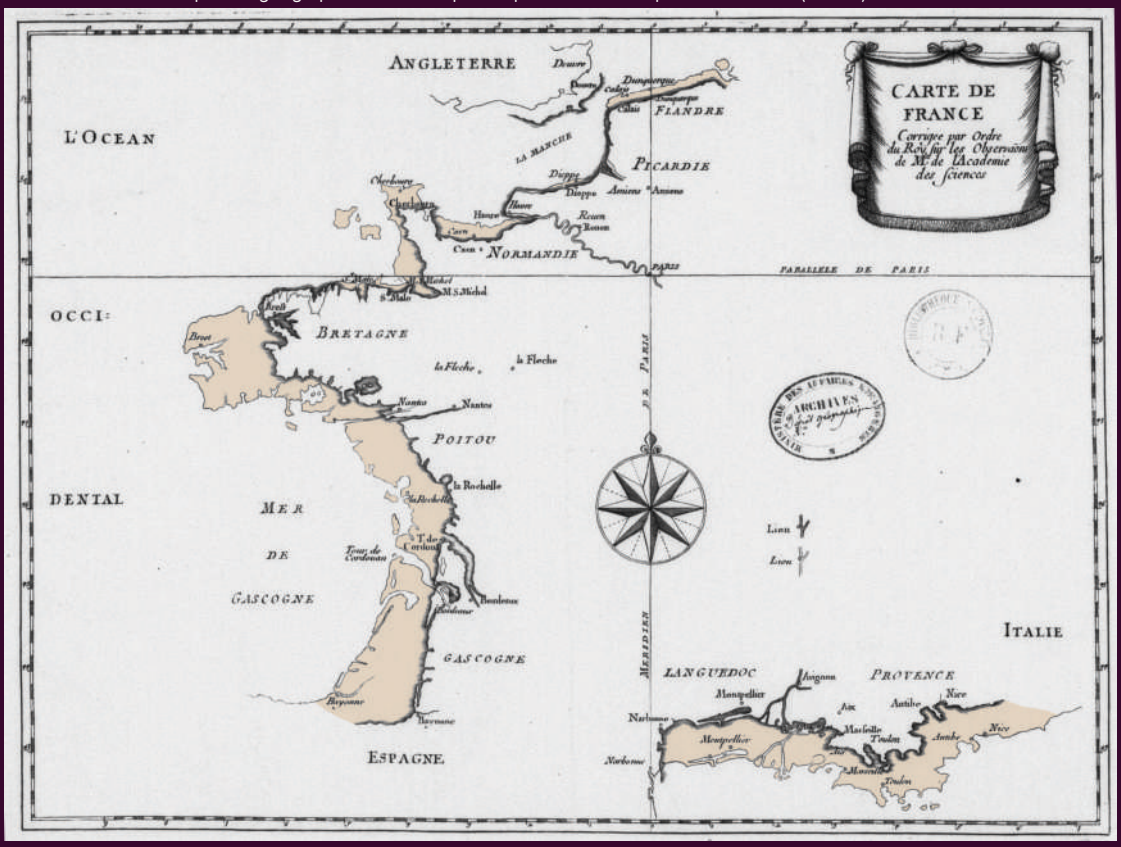

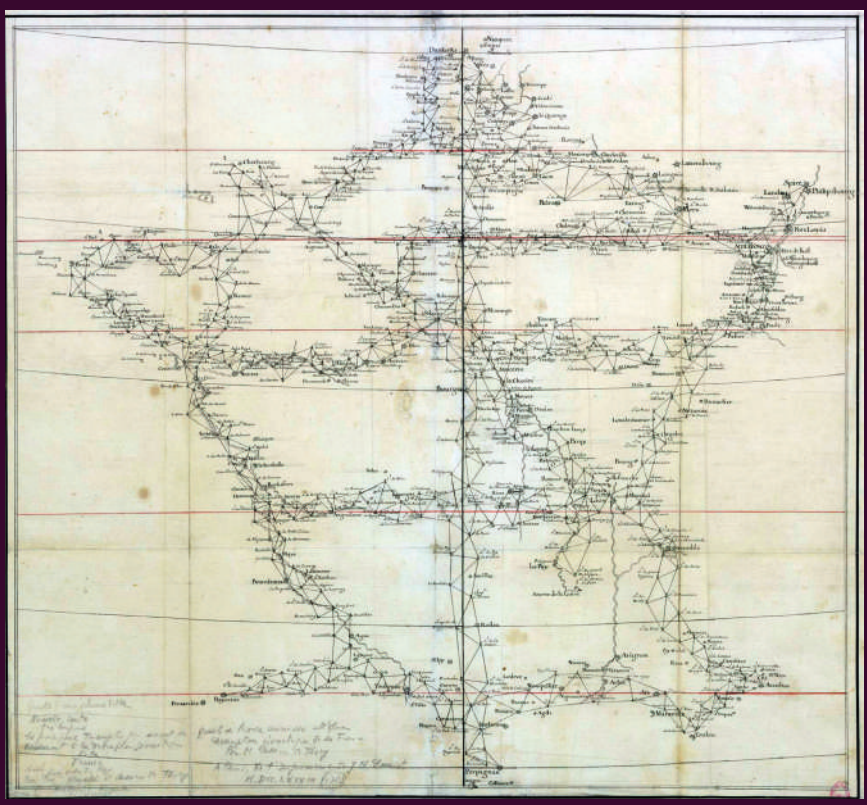

Fig. 8 – Triangulation du territoire français. (Gallica)

Fig. 9 – *Carte générale de la France*, dite *Carte de Cassini*, planche n° 159 [Belle-Île] publiée en 1787, établie sous la direction de César-François Cassini de Thury. Détail pour les îles de *« Hoat »* et *« Hoedic »*. (Gallica)

Men Fourchet
Mendu
Isle de Valhuec
Carec hoat
le Colombier
le Bilhan
le Grand Coin
Passage des Vaisseaux
dix sept Brasse d'eau en Basse Mer
Men er Broch
Bonet Plat
Bec er Vasquif
Carec er Villon
la Vieille
Isle Durie
Port navalo
Anse d'Enfer
Arjuneteu
le Rouleau
Isle Pointe Benigue
Port Seudel
Isle de Hoat
Port Plonds
Corps de Garde
Port Canarquis
Anse du Salut
Chateau d'Esterneguy
Men cor bihan
Ar Coutelliguen
Basse Pel
Entrimon
le Grau
les Trois Sa
Isle Malevant
ou Isle aux Cheveaux

les Deux Sœurs
Buen
la Chevre
Menaliguen
Pengarde
Men er Kerear
Menergal
le Gouilenee
le Guerenic
Palaire
Isle de Hoedic
Vagalut
Cos Plat
Petits Cardinaux
Bec er Faut
Truc bras
Grands Cardinaux
Carce er march
Beomelen
Cohfournic
Truegden
Bugueuen
Basse Men fourchet
Bonen
Roc priol

Fig. 10 – *Pilote Français* de Beautemps-Beaupré. Planche n° 13 de 1827 : *Carte particulière des côtes de France (Belle-Île, Presqu'Île de Quiberon, Îles Houat et Haedik, pointe du Grand Mont).* Détail pour les îles de *« Houat »* et *« Haedik »*. (Gallica)

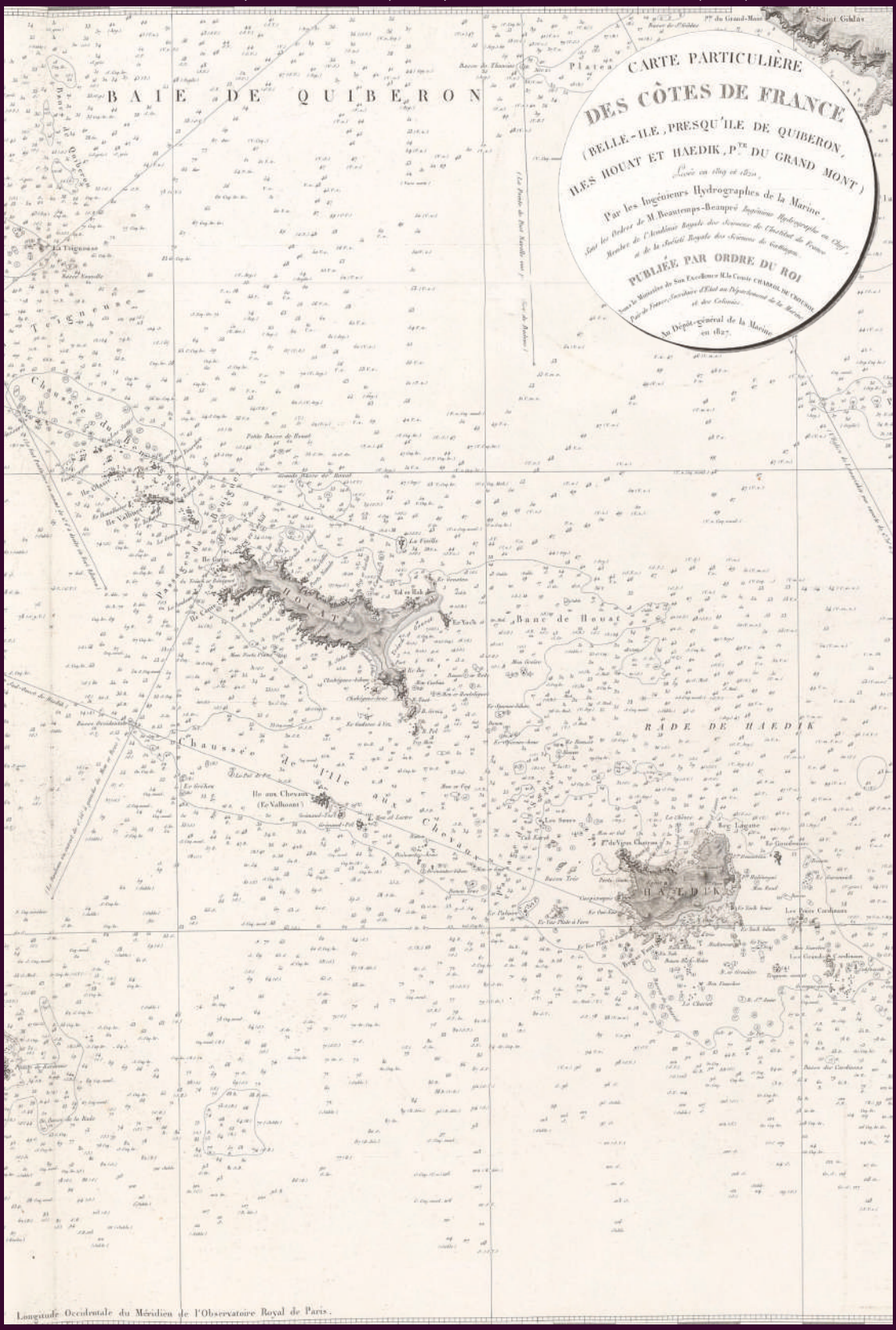

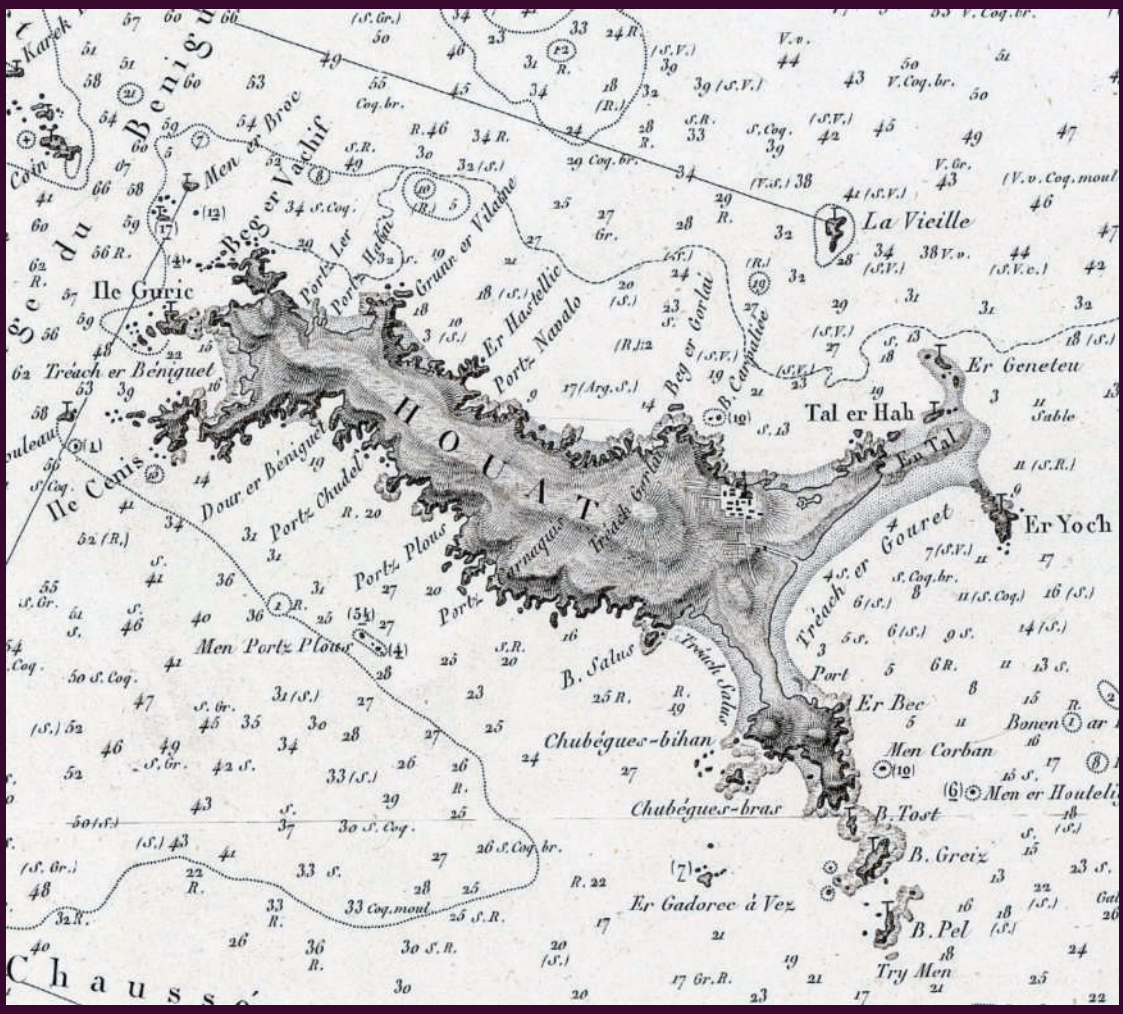

Ile Guric
Beg er Vachif
Men er Broc
Portz Ler
Portz Halan
Grunn er Vilaine
Er Hastellic
Portz Navalo
Beg er Gorlai
B. Carnaliée
La Vieille
Er Geneteu
Tal er Hah
En Tal
Er Yoch
Tréach er Béniguet
Ile Cenis
Dour er Béniguet
Portz Chudel
Portz Plous
Portz Carnaquis
Tréach Gorlai
Tréach er Gouret
Men Portz Plous
B. Salus
Tréach Salus
Er Bec
Chubégues-bihan
Men Corban
Chubégues-bras
B. Tost
B. Greiz
Er Gadorec à Vez
B. Pel
Try Men
HOUAT

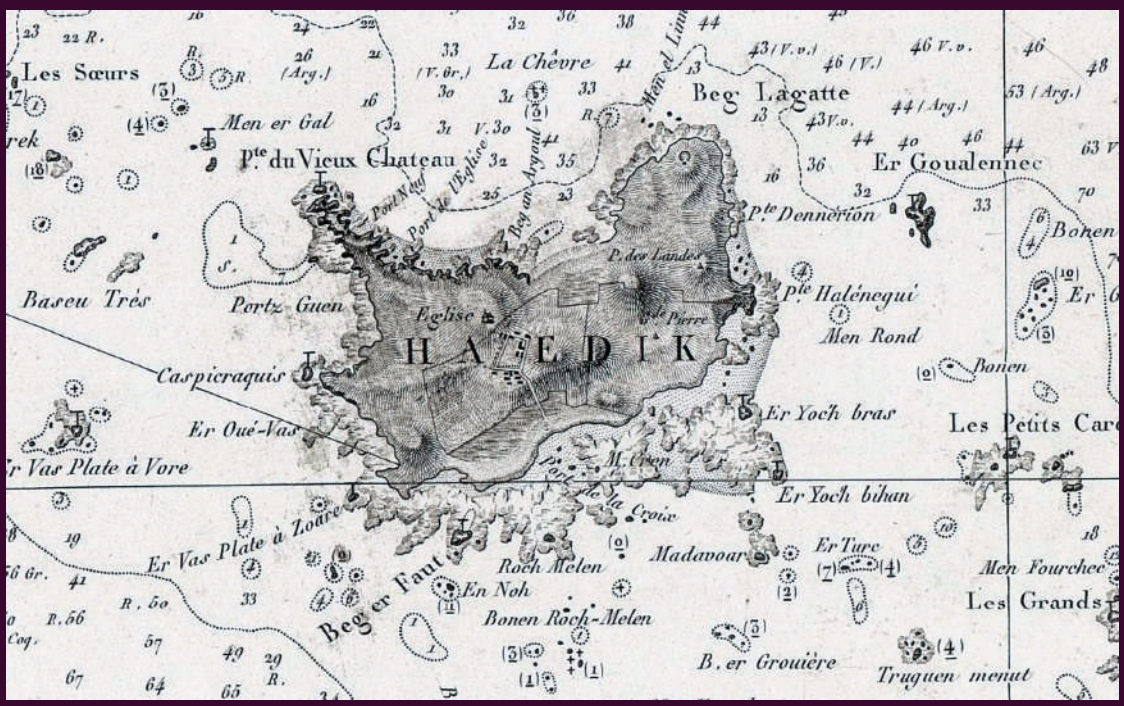

Les Sœurs
La Chêvre
Beg Lagatte
Men er Gal
Pte du Vieux Chateau
Port Neuf
Port de l'Eglise
Beg an Argoul
Er Goualennec
Pte Dennerion
P. des Landes
Pte Halénegui
Men Rond
Bonen
Baseu Très
Portz Guen
Eglise
HAEDIK
Caspicraquis
Er Oué-Vas
Er Yoch bras
Les Petits Car
Er Vas Plate à Vore
M. Cren
Port de la Croix
Er Yoch bihan
Er Vas Plate à Zoare
Roch Melen
Madavoar
Er Turc
Men Fourchec
Beg er Faut
En Noh
Bonen Roch-Melen
Les Grands
B. er Grouière
Truguen menut

Fig. 11 – *« Hœdic »* et *« Houat »* dans la *Carte de la France*, dite *Carte d'État major*, planche Quiberon sud-ouest datée de 1848. (Gallica)

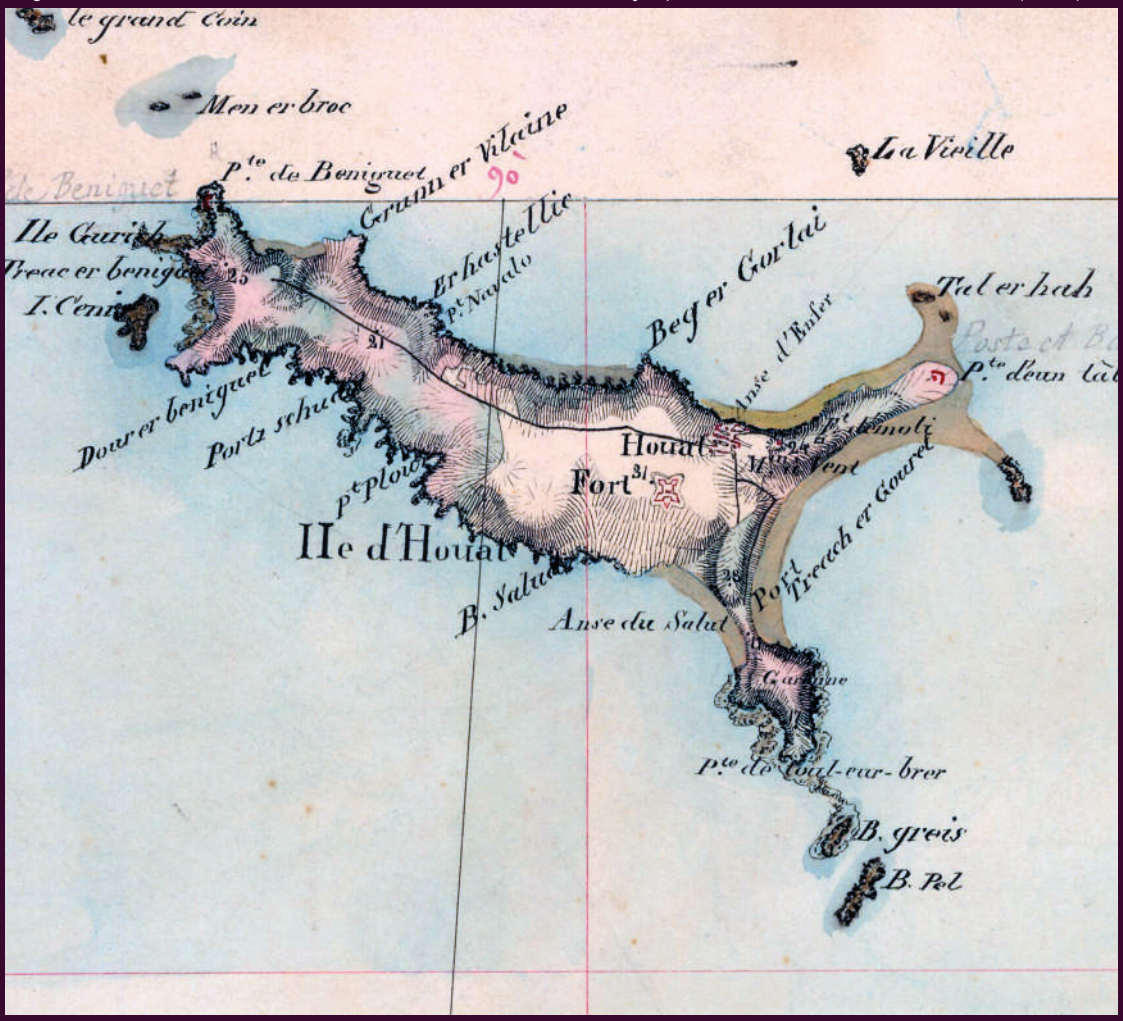

Fig. 12 – *« Hœdic »* et *« Houat »* dans la carte IGN actuelle. (2020, remonter le temps.ign.fr)

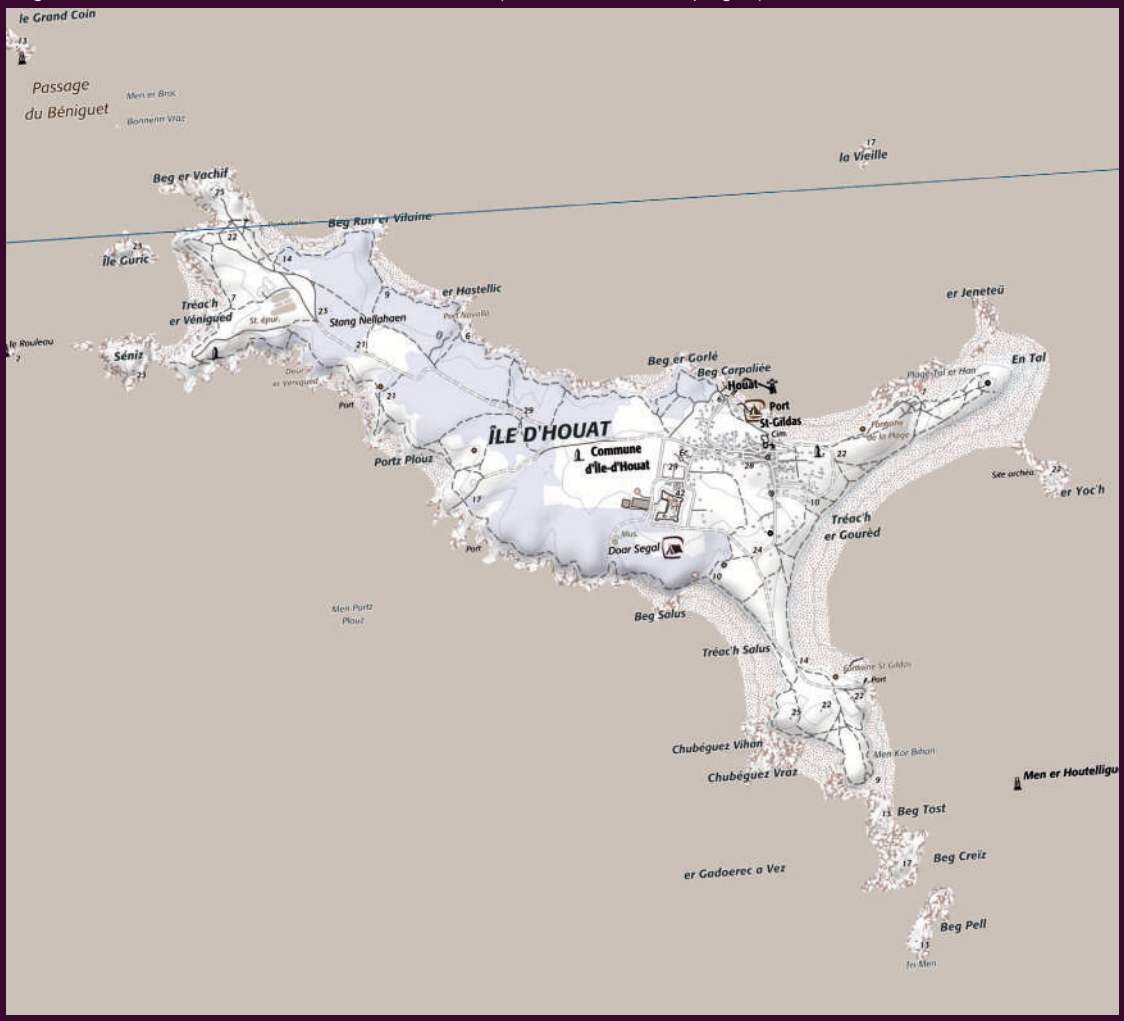

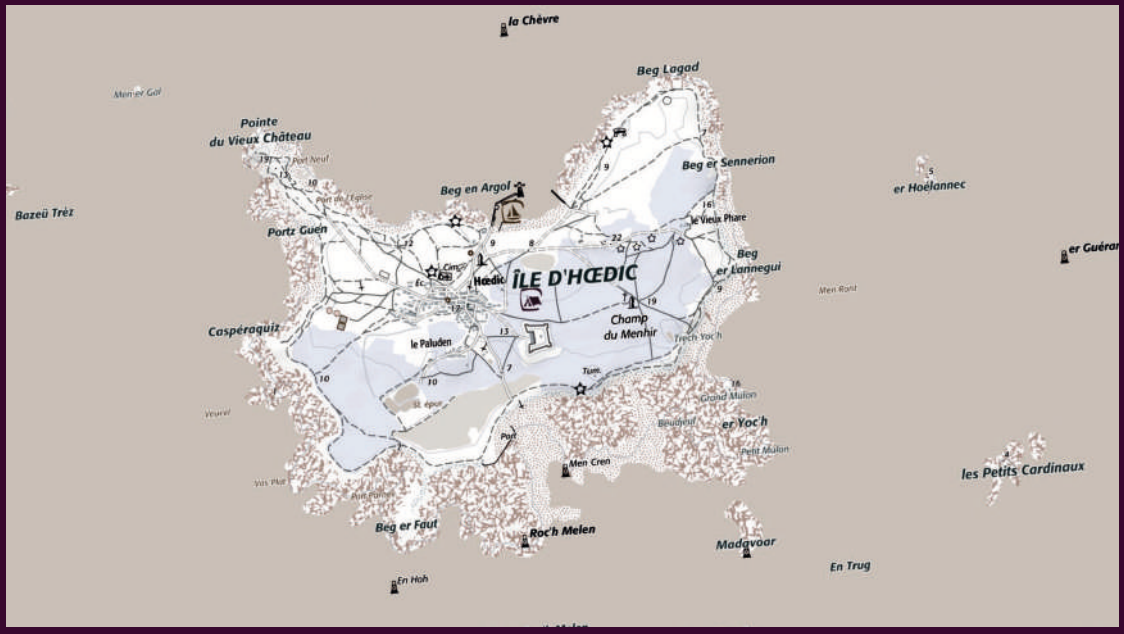

nord se déroule sans problème, mais la partie sud de ce travail connaît de nombreuses embûches, notamment à cause de la guerre d'Espagne et la traversée des Pyrénées. Une erreur de mesure d'angle dans la région de Barcelone provoque une erreur dans la définition du mètre. Cette erreur, qui a rendu Méchain presque fou, est restée fameuse dans l'histoire des sciences et a conduit par la suite aux traitements mathématiques des erreurs de mesure avec le développement de la métrologie. Le mètre quant à lui est adopté par quasiment tous les pays et a depuis été révisé avec toujours plus de précision.

Finalement, comme on peut l'observer pour Hoedic et Houat sur la figure 12, le tracé des côtes atteint un très bon niveau. Celui-ci correspond au tracé que l'on a l'habitude de voir sur nos cartes actuelles. Le niveau de détail est très important, comme le montre la mention du Paluden pour Hoedic.

Une critique de la carte de Cassini a été son caractère définitif, alors que la carte d'état-major est régulièrement mise à jour. Les modifications de terrains sont prises en compte dans les nouvelles versions de carte. Toute la France métropolitaine ainsi que quelques territoires d'outre-mer sont accessibles sous ce format. Cela permet par exemple de voir le développement de l'urbanisme depuis plus d'un siècle. Il est par exemple remarquable de voir les évolutions importantes apportées à des villes comme Nantes avec les comblements effectués sur la Loire, ou le développement de l'étalement urbain en région parisienne.

Au début de seconde guerre mondiale, le Service géographique des Armées, qui édite la carte d'état-major, devient l'IGN – l'Institut géographique national. À l'issue de la guerre, la cartographie, toujours en phase avec son époque, se démocratise et les cartes d'état-major du XIXe siècle deviennent des cartes de randonnée. Sous l'égide de l'IGN en France, la cartographie profite de toutes les avancées technologiques du XXe siècle. La photographie aérienne et les vues satellites notamment amènent aux cartes actuelles représentées pour Hoedic et Houat en figure 12.

Le chemin est long qui nous amène d'une tablette d'argile en Mésopotamie à la levée du contour des Grands Cardinaux à Hoedic. Ce parcours se poursuit encore aujourd'hui. La cartographie accompagne l'évolution des connaissances, en symbiose avec les avancées technologiques. Un satellite réalise en quelques passages un travail qui a demandé plusieurs générations de Cassini quelques siècles plus tôt. Et ce même travail est désormais réalisé sur d'autres planètes du système solaire. Il est devenu facile de situer le Mont Olympus ou Valles Marineris sur une carte de Mars.

Il en va de la cartographie comme du reste, la technologie nous confère un grand potentiel, mais nous égare également si nous n'y prenons garde. On sait placer un volcan sur Mars, mais que faire quand le GPS tombe en panne au milieu du Péloponnèse…

L'auteur

Paul Buttin est résident à Hoedic.

Bibliographie

- Adler K., 2015 — *Mesurer le monde : l'incroyable histoire de l'invention du mètre*. Libres Champs, 656 p.
- Betton J.-S., 2012 — Hudic et Hohac dans le Grant Routtier de Pierre Garcie Ferrande (1520). *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 9, p. 9-21.
- Brezinski C., 2010 — *Les images de la Terre, cosmographie, géodésie, topographie et cartographie à travers les siècles*. L'Harmattan.
- Buttin P., Kéroullé J.-M., 2004 — Le Chariot, naufragé en 1676, est retrouvé au large d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 1, p. 19-26.
- Caradec Y., 2001-2002 — *Histoire de la cartographie.* Mémoire de fin d'études / mémoire de fin d'études de l'école Polytechnique.
- Hatchiss G., 2004 — Étymologie et orthographe d'Hoedic et de Houat. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 1, p. 57-66.
- Pelletier M., 2001 — *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des lumières.* Éditions BNF.

Sites web

- gallica.bnf.fr.
- remonterletemps.ign.fr

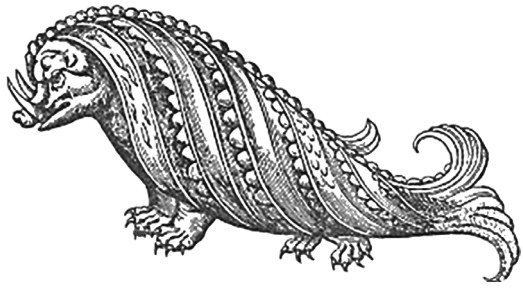

Le Royaume d'Houat

Le Royaume d'Houat est dans le domaine littéraire la première fiction romanesque connue à ce jour ayant pour cadre Houat. Le roman nous transporte sur l'île au XIXe siècle, et nous conte les aventures et les démêlés d'un recteur avec ses ouailles. On ignore pourquoi l'auteur a choisi de rester anonyme. L'étude du texte permettra-t-elle de formuler quelques hypothèses à ce sujet ?

Christine Hartemann

Le Royaume d'Houat qui dort dans le fonds de Melvan depuis quarante ans parut en feuilleton dans le journal *Courrier de Bretagne* à la fin de l'année 1882 et fut publié à Lorient, la même année, par l'éditeur Druilhet-Lafargue[1]. L'auteur est anonyme.

Dans les années 1980, Henri Buttin fit des recherches pour tenter de l'identifier. Il supposa qu'il s'agissait d'Adrien de Carné, car figurait en annexe du livre un poème de sa plume *« Les Korrigans »,* extrait du recueil édité la même année, intitulé L'*Arvor, poésies des champs et des grèves de Basse-Bretagne*. De son vrai nom comte Adrien Ernest Michel Henri Anne de Carné Carnavalet, celui-ci appartenait à l'une des plus vieilles familles de Bretagne. Né à Brest le 5 décembre 1854, licencié en droit, il exerça comme avocat. La postérité le retient comme écrivain, poète lyrique, dramaturge. Il fut membre de la Société des gens de lettres et de l'Académie de langue bretonne. Entre 1911 et 1936, il écrivit en français et en breton une quarantaine d'ouvrages, en particulier pièces de théâtre et poèmes, dont *Les conquérants divins* qui lui valut le prix François Coppée en 1911. Il mourut à Bourg-la-Reine le 13 janvier 1943.

Malgré des échanges de courrier avec des descendants de sa famille, rien ne permit d'affirmer que *Le Royaume d'Houat* était de la main d'Adrien de Carné. Tout au plus pourrait-on imaginer, si tel était le cas, qu'étant en 1882 au début de sa carrière professionnelle en tant que juriste, il ne tint pas à afficher ses prétentions littéraires. Mais on peut se demander pourquoi il se serait tout de même cité en tant que poète. On demeure donc dans le mystère, sinon l'incertitude, quant à la paternité de ce roman.

Ce récit est celui d'un auteur qui, peut-être, ne maîtrise pas parfaitement l'art de la construction narrative, mais possède en revanche celui de la description et sait rendre une atmosphère. Observateur attentif d'un univers qu'il restitue dans un style fluide, il a le sens du dialogue. Un écrivain capable, même si

1. Il a été réédité en mai 2019 par les éditions Tohubohu.

la société a évolué, de traiter à sa manière quelques thématiques toujours actuelles.

Pendant une centaine de pages, l'auteur nous fait vivre à Houat. L'Église y est souveraine. *« Il y a peu d'années, les habitants de la petite île d'Houat avaient pour seigneur et maître le recteur Pierre Kermeur, magistrat municipal, syndic des gens de mer, garde champêtre, agent de la force publique le cas échéant »*. Les premières lignes du texte présentent le personnage principal du roman et les étendues de son pouvoir. Comme le veut la tradition littéraire, le héros de l'histoire possède des caractéristiques dignes d'intéresser le lecteur. C'est *« un juste dans toute la vérité du mot »*, *« père d'un peuple »*. Il lui faut d'abord se faire accepter par la communauté insulaire. Ses débuts ont *« leurs épines »*. En effet, il succède à un confrère maladif, inconsistant, qui laissait la bride sur le cou à ses administrés, ne demandait qu'une chose, être tranquille. Dès son arrivée sur l'île, le recteur Kermeur entend reprendre les choses en main, engager rapidement des réformes. Il commence par s'approprier la clé de la cantine où les plus intempérants s'enivrent régulièrement. Trois de ces derniers, pour se venger, car fort fâchés de ne plus pouvoir s'abreuver à leur guise, mettent le feu au vieux presbytère. De cette bâtisse en piteux état, toute lézardée, avec un maigre mobilier, il ne reste qu'une sorte d'horloge-coucou. Le recteur se réfugie dans les casemates de la citadelle. C'est l'hiver, il grelotte. Il connaît les incendiaires. Le lendemain, il les rencontre, leur raconte la nuit glaciale qu'il a passée et le cauchemar que le froid lui a fait faire : trois hommes mettaient le feu au presbytère. Le rêve décrit la scène telle qu'elle s'est déroulée en réalité. Les trois Houatais restent cois. Le recteur insiste, ce n'est qu'un *« sot rêve »*. Le seul reproche qu'il fait, c'est que personne n'est venu à son secours. Maintenant, il faut aller à Belle-Île chercher tout ce qui est nécessaire pour reconstruire cette cure qui en avait bien besoin, c'est presque une bénédiction que cet incendie, un mal pour un bien. Aux yeux des insulaires, qui apprennent rapidement l'événement et l'attitude du recteur, celui-ci apparaît comme *« le bon Dieu lui-même redescendu une seconde fois sur la terre (moins la Sainte Vierge et saint Joseph) »*. Les Houatais, admiratifs et honorés d'avoir un tel desservant, sont désormais prêts à lui obéir en tout. Ils lui offrent des vêtements, de la nourriture, le reçoivent chez eux. Une fois les meubles arrivés de Belle-Île, le recteur se trouve relogé à neuf, sans qu'il ait rien eu à débourser, ayant su tourner à son avantage une action initialement dirigée contre lui. D'entrée de jeu, le personnage apparaît intelligent, tolérant et vertueux, il connaît les hommes, en tient compte dans ses relations avec eux, trouve des solutions aux pires situations.

La suite le prouve. C'est la tempête. Un grand brick est à la dérive au large de l'île, avec une cargaison sûrement précieuse. Ce serait une aubaine pour les Houatais s'il venait à s'échouer sur le rivage. Les hommes sont loin, en pêche ou à l'autre bout du monde. Avec un vieux marin resté sur l'île, le recteur arme deux chaloupes d'avirons. Des femmes valant de solides matelots sont à la rame. La manœuvre est délicate, les courants sont contraires. Le navire, abandonné par son équipage, est ingouvernable, la voilure en lambeaux. Au prix

de grandes difficultés, on réussit à le faire dériver sur un banc de sable. Tout le village se précipite pour voir de quoi est constitué le chargement : des vins des meilleurs crus et des plus hauts prix. Le brick est anglais, la prise d'autant plus appréciée qu'on *« n'aime pas les Anglais à Houat ; la vieille rancune y vit encore »*. On se souvient en effet que ceux-ci débarquèrent sur l'île à plusieurs reprises dans le passé : en 1548, les troupes saccagent le village, en 1696, cinq cents hommes incendient les habitations et emportent le bétail. Ces mêmes Anglais reviennent en 1745 ; en 1761 ils occupent le fort. Ils n'y laissent pas de bons souvenirs, pillant les vivres d'une population ayant déjà du mal à se nourrir. Pour les insulaires, ce naufrage est l'occasion d'une petite revanche, se régaler pour une fois aux frais de leurs ennemis, les priver des meilleures productions françaises.

Après cette épreuve en mer, le curé est fourbu. Il va se reposer. À son réveil, selon le règlement de sa fonction de syndic des gens de mer, il déclare la prise et à l'aide de la cloche fêlée, convoque les fidèles à l'église. Il leur annonce qu'il va se rendre à Paris. Pendant son absence, il est interdit de toucher à la cargaison.

Chacun sait qu'il vaut mieux s'adresser au Bon Dieu qu'à ses saints. Par l'intermédiaire d'un condisciple de séminaire, le recteur demande une audience au chef de l'État et l'obtient. Sa Majesté est aussi surprise qu'intéressée de découvrir dans son fief l'existence de ce petit royaume d'Houat, et constate : *« Monsieur l'abbé, vos pouvoirs me semblent surpasser les miens »*. À cette époque, l'île bénéficie d'un « *statut d'extraterritorialité légale* ».

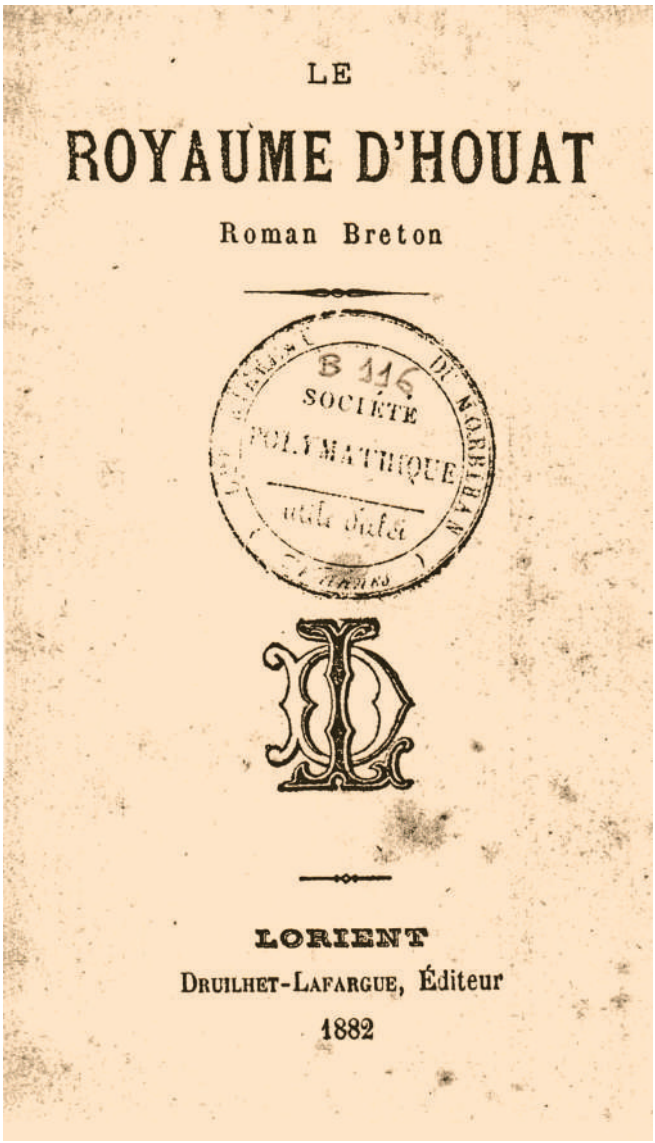
LE

ROYAUME D'HOUAT

Roman Breton

B 116
SOCIÉTÉ
POLYMATHIQUE

LORIENT

DRUILHET-LAFARGUE, Éditeur

1882

Cet état de fait a perduré jusqu'à la fin du XIXe siècle[2]. L'abbé raconte l'échouage du brick richement chargé, expose sa requête : reconstruire une église *« dont les corneilles ne voulaient même plus »*. Et que cela soit promptement fait, car on connaît la lenteur des administrations pour accorder autorisations et subventions. Sa Majesté dit en soupirant son impuissance sur ses propres services, il n'est pas en mesure de faire accélérer les procédures. Il propose de donner les fonds sur sa caisse particulière, met une forte somme à la disposition du solliciteur.

Dans cet épisode, le portrait du monarque de l'époque apparaît ambivalent : homme généreux mais flegmatique, se faisant peu d'illusions sur ses contemporains. Ces caractéristiques furent attribuées par certains à la personnalité de Napoléon III, à la tête du pays jusqu'à la défaite de Sedan en 1870. L'auteur pointe aussi le poids des instances administratives sur lesquelles même le plus haut personnage de l'État ne pourrait pas grand-chose.

Ayant obtenu satisfaction, le recteur s'en revient à Houat. Il constate que la population a respecté son engagement de ne pas toucher à la cargaison. Il fait part de l'érection prochaine d'une église neuve, grâce au don reçu. Liesse générale chez les Houatais, *« pauvres déshérités »*, habitués à être oubliés des gouvernants. On annonce la pose de la première pierre. On commence à creuser mais à moins d'un mètre de profondeur, quelque chose résiste. On s'acharne. Et on tombe sur un grand dolmen enfoui là depuis des siècles. *« Une maison de Korigans ! »* s'exclament, effrayées, les Houataises qui craignent ces créatures légendaires, capables, selon les cas, de bonté ou plus souvent comme en témoignent de nombreux récits et poèmes, d'horrible cruauté[3]. En proie à ces superstitions, les femmes, appuyées par les ouvriers, refusent que la maison de Dieu soit construite sur celle du diable. Le curé tient bon, ce sera là et pas ailleurs, c'est la seule place qui convient. Mais il augure des complications avec la population, attachée à ces fables ancestrales. Après réflexion, il propose d'exorciser le lieu. *« Ah bien ! Déloger le démon d'ici pour qu'il aille se réfugier chez l'une de nous, dit gravement la doyenne de l'île d'Houat : grand merci du cadeau ! »*. S'il va chez toi, j'irai le chasser, répond le recteur. La vieille n'en démord pas : *« Oui, et en sortant de chez moi, il ira chez la voisine, si bien que, de maison en maison, courant devant votre main levée, il fera le tour de l'île pour me revenir comme auparavant »*. Le curé essaie d'argumenter mais la vieille demeure persuadée que Satan, si on le laisse installé sous l'église, finira par les écraser tous un jour de messe en faisant s'écrouler l'édifice. Le recteur n'en peut plus de ces préjugés inexplicables sur lesquels la raison est sans prise. L'insubordination menace. On ne peut en rester là.

Se présente alors un jeune marin fraîchement débarqué, et largement aviné. Le recteur, mécontent de voir que ses ordres ont été enfreints en ce qui concerne la boisson, tance ce dernier. L'homme répond avec insolence. C'en est trop. Excédé par l'accumulation des problèmes, ne se contenant plus, le curé lui décoche *« en plein visage un si violent coup de poing »* qui l'envoie

2. Zuber 2014.
3. Le korrigan (du breton « *korr* », nain, et du diminutif « *ig* ») appartenant au folklore celtique, est représenté dans l'iconographie sous forme de nains ou de lutins. Petit peuple souvent malfaisant, il habite dans un monde sous-terrain, grottes ou dolmens.

au tapis. L'homme se relève et la bataille s'engage. Les belligérants n'y vont pas de main morte, la bourrade est sévère. Le bréviaire, malmené, roule par terre. Le marin, sentant qu'il n'aura pas le dessus, propose finalement de faire la paix. L'auteur nous indique dans une note de bas de page qu'une telle bagarre s'est bien déroulée entre un recteur et un marin à Houat, il s'agit d'une scène réelle intégrée à la fiction.

Dans le roman, l'échauffourée permet au recteur de se défaire de ses tensions. Il retrouve son calme, peut de nouveau réfléchir. Une idée lui vient pour sortir du conflit concernant l'emplacement du futur édifice religieux : il va monter sur la tour de la vieille église, *« et là, dominant l'île entière avec la main levée, j'exorciserai d'un coup, d'un seul coup, maisons, sol, barques, en un mot l'île tout en grand. J'excepterai seulement votre plus vieille barque appelée, je crois, le Saint Joseph, dont vous n'osez plus vous servir. Cette embarcation sera prête à être poussée au large aussitôt l'exorcisme terminé. À cette fin, vous serez armés de grandes gaffes pour la chasser hors du port, sans la toucher autrement que du bout de ces gaffes, car le démon, avec ses amis les Korigans, renvoyé subitement de tous les recoins de l'île, dessus et dessous, et ne trouvant plus de place disponible que dans le saint Joseph, sera bien contraint de s'y réfugier »*. Ce

L'église et le diable à Houat, ou comment s'écrit l'histoire au fil des décennies

L'épisode conté par l'auteur est repris en 1935 par Madeleine Desroseaux dans *La Revue des deux mondes*[1].

« Le sanctuaire actuel fut bâti en 1766 et agrandi en 1856. Les hommes transportèrent les moellons, les femmes apportèrent le sable. Pierre par pierre, poutre par poutre, les îliens morts ont tenu dans leurs bras cette maison de prières. (…) En creusant les fondations, on mit à jour un dolmen.

- Le nid du diable ! affirma Azénor, la doyenne de l'île… Monsieur le recteur, vous n'allez pas bâtir votre église là-dessus ?

Fanatique et volubile, la vieille sorcière avait soulevé toute la population. Conciliant, le curé promit d'exorciser le démon.

- Si vous les chassez d'ici, il viendra chez moi, objecta la terrible paroissienne qui habitait tout près.

- S'il va chez vous, je vous en débarrasserai.

- Merci ! protesta une voisine ; alors c'est moi qui en hériterai !

Pour avoir la paix, le curé dut monter sur la tour branlante de la vieille église et exorciser toute l'île et tous les bateaux, sauf un seul, le Bleiz-du (loup noir) qui, poussé au large à coups de gaffe, emporta au loin un invisible et indésirable passager. La barque sacrifiée, à vrai dire, avait fait son temps, et sa membrure, malade, était couverte de pansements d'étoupe et de goudron ».

En 2008, René Scouarnec, né en 1911 de famille houataise, ayant vécu à Houat, qui fut officier des équipages, publie *Histoires de Houat* dans lequel il reprend le même épisode sur la construction de l'église[2] :

« Cette dernière avait été bâtie sur le Run (colline en breton) en 1766 puis agrandie en 1856 par le recteur Le Goff. Les hommes avaient transporté les moellons, les femmes le sable. (…) En creusant les fondations, on mit à jour un dolmen. "Le nid du diable", affirma Azénor Le Gurun, la doyenne de l'île. Monsieur le recteur, vous n'allez pas bâtir votre église là-dessus ? Azénor, voyant là un mauvais signe, avait soulevé toute la population. Conciliant, le curé Lorcy monta sur la tour de l'église pour exorciser l'île et tous les bateaux, sauf un seul, le Bleiz-Du (Loup noir). On le poussa au large à coups de gaffe emportant au loin un invisible et indésirable passager. La barque sacrifiée, à vrai dire, avait fait son temps et sa membrure malade, était couverte de pansements d'étoupe et de goudron ».

Précisons qu'en 1766, c'est Pierre Coedo qui était desservant à Houat et à l'occasion à Hoedic, non le curé Lorcy qui fut desservant à Houat de 1786 à 1795, date de sa mort. Où l'on voit comment s'opère la transmission. Comment, au fil des publications, la légende et l'histoire finissent par se confondre si l'on ne remonte pas aux sources.

1. *Cf.* Lévi 2012.
2. Scouarnec 2008, p. 32.

L'église de Houat

L'église actuelle de Houat a été initiée en 1766 dans des proportions plus restreintes : pas de transept, pas de chœur, pas de tour. Le clocher était formé de deux belles poutres d'acajou de 13 mètres d'élévation qui avaient été rejetées sur le rivage, adossées extérieurement au pignon de la grande porte de l'ouest. Des planches peintes en rouge, clouées sur les parois de cette charpente, les consolidaient pour abriter l'airain qui, en se balançant, appelait les îliens à la prière. En 1834, le recteur Kersaho fit faire une tribune. L'église s'avérant trop petite pour les paroissiens, monsieur Le Capitaine fit bâtir en 1840 le transept, le chœur et la sacristie. En 1856, le recteur Le Goff entreprit la construction de la tour actuelle pour remplacer les poutres qui étaient rongées par les tarets et menaçaient de s'écrouler à chaque instant. Les plus beaux moellons furent apportés de Carnac et d'Hoedic. Le recteur Yvon, en 1867, éleva la nef au milieu du transept et du chœur. L'église avait alors la forme d'une croix latine. Mais, vu le nombre croissant des habitants et estivants, le recteur Bulot l'agrandit encore en 1962. Il supprima la sacristie et allongea l'église en y aménageant une nouvelle petite sacristie sur le côté nord. Il fit mettre des vitraux modernes exécutés par un artisan de Rennes, monsieur Rault.

Adapté de Joëlle Le Roux
Église paroissiale Saint-Gildas de Houat, 1977

procédé emporte l'adhésion. Ainsi est fait, dans la bonne humeur. Grâce à ce stratagème, le recteur, victorieux du démon, grandit encore dans l'estime des îliens. Il n'est toutefois pas très satisfait de la comédie qu'il a jouée. Il souhaite entamer la crédulité de ses fidèles, leur montrer les dangers des croyances irrationnelles. Le dimanche suivant, il choisit de consacrer son sermon à la superstition et conte une histoire de fantômes dont il fut témoin.

On est en plein décembre, sur le continent, à Saint Pierre de Quiberon. Il est près de minuit. Dans une auberge, trois amis font de joyeuses libations, ayant absorbé de l'eau de feu en forte quantité. Ils évoquent des souvenirs : l'un d'eux, Jobic, avait voulu être marié par le curé du village sans se confesser. Il avait tenu tête d'arrogante façon à l'homme d'Église. Lequel avait porté plainte et Jobic avait fait deux mois de prison à Lorient avant son mariage. Pendant son incarcération, il s'était promis de rendre un jour la monnaie de sa pièce au curé. Le temps passant, il avait oublié sa promesse. Ses amis lui font remarquer qu'il est maintenant trop tard, car celui-ci est mort depuis deux ans. Que nenni, rétorque Jobic, vous allez voir ce que vous allez voir, et dans l'obscurité, il les entraîne au cimetière. Le vent souffle, la marée gronde. L'endroit est sinistre. Les deux autres sont moins hardis, ils feraient bien demi-tour. Et si le mort allait te saisir par la jambe au moment où tu t'y attends le moins, avertit l'un des deux. Jobic se moque de leur couardise. Il avance seul dans l'enclos funèbre parmi les croix jusqu'à la tombe du curé. Soudain un hurlement emplit la nuit. *«À moi! À moi!»* Glacés d'épouvante, les deux amis ne peuvent bouger, conseillent à Jobic de se sauver. L'autre répond : *«Il a passé un bras par-dessous sa pierre et m'a saisi le pied qu'il me déchire : à l'aide! à l'aide!»*. Puis un bruit sourd et plus rien. Effrayés, les deux poltrons prennent la fuite. Se ravisant, mais toujours aussi peu courageux, ils vont au village solliciter le vicaire, réputé pour être serviable, expliquent que le défunt recteur a saisi leur ami par le pied. Le vicaire ne s'en laisse pas conter mais les accompagne au cimetière. Le recteur tient son auditoire en haleine, fait durer le suspens. Il finit par donner l'explication : sur la plage, Jobic avait ramassé une ligne garnie d'un gros hameçon à congres, qu'il avait roulée sur un liège et mise dans sa poche, laquelle n'était pas solide. Pendant qu'il sautait par-dessus les

sépultures, l'hameçon et la ligne étaient tombés à l'intérieur de son pantalon et l'hameçon avait accroché une racine de cyprès, s'y était enroulés et emmêlés, emprisonnant le pied de Jobic. Qui repense soudain aux paroles de son ami. Pris de panique, *« essayant vainement de fuir, déchiré par la pointe aiguë qui le fixait sur l'endroit même qu'il était venu profaner, il avait perdu l'équilibre, et finalement était tombé d'une façon si malheureuse que sa tête avait porté sur l'angle d'une tombe »*, celle précisément du défunt recteur. Jobic est mort d'avoir cru aux sornettes d'un mort susceptible de se réveiller. Quant aux deux amis qui auraient pu venir à son secours, ils ne sont pas fiers, ils sont en partie responsables du décès de Jobic pour avoir accordé du crédit à leurs terreurs nocturnes. Le recteur Kermeur est satisfait de son sermon. Le récit est édifiant. Les Houatais ont écouté attentivement. Ils sortent en silence de l'église, tous fort impressionnés par l'histoire. Tous, sauf une, la vieille Véronique, toujours la même. Sur la place du village, elle élève la voix, conteste la version du recteur. Elle sait mieux que lui, elle le tient d'une personne qui a vu le grand bras du défunt sortir de la tombe, d'ailleurs la preuve, le lendemain, il avait fallu remettre en terre le bras qui avait fait le coup. Un vieux Houatais atteste de la véracité de ce fait. Le recteur a arrangé l'affaire, pour tout dire il a menti. Et tout le monde de croire la vieille Véronique. Le recteur, apprenant cela, est entre colère et résignation. Décidément, ses ouailles sont incorrigibles, incapables de tirer les leçons de l'expérience, incapables de réfléchir. Ils imaginent plus qu'ils ne savent, inventent avec aplomb et s'accrochent au doux confort de l'ignorance. Impossible d'éradiquer les superstitions, ces certitudes sans preuve qui comportent un noyau irréductible d'irrationalité. *« La superstition est à la religion ce que l'astrologie est à l'astronomie, la fille très folle d'une mère très sage »*, nous dit Voltaire dans l'article du Dictionnaire philosophique. Le recteur ne devrait pas être étonné : cette modalité de rapport à la réalité, teinté d'une pensée magique, a traversé les siècles et perdure. D'aucuns ne retiennent dans les progrès de la connaissance que ce qui va dans le sens de leurs attentes. Il se dit d'ailleurs qu'à l'avenir, puisqu'il est vain de vouloir supprimer ces formes de croyance, il tentera, non de s'y opposer, mais de s'y appuyer pour en user à bon escient. *« Que serions-nous sans le secours de ce qui n'existe pas ? »* écrira plus tard Paul Valéry, formulant ce qu'avait compris notre bon recteur[4].

Le désaccord sur son emplacement enfin réglé, l'église se construit. Le recteur reprend le service du culte. Lequel n'occupe pas tout son temps. Fin lettré, il aime à étudier. Passion qu'il partage avec Radegonde. En effet, il ne vit pas seul. Il a une gouvernante, Jeanne-Marie, âgée de cinquante ans. Et il a recueilli *« un petit monstre »*, âgé de vingt ans, Radegonde. Originaire de l'île, elle est *« affligée de toutes les laideurs physiques »*, a de pauvres membres contournés, de petits yeux encavés, *« méchant petit oiseau mal éclos »*. Le recteur a entrepris d'éduquer la pauvre infirme. Il découvre derrière cette laideur un trésor d'intelligence et d'aptitudes surprenantes. Tous deux dévorent livres et manuscrits que le recteur fait venir de bibliothèques voisines. Ils traduisent

4. Valéry 1930, *Variétés, La petite lettre sur les mythes,* p. 258.

les Pères de l'Église ; le latin, le grec, le copte, le syriaque, ne leur résistent pas. Ils passent leurs soirées dans le plaisir de la connaissance. Radegonde devient savante. On croit sur l'île qu'elle retranscrit simplement les sermons du recteur, elle fait office de seconde servante du recteur, chargée d'aider Jeanne-Marie au ménage et de détailler les poissons pour les repas. Le trait est un peu grossier, mais l'intention de l'auteur louable pour illustrer l'adage selon lequel il ne faut pas se fier aux apparences. Et pour tenter de modifier les représentations habituelles des personnes différentes ou handicapées. Représentations la plupart du temps négatives et dévalorisantes dans l'imaginaire social. L'altérité interroge l'identité de celui qui y est confronté. L'auteur nous dépeint une infirme sur le plan physique, très brillante sur le plan intellectuel. Derrière l'aspect extérieur « repoussant » de Radegonde, se cachent des talents que seul le recteur décèle. Encore un bon point pour lui.

Vient le jour de la bénédiction de l'église. Le soleil est au rendez-vous. Tout le clergé des environs a répondu présent. La nef est joliment décorée de *« guirlandes de petits œillets houatais, de giroflées sauvages, d'ajoncs en fleurs, massés avec art »*. Tout est prêt pour la fête, le biniou sorti de son coffre. Le recteur a même autorisé le bal et l'ouverture permanente du cabaret, à la condition que chacun veuille bien se modérer. *« Au moment où le curé, revêtu de sa plus belle chape, allait apparaître à la foule debout dans l'église, un petit mousse houatais, un petit sauvage effronté, se glissa dans la sacristie où s'habillait le curé et lui cria : un mort sur la côte, M. le recteur ! »*. Le recteur est aussi maire, rappelons-le. Il doit se rendre sur les lieux, accomplir les formalités d'usage, rédiger les documents requis en ces circonstances. La fête est reportée *sine die*, au grand dam de la population.

Le noyé est une femme, l'auteur ne nous épargne aucun détail sur l'état de décomposition du cadavre. Contentons-nous de relever qu'elle possède un bijou qu'on lui enlève au cas où il serait réclamé par la famille. C'est une Anglaise, qui plus est d'une autre religion, une hérétique selon certains. Le recteur, qui possède décidément toutes les qualités, s'insurge contre ce terme et propose que l'on fasse pour cette femme comme on aimerait qu'il fût fait pour soi. Les insulaires sont étonnés, car l'ancien recteur, lui, *« faisait enfouir le corps de l'Anglais dans un coin quelconque »* de l'île. Ce qui avait tout de même provoqué un scandale. Le gouvernement anglais, informé, avait menacé *« d'embosser devant Houat le plus puissant de ses navires de guerre, lequel devait, pour le moins, raser Houat, si les Houatais ne se décidaient pas à donner à John Bull*[5] *une sépulture autre que celle donnée à des chiens noyés »*.

Après avoir rempli ce qu'il considère comme son devoir, le recteur va se coucher. D'horribles rêves perturbent son sommeil. Il revoit les chairs gonflées de l'Anglaise et la sinistre besogne accomplie qui s'en suivit. Cela lui coupe l'appétit. Pendant six semaines, il ne peut rien avaler d'autre qu'un peu de pain et d'eau, ce qui inquiète Jeanne-Marie et Radegonde. Et l'église n'est toujours pas bénie. Un jour où après plusieurs tempêtes, le soleil se montre

5. John Bull est le nom d'un personnage de fiction créé par John Arbuthnot en 1712, symbolisant l'Anglais typique. Il est représenté par un bourgeois grassouillet portant un chapeau haut-de-forme dont le gilet est taillé dans le drapeau anglais.

enfin, on organise la cérémonie et une fête plus intime. Au cours du repas, le recteur goûte une viande, se reprend à manger. Tout rentre dans l'ordre sous sa *« patriarcale tyrannie »*. Bienveillante tyrannie, car on sait par exemple qu'une jeune fille de l'île ne peut s'absenter sans prévenir M. le curé, sinon elle doit verser un sou au trésor, le double si elle recommence.

Quelque temps plus tard, le curé reçoit une lettre de l'évêché de Vannes écrite par le grand vicaire. Il la lit, devient rouge de colère, frappe du pied, la met dans sa poche et sort en claquant la porte. Un tel comportement n'est pas dans ses habitudes, Jeanne-Marie et Radegonde s'interrogent. Quelle mauvaise nouvelle a-t-il bien pu recevoir ? Il n'existe aucune raison de contrarier un homme aussi bon. Il y aurait plus motif à s'en prendre au curé de Carnac qui l'an dernier a joué un tour à Monseigneur l'évêque, lui faisant prendre une tranche de marsouin pour un filet de chevreuil. Et Monseigneur de se régaler en y sentant tous les parfums de la forêt. Les deux servantes n'en peuvent plus de curiosité. Elles décident de subtiliser doucement la lettre dans la poche du recteur pendant qu'il fait sa sieste.

Radegonde n'en croit pas ses yeux : le recteur est suspecté de conduite scandaleuse avec elle pendant que Jeanne-Marie dort. Il est intolérable qu'une telle situation perdure dans le diocèse, un recteur ne peut vivre sous le même toit qu'une jeune fille de vingt ans. La présence de la servante de cinquante ans ne gêne en rien le grand vicaire, une femme de cet âge est sans doute considérée comme hors d'usage en ce domaine. Comme quoi il y a toujours des gens à l'esprit mal tourné qui font circuler de méchantes rumeurs. Ce sont leurs propres mauvaises pensées qu'ils attribuent aux autres. Comme quoi aussi ces fausses rumeurs propagées peuvent avoir de funestes conséquences. En effet, Radegonde, *« l'enfant du logis, le misérable oisillon tout éclopé, traînant de droite son bout d'aileron et de gauche sa mauvaise patte »*, atterrée, comprend qu'elle va devoir partir. Le recteur voit la détresse de sa protégée : *« Ces gens-là sont des insensés, et je vais me permettre de le leur dire. Tu resteras avec ton vieux bonhomme et nous finirons d'apprendre ensemble le véritable hébreu que parlaient Moïse et bien d'autres après lui »*.

Il prend sa plume, tourne une missive ironique, laissant entendre que Monseigneur a dû avoir un moment d'égarement en imaginant qu'il pouvait advenir quoi que ce soit avec une jeune fille affligée d'une telle laideur, qu'il aurait dû mieux s'informer avant d'écrire. Le recteur aurait dû lui aussi relire sa lettre avant de l'envoyer, car elle n'est pas du goût de Monseigneur qui réplique aussitôt en mutant son desservant à la cure de Pluvigner, lui répétant d'*« extirper de sa vie cette mauvaise herbe appelée Radegonde »*. Pas question pour Monseigneur de reconnaître qu'il a fait une erreur, il y va de son autorité, croit-il. Il ignore qu'admettre que l'on a pu se tromper est au contraire un signe d'intelligence. C'est ainsi que les savants font progresser la science.

Radegonde est désespérée d'être cause de tant de tracas : *« Être si laide et devenir encore un sujet de disgrâce pour le meilleur des hommes »*, se lamente-t-elle. Elle ne mange plus, ne dort plus, maigrit, en un mot dépérit. Le recteur, quant à lui, est bien obligé de se soumettre, il prépare sa malle. Avant

d'embarquer, à l'heure de l'angélus, il rassemble une dernière fois ses fidèles à l'église. Il a préparé un discours d'une grande tenue morale, enjoignant à ses paroissiens de continuer à mener une vie saine et honnête, de se montrer dociles et affectueux avec leur nouveau recteur. Pris par l'émotion, il ne peut prononcer un mot. C'est dans la tristesse générale que la journée s'achève avec le départ du chasse-marée qui emporte le recteur et Radegonde.

Les Houatais, mécontents qu'on leur ait enlevé le meilleur des recteurs, ont décidé de leur côté de mettre le prochain en quarantaine. L'abbé Jan est un jeune frais émoulu du séminaire qui débarque, *« rose et timide comme une demoiselle »*. Certes il a entendu parler de la difficulté d'intronisation dans les îles mais il est tout de même surpris de rencontrer une telle hostilité. On ne répond pas à ses questions, on lui tourne le dos. L'église est vide pour l'office. Seule sa sœur est présente, qu'il a amenée avec lui sur l'île, avec son jeune frère. Il en est de même les deux dimanches suivants. L'abbé en pleure d'être à ce point humilié. C'en est plus qu'il ne peut supporter. Il fait appareiller sa chaloupe et part à Vannes avec sa sœur et son frère qui ne veulent pas rester sur l'île sans lui. Il conte ses malheurs à Monseigneur qui se trouve dans l'embarras, car c'est lui le responsable de cet imbroglio. L'ex-recteur a été accusé à tort. Le seul reproche qui peut lui être fait est d'avoir adressé un courrier narquois à sa hiérarchie, ce fait ne mérite pas la dure sanction qui lui a été infligée. Le renommer dans son ancien poste n'est pas envisageable, *« un pouvoir ne se déjugeant pas »*. Que faire ? Monseigneur convoque son grand vicaire, demande de qui celui-ci tenait ses informations erronées au sujet de l'ancien recteur de Houat et Radegonde. C'est encore une plaisanterie du curé de Carnac, le même qui avait servi à Monseigneur du marsouin en place de chevreuil. Désireux d'en finir, Monseigneur décide de faire venir l'ancien recteur de Houat, lui fait part de l'ostracisme dont est frappé l'abbé Jan sur l'île et lui demande d'intervenir pour dénouer la situation. Obéissant et sans rancune, trois jours après, le recteur Kermeur débarque avec l'abbé Jan et Radegonde pour qu'elle revoit son île. Les Houatais sont enchantés, ils croient avoir réussi leur manœuvre. Ils déchantent rapidement. Leur ancien recteur leur explique qu'ils ont la chance d'avoir un jeune desservant plein de qualités : il ne se battra avec personne, lui, il est la douceur même, possède un cœur d'or. Il ajoute que Radegonde va pouvoir demeurer sur son île, il prévoit d'en faire une institutrice ou qu'elle tienne un magasin d'approvisionnement. Il leur offre aussi sa vieille horloge-coucou surmontée d'une grenouille peinte en vert qui saute et ouvre grand la bouche chaque fois que sonne le carillon, une pièce unique qui déclenche les rires, car les sons émis par le carillon sont aussi bizarres que disgracieux. Mettre les rieurs de son côté est imparable. La partie est gagnée, l'île pacifiée. Le recteur suggère d'utiliser l'horloge comme curiosité touristique, d'en recueillir des oboles qui, accumulées, pourraient servir à mettre une belle statue de Saint-Jean sur la roche du Béniguet : étendant les bras, il protégerait les coureaux[6] et rendrait peut-être les eaux

6. Chenal maritime qui sépare une île du continent.

plus poissonneuses. Pas sûr que le Saint-Pierre qui, lui, sauvegarde les eaux à l'entrée de la rade de Lorient voie cela d'un bon œil mais chacun pour soi.

La mission du recteur Kermeur est terminée. Il prend congé de la population. Radegonde l'accompagne au bateau, triste de la séparation. Il la console : *« On peut être belle et laide à la fois. Ta beauté, à toi, est au cœur, car tu possèdes la reconnaissance, et l'on dit que c'est monnaie rare »*. Le recteur ne croit pas si bien dire. En effet, tandis que sa chaloupe s'éloigne à l'aviron, il aperçoit une grande flamme qui s'élève sur l'île. L'équipage le renseigne : les Houatais ont construit un mannequin de paille, avec sceptre et couronne qui représentent le monarque déchu et le font gaiement flamber. De reconnaissance, ses anciennes ouailles sont dépourvues. Toujours la même histoire d'ingratitude dix-huit siècles après, pense-t-il. *« Toujours Jésus disant à ses plus fidèles : vous m'aimez ce soir, et cependant, au premier chant du coq, l'un de vous m'aura trahi. Et une larme coula sur la joue du plus juste des hommes »*.

Toutes les qualités du recteur Kermeur n'ont pas suffi à ses fidèles pour l'imiter. Non seulement ils ont gardé certaines de leurs habitudes, mais ils se montrent ingrats, comme des enfants qui se sentent abandonnés. Dès que le *« père du peuple »* s'en va, les anciens penchants réapparaissent. L'auteur brosse un portrait d'insulaires quelque peu immatures qui ont besoin d'une autorité aussi débonnaire que ferme. Ce qui est une manière de légitimer l'omnipotence de l'homme d'Église.

Lequel repart ayant accompli son devoir jusqu'au bout mais avec un sentiment de tristesse et de résignation. Décidément la nature humaine n'évolue guère à travers les siècles. Il y a des invariants dans les comportements et les émotions des hommes. Pas de happy end dans ce texte, et même une pointe de fatalisme un peu amer à la fin. Le roman n'a pas de pouvoir consolant, peut-être simplement celui de montrer, d'éclairer.

N'oublions pas que le livre a été publié au début des années 1880, en plein conflit entre les recteurs de Houat et d'Hoedic et les autorités administratives de Belle-Île qui tentaient, sans grand succès, de faire rentrer les deux îles dans le giron de la République, les recteurs défendant bec et ongles leurs prérogatives. Des campagnes de presse dénonçaient leur pouvoir, les accusant de régner en souverains, comme l'auteur le fait dire au chef de l'État. Le roman est un éloge appuyé du rôle essentiel et pacificateur de ces recteurs dans la communauté insulaire. Le recteur Kermeur est un homme de bien, paré de toutes les qualités, hormis son impulsivité lors de la bagarre, mais dans l'histoire, il a des circonstances atténuantes. Son personnage, central, dore le blason de l'Église. Hors de lui, point de salut pour les îliens.

La fable peut sembler un peu caricaturale, à visée idéologique. Elle se lit cependant aisément et l'on y retrouve quelques éléments historiques, rapportés comme tels ou transposés. Quelques traits au moins permettent, sans trop craindre de se tromper, de rattacher la figure du recteur Kermeur à celle de Pierre-Marie Lavenot : né le 1er juillet 1838 au village de Kerfraval en Sarzeau où son père était cultivateur, il fut ordonné prêtre le 17 décembre 1865, nommé vicaire à Carnac, puis à Saint-Pierre-Quiberon, puis à Quiberon. Il devint recteur

de Houat le 10 avril 1877. Il quitta l'île pour rejoindre Camors le 20 octobre 1883. Le 18 juillet 1895, il est nommé dans la paroisse d'Arzon et rend son âme à Dieu le 28 juillet 1895 au presbytère de Baud.

Comme le recteur Kermeur du roman, l'abbé Lavenot, lorsqu'il n'est pas requis par son sacerdoce, s'occupe à des recherches en différents domaines. Dès 1869, il commence à faire des fouilles archéologiques à Carnac, où il est vicaire et recense les dolmens. En 1870, il s'intéresse à la chapelle Saint-Clément de Quiberon et entreprend de dégager les ruines de cet édifice perdu au milieu des dunes. Il se fait aider par des ouvriers. Il n'a pas oublié sans doute la découverte en 1865 sur le tumulus de Mane Becker Noz dans la commune de Saint-Pierre-Quiberon, d'un coffre contenant ossements de squelettes humains et objets funéraires, découverte faite grâce à des ouvriers. L'auteur du roman utilise ces détails lors de la construction de l'église de Houat. De ses découvertes, l'abbé Lavenot fait don au musée archéologique de Vannes (après avoir essayé d'en demander rétribution) et publie dans le bulletin de la Société polymathique du Morbihan dont il est membre, le résultat de ses travaux. Comme on le sait, c'est lui qui réalise le premier inventaire d'archéologie préhistorique des deux îles, qui a longtemps servi de référence. Il acquiert *« pour ses besoins personnels »* une presse autographique et est déclaré le 8 septembre 1875 imprimeur-lithographe, alors qu'il est vicaire à Quiberon[7].

Il fut probablement témoin à Houat d'une scène qui est reprise dans le corps du roman sous une forme légèrement remaniée, en écho à la façon dont le successeur du recteur Kermeur est ostracisé lorsqu'il débarque à Houat. On se souvient que le 18 septembre 1880, comme le rapporte Roger Le Grand dans *Les dernières années du royaume d'Houat*, *« une chaloupe à vapeur conduit à l'île un certain nombre de personnages. Parmi eux se trouvent : le conseiller général et le conseiller d'arrondissement du canton de Belle-Île, un conseiller de préfecture tout chamarré d'argent, l'épée au côté. Ces messieurs viennent pour l'intronisation de M. Ferdinand Le Roux. Hélas ! nulle fanfare n'attaque la Marseillaise, nul vivat ne retentit à l'instant où ils mettent pied à terre. Aucun drapeau, aucun pavois claquant au vent : les Houatais, au bon moment, se sont calfeutrés chez eux ; le visage collé aux vitres, ils guettent le passage de nos honorables ! Les représentants du peuple et de l'administration furent donc obligés de se rendre directement chez Le Roux, où eut lieu la cérémonie d'installation »*. Ce Le Roux avait été désigné pour remplacer le recteur Lavenot dans une partie de ses fonctions, le déposséder en quelque sorte, ce à quoi ce dernier s'opposait.

De la même manière, chaque année à Mardi gras, le recteur a certainement assisté au défilé d'un immense bonhomme déguisé et masqué, fait de paille et d'oyats. Ce roi du Carnaval, monarque déchu comme le fut d'une certaine façon le recteur, était brûlé sur la place du village dans un grand feu de joie[8]. L'épisode est inséré tel quel dans le roman.

7. Archives nationales F18 2266.
8. J.-P Gurun, mai 2020. À Hoedic, lors de cette fête de Mardi gras nommée Malardé, le bonhomme était fait de joncs du marais et brûlé sur la cale de l'Argol (Frichet 2018). Ces défilés de carnaval ont disparu sur les deux îles. Une tradition de fêtes annuelles de feu se poursuit cependant, avec un sens religieux, pour la Saint Gildas et la Saint Goustan.

Personnalité singulière aux intérêts éclectiques et fin lettré, l'abbé Lavenot a écrit un certain nombre d'ouvrages, allant d'un recueil de devinettes à des textes savants, en passant par le folklore. Il fut notamment un grand collecteur des traditions et croyances populaires de sa région d'origine, le Morbihan. Il publia dans la *Revue des traditions populaires* en 1891 et 1893 *« La légende du diable dans le pays de Vannes »*, recueillant différentes versions dans lesquelles l'homme est toujours plus malin que le diable, présenté comme un personnage naïf, facile à duper, échouant dans toutes ses entreprises, en résumé un sot. Manière sans doute de conjurer la peur qu'il peut représenter dans l'imaginaire. La thématique du diable est utilisée dans le roman, de même que celle de la superstition, assez longuement déployée, qui intéressait notre abbé[9]. En 1892, il a publié *« La mort en voyage : légendes du Morbihan »*, autre motif autour duquel l'auteur brode dans l'épisode du cimetière[10].

Même s'il faut distinguer la biographie et l'œuvre, ces éléments permettent d'opérer des rapprochements laissant à penser que l'abbé Lavenot pourrait être lui-même l'auteur de ce roman. Il aurait rédigé ce récit en réaction à ce qu'il a pu vivre comme des persécutions de la part des institutions républicaines qui voulaient restreindre ses attributions. Il situe d'ailleurs l'histoire au temps de la monarchie, avant ce régime républicain auquel il résista. Le recteur Lavenot/Kermeur occupe le devant de la scène tout au long du texte. Les personnages secondaires, peu développés, pour la plupart ecclésiastiques ou en lien avec l'église, n'existent qu'en relation avec lui, comme faire-valoir. Une façon pour lui de restaurer son image, il est vrai fort attaquée à l'époque, de brosser indirectement un portrait à sa propre gloire. Une façon de magnifier la réalité, d'en gommer les aspérités. Le tableau offre une vision apaisée et idéalisée, en même temps que décontextualisée. Une sorte de rêverie réconfortante, réparatrice, pour effacer les traces des conflits violents avec l'administration. L'abbé Lavenot fut contraint de quitter Houat, comme le recteur Kermeur, sans doute avec les mêmes sentiments mêlés, tristesse et amertume, qu'il prête à ce dernier. On comprendrait alors mieux que notre abbé ait préféré rester anonyme.

Cette hypothèse paraît plus plausible que celle d'Adrien de Carné-Carnavalet que rien de probant ne vient étayer. Cela n'est toutefois qu'une conjecture. Au demeurant, l'auteur nous offre une fable écrite dans un style vivant, comme celui des recueils de légendes bretonnes que le recteur Lavenot nous a laissés.

9. En annexes, deux de ces légendes concernant Houat.
10. Un an après, en 1893, Anatole Le Braz (1859-1926) publie *« La légende de la mort en Basse-Bretagne »*, qui reparaîtra en 1902 dans une édition augmentée sous le titre *« La légende de la mort chez les Bretons armoricains »*.

Annexes

Le diable et saint Gildas

P.-M. Lavenot, 1891, p. 412-414

Dans ce temps-là, Saint Gildas vivait tantôt dans son abbaye de Rhuys et tantôt dans la solitude de l'île de Houat. À l'extrémité sud-est de la presqu'île de Rhuys, il y avait un énorme serpent. Il avait environ six cents pieds de long et son ventre n'avait pas moins de soixante pieds de tour. Il avait deux grandes ailes et une gueule effrayante. Ses dents étaient longues et pointues comme les fuseaux dont se servent les femmes pour filer le lin. Autant le saint était aimé et vénéré dans le pays à cause de ses bonnes œuvres, autant le serpent y était exécré à cause du mal qu'il y faisait, car toutes les semaines il fallait lui donner un petit enfant à manger, ou il se serait élevé dans les airs et aurait craché tant de feu sur la presqu'île qu'il l'aurait incendiée dans un instant.

Le sort tomba un jour sur le filleul de saint Gildas, il devait être la proie du serpent. La mort dans l'âme, la mère prend le petit et va trouver son compère. Elle lui annonce la lamentable nouvelle. Le saint reste quelque temps interdit, car il aimait bien son filleul. À la fin, sa figure s'illumine de joie.

— Allez-vous-en à la maison, ma commère, dit le saint, et laissez-moi mon filleul. Le serpent ne le dévorera pas, il ne dévorera même plus d'enfants.

La joie rentre dans le cœur de la mère. Elle baise le bas du manteau du saint, serre son enfant sur son cœur, le baise plusieurs fois, le remet à son parrain et se retire.

En cheminant, elle faisait ces réflexions : il a bien dit que le serpent ne mangerait pas son filleul. Il n'a jamais trompé personne et il aime tant son filleul ! Mon fils est donc sauvé !... Mais si le diable, — car c'était le diable lui-même qui était là sous la forme d'un énorme serpent, — mais si le diable incendiait le pays, nous serions tous perdus. Mais non, le saint a dit que le diable ne mangerait plus d'enfants : il va donc lui faire quitter le pays ou le tuer.

De son côté, le saint n'était pas resté inactif. Il fit faire une grosse pelote de laine et y fit piquer de grandes aiguilles, la pointe en dehors.

Ces préparatifs terminés, le saint monte sur son beau cheval blanc : il se fait donner son filleul qu'il porte ostensiblement sur son bras gauche et la pelote de laine qu'il tient de sa main droite cachée sous son manteau. De l'abbaye de Penvins au lieu où se trouvait le serpent, il y a près de quatre lieues ; mais le cheval s'élève au-dessus de la forêt et arrive en un instant près du diable. En voyant le saint arriver avec son filleul, celui-ci est encore plus content qu'à l'ordinaire ; car non seulement il va se repaître du sang innocent, mais il va même dévorer le filleul bien-aimé de ce moine, son ennemi mortel.

— Ouvre la gueule, lui crie le saint.

Au même moment, le diable ferme ses yeux rouges et brillants comme le feu et ouvre sa gueule effrayante ; aussitôt le saint y jette sa pelote de laine. Les affreuses mâchoires du diable se rapprochent instantanément ; mais au lieu de broyer un enfant chrétien, elles sont solidement liées l'une à l'autre par les aiguilles. Le saint avait gardé en main le bout du fil de la pelote.

— Suis-moi, crie le saint au diable.

Et le saint, avec son fil de laine, conduit le diable à travers la forêt, jusqu'au Grand-Mont. Rendu sur le bord de la mer, le saint dit à son cheval :

— À Houat !

La bête se dresse sur ses deux jambes de derrière et saute à l'île d'Houat, distante d'environ cinq lieues. L'effort qu'elle avait fait avait été si grand que ses sabots s'étaient enfoncés dans le roc, et la mer, qui use tout, n'a pu, en treize cents ans, faire disparaître ces deux trous que l'on montre encore aujourd'hui. Rendu sur cette haute falaise, au bord de cette mer si vilaine par moments, le diable comprit ce qu'on voulait lui faire. Il recueille toutes ses forces, se dresse sur sa queue et s'élance en même temps que le cheval de saint Gildas ; mais au lieu de tomber à Houat, il se heurte contre le Yoh, rocher distant d'Houat d'une centaine de mètres. Ce rocher a la forme d'un pain de sucre. Avec sa tête le diable le perce de part en part, puis tombe dans la mer. Tous les pêcheurs d'Houat, d'Hoedic et des côtes voisines prennent, en passant près de ce rocher, leurs précautions contre la rafale du Trou du Diable.

Traditions et superstitions de la boulangerie sur l'île d'Houat

P.-M. Lavenot, 1893, p. 2

Voici quelques détails sur la manière de faire le pain à l'île de Houat qui ne compte que 270 habitants. On n'y cuit le pain que le vendredi et le samedi. Pas de boulanger dans l'île, chacun fait son pain. Tous les ménages sont divisés en une dizaine de groupes de trois ou quatre ménages chacun. Chacun a à sa tête une femme. Chaque groupe chauffe le four à son tour. On fait ordinairement deux fournées le vendredi et deux autres le samedi. Tout le monde doit cuire à l'une ou à l'autre de ces quatre fournées, et pour cela, il faut s'entendre d'avance avec les quatre femmes qui y président. Le tour de chaque groupe revient après neuf ou dix fournées. Avant d'enfourner, on tire au sort pour savoir qui sera le premier, le second, le troisième. Pour cela on bande les yeux à une des commères, puis chacune de celles qui cuisent leur pain à cette fournée dispose un de ses sabots dans le tablier de celle qui ne voit pas. On secoue le tablier pour mélanger les sabots. Celle qui ne voit pas tire de son tablier les sabots l'un après l'autre. La propriétaire du premier sabot sorti du tablier, enfournera la première et ainsi de suite.

Dans le pays de Vannes, on fait ordinairement le signe de la croix, avec le couteau, sur le pain avant de l'entamer. Le pain est le bien du bon Dieu, il ne faut pas le jeter par terre.

L'auteur

Christine Hartemann est résidente à Hoedic.

Remerciements

À Bernard Audollent pour la retranscription du texte.

Bibliographie

- Anonyme, 1882 — *Le Royaume de Houat*. Druilhet-Lafargue, 130 p. (Réédité en 2019 par Tohubohu.)
- Frichet A., 2018 — Avec la modernité, un corps de sapeur pompiers à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 15, p. 89-110.
- Lavenot P. M., 1885 – Les îles d'Hoedic et d'Houat et la presqu'île de Quiberon. Études géographiques et archéologiques. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, Vannes, p. 97-111
- Lavenot P. M., 1891-1893 — La légende du diable chez les Bretons du pays de Vannes, *Revue des traditions populaires*, Paris.
- Le Grand R., 1930 — *Les dernières années du royaume de Houat*. Éditions Commelin, Vannes.
- Le Roux J., 1977 — *Église paroissiale Saint-Gildas de Houat*. Imp. Copie, 16 p. 1977.
- Lévi A., 2012 — La Vieille Dame, la Petite Fille, Madeleine Desroseaux et les deux îles. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 9, p. 143-168.
- Scouarnec R. — *Histoires de Houat*. Verdi Éditions, 224 p.
- Valéry P., 1930 — *Variétés La petite lettre sur les mythes.* Gallimard, Paris, p. 258.
- Zuber V., 2014 — De la théocratie à la laïcité, tentative de normalisation « républicaine » des îles de Houat et Hoedic à la fin du XIXe siècle. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 11, p 53-72.

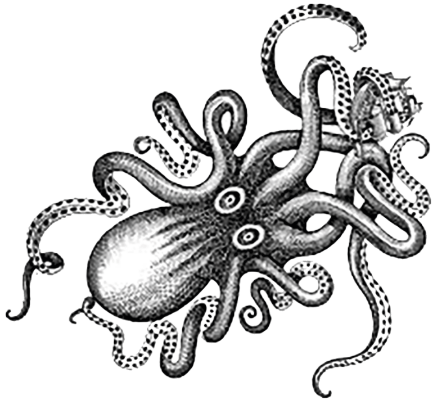

L'association *Phare des Grands Cardinaux* : une belle aventure

Inauguré le 1er janvier 1880, après 2 ans de construction, le phare des Grands Cardinaux avait besoin d'un sérieux ravalement. C'est ce qui a été réalisé par le service des Phares et Balises de Lorient, suite à une campagne de communication et d'information menée par les amoureux du phare réunis dans l'association « Phare des Grands Cardinaux ». Fraîchement repeint et avec sa lanterne pour la première fois entièrement restaurée, le phare hoedicais commence une nouvelle vie, protégé désormais par une inscription sur la liste des Monuments Historiques.

Véronique Malamitsas

La construction du phare des Grands Cardinaux est parmi les premiers sujets traités par l'association Melvan, en 2008 dans le numéro 5 de L*a Revue des deux îles*, sous la plume de Vincent Guigueno. Dans cette même parution, Christine Hartemann évoque l'histoire des deux feux qui ont précédé le phare des Grands Cardinaux sur l'île d'Hoedic : l'ancien fanal sur tour en bois (1836) et le Vieux Phare (1846). Quelques années plus tard, aidé de Bernard et Chantal Audollent, Philippe Viard, un ancien gardien du phare des Cardinaux, témoigne dans *La Revue des deux îles* n° 11 de 2014 de ce métier unique entre tous, où la relève ne se faisait que toutes les deux semaines.

L'année suivante, le 17 juillet 2015, alarmé de l'état dégradé du phare, Melvan lance comme une bouteille à la mer un message au titre provocateur sur la liste de diffusion de l'association : *« Qui va sauver le phare des Cardinaux ? »*. Le défi est relevé…

Melvan

C'était en juillet 2016. Paul Buttin vient me proposer de lancer une association pour *« sauver »* le phare des Grands Cardinaux, un sujet cher à son cœur. Mais aussi au mien et à celui de tous les îliens, les pêcheurs, les visiteurs et les plaisanciers, les Cardinaux, c'est « notre » phare et… son aspect extérieur est de plus en plus lépreux.

Situé au sud-est de l'île d'Hoedic à deux milles de la côte, le phare des Grands Cardinaux s'élève à 28 mètres au-dessus de la roche Grougue Guez, et son feu de quatre éclats blancs toutes les 15 secondes porte à 13 milles. Premier phare à être construit dans le budget et le temps qui lui étaient impartis, il a été inauguré le 1er janvier 1880. Il fut d'abord blanc, puis trois anneaux blanc-noir-blanc, et enfin, depuis 1950, trois anneaux rouge-blanc-rouge tel que nous le connaissons aujourd'hui.

C'est l'un des premiers phares à avoir été automatisé en 1973, et depuis, en l'absence de gardiens, son entretien avait été un peu délaissé, mais le feu n'a cessé de fonctionner. La dernière peinture du bâtiment datait

de 1998, et les couleurs du phare s'étaient bien affadies, bien qu'il soit répertorié comme amer. L'arrivée du GPS a considérablement réduit le rôle des phares, bouées et autres balises. Pourtant, les navigateurs, professionnels et amateurs, comptent encore beaucoup sur leur présence.

Pour « sauver » notre phare, nous nous mettons immédiatement au travail : une affiche est publiée pour rassembler les bonnes volontés, une adresse email est créée… et c'est parti. Très vite. Nous étions très nombreux à penser qu'il fallait faire quelque chose pour que le phare soit de nouveau entretenu et retrouve ses couleurs, les trois anneaux rouge-blanc-rouge. Une association est créée, nommée *« Sauvons le phare des Cardinaux »* et une petite équipe se forme pour se partager le travail[1].

La première démarche est de nous faire connaître en organisant des rencontres devant le café de La Trinquette à Hoedic. Des ventes de gâteaux, de posters, de cartes postales, de magnets, de T-shirts, tout est bon pour faire parler du phare et des travaux indispensables à prévoir pour le remettre en état. Une page Facebook est ouverte et rapidement rassemble plusieurs milliers d'amoureux des phares en général, et des Grands Cardinaux en particulier.

Nous annonçons notre double but : faire repeindre le phare et le faire inscrire sur la liste des Monuments Historiques.

En même temps, plusieurs contacts, qui se révéleront déterminants, sont

1. Malamitsas 2016.

pris pour la suite de notre aventure. L'historien des phares Vincent Guigueno nous éclaire sur la situation des phares et celle des associations qui s'y intéressent. Ses conseils, très précieux, nous éviteront bien des erreurs. Pour l'inscription sur la liste des Monuments Historiques, nous sommes reçus par Henry Masson de la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) de Rennes, qui nous encourage chaleureusement à monter un dossier qu'il mènera à son terme.

Puis un rendez-vous est pris avec le service des Phares et Balises de Lorient qui gère les Grands Cardinaux. Les premiers contacts sont rudes. Nous ne faisons pas partie du sérail et d'ailleurs, honnêtement, nous ne connaissons pas grand-chose à ce monde des Phares et Balises que nous découvrons. Le « Sauvons » dans le nom de l'association agace. Pour les responsables du phare, il n'était pas en péril, tout juste la peinture était-elle très dégradée. Ce n'était cependant pas pour eux un sujet d'actualité.

Il a fallu faire la preuve de notre sérieux et conviction profonde que « notre » phare, un peu oublié à côté de ses grands frères de la mer d'Iroise qui prenaient toute la lumière, méritait d'être restauré.

En effet, de nombreuses initiatives ont été engagées depuis quelques années pour sauver le patrimoine des phares, quelque peu abandonné depuis le départ des derniers gardiens.

Pour les phares à terre, des associations, des communes, voire même le Conservatoire du littoral, ont engagé des campagnes de

restauration et ouvert les phares au public.

Mais pour les quelque trente phares en mer de France, tous propriétés de l'État, la situation est plus compliquée et il est difficilement imaginable de les ouvrir au public en raison de leur difficulté d'accès. Si certains projets sont bien structurés, d'autres plus fantaisistes ont inquiété — et inquiètent toujours — le service des Phares et Balises qui, de prime abord, se méfie sérieusement de toutes les initiatives associatives pour les phares.

Première étape, nous réalisons un livre sur l'histoire du phare qui justifie à elle seule son intérêt. Ce livre rassemble en plusieurs chapitres les différents aspects de la grande et la petite histoire des Cardinaux, avec de nombreux témoignages de gardiens de phares, de naufragés, de sauveteurs… et des habitants de l'île d'Hoedic dont la vie est intimement mêlée à celle du phare. De nombreuses illustrations, dont des photos exceptionnelles de Daniel Cariou à l'intérieur du phare du temps des gardiens, illustrent l'ouvrage. Ce livre *«Les Grands Cardinaux»*, nous pose comme des interlocuteurs sérieux et crédibles. Avec 1700 exemplaires vendus, il connaît un beau succès et nous ouvre beaucoup de portes. Le phare des Grands Cardinaux méritait qu'on lui porte attention, tout le monde s'accorde enfin à le reconnaître.

Nous avons été aidés par notre député Jimmy Pahun, ancien skipper qui connaît parfaitement le site, et qui a plaidé inlassablement notre dossier auprès des interlocuteurs officiels.

Comprenant que les choses étaient en train de bouger, nous prenons la décision de changer le nom de notre association, devenue « Phare des Grands Cardinaux ». Le *« Sauvons »* qui avait fait grincer bien des dents est abandonné… Mais sans doute étions-nous tombés assez juste !

En 2018, le service des Phares et Balises de Lorient entreprend finalement des travaux en profondeur, tout d'abord sur la lanterne qui n'a pas bougé depuis 1880. Elle est démontée et entièrement rénovée à Lorient dans l'atelier des Phares et Balises, avec un aller-retour spectaculaire en hélicoptère. Les barres de l'aérogénérateur qui assuraient l'alimentation du feu sont retirées. Et la lanterne a retrouvé sa ligne d'origine, l'énergie étant fournie par des cellules photovoltaïques.

Puis en 2019, la peinture extérieure est réalisée par les hommes des Phares et Balises. Le travail se fait en partie à partir de nacelles, en partie par des hommes en rappel. Après un énergique ravalement fin mai, le phare est repeint en juin. L'intérieur du phare, dont les boiseries sont dans un état exceptionnel, est débarrassé de tous les ajouts tardifs, radiateurs, chaudières, etc., et des vieux bidons abandonnés.

Le phare, qui fête ses 140 ans en 2020, commence une nouvelle vie ! Pour fêter cela, nous avons publié un second livre, *« Les Habits neufs du phare des Grands Cardinaux »*, retraçant, étape par étape, les travaux de rénovation. Il rassemble des photos qui nous ont été données par les hommes des Phares et Balises, mais aussi par tous ceux qui naviguaient autour du phare pendant les travaux, ainsi que celles des photographes Jean Guichard et Alain Roupie.

Enfin, l'ultime bonne nouvelle arrive aussi en juin 2020, avec la signature de l'arrêté de l'inscription du phare sur la liste des Monuments Historiques.

Toute cette opération a pu être réalisée grâce à la contribution de nombreux bénévoles, en particulier : Céline Bilquin, Paul Buttin, Daniel Cariou, Ginette Goullianne, Jean Guichard, Vincent Guigueno, Christine Hartemann, Pascal Illiaquer, Jean-Paul Kauffmann, Jean-Claude Lebunetel, Michel Lemoine, Aristide Lévy, Jimmy Pahun, Ingrid Prochazka, Jeanne de Ravignan, Alain Roupie.

Le travail accompli en seulement 4 ans est enthousiasmant. La bonne volonté de tous a permis une rénovation magnifique et les Cardinaux sont repartis pour une seconde vie d'au moins 120 ans ! L'association fermera ses portes fin 2020, n'ayant plus de raison d'être.

L'auteur

Véronique Malamitsas est résidente à Hoedic.

Iconographie

- Pierre Buttin

Bibliographie

- Collectif, 2018 — *Les Grands Cardinaux*. Coordination Véronique Malamistas, Association Sauvons le phare des Cardinaux, 96 p.
- Collectif, 2020 — *Les habits neufs du phare des Grands Cardinaux*. Coordination Véronique Malamistas, Association Phare des Grands Cardinaux, 96 p.
- Guigueno V., 2008 — Léon Bourdelles et les Grands Cardinaux : le phare comme événement historique. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 5, p. 71-86.
- Malamitsas V., 2016 — Sauvons le phare des Cardinaux, *Lettre de Melvan* n° 27, p. 4.
- Viard P., 2014 — Gardien de phare aux Grands Cardinaux. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 11, p. 113-126.

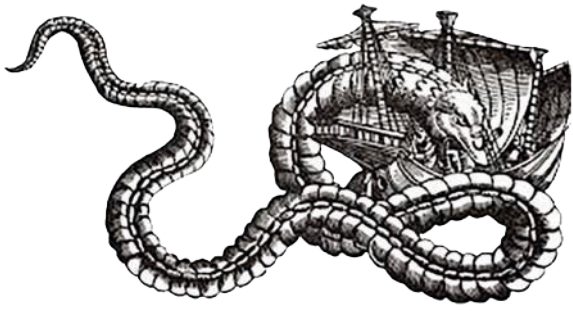

Le paysage à Hoedic, pour une approche globale des projets d'aménagement

Profondément transformée depuis les années 1960 avec la disparition d'un mode de vie traditionnel, l'île d'Hoedic est à présent sous pression d'une forte fréquentation estivale. Par son approche transversale, l'analyse paysagère permet d'apporter une vision globale aux questions d'aménagement. Des sites remarquables de l'intérieur de l'île méritent d'être valorisés, leur fréquentation accrue pourra contribuer à délester un sentier littoral fragile et surfréquenté.

Bastien Bonneau

Depuis les années 1960, l'île d'Hoedic a subi des mutations et des recompositions sociales qui l'ont profondément transformée. Reflet d'une microsociété autrefois caractérisée par un mode de vie presque autarcique, qui s'est maintenu tardivement sur l'île, son territoire a évolué et fait aujourd'hui l'objet d'un tourisme important. Abritant un patrimoine naturel et historique remarquable, il est à présent mis sous pression par une forte fréquentation estivale.

Dans l'objectif de formuler des intentions en termes de gestion et d'aménagement des espaces naturels, une étude paysagère a été lancée en 2019 par la municipalité, le Conservatoire du littoral et l'association Melvan. Par son approche transversale, l'analyse paysagère est un outil permettant d'apporter une réponse globale aux questions d'aménagement posées par les usages actuels sur le territoire d'Hoedic.

Caractéristiques générales des deux îles sœurs, Hoedic et Houat

Par leur proximité géographique, les îles de Houat et d'Hoedic sont très liées à travers l'histoire et composent un ensemble paysager harmonieux. Battues par vents et marées, elles proposent avant tout un paysage littoral dont les formes et les composantes sont associées à la mer. Toutes les deux arborent une côte rocheuse granitique ponctuée d'anses, de pointes et de plages, donnant vers le large sur l'Atlantique et, du côté abrité, sur le Mor Braz.

Le bâti traditionnel y est généralement groupé et peu élevé, aux couleurs blanches et aux toitures d'ardoises dans l'unique village de chaque île. Les rares arbres plantés sont en majorité des conifères typiques du littoral atlantique-ouest français actuel (pins, cyprès). On y trouve de grandes zones dunaires, des espaces de fourrés et prairies, ainsi que de remarquables fortifications militaires anciennes.

Dès le premier abord, Hoedic se distingue pourtant de Houat par une altitude plus faible — jusqu'à 22 mètres, alors que Houat est constituée d'un plateau entre 30 et 40 m (fig. 3) —, par sa forme ramassée, par la présence de grandes

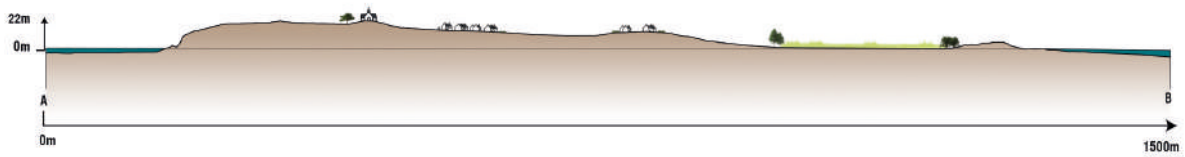

Figure 1 : Coupe topographique nord-sud d'Hoedic, le trait de coupe passant au niveau de l'église, en pointillé figure 3.

zones humides dans ses terres, notamment au sud (fig. 1, 2 et 4) et par un estran plus étendu. Sa forme générale et sa topographie peuvent être qualifiées de « douces », « en rondeurs » en comparaison de Houat qui est caractérisée par un haut plateau granitique abrupt et allongé.

L'île ouverte et l'île fermée

En associant type de milieu et perception, on peut différencier le paysage hoedicais selon deux grandes entités : l'île dite « ouverte », à la végétation rase permettant des continuités visuelles vers l'océan (zones dunaires, prairies ouvertes, côte rocheuse, plages…) et l'île « fermée », dans une dynamique de fermeture par la végétation ou par allusion aux espaces cloisonnés (fourrés et lande haute sur anciens sols cultivés, roselière du grand marais, village dont le bâti mitoyen forme des fronts…). De par ces différentes caractéristiques, les ambiances rencontrées à Hoedic sont étonnamment variées, compte tenu de la taille très réduite du territoire.

En tant que « socle » du paysage, la topographie est une composante relativement fixe au cours du temps à échelle humaine, ce qui n'est pas le cas des

Figure 2 : Bloc-diagramme du sud de l'île d'Hoedic.

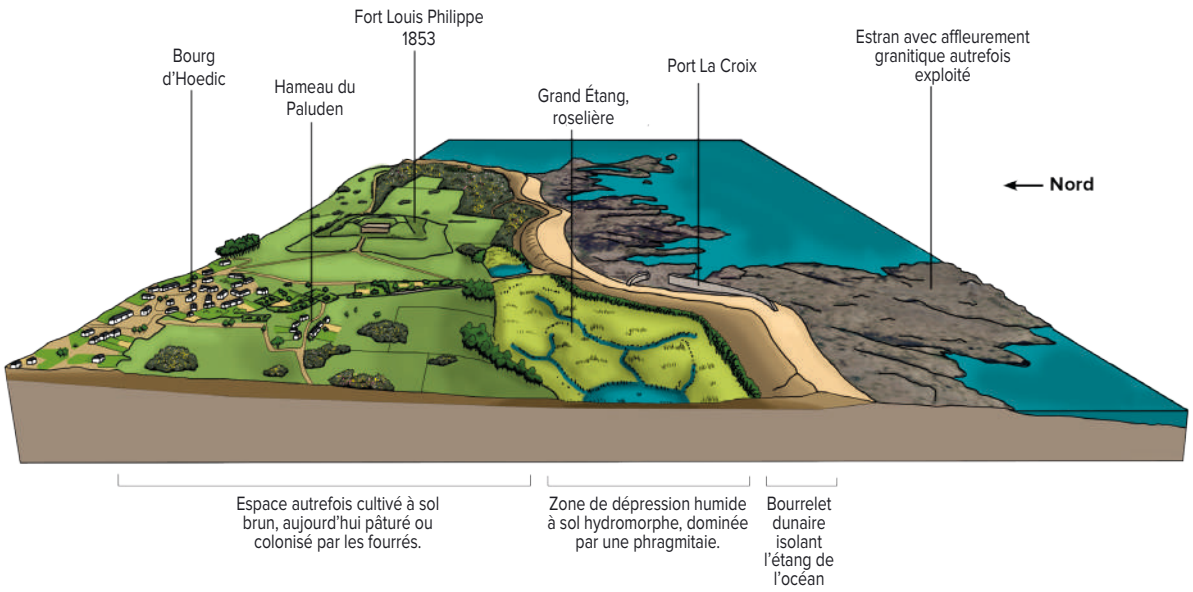

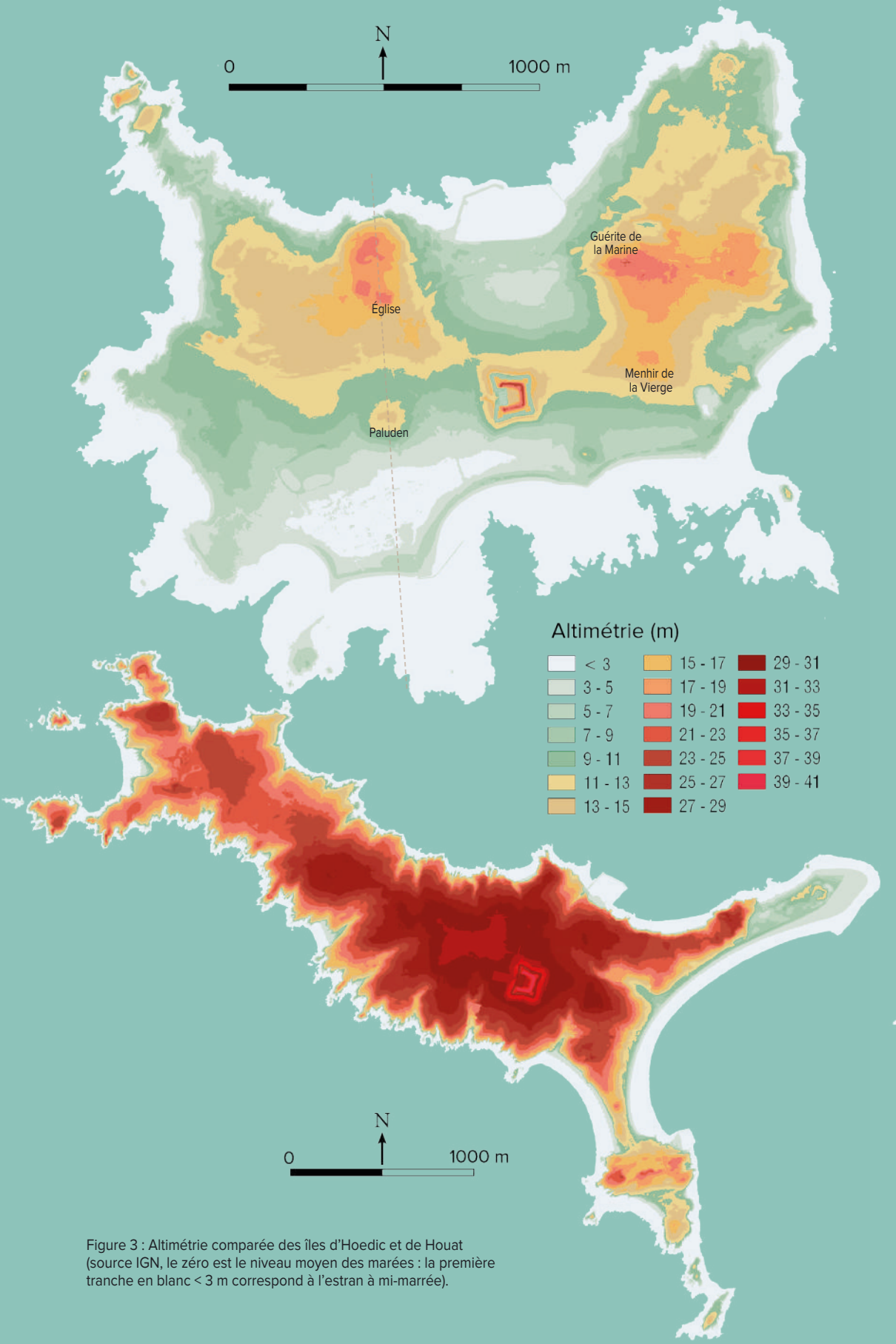

Figure 3 : Altimétrie comparée des îles d'Hoedic et de Houat (source IGN, le zéro est le niveau moyen des marées : la première tranche en blanc < 3 m correspond à l'estran à mi-marrée).

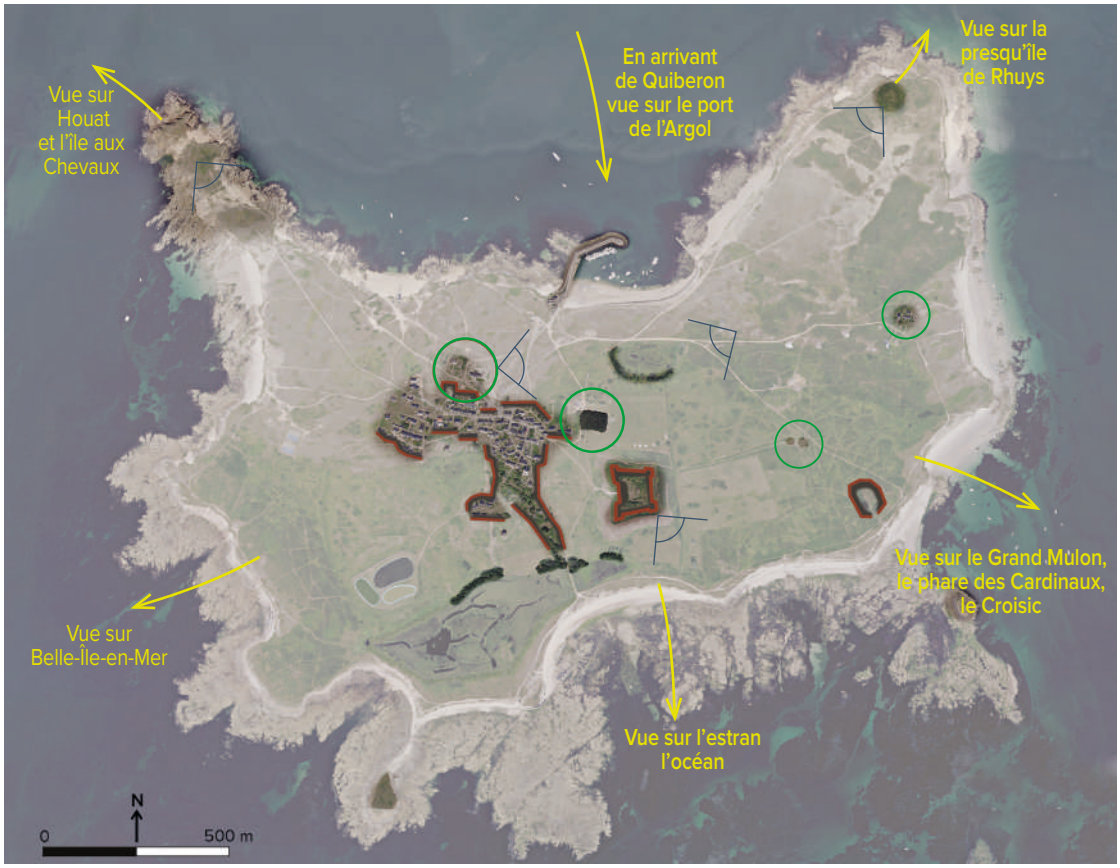

Figure 4 : Carte des vues à Hoedic : perception et points de vues privilégiés vers l'intérieur de l'île et vers l'océan.

éléments formant son « revêtement », qui définissent et structurent les espaces. L'occupation du sol change au fil de l'évolution des besoins et des pratiques sur tous les territoires, même en contexte insulaire réduit. Par le passé, l'agriculture façonnait l'aspect des terres intérieures de l'île, donnant à voir un paysage ras, uniformisé, maîtrisé et moins diversifié qu'aujourd'hui[1]. L'activité de pêche quant à elle, a toujours été fortement inscrite dans le paysage et l'identité hoedicaise. Le pâturage étendu des bovins, qui empêchait la croissance des jeunes ligneux jusque dans les années 1970, permettait de limiter le développement des fourrés mais était aussi la raison de l'absence d'arbres sur l'île. L'impact de la disparition de l'élevage sur le paysage a donc été le développement exponentiel des fourrés, mais il a aussi permis le boisement inédit de certaines zones.

1. Le Nevé, 2015.

Dynamique d'emboisement des basses terres

La comparaison entre des photographies anciennes et récentes prises d'un même point de vue démontre à quel point le boisement a transformé le paysage, en apportant des éléments hauts parfois occultant (fig. 5 et 6).

Hoedic est aujourd'hui considérée comme *«plus boisée que Houat»* par la présence remarquée de peupliers et de saules dans les nombreuses zones basses et humides — que l'on ne trouve pas à Houat — et de conifères plantés autour du village.

Par leur taille croissante d'année en année, ces arbres sont devenus des éléments forts dans le paysage d'Hoedic constituant des points de repère bien visibles du fait de la faible topographie (fig. 4). À l'extrême, la plantation serrée du bois de pins de Monterey à l'est du village a créé avec les années une masse sombre imposante, apparaissant un peu comme une verrue dominant l'île quand on l'approche par bateau.

Figure 5 : Vue du Lenn Vihan en 1982 (FM) et en 2017 (PB). Le boisement a modifié le paysage en apportant des éléments hauts parfois occultants.

Figure 6 : Dune dégradée par l'érosion anthropique, creusement et élargissement des sentiers.

L'île reste toutefois dépourvue d'arbres sur l'immense majorité de ses terres, et le manque d'espaces ombragés est regretté par les visiteurs et les campeurs en été. Les arbres présents sont donc appréciés, certains spécimens sont devenus emblématiques de l'île comme le vieux cyprès de Lambert en face du café du Repos. L'ombre fournie par ces arbres reste une modalité rare à Hoedic dont le tour à pied par le sentier côtier s'effectue en plein soleil.

Afflux touristique et pression sur les espaces naturels

Le tourisme est aujourd'hui le pivot économique d'Hoedic. Sa richesse environnementale, sa diversité et la qualité de ses paysages constituent un puissant facteur du succès touristique de l'île. Il entraîne cependant une surfréquentation difficilement contrôlable en saison, qui devient une source de dégradation, principalement du fait de l'érosion anthropique due au piétinement.

Sur environ 65 % de son extension (8 km), le sentier littoral, le plus emprunté sur l'île, s'étend sur la dune. Les dégradations, qui se sont aggravées au fil des années avec l'augmentation des flux de visiteurs, constituent un problème à la fois écologique, technique et paysager. La « dune grise des côtes Atlantiques » est un habitat décrit dans la directive *« Habitats faune flore »* du réseau Natura 2000[2]. Elle est considérée comme d'intérêt communautaire du fait de sa fragilité et de son état de conservation souvent préoccupant[3].

Sur la dune grise, un piétinement excessif détruit la surface végétalisée maintenant le sable, ce qui favorise l'érosion éolienne. Une fois la dune érodée, pour éviter de marcher dans le sable mou, les promeneurs forment des sentiers alternatifs dans les parties plus stables, de part et d'autre du sentier. Il en résulte un creusement progressif, un élargissement du sentier, avec une multiplication de passages alternatifs étendant les dégradations aux alentours sur la dune (fig. 6).

Cette question doit être appréhendée à l'échelle de l'île en considérant l'ensemble des cheminements. Les zones affectées se situent cependant principalement à proximité de la côte. L'intérieur des terres de l'île est beaucoup moins fréquenté par les visiteurs.

Les anciennes terres cultivées : des espaces à fort potentiel

Les espaces anciennement cultivés puis délaissés ont progressivement été conquis par d'épais fourrés où dominent l'ajonc et le prunellier. On distingue nettement les zones dominées par l'ajonc (en jaune) ou le prunellier (en vert foncé ou touches de blanc) par photographie aérienne lors de la floraison de printemps (voir la figure 8). Le prunellier est dominant sur les sols plus riches et profonds, tandis que l'ajonc est présent sur des sols plus pauvres.

La reconquête de ces fourrés — qui en étaient arrivés à interdire toute pénétration dans les anciennes zones cultivées de l'île — a été initiée par l'association des chasseurs. Au début des années 2000, des travées ont été ouvertes dans les fourrés à l'aide d'une débroussailleuse forestière. La fragmentation parfois importante des fourrés qui en a résulté est propice à l'activité de chasse et utile aux possibles interventions des pompiers en cas de feu de lande, mais peut être déconcertante pour le promeneur peu familiarisé et perçu comme un labyrinthe.

En 2006, un autre élément dans la reconquête des fourrés a été l'ouverture de parcs par le Conservatoire du littoral et la création d'une activité d'élevage extensif de moutons par Sam Kergal, le pâturage contribuant à l'entretien des parcelles défrichées. La présence du troupeau a aussi l'avantage d'animer ces espaces qui retrouvent un réel intérêt en matière de paysage, avec un attrait bucolique (fig. 7).

Le paysage des zones aujourd'hui encore en fourrés peut être qualifié de *« fermé »*. Il se parcourent en empruntant les nombreuses allées cynégétiques formant un dédale sans perspective (fig. 8).

2. Voir le site internet de Natura 2000 de l'archipel « Îles de Houat-Hoedic » : houat-hoedic.n2000.fr.
3. Bensettiti, 2004.

Figure 7 : Paysage de l'intérieur de l'île d'Hoedic maintenu ouvert et animé par les moutons. (PB)

Les espaces intérieurs d'Hoedic gagneraient à être mieux valorisés et fréquentés davantage par les promeneurs. Ils offrent des ambiances inattendues très différentes de celles perçues sur la côte, avec des cheminements traversants des prairies et de la lande haute. De plus, ils ouvrent sur des milieux naturels différents ou des éléments du patrimoine lié au passé agricole (murets en pierre) ou au patrimoine mégalithique (menhirs, dolmen, alignements de pierres). Ces zones de l'intérieur de l'île sont moins sensibles que la dune grise. Un flux plus important de promeneurs n'y serait donc pas dommageable du point de vue de l'environnement.

Figure 8 : Dans l'est de l'île, au sud des batteries de la Marine, les fourrés sont fragmentés en un dédale de travées ; au centre nouveau parc ouvert pour le pâturage. (GJ)

C'est pourquoi la question des cheminements doit être aussi bien appréhendée dans ces espaces.

Aménager le sentier littoral et protéger les zones dunaires

Une évaluation des déplacements à privilégier sur l'île peut apporter des réponses aux enjeux posés par la fréquentation touristique. Il est tout d'abord nécessaire de définir un itinéraire pour le sentier littoral quand il est sur la dune, actuellement confus par la multitude de sentiers alternatifs, souvent inutiles, qui viennent perturber le sentier principal et l'intégrité du milieu (fig. 9). Il convient donc de limiter l'accès à ces sentiers « parasites » afin de permettre leur résorption par la végétation.

La pose d'un revêtement stable et l'installation de monofils permettraient de favoriser un itinéraire tout en limitant l'emprunt des autres passages. Les monofils font aujourd'hui partie du vocabulaire paysager du littoral et sont généralement bien acceptés, tout comme les ganivelles. Ils permettent de

Figure 9 : Sentier côtier inutilement multiplié au nord-est du fait de la pente et de l'absence d'un revêtement stable.

canaliser le flux de promeneurs sur le sentier et de limiter l'érosion du milieu environnant, en suggérant sa fragilité. D'autres installations plus discrètes peuvent être imaginées, en évoquant la continuité du sentier principal avec des matériaux naturels légers comme des galets ou du bois flotté.

Pour la stabilisation du sentier, il faut utiliser un revêtement s'intégrant au paysage. À cette fin, un gravier argileux naturel présent dans la carrière au nord-est d'Hoedic peut être utilisé. De couleur initialement ocre, ce gravier prend avec le temps une teinte sableuse en harmonie avec les couleurs de la dune (fig. 10). Ce matériau a l'avantage d'être prélevé localement et de bien s'intégrer au paysage. La pose de platelages légers en bois, plus coûteuse, peut aussi être envisagée pour l'accès aux plages.

Figure 10 : a) Photomontage du sentier dans la dune au-dessus de Port l'Église, ajout du revêtement et monofils ; b) Photomontage du sentier côtier à l'est, intégration du revêtement.

Dans la perspective de ces aménagements, il serait judicieux de photographier le sentier et ses alentours avant et après rénovation. La reconduction des photographies chaque année permettrait de constater l'influence de l'aménagement du sentier sur la résilience de la dune. Cette expérience a été menée par le Conservatoire du littoral sur le site de la pointe des Poulains à Belle-Île. Les deux photos en figure 11 sont éloquentes.

Dans le nord-ouest de l'île en dunes, il serait souhaitable de limiter l'accès à de grandes zones dunaires par la pose de monofils. L'objectif est de mettre un terme à la confusion induite par la multitude de sentiers à travers la dune et de permettre sa revégétalisation (fig. 12). Des portions de sentiers très érodés, actuellement dans le sable, nécessitent la pose d'un revêtement, en gravier naturel de l'île (cf. supra) ou en platelage, pour être stabilisées et supporter un niveau élevé de fréquentation. La réalisation d'emmarchements pourrait être envisagée pour le passage de la pointe du Vieux Château.

Figure 11 : Reconduction photographique à Belle-Île avant et plusieurs années après la canalisation du public. (Conservatoire du littoral, Freyet 2013)

L'inscription du sentier côtier d'Hoedic au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée) du Morbihan serait souhaitable, entre autres afin d'obtenir des financements pour le restaurer. L'itinéraire répond bien aux critères exigés pour la qualification parmi les « sentiers locaux » : sa longueur est supérieure à 3 km, le taux d'imperméabilisation (goudron, béton…) est inférieur à 30 %, il présente un grand intérêt environnemental, paysager et patrimonial. Critères issus de la notice d'information de 2011 pour le PDIPR du Conseil général du Morbihan. En espérant cependant que cette inscription ne valorise pas trop cet itinéraire, alors que l'on ne souhaite pas augmenter le nombre de visiteurs… En effet, l'aménagement envisagé du sentier se veut

Figure 12 : Propositions d'aménagements pour les sentiers de la zone nord-ouest d'Hoedic. (photo aérienne GJ)

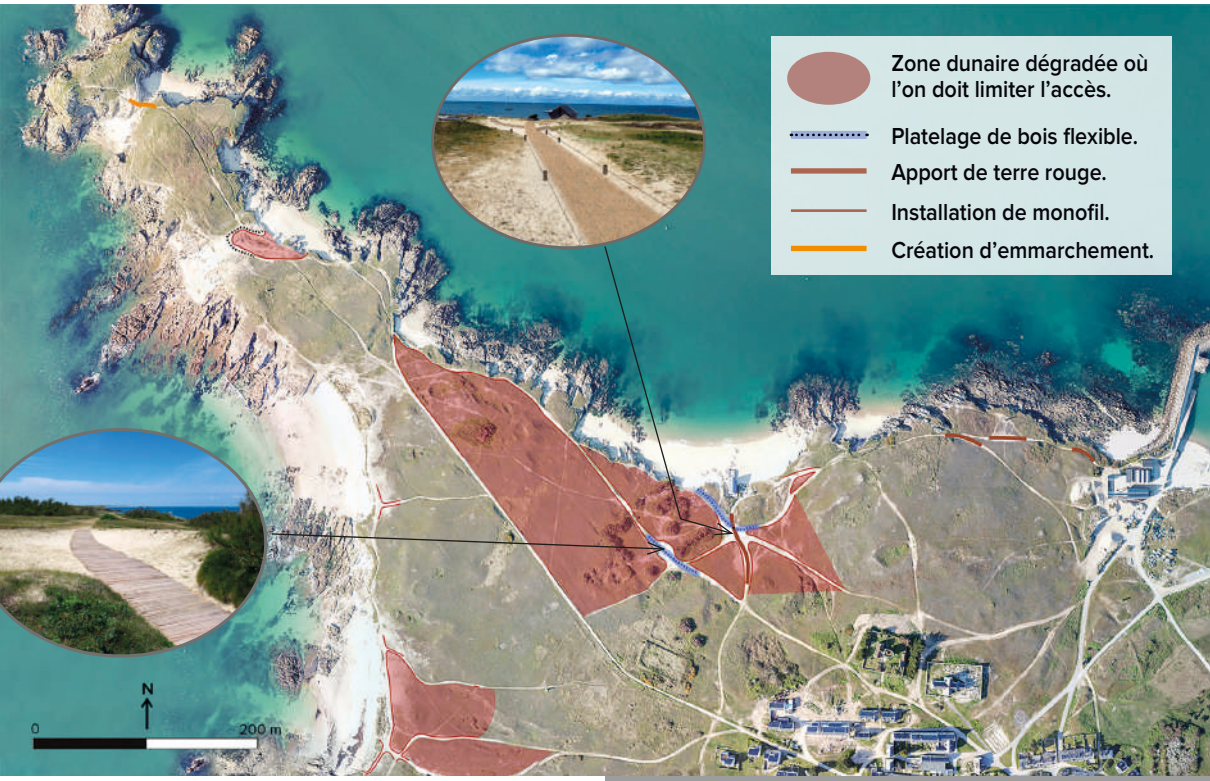

léger et ne saurait être adapté à une forte fréquentation, qui causerait des dommages au milieu et amènerait à l'inverse de l'objectif initial.

Canaliser une partie des flux vers des sites moins fragiles

En guidant les visiteurs, les cheminements déterminent ce que l'on souhaite donner à voir du territoire. En mettant en valeur certains sites, on peut espérer diminuer la fréquentation des milieux les plus fragiles.

Le fort central d'Hoedic, propriété du Conservatoire du littoral, héberge un espace patrimonial et un belvédère aménagé sur le bastion sud-est. Il constitue déjà un point très fréquenté de l'île et peu sensible à la surfréquentation. Son attrait peut être renforcé en rendant accessible au public le sommet du cavalier (comme cela a été réalisé à Houat). Le cavalier est le talus défensif sommital s'étendant sur le nord, l'est et le sud du fort. Ce parcours culminant et central de l'île offre une vision panoramique étonnante sur l'ensemble terrestre de l'île, ainsi que sur l'estran et l'océan qui l'entoure. Un accès au cavalier est proposé en figure 13 à partir du chemin menant au bastion aménagé dans le sud-est du fort.

La ruine d'un autre fort plus ancien situé à Beg Lagatt au nord-est de l'île — dit fort Anglais — est actuellement difficilement accessible. La plateforme circulaire de cette ancienne batterie construite par Vauban, toujours existante, constitue un autre point de vue intéressant sur l'île, la rade d'Hoedic où mouillaient autrefois les grands voiliers, le Mor Braz et plus au sud le site de la bataille des Cardinaux. Le site peu sensible d'un point de vue environnemental pourrait être aménagé par de simples travaux de débroussaillage de la plateforme et de ses accès. Il deviendrait un lieu privilégié pour appréhender le paysage terrestre et maritime et découvrir un vestige historique ayant subi plusieurs attaques des Anglais.

Figure 13 : Croquis représentant l'aménagement d'emmarchements pour ouvrir l'accès au cavalier du fort d'Hoedic.

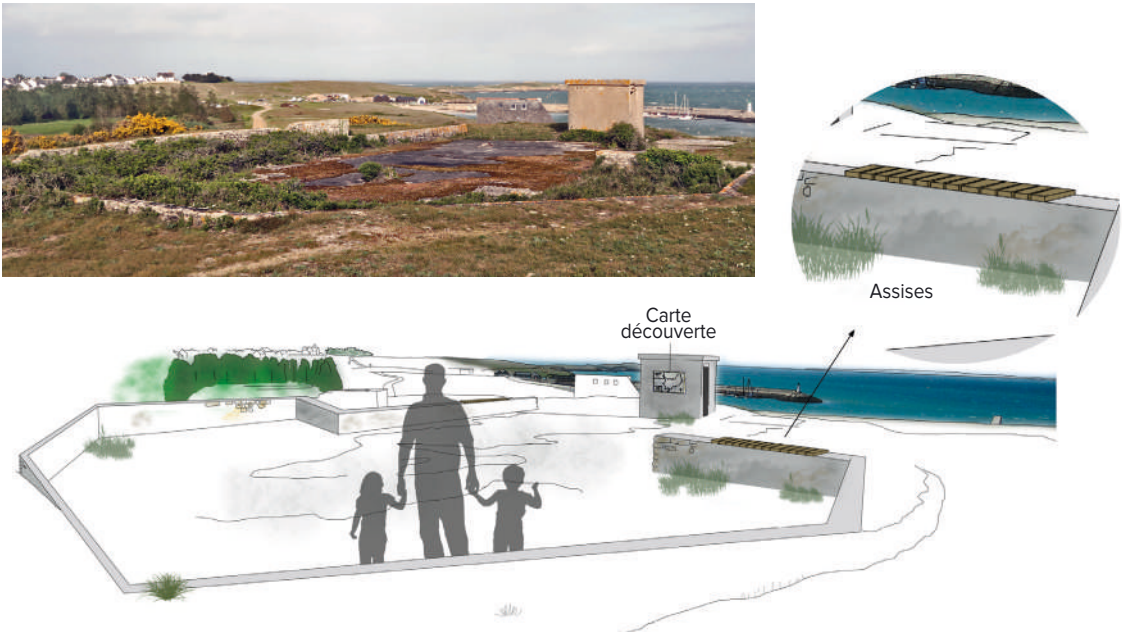

Figure 14 : Croquis représentant la création d'un lieu d'interprétation du paysage à partir d'un vestige militaire à Hoedic.

Un autre site pourrait être aménagé à peu de frais, plus à l'intérieur de l'île, offrant un beau point de vue sur l'Argol et l'ouest de l'île. Il s'agit d'un autre vestige militaire, la guérite et plateforme de guidage des quatre batteries construites en 1939 par le Marine française (fig. 14), sur la route du Vieux Phare.

Quatre sites archéologiques dans l'intérieur de l'île (fig. 15) donnent aussi à voir de beaux vestiges méritant un détour. Du menhir de la Vierge, on découvre un beau panorama sur le sud de l'île avec, se succédant, fourrés et pâtures, l'estran et l'océan.

Donner du sens aux cheminements intérieurs

L'ancienne organisation des espaces à Hoedic a été conçue dans l'optique d'assurer la subsistance de la population en quasi-autarcie. Elle reflète la nature du sol et est matérialisée par d'anciens murets. L'idée est de redonner une dimension historique aux espaces actuels en révélant ces murets, mémoire de l'ancien parcellaire agricole. Ceux-ci sont parfois détruits ou enfouis sous les fourrés, mais il est possible d'en restaurer une partie ou du moins de les rendre visibles.

En confortant des chemins de traverse longeant ces murets, ou longeant les rangées de poteaux liés au patrimoine militaire de 1939, des parcelles dédiées aujourd'hui à l'élevage, ou bien accédant à une plage reculée, ou à tel ou tel vestige du patrimoine naturel, historique ou archéologique, on donne du sens à ces cheminements et valorise les usages présents et passés des terres d'Hoedic. Le but est de donner à voir la diversité des paysages des terres de l'île tout en conférant une dimension découverte aux cheminements.

Figure 15 : Proposition pour les cheminements intérieurs et les sites peu fragiles à valoriser. (sur photographie GJ)

Fort Vauban
Point de vue
Guérite
de la Marine
point de vue
Allée des poteaux
lande atlantique
à bruyères
Menhir couché
et amer de
l'ancien fanal
Menhir de la Vierge
et dolmen de la Croix
point de vue
Ancienne carrière,
dépression abritant
une mare
Fort Louis-Philippe
espace patrimonial
point de vue culminant
Alignement
du Paluden
Vers Fort
Vers Pen Gard
Vers Village
Vers Vieux Phare
Vers Plage Bleue
Vers Gros Mulon
Vers Batteries
Vers Menhir
Vers Beudgeul
Cheminement à entretenir
Cheminement à entretenir
et à baliser
Sentier littoral unifié
Sites à valoriser pour dévier
le flux des promeneurs
0
1000 m

Figure 16 : Sur un linéaire de 750 m, les portions nord et ouest de muret du Parkeu Meing constituent un beau témoignage de l'ancien parcellaire de l'île quand elle était cultivée. Un chemin s'appuie sur ce mur qui a été désenclavé des broussailles en 2019. (PB)

Le promeneur pourra arpenter l'intérieur de l'île en expérimentant un panel d'ambiances.

Récemment, une action de débroussaillage a été menée à Hoedic pour les besoins de la dératisation de l'île. L'utilisation d'un robot-broyeur télécommandé léger a permis de dégager au passage certains murets en bordure de sentier (fig. 16). L'engin utilisé, très polyvalent, a aussi été utilisé pour l'entretien d'une partie des cheminements, et pour rendre accessibles d'autres éléments du petit patrimoine comme un amer et une structure mégalithique jusqu'alors enfouis dans les fourrés.

Une carte des itinéraires et sites vers lesquels une partie du flux de promeneurs pourrait être dévié est proposée en figure 20. La majorité des milieux traversés par les chemins reposent sur des sols non dunaires à moindre sensibilité environnementale. Ces espaces seront beaucoup moins affectés par le piétinement des visiteurs.

Cependant, le succès de cette stratégie, outre l'aménagement et l'entretien de ces cheminements, nécessitera une communication adéquate avec un fléchage discret, carte et brochure, afin d'orienter les promeneurs vers ces espaces.

Place de l'arbre dans le paysage de demain

Nous avons vu que le paysage hoedicais, historiquement ras et dénué d'arbres, est depuis l'arrêt de l'élevage, dans une dynamique naturelle d'embroisement dans les zones humides avec le développement du saule et du peuplier. Certaines plantations datant des années 1970-1980 ont imposé avec le temps des hauteurs très visibles sur l'île, parfois disproportionnées dans le paysage. Ces plantations doivent à présent être assumées et accompagnées dans l'objectif d'un paysage harmonieux.

C'est surtout le cas des pins de Monterey du « Petit Bois ». Son impact visuel actuel un peu brutal, en hauteur et en dimension, peut être atténué par l'implantation sur ses abords d'arbres de hauteurs intermédiaires. Ce bois est encerclé par la prairie du camping, où l'ombre est très recherchée en été. La plantation de quelques arbres sur cet espace permettra d'intégrer davantage la masse formée par le bois de pin dans le paysage tout en répondant aux attentes des campeurs.

La plantation d'arbres isolés peut être envisagée dans le village, pour apporter un peu d'ombre et mettre en valeur le bâti. Le choix des essences doit impérativement se porter sur des espèces résistantes aux embruns, à la sécheresse et au vent (cyprès de Lambert, pins, chêne vert…). Les essences à connotations littorales s'intégreront d'autant mieux dans le paysage. Les plantations doivent rester anecdotiques à l'exception du camping, afin de préserver l'identité paysagère hoedicaise.

Conclusion

Pour un territoire aussi réduit et présentant un cadre environnemental et paysager d'aussi grande qualité, il paraît important de concevoir les projets d'aménagements dans une approche globale. Il faut tout d'abord saisir l'ambiance des différents espaces afin de respecter l'identité paysagère et culturelle locale.

En réponse à la pression sur le milieu résultant d'une fréquentation touristique élevée — grande problématique de l'île —, une réflexion sur les cheminements dans l'île nous semble constituer une priorité. Ils sont essentiels aux usages et déterminent ce que l'on donne à voir du territoire.

En donnant du sens aux itinéraires et en répartissant les flux, on peut contribuer à concilier cette grande fréquentation touristique avec la fragilité des milieux. Des sites remarquables de l'intérieur de l'île méritent d'être valorisés, leur fréquentation accrue pourra contribuer à délester le sentier littoral fragile et surfréquenté.

À Hoedic, les usages des espaces naturels ont évolué. Leur dynamique tend vers un nouvel équilibre entre une gestion de chasse et d'élevage déjà initiée, rejointe par une gestion à finalité de promenade et de découverte patrimoniale qui se met en place.

Le développement de l'élevage a montré qu'il est possible de trouver une nouvelle utilisation aux terres après leur abandon, en y façonnant un paysage

harmonieux. Aujourd'hui, la protection des milieux fragiles peut s'adosser sur la mise en valeur des terres intérieures s'appuyant sur l'histoire des usages anciens et intégrant leurs utilisations actuelles.

L'auteur

Bastien Bonneau est ingénieur paysagiste – concepteur.

Remerciements

À Pierre Buttin qui m'a fait découvrir cette île et m'a encadré avec bienveillance tout au long du stage. Par le partage de ses connaissances, j'ai pu appréhender pleinement la richesse de ce territoire auquel j'espère avoir pu contribuer à mon échelle. À Jean-Luc Chiffoleau, maire d'Hoedic, et à toute l'équipe municipale, ainsi qu'aux habitants qui m'ont accueilli dans cette petite communauté. À Camille Blot, chargée de mission du Conservatoire du littoral, Émilie Moisdon de l'Association de Gestion du Fort d'Hoedic ainsi que Anne Aurière de la mission Natura 2000 pour leur gentillesse et leurs conseils.

Iconographie

De l'auteur, excepté les vues mentionnées PB pour Pierre Buttin, GJ pour Gilles Janin et la figure 15 issue du guide *« Les paysages du Conservatoire du littoral »* par Freytet A., 2013.

Bibliographie

- Bensettiti F., Bioret F., Roland J. & Lacoste J.-P., 2004 — *« Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 2 - Habitats côtiers, 399 p.
- Colas S., 2008 — Les îles de l'Atlantique, la nature sous la pression du tourisme, *Le 4 pages ifen,* IFEN, n° 126, 4 p.
- Conseil général du Morbihan, 2011 — *Plan départemental des itinéraires de Promenade et de randonnée du Morbihan, Notice d'information*.
- Freytet A., 2013 — *Les paysages du Conservatoire du littoral*, 74 p.
- Le Nevé A., 2015 — Évolution des paysages et du patrimoine naturel des îles de Houat et d'Hoedic, *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 12, p. 151-160

- NATURA 2000 « Îles Houat-Hoedic », http://houat-hoedic.n2000.fr/

La Grande émigration hoedicaise, les émigrés (I)

Entre les deux guerres, de nombreuses familles ont été amenées à quitter Hoedic pour le continent, le plus souvent à La Turballe. En 20 ans, l'île perd 230 habitants (57 % de sa population), une véritable hémorragie pour cette petite collectivité insulaire. Dans une première partie (I) nous sommes allés à la rencontre des émigrés ou de leurs descendants pour collecter leurs témoignages. Une deuxième partie (II) tente de décrypter le contexte insulaire qui a entraîné ce flux important de départ, que n'a pas connu l'île sœur de Houat et qui fait suite à un cycle de prospérité lié au homard.

Pierre Buttin, Bernard Audollent, Chantal Audollent

Un important mouvement d'émigration s'est enclenché à Hoedic au début des années 1930 pour culminer en 1940, avec l'arrivée des Allemands au début de la seconde guerre mondiale. En 20 ans, l'île perd 230 habitants, soit 57 % de sa population : de 415 habitants en 1926, elle chute à 185 habitants en 1946 alors que la population de Houat, l'île sœur, reste stable autour de 340 habitants[1] durant la même période.

En 1983, dans *L'Écho de la presqu'île* (de Guérande), Joël Evain va à la rencontre de ces émigrés :

> *« Un jour, un peu avant la deuxième guerre mondiale, pour gagner leur pain, pour ne pas crever comme des morgates échouées sur la rive,* [les Hoedicais] *ont dû quitter leur caillou plat, battu par les vents, mais bien à eux. "Certains ont quitté l'île même bien avant la guerre. C'était la misère noire, la vraie chienne du monde comme on dit chez nous en Breton. Pense donc, la pêche en circuit fermé ou alors vente au Croisic ou Quiberon, deux ou trois vaches, une agriculture inexistante sur notre caillou qui ne se prête pas aux vertes prairies normandes". Alors quelques-uns ont trouvé de l'embauche comme matelot sur des sardiniers de la Turballe ou du Croisic. »*[2]

Les hommes partaient d'abord temporairement à la recherche de travail sur le continent, mais revenaient sur l'île. Puis les familles les rejoignaient sans idée de retour. Ils partaient vers les ports de pêche de la région où ils pouvaient trouver du travail dans un métier qu'ils connaissaient. Ces émigrés se sont retrouvés et soutenus sur le continent, constituant de petites colonies d'Hoedicais, les plus nombreux installés dans la région de La Turballe.

> *« Alors on a fait notre trou sur le continent, la mort dans l'âme des fois. Au début on rentrait à Hoedic en octobre, et petit à petit, l'un après l'autre on a trouvé un embarquement définitif, on a fait venir femmes et enfants… »*[3]

1. Recensement national, Cassini / EHESS..
2. Évain 1983.
3. *Ibid.*

Puis, avec les années, les liens se sont distendus au sein de la communauté et avec l'île de leurs origines qui elle-même subissait une mutation l'arrachant de ses racines.

Nous proposons dans ce premier article les témoignages de quelques-uns de ces émigrés. Un important travail de collecte a été réalisé entre 2017 et 2020 par Bernard et Chantal Audollent, qui ont auditionné plusieurs familles de la diaspora hoedicaise installées sur la presqu'île Guérandaise. Le témoignage de Roger Allanic a été recueilli au milieu des années 1980 sous forme de correspondance ou d'échanges avec Henri Buttin. Roger est par la suite devenu un ami cher de Melvan, membre d'honneur de l'association. Nos nombreux échanges au fil des années ont enrichi la collecte de ses souvenirs sur Hoedic. D'autres témoignages ont été collectés à la suite d'un appel sur la liste de diffusion de l'association Melvan.

L'esprit d'Hoedic souffle encore dans cette communauté, en 2020 comme en 1983 quand Joël Evain allait à sa rencontre à La Turballe :

> *« Avec les Hoedicais, tu n'as pas besoin de poser de questions, d'être indiscret, de frimer avec stylo et magnétophone. Avec les Hoedicais, tu es avec des gens de qualité. Tu écoutes, après tu te souviens, tu n'as plus qu'à arrimer les mots, les phrases. Ça te fait comme une chanson. Ils s'appellent Le Palmec, Allanic ou Blanchet. Forcément dans une île, le gars Allanic marie la fille Blanchet ou le contraire. Résultat, des tripotées de cousins-cousines qui ne se perdent pas de vue, même installés sur le continent. Une sorte de tribu intégrée en somme. »*

Dans une deuxième partie (dans ce même volume) nous tenterons de comprendre le contexte insulaire de ces années ayant entraîné ce départ en masse des Hoedicais, pour la plupart un abandon sans retour vers l'île natale, une véritable hémorragie pour Hoedic.

Roger Allanic, dit Roger *Capitaine*[4]

Né à Hoedic en 1921, de Denis *Capitaine* et d'Armandine. Témoignage extrait de lettres de Roger Allanic à Henri Buttin datées des 16 mai 1984 et 19 juin 1986, complété de diverses notes résultant de courriers ou discussions ultérieures de Roger Allanic avec Henri Buttin et Pierre Buttin, enfin d'éléments collectés par Bernard et Chantal Audollent en 2017.

Jusque dans les années 1939-1940, l'île était assez bien peuplée. Le premier à avoir quitté Hoedic vers 1930, pour aller travailler à la sardine à la Turballe, est un Raoul.

En 1939, la plupart de ceux, en général des hommes, qui partaient faire la saison de la sardine, à La Turballe ou à Quiberon, étaient revenus au pays pour travailler « aux batteries », c'est ainsi qu'on appelait ce chantier de la Marine. Combien étions-nous heureux alors ! Pouvoir passer l'été à Hoedic, voire même toute l'année ! C'était tout ce que l'on pouvait souhaiter de plus réjouissant. La possibilité qui nous était offerte de travailler dans l'île nous libérait de

4. Roger Allanic est décédé le 22 août 2020. Né en 1921 et doyen des Hoedicais, Roger était amoureux de son île natale. Sa famille était partie d'Hoedic en 1940 pour La Turballe, mais il ne cessait de se remémorer ses années de jeunesse sur l'île, et de partager ses souvenirs. Nous lui devons beaucoup pour tous les témoignages qu'il nous a apportés sur la vie hoedicaise. Ce numéro de *La Revue des deux îles* lui est dédié.

Fig. 1 — Équipe hoedicaise travaillant sur la base sous-marine de Saint-Nazaire en 1941 : de g. à d. Denis Blanchet, Denis Le Fur (assis), Onésime Le Fur, Roger Allanic, Désiré Le Bourhis, Arthur Blanchet (assis), Abel Le Gurun. (GLF-RA)

cette contrainte du départ vers le continent. C'était chaque fois des occasions de chagrin et d'amertume. Afin d'éviter tous ces tracas, des familles entières s'étaient installées définitivement sur le continent. Seuls les saisonniers, et c'était encore la majorité, rentraient au pays. Ils passaient l'hiver à pratiquer la pêche à la crevette, en attendant la saison prochaine qui débutait vers la fin mai. Mon père et moi étions de ce nombre.

Pourquoi cet état de choses ? L'île ne donnait-elle donc plus la possibilité de nourrir ses habitants ?

Il est certainement vrai que, en grande partie, c'est à cause du naufrage du *Saint-Philibert* que les pêcheurs des îles ont rencontré d'énormes difficultés à écouler le produit de leur pêche. Cela s'est passé en juin 1931, j'avais 10 ans. Je revois les cadavres que l'on mettait dans le magasin à soude, la maison du port sud, le temps que les gens viennent reconnaître les corps. Mon père avait ramassé quatre cadavres sur le lieu de pêche. Il ne fallait pas les embarquer, nous n'avions pas le droit. Ils les ont donc traînés derrière le bateau.

Les Hoedicais partaient au Croisic où ils louaient un camion pour acheminer la pêche aux halles à Nantes, pour la vente des crabes et des homards. Mais les gens disaient, on ne va tout de même pas manger des crabes qui peut-être eux mangeaient les morts. On ne vendait plus rien.

Ce manque à gagner a duré environ quatre années. À l'époque, il n'y avait pas d'indemnité venant de l'État. Voilà la raison pour laquelle, en grand nombre, des pêcheurs ont quitté l'île et se sont dirigés vers les ports du continent, à la recherche d'un éventuel embarquement sur les bateaux sardiniers. L'argent ne rentrait plus à Hoedic, il fallait bien trouver une solution. Mon père et moi, nous sommes partis au mois de juin 1934 ; il a été placé presque aussitôt sur un de ces bateaux et moi j'ai été employé dans une usine de conserverie. J'avais 13 ans : dès le certificat, l'école était terminée pour nous. Nous considérions cela comme une rupture, tant nous étions motivés, car l'instruction pénétrait bien. Mais où aller, alors que nous avions à peine de quoi vivre ? En septembre, nous rentrions à Hoedic où mon père faisait la crevette en hiver.

Combien de fois ai-je pleuré mon île, cette vie simple, tranquille ! Regretté ces bandes de jeunes que nous étions ! Le village ne semblait pas autre chose qu'une communauté fraternelle.

Tout fut « brisé » dans ce déracinement, vers cette terre « étrangère », le mot n'est pas trop fort. Car nous n'étions pas bien acceptés dans les débuts. Que d'efforts il a fallu fournir pour s'adapter à cette autre façon de vivre ! À La Turballe, les relations avec les jeunes de mon âge n'étaient pas celles que j'avais l'habitude d'entretenir avec mes chers amis restés à Hoedic. Néanmoins, j'avais une consolation, celle de vivre avec cet espoir de les retrouver à nouveau une fois la saison terminée.

C'est pourquoi j'étais heureux quand je suis resté sur l'île en cette année de 1939 pour travailler sur les batteries. Mais brusquement ce beau rêve a été anéanti. L'annonce de la capitulation de l'armée française face aux Allemands a stoppé net les travaux en cours à cause de leur caractère militaire.

Fig. 2 — Roger Allanic seul, avec son épouse Marlène et ci-dessous avec Mir Le Scoarnec, à Dakar. (RA)

C'était en juin 1940, c'est à cette date que nous sommes repartis, mon père et moi, vers La Turballe, ainsi que tant d'autres. Puis le reste de la famille est venu nous rejoindre. Les Allemands empêchèrent alors le passage vers La Turballe par crainte que les bateaux ne partent vers l'Angleterre. Depuis ce temps-là, nous ne sommes plus retournés vivre à Hoedic.

À la Turballe, nous nous réunissions assez souvent dans la demeure de nos proches ou même chez d'autres gens d'Hoedic. La plupart ayant déjà un certain âge s'entretenaient essentiellement en breton dans leurs conversations. Je pense à ma mère qui n'a pu ou su s'adapter à ce « continent ». Connaissant très peu la langue française, elle avait beaucoup de difficultés à s'exprimer lorsqu'il s'agissait par exemple d'entretenir des relations avec les continentaux. Elle recherchait plutôt la compagnie de familles hoedicaises qui comme nous s'étaient installées à La Turballe. Quand mes sœurs travaillaient à

l'usine, elle devait tout de même faire les courses. Mes sœurs lui disaient, « amanenn *c'est le beurre,* bara *c'est le pain* ». Arrivée à la porte du magasin, ma mère avait oublié, elle revenait à la maison et disait à mes sœurs : *« Ah oui, je n'ai pas pu, je me rappelais plus »*. Il fallait retourner là-bas.

Inévitablement, les conversations avaient pour objet les anciennes occupations et divers souvenirs de faits vécus dans cette île heureuse. Tout en discutant de cette manière, on se trouvait comme transportés mentalement vers le pays de notre enfance, ne pouvant nous détacher de cette nostalgie du passé… Ayant moi-même vécu durant les années vingt et trente dans cette île où je suis né, il m'arrive assez souvent d'avoir présent dans la mémoire ces moments agréables partagés avec cette bande de jeunes comme étant issus d'une seule et même famille.

Nous vivions à Hoedic en ne nous souciant pas du lendemain, laissant cette responsabilité aux parents. La vie s'écoulait paisiblement, très peu de choses venaient vous troubler, aucune nouvelle du continent et pour cause : pas de journaux à lire, du moins pour nous, ni radio ni télé n'existaient encore. Nous avons été préservés de ces inventions. Le rapport garçons-filles était plutôt basé sur le respect mutuel du fait que la religion, à cette époque, nous maintenait dans une certaine crainte pieuse qui, loin d'être contraignante, nous cadrait dans une certaine ligne de conduite salutaire. Par exemple, quand arrivait la saison chaude et le temps de la baignade, garçons et filles ne se trouvaient pas sur la même plage. Les filles se rendaient à celle très abritée, nommée le Gadoer, petite crique où la basse mer découvre un rocher qui a la forme d'une chaise (gadoer en breton). Quant aux garçons, notre plage était celle voisine de Port l'Église où l'abri du canot de sauvetage est toujours en place. Les deux plages filles-garçons étaient séparées par un promontoire de rochers. Étant bons nageurs, nous débordions parfois vers le large et les filles nous apercevaient… Je suis désormais le seul encore en vie de tous ces braves garçons qui ont vécu durant ces années de jeunesse !

Vous allez peut-être penser et vous vous demandez : mais pourquoi sont-ils repartis puisque l'affaire du *Saint-Philibert* était désormais classée ? Vous avez raison de le penser. Rares sont ceux qui s'expatrient pour s'installer dans un ailleurs jugé plus avantageux. Cela a été le cas de mes parents et de celui de tant d'autres Hoedicais vivant ici à La Turballe. Si l'on prend l'exemple de Houat, l'île voisine, il n'y a pas eu de tels départs en masse comme cela s'est produit chez nous. La situation de cette île prouve que ses habitants ont su s'organiser.

À Hoedic, par contre, régnait une certaine mésentente, notamment dans cette coopération entre équipages, en particulier dans la gestion de l'entreprise de la pêche. Certains vieux pêcheurs hoedicais résidant à La Turballe ont coutume de rappeler cet état de choses qui régnait dans l'île. Par exemple, une part spéciale était prélevée sur la vente de crustacés et c'est au patron que l'on confiait la garde de cet argent. Cette somme servait pour l'entretien du bateau et à financer l'achat de nouveaux engins. Cette caisse était en quelque sorte un objet de tentation, ainsi certains patrons indélicats n'hésitaient pas

à prélever des petites sommes pour leurs besoins personnels. Il va de soi qu'une telle entreprise ne peut pas prospérer. On disait aussi que Josselin (le fils de Mme Veuillet, la sage-femme) aurait ruiné Hoedic en vendant à crédit des articles pour pêcheur, bottes, cirés, etc. Le magasin était dans le nouveau bâtiment qui deviendra l'hôtel des Cardinaux. Il tenait un carnet des prêts, mais oubliait de défalquer les remboursements. Les religieuses et le curé par contre ne faisaient pas de crédit.

Mais il y avait quand même quelques exceptions, la façon dont certains vivaient par rapport à d'autres était une preuve de leur honnêteté… Certes nous voyons tout cela avec le recul du temps.

En ce qui me concerne, je ne suis pas, ou plutôt, je ne suis plus à regretter d'avoir quitté l'île comme autrefois. Hoedic est désormais franchement isolée. Et puis ce n'est plus le pays de mon enfance, il est envahi par la broussaille, les vaches ne sont plus là pour le « nettoyer ». Certes, le modernisme a apporté quelques améliorations, l'électricité par exemple, mais la lampe à pétrole avait aussi son charme. La télévision a remplacé les veillées et contribué à la « pourriture » des esprits par les films immoraux. Les continentaux venus s'établir dans l'île ont déformé quelque peu les particularités de l'île ne serait-ce que dans la manière de voir et de sentir tout ce qui caractérise l'ambiance propre aux îles. Même vous, monsieur Buttin, si vous viviez un temps assez long à Hoedic, vous n'aurez jamais cet esprit qui caractérise les Hoedicais. C'est normal parce que vous n'y êtes pas né.

La famille hoedicaise avait une crainte morbide de tout ce qui n'était pas son foyer, son travail, en un mot, ses habitudes bien ancrées comme l'île au milieu de l'océan. Cette dislocation, cet effritement de cette cellule unique en son genre — comprenons Hoedic, une seule famille — a fait d'elle une sorte de foyer abandonné, occupé encore par quelques membres et qui ne forment plus l'ambiance d'autrefois. Aujourd'hui, Hoedic est comme avalée par la terre ferme, soumise à marcher selon les mœurs et coutumes des gens du continent. Certes, le bouleversement des temps fait qu'on ne peut plus rester à l'usage de la brouette et du lavoir. Il y a maintenant le véhicule motorisé et la machine à laver : mais est-ce mieux ? Le contentement ne se trouve pas forcément dans tout cela, car l'habitude de les posséder nous empêche d'en jouir continuellement à cause de leur banalité, c'est pratique, rien de plus.

À Hoedic justement, nous n'avions pas conscience du besoin de changement, puisque rien ne s'offrait à nous qui aurait pu nous soumettre à ces désirs de vouloir modifier nos habitudes. Et c'est justement ce rythme que l'on pourrait qualifier comme étant la caractéristique des îles. Comment aurions-nous pu vivre autrement ? Circuit fermé, aucune évasion possible à cause de cette immense barrière liquide ! D'ailleurs, nous ne cherchions pas à nous en évader, nous étions sentimentalement attachés à notre île, à la famille tout entière. Mais voilà, c'était le temps des années 1920 et 1930. Puis vinrent l'exode et l'éclatement de ce que certains appellent l'isolement ; seuls les îliens d'origine comprennent le sens de ce terme qui ne veut pas dire solitude.

Ces quelques réflexions m'ont permis de remonter le temps quelque cinquante années en arrière. Repenser à cette enfance toute simple et où toute cette agitation du monde était inconnue. C'est dans cette petite école près de chez vous que j'ai appris à lire et à écrire, compter également. Puis j'ai quitté cette école à l'âge de treize ans quand j'ai obtenu le certificat d'études. Dans les cafés, aucun mot de français ne s'entendait tant que les pêcheurs meublaient ces lieux. Je garde le souvenir de cette ambiance, de ce que fut cette île bretonnante.

Kenavo bédag distro (au revoir jusqu'au retour). Votre ami d'Hoedic, ce vieil émigré, son pays de naissance ne s'est jamais effacé de son cœur.

Jocelyne Allanic

Née en 1948, fille de Ignace Allanic né en 1925 à Hoedic. Témoignage recueilli à La Turballe en 2017 par C. et B. Audollent.

Mon grand-père Joseph est d'abord allé seul à La Turballe. On l'appelait Joseph *Misère* parce qu'il y avait plusieurs Joseph Allanic sur l'île. Il faisait la saison de la sardine pour avoir un peu d'argent et logeait dans une pièce dont je n'ai jamais connu l'adresse. À l'automne, il repartait sur l'île sur un chalutier qui voulait bien le remmener. Avant de partir, il allait à la foire de Guérande acheter un petit cochon pour l'élever pendant l'hiver. À Hoedic, ma grand-mère allait au goémon avec les femmes. Elles l'étalaient sur la plage pour le sécher puis le fumaient pour récupérer la soude. Il fallait voir le boulot ! Mais elles étaient payées, elles vendaient leur travail. Papa aidait parfois sa mère à le ramasser sur la plage, tout petit qu'il était.

Quand il y eut le naufrage du *Saint-Philibert* les Hoedicais ne pouvaient plus vendre leurs crabes à Nantes parce que les gens disaient qu'ils avaient mangé… Mon grand-père n'avait plus du tout d'argent. C'était affreux, ils avaient tout perdu, tous leurs clients. Et comme pour eux vendre leurs crabes directement à Nantes représentait le peu d'argent dont ils avaient besoin pour vivre, ils se sont retrouvés un peu dans la misère.

En 1932, après deux ou trois années de saison à la sardine, la famille est venue s'installer définitivement à La Turballe, rue Poul Bodon. Mon père avait 7 ans et c'est là qu'il a passé son certificat d'études.

De tous les gens qui sont partis d'Hoedic, beaucoup sont aussi allés au Croisic. J'avais des cousines Blanchet à Saillé[5]. Quand il y avait l'enterrement d'un Hoedicais à La Turballe, l'île se rassemblait autour du mort. En chaire, le curé disait : *« On voit que la communauté hoedicaise est réunie »*. Les Hoedicais avaient quelque chose d'un peu spécial que l'on ne reconnaissait pas dans les gens de La Turballe.

Plus tard, quand mon père a eu son bateau la *Jocelyne*, c'est à Hoedic qu'il pêchait. Les coins de pêche, il les tenait surtout de Rémi Blanchet ; c'étaient des cousins. Grâce à lui, il connaissait très bien les fonds, sans sondeur. Ils avaient leurs repères, des alignements. Il fallait voir les pêches qu'il faisait dans ces coins-là où les autres bateaux ne passaient pas[6]. Il fallait faire très attention, dès que tu allais un peu plus loin tu remplissais le chalut de vase et tout le bazar… Je

5. Au milieu des marais salants, commune de Guérande.
6. Ignace était devenu, selon Loïc Blanchet (petit-fils de Rémi), un virtuose des passes délicates, tel ce trait de chalut entre des roches émergées aux Petits Cardinaux qui aurait ramené à la surface un filet tendu de blanc, chargé de raies.

Fig. 3 — Louis Athanase Blanchet, dit *Jésus* et à droite Louis Joseph Allanic dit *Misère* (grand-père de Christian Viaud). (RA)

ne sais comment il faisait de nuit, mais il savait où il était. On aurait dit qu'il voyait le fond. Il connaissait aussi les emplacements des anciennes ancres pour ne pas crocher dedans.

On allait parfois se promener à Hoedic le dimanche. Quand on arrivait là-bas, il y avait je ne sais combien de gens de l'île à nous attendre qui disaient : *« Voilà Ignace qui arrive »*. C'était la fête pour eux. En général on amenait un casse-croûte, mais il fallait tout de même absolument aller manger chez Rémi : *« Non, non, non, tu ne vas pas aller dans un café… »* Ce qui était étonnant, chez Rémi, c'était la terre battue, c'était vraiment unique. On s'installait à boire un verre et toute l'île pratiquement arrivait chez lui avec sa bouteille, parce qu'Ignace était là. C'était l'accueil des Hoedicais pour ceux qui étaient partis.

Mais il y a longtemps que c'est terminé. Même les dernières années quand on y allait avec papa, ce n'était plus comme avant.

À l'enterrement de mon grand-père à La Turballe, les cousins d'Hoedic sont venus chez nous pour manger. Le soir on les voyait bien attendre autre chose. Maman avait fait de la soupe, de quoi manger, même un dessert. Et puis ils étaient là comme s'il leur manquait quelque chose. Alors maman leur demanda : *« Vous voulez quelque chose ? » « Nous, le soir, on prend un grand bol de café après avoir mangé. On a mangé assez, mais il nous faut notre bol de café. »* Et il y en a qui ont bu 2 bols de café à 9 heures ou 10 heures du soir. Comme nous n'avions pas assez de place pour tous les coucher, avec mon camion je les ai emmenés dans la famille. J'avais ma 404 bâchée à ce moment-là. Elle était alors autorisée pour le poisson, il n'y avait pas de normes comme maintenant. On a monté tout le monde là-dedans pour aller les disperser le soir dans La Turballe. À la place des poissons, c'étaient les cousins… C'est des bons souvenirs, maintenant nous ne vivons plus de cette façon.

Michelle Haudebourg

Née en 1946, fille de Roland Haudebourg et Camille Le Bourhis née en 1923, petite fille de Marie-Louise née Allanic et Désiré Le Bourhris. Témoignage recueilli à La Turballe en 2017 par C. et B. Audollent.

Ma grand-mère Louise était ma confidente, le pilier de ma vie. Elle m'a raconté l'histoire du *Saint-Philibert*. Sur les plages d'Hoedic il y avait des cadavres qui revenaient sur le sable de la côte. Les gens de l'île étaient chargés, avec les draps qu'on leur avait donnés, de mettre les cadavres dedans. Je crois que c'est à partir de ce moment-là que les Hoedicais ont été obligés de déserter l'île, petit à petit. Aussi parce que, comme disait ma grand-mère, de toute façon on n'avait plus rien à manger.

Au moment du *Saint-Philibert*, mes grands-parents étaient encore à Hoedic. Ils sont partis à La Turballe dix ans plus tard, avec leurs deux enfants, une fille et un garçon. Et avec d'autres familles aussi, il y a eu la sœur de ma grand-mère, Victorine, qui était mariée avec Constant Allanic. Ma mère était jeune, elle devait avoir une vingtaine d'années.

Fig. 4 — À La Turballe, mon grand-père Désiré Le Bourhis faisait la pêche à la sardine. (MH)

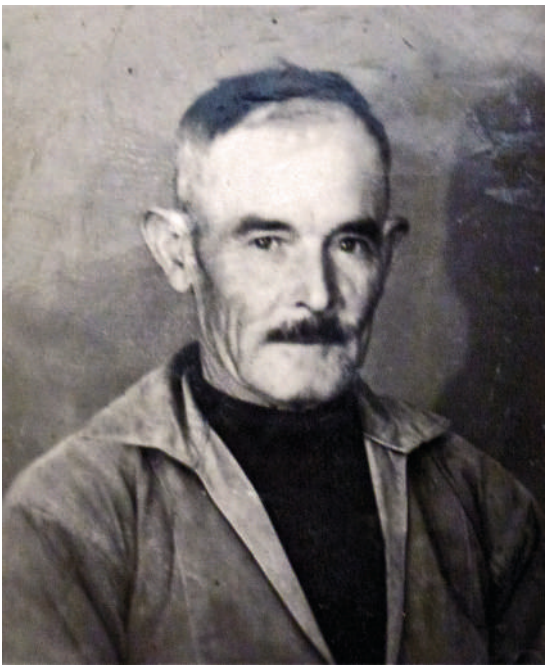

Fig. 5 — Désirée Le Bourhis et son épouse Louise née Allanic, avec leur petite-fille Michelle Haudebourg. (MH)

À La Turballe, mon grand-père faisait la pêche et ma grand-mère la sardine à la conserverie. Ils n'ont pas été bien acceptés, mais on n'avait pas le droit de le savoir. Je peux pourtant vous dire qu'ils ont vraiment souffert.

Au moment de l'Exode [mai, juin 1940], ils sont partis dans la Sarthe. Ma mère y a rencontré mon père qui venait de l'Eure-et-Loir. Le frère de ma mère, resté dans la région, s'est engagé. Il a combattu et a été tué du côté de Guenrouet dans la poche de Saint-Nazaire.

Après la guerre, mes grands-parents sont revenus et ont récupéré leur maison qu'ils avaient fermée pendant l'Exode. On a habité un petit village qui s'appelle Trévéré à côté de La Turballe. Beaucoup de gens d'Hoedic étaient regroupés là. Ils vivaient dans des endroits insalubres, où il n'y avait ni eau ni électricité dans les maisons.

Fig. 6 — Victorine Allanic, sœur de Louise. (MH)

On avait l'impression que c'était comme si on les avait parqués dans ces endroits, parce qu'ils étaient différents. Différents par leur façon de parler, parce qu'ils ne parlaient pas français mais breton. Ils avaient aussi une image de gens vulgaires. Cela n'a pas été un accueil chaleureux de la part des autres gens du village et ça a duré longtemps.

Je peux vous le dire aujourd'hui, nous aussi on a été mis à l'écart, en disant que l'on était des petits enfants d'Hoedic. Et ces petits enfants d'Hoedic, c'était qui ? C'étaient des analphabètes, des pouilleux qui ont débarqué dans les villages. Dans mon enfance il ne fallait pas dire qu'on était d'Hoedic, il fallait se comporter comme les autres gens du village.

Maintenant bien sûr les populations ont changé, il ne reste plus beaucoup de gens originaires d'Hoedic. Ceux que l'on pourrait croiser sont des gens de la troisième génération. Par exemple Lucette, la fille de Marcelle Le Gurun, la dernière fois que je l'ai vue, c'était juste un petit bonjour. J'ai à peu près le même âge que son frère Jean-François, on ne se voit plus non plus. Ma mère, elle, voyait souvent Marcelle. À la génération précédente, les cousines se voyaient. Mon père quelquefois rouspétait, il n'aimait pas voir les gens d'Hoedic, les analphabètes… il les appelait les *« Hoedicois »*. Et lui aussi il était mal vu, il n'était pas d'Hoedic.

Mes parents ne sont jamais retournés à Hoedic. Moi j'avais envie d'y aller. L'île, on pouvait la voir du bout du jardin. Quand il y avait des changements de temps, on apercevait cette ligne. D'après ce que j'ai entendu, les parents de ma grand-mère avaient une grande maison sur l'île. Ils avaient un statut assez élevé, et ma grand-mère savait lire, contrairement à beaucoup d'autres gens à Hoedic. Elle parlait le français et le breton.

Le fait qu'ils aient été obligés de quitter l'île où ils avaient été heureux, l'accueil désagréable qu'ils ont reçu à La Turballe, la guerre, l'exode, le deuil de leur très jeune fils, tout cela a fait qu'ils n'ont pas eu envie d'y retourner. Imaginez qu'il fallait se reconstruire à chaque événement de la vie et comment le faire ? Ma mère ne m'a jamais raconté quoique ce soit sur l'île. Jamais.

Je me suis dit : un jour j'irai. Alors un jour, on a pris le *Sirius*[7]. Quand on a mis les pieds là-bas, cela m'a fait beaucoup d'effet. J'ai pris du sable dans les mains, j'avais enfin réalisé ce que je voulais faire depuis des années. J'aurais voulu aussi que ma grand-mère soit là. Je lui aurais dit : eh bien tu vois je suis à Hoedic. Malheureusement ils étaient tous partis.

Denise (épouse Béchu), Pierrette (épouse Macé) et Michel Blanchet

Nés en 1931, 1936 et 1938, enfants de Denis Blanchet, *Denis Clair,* et de Adeline, *Liline Maria,* fille de Pierre Allanic et Maria Raoul. Témoignage recueilli au Pouliguen en 2017 par C. et B. Audollent.

Notre père est parti d'Hoedic travailler aux chantiers à Saint-Nazaire pendant la guerre, comme marin élingueur. Après trois ans d'absence de l'inscription maritime, pour ne pas perdre sa pension, il a quitté le chantier pour acheter un bateau et reprendre la pêche au Pouliguen. Nous, sa famille, étions tous

7. Bateau qui assure en saison un passage entre les deux îles et Le Croisic et La Turballe.

Fig. 7 — Denis Blanchet, dis *Denis Clair*, en pêche ; en 1943 devant le fort d'Hoedic, avec sa femme Adeline et leurs enfants Roger, Denise (communiante), Pierrette, Joseph, Christian et Michel. (PLG)

à Hoedic, c'est ma mère qui recevait la ration de tabac et les allocations familiales. Il n'y avait plus de communication avec La Turballe, rien du tout, les bateaux n'avaient pas le droit d'aller sur l'île. Seul était autorisé le courrier de Quiberon. L'argent que mon père gagnait, il ne pouvait pas nous l'apporter. Et ma mère n'avait pas beaucoup d'argent sur l'île.

Nous n'étions pas malheureux à Hoedic. La famille de ma grand-mère maternelle Maria — c'était une Raoul, mariée à Pierre Allanic — avait toute une rangée de maisons : la maison de grand-mère, la maison de Fleur, sa sœur, puis celle de tante Lise, et la maison de Jules Raoul. Elles n'avaient qu'un seul frère. Ma mère allait cultiver la terre, nous élevions des poules, des canards, des lapins.

Fig. 8 — Denis Blanchet à 12 ans (1917) en grande tenue, entre ses deux sœurs, à g. Marianne (épousera Ange Le Scoarnec) et à d. Armandine dite Titine (mère de Roger Allanic). (PLG)

On avait des vaches, le jardin. Mon grand-père Pierre allait à la pêche et on avait du poisson. On ramassait des algues qu'on faisait sécher sur le toit des écuries avec lesquelles on faisait des entremets. Ah c'était bon ! Nous n'avions ni eau ni électricité à la maison, mais des lampes à pétrole. L'eau on allait la chercher à la fontaine. Heureusement il y avait de la bonne eau à Hoedic. Sur les murs, on faisait sécher les bouses aussi pour le feu. La cuisine se faisait dans la cheminée, de la cuisine pour huit. Notre père avait taillé un bâton avec lequel il remuait la bouillie de patate avec de la farine dans la grande casserole. Quand le bâton tenait, la bouillie était cuite. Nous la mangions dans de grands bols de lait, nous adorions ça.

Voilà, on s'est débrouillé comme cela. Les filles allaient à l'école chrétienne, les garçons à l'école laïque. Il n'y avait qu'un instituteur et une bonne sœur pour nous enseigner. Nous allions à l'église le dimanche, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre avec la messe de communion à 7 h du matin, la grand-messe, les vêpres l'après-midi puis la prière du soir, le salut. Il y avait tout ça et il ne fallait pas manquer. Et ça chantait bien. On avait formé une chorale avec la religieuse qui nous instruisait. Mon père allait se confesser en breton et le curé était obligé de lui donner l'absolution parce qu'il ne comprenait rien…

À la maison les parents parlaient breton. Nous les gamins, on connaissait beaucoup de mots en breton mais interdiction d'apprendre le breton à l'école. C'était l'époque où il ne fallait surtout pas l'apprendre parce qu'autrement on n'aurait rien appris d'autre. Notre grand-mère nous disait : *« Drevet mat me bugale, ma diret desan mamo dian*[8] *» « Mangez bien mes petits-enfants, mais ménagez mon morceau de beurre »*. On n'en avait pas beaucoup de beurre, on le faisait dans une bouteille où l'on mettait la crème et on la secouait, on la secouait…

Les samedis soir, nous allions chez Nana Chenias la grand-mère de Maryvonne pour jouer au loto. On adorait ça. Nous misions des petits sous. Maman nous en donnait et alors, quand on gagnait, c'était la fête. L'été nous allions à la plage. Pour se baigner on avait des chemises avec une épingle de sûreté. Les plus riches avaient réussi à avoir des maillots de bain à Quiberon. Nous on en a eu, mais un petit peu plus tard. Maman allait laver son linge au douet. Elle tapait avec le battoir puis les draps étaient séchés sur la lande et ils étaient blancs, mais blancs, plus blancs que quand on les lave dans une machine. Maman c'était *Liline* Maria et papa, *Denis Clair*. À l'époque, ma mère et ma grand-mère allaient chercher la marchandise au courrier, avec le cheval, pour l'emmener à la boutique tenue par les religieuses. C'était le dernier cheval de l'île. Quand on allait pour le courrier, mon père c'était les *« chats noirs »* et ma mère était les *« gars du Nord »*[9]. Alors quand elle était en colère après lui, elle lui disait : *« Ô sale race de chats noirs… »*

Dans les derniers jours de la guerre, des Allemands qui venaient de Belle-Île sont descendus sur l'île. Ils crevaient de faim, ils allaient partout dans les maisons. Ils ont tout volé sur l'île, ils ont pris des vaches, des poules, tout ce

8. Retranscription phonétique du breton vannetais avec l'aide de Jo Rio et Françoise Morvan. (Note de Melvan)
9. Comprendre de type brun méditerranéen ou blond nordique. (Note de Melvan)

qu'ils pouvaient manger. Ma grand-mère avait de grands bidons de lait caillé, parce qu'à Hoedic on ne vendait pas les produits. On faisait du beurre un peu et on gardait le lait caillé. Quand ils sont arrivés chez elle dans la première maison, ils l'ont avalé. Et après ils ont été malades. Ma mère avait des œufs à couver sous une poule, ils les ont mangés comme ça, mais il y avait les poussins dedans. Ils ont tout vomi à la fin, je me rappelle de ça. Elle avait mis le pain qu'elle avait fait entre le sommier et le matelas et nous avait tous couchés dessus pour pas qu'ils nous le prennent.

Nous avons rejoint notre père aussitôt après la guerre, en octobre 1945. Le maire du Pouliguen est venu nous chercher dans son bateau. Quand il a longé la côte et passé la pointe de Penchâteau, la baie de La Baule est apparue tout illuminée dans la nuit. Nous n'avions pas d'électricité sur l'île, on a été émerveillés et éblouis.

Grâce à une assistante sociale, Mlle Benoît, nous avons eu un logement sur la route de Penchâteau, une villa qui s'appelait la Bergerie. C'était une grande maison et nous y étions vraiment bien, avec une salle à manger, une chambre pour les garçons et une chambre pour les filles. Mon père avait acheté son bateau le *Petit Jean*. Il s'était associé avec un autre Blanchet pour faire le métier qu'ils connaissaient à Hoedic, le casier. Comme il n'y avait pas d'électricité sur l'île, ils conservaient les crabes et les homards dans des viviers pour la vente. C'était une pêche que les marins du Pouliguen ne connaissaient pas bien, ils allaient plutôt au chalut, au filet. Ils trouvaient ça bizarre et disaient : *« Eh bien ! ceux-là, ils se débrouillent bien »*. Les homards étaient achetés par les restaurateurs. Ils n'étaient pas obligés de passer par la criée. Michel a été à l'école jusqu'à 14 ans. Il a ensuite fait la pêche avec notre père. Il s'est mis mareyeur et a fait tous les villages pour vendre leur pêche. Au retour de la guerre d'Algérie, il est devenu marchand de poisson à son compte, sur le marché du Pouliguen.

Viviane Le Palmec

Née à Hoedic en 1948, fille de Joseph Le Palmec. Témoignage recueilli à La Turballe en 2017 par C. et B. Audollent.

Fig. 9 — Joseph Le Palmec. (VLP)

Mes grands-parents Joseph et Helena Le Palmec sont arrivés sur le continent en 1932, suite au naufrage du *Saint-Philibert* en 1931 qui avait fait presque 500 morts. Il se disait que les crabes et les homards mangeaient les corps des noyés, et certains même disaient qu'ils avaient retrouvé des alliances dans des pinces de crabe. Est-ce que c'est vrai ? Je ne sais pas. Mais, après le naufrage, plein de corps sont arrivés sur les plages à Hoedic, à Houat. Alors ça a été la misère là-bas, apparemment, et les îliens ont atterri à La Turballe. Il y en avait beaucoup, il y avait des Allanic, Le Bourhis,

Fig. 10 — Joseph Le Palmec à bord du *Lorraine* et en uniforme de timonier de la Marine. (VLP)

Fig. 11 — Mariage de Joseph Le Palmec et Helena Gallo en 1946. (VLP)

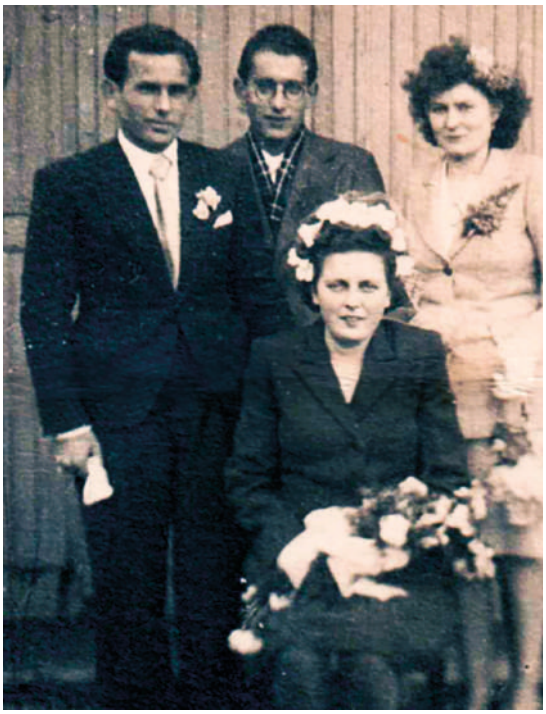

Le Palmec, Blanchet, Le Pen, Le Fur, Le Gurun.

Au début, quand les Hoedicais sont arrivés ici, ils n'étaient pas très bien vus. Les gens leur louaient des taudis et leur donnaient des surnoms pas très sympathiques. Après, quand ils ont vu que c'étaient de bons marins, de bons pêcheurs, ils ont été bien acceptés.

Mon père Joseph Sosthène, seul garçon né en 1918, avait trois sœurs : Joséphine dite *Fifine*, Raymonde dite *Jofrette* et Clémence. Toutes les trois faisaient la saison dans les conserveries de La Turballe. Et les hommes étaient marins-pêcheurs. Mon père, lui, était gardien du port. Quand il est arrivé ici, il avait 14 ans. Il se souvenait d'y avoir découvert pour la première fois une voiture. Il a ensuite

été engagé dans la Marine nationale pendant 14 ans. Pendant la guerre, il a été sur plusieurs bateaux comme timonier sur le *Paris*, le *Courbet*, l'*Ailette*, le plus longtemps sur le cuirassé *Lorraine* (5 ans) qui était basé en Égypte, puis sur le *Volontaire* et enfin sur le *Jean Bart*.

En 1946, il a connu ma mère Hélena Le Gallo et ils se sont mariés le 31 décembre de cette même année. Un an avant la fin de son engagement, il a quitté la Marine pour devenir marin-pêcheur, sur une vingtaine de bateaux différents. Quand il était sur un bateau qui ne pêchait pas trop, il déposait son rôle et puis était enrôlé sur un autre bateau. En pêche, il était boëtteur. Quand les sardiniers étaient au large, il fallait appâter les bancs de sardines avec de la rogue mélangée à de la farine. Le boëtteur descendait dans un canot et déversait les appâts. Quand il voyait les sardines monter, il faisait signe au bateau qui venait tourner autour des sardines avec le filet.

Mon père ne parlait pas beaucoup d'Hoedic. Il ne voulait pas y retourner et ne nous a jamais incités à aller là-bas. Il disait toujours : *« On a volé mon île »*. Je pense que ça lui a fait mal au cœur d'en partir. Il m'a tout de même dit qu'il faisait parfois là-bas l'école buissonnière, alors l'instituteur allait le rechercher et le ramenait sur son dos. Il a pourtant eu son certificat d'études là-bas, à Hoedic, avec mention très bien. À La Turballe, il allait dans les bistrots et jouait aux cartes avec des Hoedicais qui étaient aussi venus sur le continent.

Quand ma sœur Anne-Marie est allée à Hoedic pour le mariage de Tiphaine, petite fille de Marcelle Le Gurun, elle s'était fait connaître. Et quelqu'un lui a dit : *« vous avez bien une tête d'Hoedicais »*.

Christian Viaud

Né à Hoedic en 1924, fils de Christiane Blanchet, fille de Louis Athanase Blanchet dit *Jésus* (1894) et Célestine née Le Pen. Témoignage recueilli à La Turballe en 2017 par C. et B. Audollent.

Mon grand-père et ma grand-mère se sont mariés à Hoedic vers 1918-1920, après la première guerre mondiale. Ils voulaient se marier plus tôt, mais mon grand-père était dans les Dardanelles. Ma grand-mère a dû attendre l'amour de sa vie : elle nous a toujours dit qu'elle n'en avait eu qu'un et qu'elle n'en aurait pas eu d'autres.

Les parents et grands-parents de ma grand-mère Célestine ont été inscrits sur les registres d'état civil et paroissiaux sous la forme Pen ou Penn. Dans la pratique orale, on ne disait souvent pas le « Le », comme le font encore de vieux Morbihannais qui vont dire « les Scoarnec » au lieu de « les Le Scoarnec ». Le recteur d'Hoedic faisait l'officier d'État civil, mais il n'était sans doute pas très fixé sur ce que l'on devait écrire.

Fig. 12 — Louis Athanase *Jésus* et Célestine Blanchet. (CV)

Comme tous les Hoedicais, mon grand-père était pêcheur. Il vivait très pauvrement,

Fig. 12 — Mariage de Basile Le Palmec et Marie-Louis Dehenol à La Turballe en 1957, rassemblant la communauté hoedicaise : de g. à d., 1er rand (enfants) ?, ?, Jean-François Le Gurun, ?, Maryvone Le Gurun, Lucette Le Gurun, Michel Blanchet, ?, ?, ?; 2e rang, ?, Marie *Sept* Le Palmec, ?, Basile Le Palmec, Anna Allanic, ?, ?, ?; 3e rang, Joseph Blanchet, Louise Blanchet, Édith Blanchet, Joseph *Moldao* Le Pen,

Solange Le Pen, ?, ?, Irma Blanchet, ?, Nicol Allanic, ?; 4e rang, Albert Deheno, Léonie Blanchet, Lucien Le Gurun, Marcelle Le Gurun, Gérard Le Palmec, ?, ?, ?, ?; 5e rang, Guy Blanchet, Georgette Blanchet, Alphonse Blanchet, ?, Adolphe Blanchet, ?, ?, ?; 6e rang, Gabriel Le Gurun, Élisa Blanchet, Henri Allanic, ?, Henri Blanchet, ?, Gérard Le Palmec, Joëlle Le Palmec. (IB)

avec des bateaux vraiment petits. Lui-même n'a pas été tout de suite propriétaire de son bateau. Il allait avec l'un ou avec l'autre comme beaucoup. Comme il était assez dégourdi, n'avait peur de rien et était en très bonne santé, le recteur de ce temps lui avait dit : écoute Louis, je vais acheter un bateau et il sera à toi. Tu en seras le propriétaire, mais à deux conditions, la première c'est que tu m'emmènes dans mes déplacements quand j'en aurai besoin, la deuxième c'est que tu l'appelles *Salver ar bed*, ce qui veut dire Sauveur du monde. D'où son surnom *Jésus* (cf. aussi fig. 3). Mon grand-père a accepté et il faisait en outre la pêche. La principale activité d'Hoedic, à ce moment-là, c'était le homard et le poisson de roche. Pour ce qui est des crustacés, ils avaient des viviers à l'eau et allaient au Croisic vendre leurs homards, mais il leur fallait 4 heures de route au moins. Ils avaient davantage de relations avec Le Croisic et La Turballe qu'avec Quiberon qui était plus proche.

À La Turballe, il y avait des conserveries et des bateaux qui faisaient la pêche à la sardine. L'été, ils avaient besoin de matelots et ils faisaient appel aux pêcheurs hoedicais, aux Houatais aussi, mais beaucoup plus aux Hoedicais. Les hommes venaient à La Turballe et s'embauchaient pour deux mois, deux mois et demi, à la pêche à la sardine. Ils gagnaient un peu d'argent et au bout de deux, trois ans les femmes suivaient leurs maris pour travailler dans les conserveries. Pour le logis, ils n'étaient pas difficiles, ils se contentaient d'appentis pour ces mois d'été. À Hoedic les maisons n'étaient pas non plus très confortables. Et les grand-mères gardaient les enfants sur l'île.

Puis il y a eu la fameuse catastrophe du *Saint-Philibert*. Vous savez bien, tout le monde en a parlé. Les pêcheurs d'Hoedic auraient eu du mal à vendre leurs crustacés parce que dans les journaux locaux on avait plus ou moins raconté que les crabes se nourrissaient des…

Mais il ne faut pas prendre ça pour argent comptant, la principale cause des départs c'était que la pêche se raréfiait déjà. Et puis la guerre est arrivée, il n'y avait pas de pétrole pour mettre dans les bateaux. Les Allemands occupaient, on ne pouvait plus bouger. Les gens d'Hoedic « crevaient » de faim parce qu'ils ne pouvaient plus vivre de ce qu'il y avait sur place. Il n'y avait rien du tout. Ce n'était pas de la terre qui donne grand-chose, c'est du sable. Ils faisaient ce qu'ils pouvaient, mais que voulez-vous ?

Et c'est ainsi qu'ils sont venus pour la plupart ici, à La Turballe ou au Croisic. Mon grand-père et ma grand-mère sont arrivés à La Turballe en septembre 1940 — un an pile après la déclaration de guerre — avec leurs 8 enfants qui n'étaient pas mariés et notre arrière-grand-mère. Ils ont habité là où ils ont pu, parce que beaucoup d'Hoedicais ont émigré à ce moment-là. Sur l'île, ils étaient 3 à 400 personnes et à partir de ce moment-là elle s'est dépeuplée. À La Turballe, la colonie, si l'on peut parler ainsi, était d'une centaine au moins.

Ma mère s'est mariée avec mon père, originaire de La Turballe. Elle travaillait dans les usines ou dans les poissonneries. Il n'y avait pas besoin de courir ailleurs pour trouver du travail. C'était dur, mais elle travaillait. Ils se sont logés à Brogard, un petit village de la commune. Mon grand-père faisait la pêche comme tout le monde, mais comme c'était la guerre, des fois les Allemands contingentaient le

Fig. 13 — Victorine Allanic, Christian Viaud (bébé), Christianne Viaud, Donatienne Allanic (deux sœurs de Roger Allanic). (CV)

pétrole, ils ne pouvaient pas sortir. Mais mon grand-père était dégourdi, il avait des petits filets qu'il mettait alors entre deux rochers — on disait ça barrer — et récoltait ce qu'il pouvait. Il y avait du poisson quand même. Et ma grand-mère cultivait un petit jardin derrière la maison. Elle avait au moins des pommes de terre, parce que pour les autres légumes ils n'étaient pas très doués. Quand ça a été encore plus l'hiver, il ne pouvait plus aller sur le banc, ils allaient sur les rochers, il pêchait des bigorneaux, des palourdes et des berniques ou du couteau, enfin ce qu'il y avait. Au plus fort de la guerre, ils allaient à pied dans les fermes pour échanger leur pêche contre un peu de beurre. C'était dur. Enfin bon, la guerre est passée, les choses se sont reconstruites. Il a fallu encore quelques années pour que l'on acquière un peu plus d'aisance. Tout le monde a été coincé comme ça.

À l'époque à La Turballe c'était très sauvage, un pays à peine civilisé. Je suis un peu sévère, mais quelles que soient les personnes venues d'ailleurs, ils n'aimaient pas les Hoedicais. Une fois qu'ils avaient fraternisé, ça allait, mais c'était des gens durs. Déjà ils n'avaient pas grand-chose, pas les mêmes façons de vivre non plus. Les Hoedicais sont arrivés en masse, sur un an, un an et demi et ils ne voulaient pas oublier leur île, ils étaient souvent ensemble, comme une colonie indépendante. La plupart étaient à peine propres, certains l'étaient, mais il y avait du laisser-aller. On ne va pas dire qu'ils ont été rejetés, mais on leur criait dessus en leur disant : *« Sale Hoedicois »*. Il n'y avait pas pire injure pour un Hoedicais… Leur intégration a été assez difficile, mais elle s'est faite avec le temps.

Les femmes travaillaient à l'usine. Elles ont fini par sympathiser, avec un verre de vin rouge. Pour les hommes marin-pêcheurs, à bord c'était pareil. Ce sont des gens durs, mais c'était une fraternité. Les enfants sont allés à l'école avec

d'autres enfants. Puis ils se sont mariés au fur et à mesure, avec les filles ou les gars du coin. Pendant longtemps quand même, on allait chez les uns et les autres pour parler d'Hoedic, entendre l'accent d'Hoedic, rigoler avec les Hoedicais.

Sur l'île nous avions une maison au Paluden. Elle a été agrandie, mais existe toujours. L'espace qu'il y a entre le Paluden et le village, on appelle ça le Tourao. On y allait vider les pots de chambre. Maintenant il y a des petits jardins, mais c'est toujours encore un peu sauvage. Notre maison a été vendue en 1956, ma grand-mère ne se voyant pas du tout retourner à Hoedic. Ce n'était pas une masure, pourtant ils l'ont vendue pour une bouchée de pain à une madame Geffroy. Elle l'a rénovée convenablement et habitée très longtemps. Quand nous allions à Hoedic, ma mère y allait pleurer parce qu'elle avait du mal à l'accepter. Pourtant ma mère ne regardait jamais en arrière. Mme Geffroy lui disait : *« Madame, mais qu'est-ce que vous venez faire là ? Ce n'est pas à vous cette maison, c'est à nous. »* Mais elle était tellement gentille cette personne qu'elle nous avait invitées à prendre un café, à discuter.

Nous allions à Hoedic avec les bateaux de pêche, il n'y avait pas d'autres moyens de nous y rendre. Comme ma mère était très causante, très volubile, elle connaissait tout le monde à La Turballe et des fois il y en avait un qui disait : *« Tu sais, Christiane, dimanche on va à Hoedic. Si tu veux, tu viens, tu prépares ton casse-croûte. »* On y allait et revenait le soir même. Parfois c'était avec des petits youyous qui n'avaient même pas de cabine. On était dans des états… Il fallait 3 heures pour aller là-bas. Mais ma mère tenait absolument à y aller. C'était vraiment sommaire ce qu'il y avait à Hoedic à cette époque. On voyait les poules qui couraient partout, il y avait encore quelques vaches. Il n'y avait pas de chien par contre ou pratiquement pas. Mais des poules il y en avait ! Les gens vivaient dehors, ils étaient très peu dans leur maison, toujours sur le pas de la porte ou sur un banc de pierre. Des tantes, des cousins étaient là-bas. La marraine de ma mère, Alice Bayon, lui disait toujours : *« Et bien, je vais te donner une poule »*. Ma mère disait : *« Oui, marraine, tu es gentille. »* Mais elle avait peur des poules. On ficelait ses deux pattes, mais elle battait des ailes, alors on retournait une caisse et on la mettait dessous. Une fois arrivée à la Turballe ma mère disait : *« Mais qu'est-ce que je vais faire de ça ? »* Et le lendemain ma grand-mère venait, tuait la poule et la plumait.

Lydia Le Pen

Née en 1951, fille de Louis-René Le Pen qui quitte Hoedic en 1929, lui-même né à Hoedic le 7 janvier 1920 de Marie Julia et Joseph Marie Le Pen. Témoignage recueilli par correspondance par P. Buttin.

Mon père, Louis René Le Pen est né à Hoedic le 7 janvier 1920 de Marie Julia et Joseph Marie Le Pen. Avec son frère Robert, né en 1922, ils ont vécu une enfance particulièrement difficile dans les années 1920, par suite de la mort en couches de leur mère, alors que mon père n'avait que 7 ans. Il nous racontait qu'il avait fait à pied le chemin de la Turballe à Saint-Nazaire afin de revoir sa mère une dernière fois. Après ce décès, mon grand-père, pêcheur, a confié ses deux enfants à sa belle-sœur, Célestine Blanchet[10] du Paluden.

10. Grand-mère de Christian Viaud, *cf. supra*

Fig. 14 — Louis Réné Le Pen engagé comme mousse en 1934, à ses à 14 ans. (LLP)

Cette famille, qui comptait déjà 7 enfants, était très modeste et ils ont parfois souffert de la faim. Robert et René étant mineurs et, ma grand-tante ayant demandé la garde, l'Aide sociale à l'enfance avait délégué une personne pour faire une enquête de terrain. C'était la comtesse de Geloes, épouse de la Motte habitant avec son époux au château de Lauvergnac à la Turballe.

Notre père, même s'il était un peu moins « taiseux » que notre grand-père, était un homme pudique et dur au mal, qui n'avait pas coutume de se plaindre. Nous avons néanmoins retenu quelques anecdotes, en particulier sur le manque de nourriture. Le petit déjeuner se résumait parfois à quelques carrés de chocolat dissous dans une marmite d'eau. Les ragoûts de berniques et de cormorans — qui a goût de poisson ! — étaient fréquents, et même l'œuf à partager à deux. Sinon poisson, crabe, pommes de terre, ragoût… Le soir, après l'école, c'était la course à qui arriverait le premier pour tremper son pain dans le pot à lait pour récolter un peu de crème. Les corvées imposées dans le verger du recteur se terminaient parfois par des chapardages de poires. L'épisode de la vache est aussi

Fig. 15 — Marcel *Pichtec* Blanchet et Louis René Le Pen au Croisic dans les années 1960 et à droite Louis René Le Pen lorsqu'il travaillait au cercle nautique de la Baule, *circa* 1975. (LLP)

célèbre : une vache tombée à l'eau que l'on avait salée comme un cochon et que l'île s'était partagée, mais malheureusement immangeable… Une autre anecdote me revient, mais je doute un peu de sa véracité… celle de papa qui disait avoir joué au foot avec les crânes de l'ossuaire du cimetière !

Les 9 enfants dormaient tête-bêche, sur des matelas de goémon. Ils avaient une certaine fierté malgré tout : lorsque la « dame patronnesse » (la comtesse) venait en visite, mon grand-oncle devant l'absence de chaises prétendait qu'elles étaient au grenier en attendant d'être recollées, alors la « belle dame » s'asseyait sur le banc !

Il me paraît difficile d'expliquer les raisons du départ ou non des expatriés : certains sont partis volontairement, ou contraints et forcés, certains sont restés et y ont réussi, d'autres sont revenus… Autant de motivations que d'individus. Selon un ancien témoignage de Lucie Raoul, notre famille était pauvre, mais je ne voudrais pas généraliser à toute l'île. L'explication que papa trouvait à cette pauvreté, c'était la surpopulation (400 à l'époque), les terres trop pauvres, un certain fatalisme aussi. Ou le poids de la religion et de la tradition ? Pour justifier leur départ, ma voisine et petite cousine Denise Blanchet-Béchu évoque la nécessité de trouver du travail, mon autre cousine Christiane Blanchet-Viaud parlait du manque d'avenir. Bien sûr, tout cela s'est nettement aggravé avec le naufrage du *Saint-Philibert*…

La situation devenant de plus en plus difficile, en 1929, à 9 ans, mon père a dû quitter l'école et l'île pour être placé comme gardien de vaches chez la sœur de la comtesse de la Motte, à Saint-Gildas-des-Bois.

Puis il s'est engagé comme mousse, à 14 ans, en 1934, sur le *Doudou*, un bateau de pêche du Croisic. Il a ensuite navigué sur plusieurs unités, du Croisic, de la Turballe ou de Saint-Nazaire. Lors de la guerre, il a vécu le débarquement en Italie et sur les côtes de Provence, après un séjour en Afrique du Nord. Démobilisé, il s'est installé au Pouliguen, de même que mon grand-père, alors que ses cousins Blanchet s'installaient au Croisic ou à la Turballe. Il est ensuite devenu patron pêcheur au Pouliguen.

Notre cousin ayant aussi migré sur le continent pour y faire la pêche, nous avions des relations suivies et chaleureuses, surtout avec notre grand-tante Blanchet qui s'était occupé des deux orphelins et sa fille Christiane, que papa appelait sa sœur, si l'on excepte l'épisode de la vente de la maison du Paluden que notre père avait refusé. Ce qui prouve son attachement à l'île. Mais ceci est une autre histoire.

Il retournait régulièrement à Hoedic, qui était pour lui le paradis perdu de sa petite enfance, mais aussi l'endroit où il avait beaucoup souffert de la mort de sa mère. Il gardait sans doute le souvenir des vaches, des poules et des champs de pommes de terre, des fosses à soude, une île active et surpeuplée, bien différente de celle des années 1960-1970. C'est peut-être pour cela qu'il ne nous a emmenés à Hoedic qu'au milieu des années 1980. Par contre, attitude ambiguë, il était admiratif devant les jardins menant au Paluden.

On ne peut être né à Hoedic sans y rester viscéralement attaché.

Gilles Le Fur

Né en 1949, fils de Denis Le Fur. Témoignage recueilli par P. Buttin en 2020 par correspondance.

Mon père Denis Le Fur est né en 1921. Il a quitté Hoedic en 1937 pour la saison d'été à la sardine avec ses trois frères Yves, Gildas et Rémond. Ils ne vendaient plus leur pêche sur l'île en raison du naufrage du *Saint-Philibert*, histoire maintes fois entendue dans les discussions de mon enfance.

Fig. 16 — Denis Le Fur (à droite) en 1946 avec son ami Yvon Blanchet. (GLF)

Les Hoedicais étaient nombreux à la Turballe. Ils dormaient à bord des bateaux qui les avaient embarqués. L'accueil n'a pas été très bon selon ce que j'ai pu entendre, et vivre moi-même plus tard. Les Hoedicais étaient cependant de très bons marins et, chose importante, tous d'excellents nageurs, ce qui n'était pas le cas des marins embarqués à cette époque. Quand j'ai commencé à faire la pêche en 1962, nous étions 6 seulement à savoir nager sur les 15 hommes d'équipage. Les Hoedicais étaient aussi d'excellents pêcheurs à pied, surtout pour les palourdes et les praires qu'ils pêchaient au trou, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Mon oncle Rémond, dit *Mouche-du*, ne vivait que de cette pêche, car on ne l'embarquait pas en raison d'un très fort penchant pour l'alcool.

En 1938, mon père s'est fracturé la hanche et a été admis à Kerpape pendant un an et demi dans une salle commune. En 1940, il s'est enfui du sanatorium et a retiré son plâtre lui-même. Il est resté infirme avec 7 cm de hanche en moins, ce qui lui a valu le surnom de *Canard boiteux*. En 1941, il a rejoint ses frères et sa sœur Félicie à La Turballe. La vie n'était pas facile entre la pêche et le STO. Une anecdote bizarre : ils arrivaient, me disait-il, à comprendre les Allemands quand ils parlaient. Je ne pense pourtant pas que les langues bretonne et allemande se ressemblent.

Ma mère Marie-Thérèse Le Naour est née à Pontivy en 1923. Elle est arrivée à La Turballe en 1945 après avoir travaillé comme serveuse au mess des officiers allemands de Lorient pendant la guerre : pas de gaieté de cœur, mais, comme elle disait, il fallait bien manger et nourrir ses trois sœurs. Elle s'est mariée avec mon père en novembre 1947 et je suis né en mai 1949.

En ce qui me concerne, dès que j'ai embarqué en 1962, j'ai très vite compris que j'étais *« une sale race d'Hoedicois »*, et autres… Les insultes étaient très vite stoppées par mon père qui, avec sa carrure et ses mains, inspirait le respect. C'était aussi le seul qui ne buvait pas dans la famille. Cependant, à bord, il y en avait que deux qui m'insultaient, un virulent et son suiveur. Toujours une minorité, rien n'a changé encore aujourd'hui. Avec du recul, ça été un mal pour un bien, car j'ai compris très rapidement que je ne ferai pas la pêche et j'ai quitté La Turballe à l'âge de 17 ans (1966).

Par contre cette animosité turballaise a stimulé ma mère qui travaillait à l'usine Gravier depuis 1954. À force de travail, elle est passée contremaître en 1964 et elle a fini directrice de l'usine. Il m'a semblé que le regard des gens a changé à cette époque. Son travail consistait à engager des saisonnières pour la mise en boîte du thon et de la sardine : 120 femmes du mois d'avril à octobre. On vous dit alors plus facilement bonjour… Il va de soi que soixante pour cent des femmes embauchées avaient un lien avec Hoedic.

À la Turballe les Hoedicais parlaient le plus souvent breton entre eux, je pense que ça devait énerver pas mal de gens. Il n'y avait pas d'amicale organisée des anciens d'Hoedic à La Turballe, mais ils se retrouvaient dans les bistrots pour jouer à la belote ou à la vache, ne jouant qu'entre eux et ne discutant qu'en breton. C'était de sacrés joueurs. Une autre chose m'a marqué quand j'étais jeune : à la messe de minuit du 24 décembre, les familles originaires d'Hoedic occupaient les trois derniers rangs à l'église de La Turballe.

Au total, la première génération des enfants nés des Hoedicais émigrés sur le continent, comme on disait autrefois, a généralement pas mal réussi.

Vers 1954-1955, mon père en a voulu énormément au maire, au curé et aux bonnes sœurs d'Hoedic. Il pense qu'ils ont forcé la main de ma grand-mère Florence à vendre sa maison pour la somme royale de 500 francs[11], l'obligeant à quitter l'île et à venir vivre chez nous à La Turballe.

Quand j'ai présenté ma future épouse à mes parents en 1969, dès le week-end suivant nous étions à Hoedic, passage obligé naturellement. Je me souviens que mon père lui a montré une petite source d'eau douce qui coulait de la dune sur la plage, à côté de ce qui est devenu le port de l'Argol. Mais quand j'y suis retourné avec mes enfants et petits-enfants, je n'ai jamais pu la retrouver. Mon père était aussi fier de nous parler des vaches qui sortaient et rentraient seules de l'étable.

Hoedic représente aujourd'hui pour moi mes origines, que je revendique haut et fort. L'accueil est toujours très chaleureux. Une année j'ai eu le malheur de me faire connaître tôt en arrivant et je ne me souviens plus du retour sur La Turballe… Je n'en ai pas honte, mais désormais j'essaie d'être plus discret en arrivant. J'ai perpétué la tradition avec mes enfants et petits-enfants, nous visitons l'île chaque année pour qu'ils connaissent leurs origines. Ils doivent savoir d'où ils viennent et je crois que de ce côté-là je pense avoir réussi.

11. Un peu plus de 1000 € actuel, Insee.

Maryvonne Toulblanc

Née en 1941 de Donatien Blanchet, fils de Jean Baptiste et Jeanne Perine. Témoignage recueilli par P. Buttin à Hoedic en 2020.

Je suis née en 1941, aînée de trois enfants, suivie de Janine puis de Yannick. Mon père était Donatien Blanchet, né en 1917 de Jean-Baptiste (1889) et de Jeanne-Perine (1892) Blanchet. Donatien était lui aussi le premier d'une fratrie de plusieurs noms restants familiers à Hoedic : Baptistine, Lucienne, Gaby, Georges, Maurice. Mon grand-père Jean-Baptiste, pensionné de guerre, ne pouvait faire la pêche. Il tenait avec ma grand-mère Jeanne-Perrine un café, la « Buvette » (actuelle maison de Jean-Noël Morvan), et cuisait de la crevette conditionnée dans des caisses en bois pour envoyer sur le continent.

Un jour, Jeanne-Perinne recevait le préfet du Morbihan dans son café et lui fit part de son souhait que chacun de ses enfants ait un métier. Le préfet lui expliqua qu'elle n'y arriverait pas en restant sur Hoedic et lui proposa de lui trouver un logement et du travail à Vannes. Peu de temps après, ils partaient pour Vannes. La famille s'installa en 1930 dans une jolie maison près de la voie

Fig. 17 — Jeanne-Perinne, Jean Baptiste Blanchet, et leur fils Donatien, avec sa femme Madeleine. (MYT)

Fig. 18 — Buvette de Jeanne-Perine en 1932, dans *L'Or des mers* de Jean Epstein. (JE)

ferrée. Et chaque enfant eut son métier : Donatien gendarmerie, Baptistine coiffure, Lucienne secrétariat, Gaby comptabilité, Jojo (Georges) menuiserie — il reviendra par la suite à la pêche à Quiberon —, Maurice dans la marine marchande puis coiffure.

Un frère du grand-père de Maryvonne, Louis-Athanase dit Jésus, n'est autre que le grand-père de Christian Viaud (*cf. supra*). Il était pêcheur à Hoedic. Sa famille a émigré pour la Turballe en 1940.

Engagé dans la gendarmerie, mon père Donatien eut une vie itinérante. Lors de son séjour en Indochine en 1951-1952, il laissa sa femme et ses enfants à Hoedic pour 18 mois, dans la maison qu'il y avait. J'avais alors 10-11 ans. J'allais à l'école avec sœur Hubert que l'on appelait Jolec (joues rouges…). Il y avait bien sûr du catéchisme, mais aussi de l'histoire, de la géographie. Sœur Hubert expliquait ses cours avec des histoires, sans livre. Donatien complétait tout de même leur éducation… L'école d'Hoedic avait alors une quarantaine d'élèves de tous âges en classe unique (jusqu'à 47 !). Les petits étaient devant, les plus grands (Jeannette, Fréda, Renée) qui préparaient le certificat d'études, derrière. Sœur Hubert avait une grande baguette pour remettre de l'ordre jusque dans les derniers rangs quand cela était nécessaire.

Peu de temps après son retour d'Indochine, Donatien alors nommé au Mans rencontra Fernande qui deviendra sa deuxième femme. Donatien étant mort assez jeune, 59 ans, Fernande s'installa dans leur maison familiale à Hoedic et travailla de nombreuses années pour le recteur Le Guilcher.

Je garde un souvenir enchanté de mes 18 mois à Hoedic. La passion pour l'île ne m'a jamais quittée. Et c'est là que, le moment de la retraite venu, nous avons fait construire une maison pour nous installer avec mon mari Jean-Luc.

Danièle Gailledrat

Née en 1953, fille de Gilberte Rivière, née Le Gurun. Témoignage recueilli par correspondance en 2020 par P. Buttin.

Fig. 19 — Gilberte Le Gurun, épouse Rivière. (DG)

Mon grand-père Jérôme Le Gurun (1876-1957, fils de Vincent) surnommé *Jérôme Glaud* était marin-pêcheur sur l'île d'Hoedic dans les années 1930. Il avait commencé comme mousse dès l'âge de 12 ans. Ils livraient la pêche sur le continent à la voile ou à la rame si le vent manquait. Le poisson ou les crustacés pouvaient alors s'avarier au cours du transport en été par manque de glace : il n'y eut d'électricité sur l'île qu'en 1963.

Sur l'île les conditions de vie étaient devenues très dures. Au cours d'une livraison au Croisic, Jérôme apprit que les Ponts et Chaussées recrutaient des marins afin de travailler sur des dragueuses pour le grand chantier des comblements des bras de la Loire qui s'est déroulé entre 1927 et 1940. Mon grand-père fut embauché puis par concours devint commandant d'une de ces dragueuses de Loire sur laquelle il habitait. Sa femme Marie-Mathurine, ma grand-mère, appelée *Zaccharie* à Hoedic, resta sur l'île. Grâce au salaire régulier de mon grand-père, sa fille, ma mère Gilberte, put intégrer l'école de secrétariat Pigier à Nantes et trouva du travail en 1934 dans une compagnie pétrolière. Mon grand-père fit aussi embaucher aux Ponts et Chaussées son gendre Louis le Moing, époux de sa fille aînée Francine (les parents de Christian). Le couple vint aussi s'installer à Nantes. Voici comment une partie de ma famille quitta l'île avant la seconde guerre mondiale.

Fig. 20 — Jérôme *Glaud* Le Gurun. (DG)

Fig. 21 — Joseph et Louise Blanchet avec 7 de leurs enfants, à Hoedic en 1929 (de g. à d.) Guy, Léonie, Georgette, Adolphe sur les genoux de Louise, (père de Alain Blanchet), Irma (décédé à 5 ans), Alphonse, Solange. (AB)

Alain Blanchet

Né en 1954, fils de Adolphe Blanchet et Marcelle Villeneuve, petit-fils de Joseph et Louise Blanchet. Témoignage publié en 2018 dans *La Revue des deux îles* et complété à Saint-Nazaire en 2020 par C. et B. Audollent.

Mon grand-père Joseph Blanchet est originaire de l'île d'Hoedic où il est né le 31 janvier 1890. Il a eu 4 frères, François décédé à l'âge de 3 ans, Arthur décédé à 6 ans, Jean-François décédé à 3 ans, Alphonse né en 1892 et une sœur Céline décédée à 32 ans à Hoedic. Il est donc le cinquième enfant de cette famille. Ses parents étaient François Blanchet et Léonie Blanchet (née Blanchet). J'ai pu remonter nos origines jusqu'en 1680, les Blanchet demeuraient déjà à Hoedic.

Joseph s'est marié avec Louise Le Palmec (née en 1893, sœur de Basile) à Hoedic le 11 août 1917. De leur union naîtront 8 enfants, Solange en 1919, Alphonse en 1920, Léonie en 1922, Guy en 1923, Georgette en 1925, Irma en 1927, décédée en 1932, Adolphe — mon père — né en 1929 et Anne née en 1930, décédée en 1931.

Joseph était pêcheur et Louise cultivatrice. En 1934 ne pouvant rester à Hoedic parce qu'il n'y avait plus d'argent, la famille partit pour La Turballe en espérant que ça se passerait mieux là-bas. Cela s'est mieux passé effectivement. Joseph continua la pêche jusqu'à sa retraite.

Sur l'île, ils n'arrivaient plus à vivre de la pêche. Il y avait eu le naufrage du *Saint-Philibert* dans ces années-là. Le bruit circulait que les crabes mangeaient la chair des personnes et les gens ne voulaient plus acheter ce qui venait d'Hoedic. La deuxième raison c'est qu'il y avait alors beaucoup de monde, beaucoup plus qu'avant, ils étaient au moins 400, et donc ils ne pouvaient plus se suffire à eux-mêmes.

À La Turballe, ils ont d'abord été accueillis dans un logement très pauvre, puis la mairie leur a attribué ce qu'elle pouvait trouver comme local. Ils ont eu ainsi trois logements différents. J'en ai vu deux, quand j'étais jeune. Le dernier était dans la rue du Port à l'angle de la rue du Requer, près de la charcuterie Gilles. C'était une petite maison de plain-pied, avec de la terre battue, trois pièces et une courette où il mettait les affaires de pêche.

La vie restait difficile pour eux, ils n'avaient plus rien quand ils sont arrivés. Mais malgré les difficultés, Joseph et Louise surent vivre pleinement. Des pêcheurs de La Turballe les ont enrôlés sur leurs bateaux. Mon grand-père Joseph avait connu Marcel Villeneuve, pêcheur de La Turballe, aux Dardanelles pendant la Grande Guerre. Puis ils s'étaient perdus de vue. Mais quand il est arrivé à La Turballe, Marcel l'a pris tout de suite à son bord, d'abord sur l'*Arc-en-ciel*, puis sur l'*Ave Maria.* Marcel est par la suite devenu mon grand-père maternel, mon père ayant épousé sa fille.

Fig. 22 — Retour de noce du mariage de Joseph Le Pen et Solange Blanchet (debout à g.) ; puis ,?, Léonie Blanchet, ?, Marie Le Pen épouse de Basile Le Palmec. Assis Georgette Blanchet, Basile Le Palmec, Guy Blanchet. (AB)

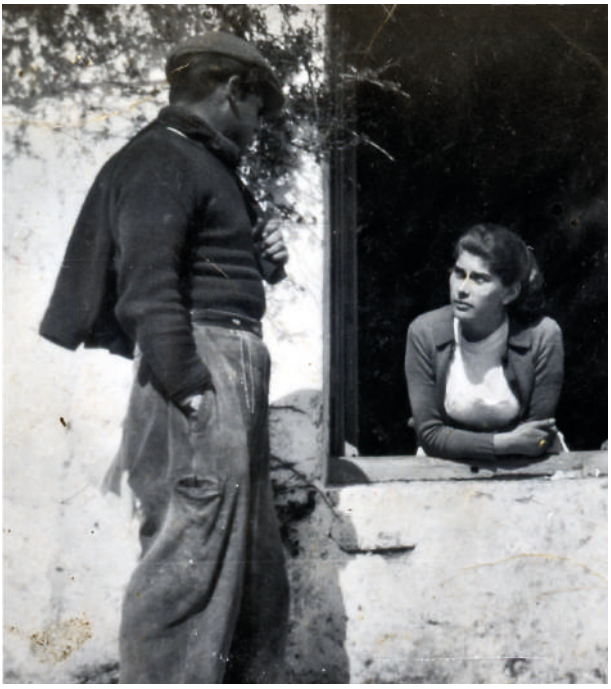

Fig. 23 — Clara Raoul, née Blanchet, au café des Amis, à Hoedic. (RA)

Joseph avait une superbe voix de ténor et quand il chantait tout le monde était en admiration. Comme ils étaient pauvres, il n'allait pas au café, alors pour son quatre-heures ma grand-mère lui mettait un verre de vin rouge sur la table. Quant à Louise elle était toujours de bonne humeur et aimait faire des farces à ses petits-enfants. Elle tenait un jardin potager que lui avait alloué la mairie de La Turballe. On allait la voir travailler. C'était une battante, il fallait voir ! C'est elle qui tenait la maison. Elle avait du tempérament pour élever comme ça tous ses enfants. Elle était drôle quand elle courait après mon frère pour lui pincer les fesses.

Louise avait une sœur, Yvonne Le Palmec, mariée avec un Le Gurun qui s'était aussi installé à La Turballe. Elle habitait dans une petite maison de rien du tout sur le côté de l'église. Les voisins d'Yvonne étaient aussi d'Hoedic, c'était Christiane la mère de Christian Viaud avec qui j'ai renoué par internet. Il y avait aussi ma tante Solange qui s'est mariée avec Joseph Le Pen, aussi d'Hoedic. Sa sœur, tante Marie, était mariée avec Basile Le Palmec qui vivait à Hoedic. On l'appelait l'oncle d'Amérique. Basile était le frère de ma grand-mère Louise née Le Palmec. Au décès de Joseph le 1er novembre 1964, un logement de 2 pièces, plus petit, fut attribué à Louise avec une cuisine et une chambre. Louise décédera le 26 juin 1977 à l'âge de 83 ans.

Mon père Adolphe quitta la Turballe en 1956 pour faire la pêche puis le pilotage à Saint-Nazaire. On passait les vacances, quand j'étais enfant, rue du Four où mon grand-père habitait, en face du bazar James. Des pêcheurs qui passaient nous disaient bonjour, discutaient avec nous. On était tout petits, mais on les trouvait gentils. Ce que l'on ne savait pas, c'est que c'étaient des cousins, qui venaient d'Hoedic aussi. Entre autres Marcel Blanchet, un cousin de mon père. Je suis encore en contact avec son fils Lionel. Quand mon grand-père Joseph est décédé, j'avais neuf ans. Je le vois encore chanter, assis devant sa petite maison. Il avait une voix superbe.

Il y avait beaucoup de monde d'Hoedic à La Turballe. Ils n'avaient pas énormément de moyens au début, mais ils se sont bien adaptés à cette nouvelle vie. Ils allaient souvent faire des virées en famille à Hoedic.

Nos parents parlaient très peu de ce qui était la vie d'avant sur l'île. Un jour je suis allé avec mon parrain Alphonse Blanchet, frère de mon père, et j'ai revu ma famille d'Hoedic, Basile Le Palmec et ma tante Marie. J'ai eu l'occasion de savoir qui ils étaient.

Clara Raoul

Née en 1920, rencontrée avec sa fille Marie-Claire Le Moine, témoignage recueilli à Sarzeau par P. Buttin en 2020

Née en 1920, Clara Raoul est la fille de Louise-Arthur Blanchet (née Le Pen) et sœur de Cadie.

Clara tenait juste avant la dernière guerre le Café des Amis à Hoedic (actuelle maison de Jean-Paul Le Palmec). Elle est partie au début de la guerre à Quiberon accompagnant son mari Aristide Raoul engagé dans la pêche à la sardine. Toute une fratrie, Matthieu (père du recteur d'Arzon Jo Raoul), Pierre, Louis et Aristide Raoul quittaient alors Hoedic pour Quiberon tandis que, dans ces temps de vie difficile sur l'île, d'autres familles se dirigeaient vers la Turballe.

Jean-François Le Gurun

Née en 1941, témoignage recueilli par correspondance par P. Buttin en 2021

Je suis né le 21 février 1949, à La Turballe de parents hoedicais, Lucien Le Gurun et Marcelle (née Allanic). Mes grands-parents paternels : Jérôme dit *Moïse* (fils de Sylvestre) et Yvonne (née Le Palmec, sœur de Basile) sont partis d'Hoedic pour La Turballe au début des années 1930, mais je n'ai pas la date précise. Mon père est entré en apprentissage chez un menuisier de La Turballe

Fig. 24 — Jérôme Le Gurun, dit Moïse et son épouse Yvonne née Le Palmec. (JFL)

Fig. 25 — Mariage en 1947 de Lucien Le Gurun et Marcelle née Allanic. À leur gauche les parents de Lucien, Jérôme et Yvonne. Derrière Jérôme, Roger Allanic, à sa gauche Casimer Allanic, frère de Marcelle, puis Louise Allanic et Victorine Allanic. À droite des mariés, Jean-Marie Le Moing et sa femme Joséphine, née Le Bourhis sœur de Albertine, mère de Marcelle ; ils représentaient ses parents. Derrière les mariés, Gaby Le Gurun frère de Lucien et Bertha Allanic, sœur de Marcelle, à sa droite son autre sœur Anaïs et son mari Albert (dit *Henri*) Allanic, frère de Lili *Poldien*. (JFL)

tandis que son frère, mon oncle et parrain Gaby Le Gurun, a opté pour marin-pêcheur. Ma mère n'a, elle, quitté Hoedic que quand ils se sont mariés en 1947.

À La Turballe, il y avait comme une « distanciation sociale » (terme à la mode aujourd'hui…) entre les Turballais et nous. On nous traitait péjorativement d'« Hoedicois », plus blessant qu'« Hoedicais ». Cependant, quand arrivait la saison de la sardine, les patrons sardiniers recherchaient les marins d'Hoedic, car dans les canots il n'y avait pas meilleurs pour tenir les avirons et appâter la sardine.

Beaucoup d'Hoedicais ont quitte l'île dans les années 1930 ; on sait que le naufrage du *Saint-Philibert* a favorisé cet exode. Les rumeurs et les journaux de l'époque racontaient que les crustacés — crabes, homards, araignées, langoustes, qui étaient la plus grande ressource de l'île — se nourrissaient de la chair des malheureux naufragés de cette catastrophe. Les gens du continent n'achetaient plus ces produits, ce qui accentua une misère qui était déjà bien latente.

À partir de 1949, nous revenions en vacances 3 mois de l'année à Hoedic, de juin à septembre. Il y avait bien sûr les baignades avec les copains au vieux port ou à Port l'Église. Cela, c'était les bons souvenirs. Quant aux autres distractions pour des enfants de notre âge, c'était la grand-messe du dimanche, les vêpres et des saluts de toutes sortes qui m'ennuyaient royalement… Un

dimanche après-midi j'avais réussi à convaincre mes copains qui devaient se rendre à l'église pour le salut de rester se baigner à la plage. Le lendemain le recteur Thomas m'attrapait par l'oreille me disant : *« Ignore le salut si tu veux, mais n'influence pas tes copains dans le mauvais chemin »*. Je ne me suis jamais vanté de cet acte anti salut !

On avait droit au pain frais tous les 2 jours. L'île de cette époque n'était pas telle qu'on la connaît aujourd'hui. On était complètement isolés du monde extérieur. Il n'y avait pas d'électricité, pas d'eau courante. Tous les jours corvée d'eau, on allait puiser l'eau à la fontaine qui est sur le chemin de l'Argol avec un broc en zinc. Plein, il était plus lourd que moi !

À part les baignades et jeux dans les canots, je n'ai pas de bons souvenirs de ces vacances. Souvent je pensais aux copains de La Turballe qui avaient les mêmes jeux de plages et de canots, mais avaient aussi le cinéma, les fêtes foraines… et l'électricité. Ces vacances ont pris fin en 1961, l'année de mes douze ans lorsque j'ai embarqué comme mousse pour la saison de sardines pendant les vacances scolaires, le début de ma carrière de marin-pêcheur.

Aujourd'hui, je vois Hoedic d'un œil différent. Ce n'est plus l'île des années 1950. Je suis fier de mes origines et de cette île superbe. Je suis très heureux d'y retourner quand l'occasion se présente.

Épilogue

Ces témoignages font revivre, parfois avec émotion, une facette douloureuse de l'histoire d'Hoedic. Tous les parcours n'ont pas été similaires, mais d'une manière ou d'une autre ces départs forcés ont été un déchirement pour ces familles dont le lien ancien avec l'île était extrêmement fort.

L'accueil à La Turballe, la principale destination des émigrés, sera hostile dans un premier temps : les « Hoedicois » comme les appelaient péjorativement les Turballais… Au Pouliguen, le maire fit par contre preuve d'hospitalité, allant lui-même avec son bateau chercher la famille de Denis Blanchet à Hoedic. Avec les années, toutes ces familles se sont finalement bien intégrées sur le continent.

Les émigrés gardent la nostalgie d'un Hoedic éternel qui n'existe plus que dans la mémoire collective. Les retours épisodiques sur l'île sont souvent fantasmés, parfois chaleureux, mais parfois plus difficiles. C'est déjà ce que notait Joël Evain en 1983 dans ces deux témoignages d'Hoedicais (non identifiés) :

« Dès que j'arrive à Hoedic, que j'ai mis sac à terre, je reste planté là sur les cailloux, debout, les jambes écartées, les mains sur les hanches, les yeux fermés. Alors j'avale le vent, mon île de Bretagne. Je célèbre mes retrouvailles et pourtant la mer, mon île, quand j'y pense ça me fait trop de douleur. »

« Maintenant, je mange mes "invalides". Aussi, je fantasme un brin, je me dis que j'y retournerai bien à Hoedic pour faire "mon trou dans l'eau". J'ai des souvenirs parfois, je gamberge sur l'ancien temps. Quand j'y vais, je me dis, pourquoi t'es pas resté ? Je me fais un cinéma, je m'invente une autre existence, mais il n'est plus temps. »

Qu'est-ce qui a poussé les Hoedicais à partir ? Ces témoignages concordent dans l'ensemble à attribuer un rôle central au naufrage du *Saint-Philibert*. L'idée de ces cadavres *« dévorés par les crabes et homards »* — plusieurs personnes osent encore à peine y faire allusion — aurait induit une mévente durable de ces crustacés et réduit les insulaires à la misère, les forçant à partir.

Notons cependant que certains n'évoquent que la misère sur l'île, sans parler du *Saint-Philibert*. Plusieurs s'interrogent sur le réel impact du naufrage sur les départs. Roger Allanic, le seul de nos témoins à avoir connu cette période, fait le constat de départs juste avant la guerre alors que *« l'affaire du* Saint-Philibert *était désormais classée »*. Il relève aussi que dans le même contexte l'île sœur de Houat n'a pas connu *« de tels départs en masse comme cela s'est produit chez nous »*. Et malgré ses évocations touchantes et répétées d'une communauté fraternelle, il suggère que les relations s'étaient dégradées sur l'île et auraient pu contribuer aux décisions de la quitter.

Les auteurs

Pierre Buttin est président de l'association Melvan, résident à Hoedic. Bernard Audollent est membre du bureau de l'association, avec son épouse Chantal, ils sont résidents à Hoedic.

Remerciements

À chacun des témoins pour leur contribution à cette facette de l'histoire d'Hoedic. Pour ses contacts et conseils dans la diaspora hoedicaise, Marina Jarno, fille d'Arlette, petite fille de Barbe et Pierre-Victor Allanic.

Iconographie

AB Alain Blanchet ; DG Danièle Gailledrat ; CV Christian Viaud ; GLF Gilles Le Fur ; IB Irma Blanchet ; JFL Jean-François Le Gurun ; LLP Lydia Le Pen ; MT Maryvone Toulblanc ; PLG Patrick Le Groux ; RA Roger Allanic.

Références

- Buttin P., 2021 — Le Cycle du homard et la Grande émigration hoedicaise (II). *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 18, p. 109-174.
- Évain J., 1983 — Les Hoedicais, ces gens venus de la mer. *L'Écho de la presqu'île,* août.

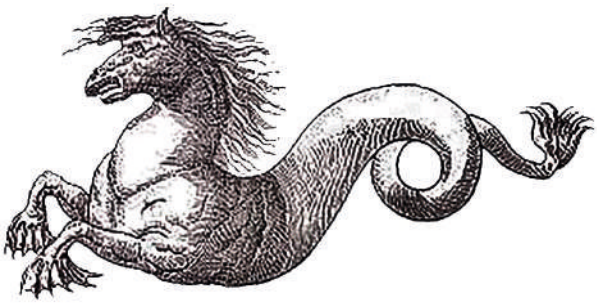

Le Cycle du homard et la Grande émigration hoedicaise (II)

Entre les deux guerres, de nombreuses familles ont été amenées à quitter Hoedic pour le continent, le plus souvent à La Turballe. En 20 ans, l'île perd 230 habitants (57 % de sa population), une véritable hémorragie pour cette petite collectivité insulaire. Dans une première partie (I) nous sommes allés à la rencontre des émigrés ou de leurs descendants pour collecter leurs témoignages. Une deuxième partie (II) tente de décrypter le contexte insulaire qui a entraîné ce flux important de départ que n'a pas connu l'île sœur de Houat et qui fait suite à un cycle de prospérité lié au homard.

Pierre Buttin

Hoedic a connu une augmentation régulière de sa population entre le milieu du XIXe siècle et le début du XXe qui a culminé en 1926 avec 426 habitants, soit 205 habitants par km^2, pour un Morbihan qui comptait, cette même année, 80 habitants au km^2. Ce chiffre de population impressionnant pour une petite île vivant hors du temps et en quasi-autarcie correspondait bien à une croissance interne à l'île, et non à un apport extérieur.

En 1931, la population est encore de 415 habitants. En 1936, avec 348 habitants, l'île a perdu 15 % de sa population et au recensement suivant, qui n'aura lieu qu'en 1946, après la guerre, Hoedic ne compte plus que 185 habitants. De 1926 à 1946, en 20 ans, l'île a perdu 57 % de sa population.

La population de l'île sœur, Houat, a aussi été en croissance dans la deuxième moitié du XIXe siècle, sans atteindre le même niveau. Mais contrairement à Hoedic, aucun mouvement notable d'émigration n'est observé avant la seconde guerre mondiale. En 1926, Houat comptait 343 habitants et ce chiffre n'a guère bougé jusqu'au recensement de 1946.

Dans une première partie[1], nous avons rassemblé des témoignages de la diaspora des émigrés hoedicais. Ils permettent d'éclairer le vécu de ce qui fut pour la plupart un arrachement, leur départ, l'adaptation sur le continent, leurs liens ultérieurs avec leur terre d'origine.

Ce qui ressort de particulièrement saillant de ces témoignages et de la mémoire collective qui subsiste sur l'île, c'est l'association de l'émigration avec le naufrage dramatique du *Saint-Philibert*, survenu le 14 juin 1931 dans l'estuaire de la Loire. La mévente induite des crustacés aurait ruiné les pêcheurs d'Hoedic, les forçant à émigrer sur le continent.

Des doutes sont cependant exprimés sur le rôle exact de ce tragique événement : beaucoup de départs ont été tardifs, vers 1940, quand le naufrage était depuis longtemps oublié et Houat, l'île sœur à quelques milles de distance, n'a

1. Dans cette revue, Buttin *et al.* 2021.

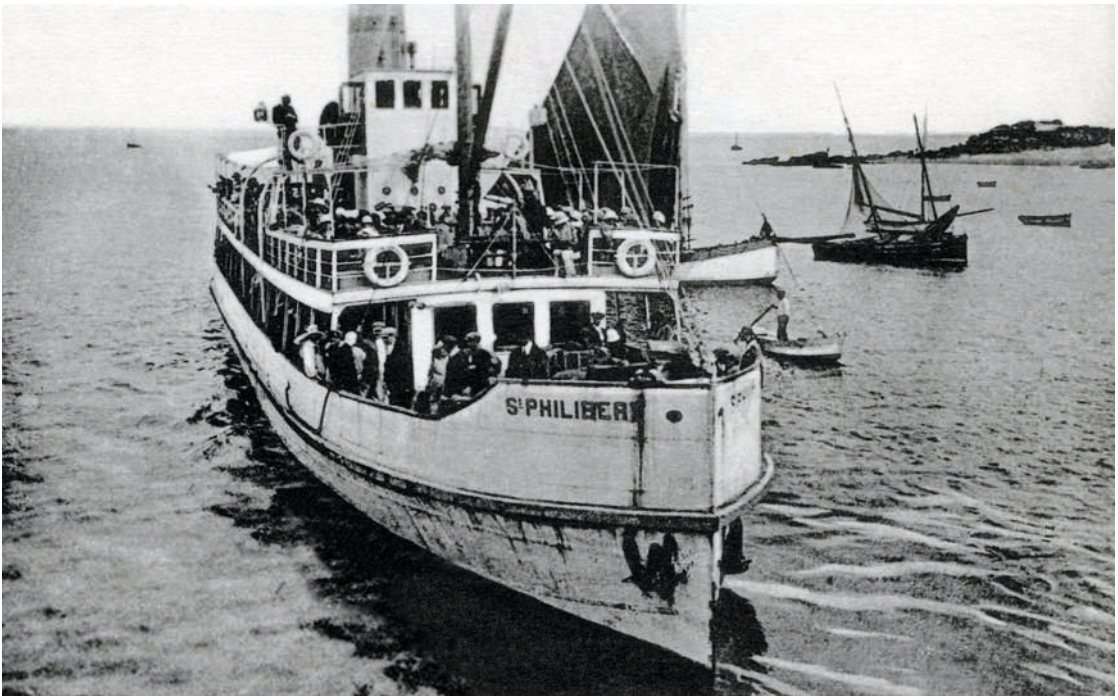

Fig. 1 – Le *Saint-Philibert*. (CP J. Nozais)

pas connu cette émigration. D'autres causes sont évoquées : la raréfaction des captures, la misère, la famine, la mésentente sur l'île.

D'un point de vue plus positif, la vie sur le continent pouvait paraître attractive à certains : l'industrie dynamique de la sardine sollicitait les pêcheurs hoedicais et employait leurs femmes aux conserveries. Attractive aussi, l'ouverture sur un autre monde plutôt que la vie recluse sur l'étroit périmètre insulaire, vivant encore largement comme au XIXe siècle. Partir restait toutefois un arrachement pour les Hoedicais qui avaient leur île dans le cœur, ils ne l'auraient pas quittée sans raison.

Au-delà de ces témoignages, nous allons tenter d'éclairer le contexte insulaire de l'époque puis de comprendre pourquoi plus de la moitié de la population a quitté l'île.

Mais avant d'aborder l'intimité hoedicaise, voyons l'impact effectif qu'a pu avoir le naufrage du *Saint-Philibert* et ce qui en a été dit.

1931 : Le naufrage du *Saint-Philibert*

Le 14 juin 1931, au cours d'une excursion à Noirmoutier, le *Saint-Philibert* (fig. 1) fait naufrage au débouché de l'estuaire de la Loire. Le bateau a été affrété par une société de loisirs associant diverses organisations prééminentes de la gauche nantaise : l'Union des coopérateurs de la Loire-Atlantique, les syndicats ouvriers, la Libre pensée, la Ligue des droits de l'homme…

Le bateau, construit en 1923, n'est pas ancien. C'est un vapeur de 32 m de long, à fond plat, davantage conçu pour naviguer sur la Loire que sur la mer. En revenant vers Nantes dans un temps forcissant, surchargé en hauteur de passagers, le *Saint-Philibert* est déséquilibré quand il vire la bouée du Châtelier, au point de chavirer. Sur près de 500 passagers, seuls 8 survivent à ce drame maritime. Plus de 200 corps vont échouer sur la côte les jours suivants, suivis de beaucoup d'autres, pendant des mois, portés par les courants vers de nombreux rivages jusqu'aux îles morbihannaises. Plusieurs cadavres sont ainsi repêchés à Hoedic, note le recteur Émile Jégo (1928-1934) :

> *« le 24 juin 1931 ont été inhumés dans le cimetière de cette paroisse les corps de quatre inconnus, dont une femme, victimes de la catastrophe du* Saint-Philibert *»*[2].

L'émotion est considérable à Nantes et génère troubles et polémiques entre les milieux socialistes et syndicalistes, durement touchés par le naufrage, et une autre population plus traditionnelle et catholique, dont les organes de presse évoquent un châtiment divin… Sans entrer plus dans les péripéties nantaises de ce drame, décrit par Patrick Macquaire en 1988 dans le *Chasse-Marée*[3], intéressons-nous particulièrement à son impact sur la mévente des produits de la pêche.

Le 25 juin, onze jours après le naufrage, le journal *Ouest-Éclair,* éditions de Nantes, publie un premier article où apparaissent des pêcheurs d'Hoedic, à la Poissonnerie de Nantes, ne trouvant pas preneur pour leurs crustacés (fig. 2, 3, 4) :

> *« La mévente du poisson à Nantes – Tous les malheurs publics ont d'inattendues répercussions. On vérifie la loi à propos de la catastrophe du* Saint-Philibert*. Elle a fait*

2. Registre baptêmes mariages sépulture, 1931.
3. Macquaire 1988, p. 53-65.

Fig. 2 – Poissonnerie de Nantes *circa* 1910. Construite en 1851 à la pointe amont de l'île Feydeau, ce bâtiment en hémicycle était flanqué de fontaines destinées au nettoyage du poisson. Une cale montant depuis le fleuve permettait aux embarcations d'y décharger le produit de leur pêche. La criée avait lieu trois fois par semaine l'été et deux fois en hiver. Ce marché souffrant de l'ensablement progressif de la Loire fut déplacé vers le Champ-de-Mars en 1936. (CP)

Fig. 3 – Poissonnerie de Nantes *circa* 1910, paniers de crustacés en attente de la criée. (CP)

bien des morts, partant, elle a plongé dans le deuil nombre de familles. Il est normal, il est juste que la sollicitude de tous aille d'abord aux victimes directes, si l'on peut dire, et nous assistons à un magnifique élan de solidarité qui, précisément, se propose de soulager les misères, les peines nées du naufrage même. Mais voici que de tout côté l'on signale des chocs en retour. (…)

C'est ainsi qu'à la Poissonnerie de Nantes, une mévente inquiétante atteint non pas seulement les marchands et ce qui gravite autour de la vente du poisson, mais les pêcheurs eux-mêmes, tout cela en relation indéniable avec l'effroyable noyade en masse dont le souvenir attristera longtemps nos côtes. Il faut avoir le courage de le dire : l'émoi du public ou pour employer un mot plus juste, plus réaliste, sa répugnance à manger actuellement du poisson ne se justifie pas et on aimerait qu'il fût donné officiellement des apaisements à cet égard. (…)

Hier matin, dans un café avoisinant la Poissonnerie, nous nous sommes trouvés en contact avec des pêcheurs, dont 75 % de la pêche n'avait pu trouver un acheteur. Il y avait là des patrons d'Hoedic, de Belle-Île, de Quiberon, par conséquent de parages forts éloignés de l'estuaire de la Loire, Joseph Allanic, François Allanic[4]*, Jérôme Le Pen, Aimé Le Palmec. Tous ces braves gens se lamentaient et aussi s'étonnaient. La mer est vaste, disaient-ils en substance, les gens ne se figurent pas comme elle est vaste et combien il nous faut par nécessité professionnelle pêcher à tant de milles au large, là où la mer est à l'abri de toute souillure (…) ».*

Le lendemain, la municipalité communique dans le même journal :

« Une répulsion se manifeste dans le public en ce qui concerne la consommation du poisson. Cette répulsion d'ordre psychologique est difficile à combattre par le raisonnement. La plupart des poissons ne sont pas carnivores, mais se nourrissent surtout de plancton. (…) »

À travers le syndicat des mareyeurs, le monde de la pêche exige une explication pour soutenir leur production. Quelques jours plus tard, le 5 juillet,

4. Tous ces noms sont vraisemblablement ceux de pêcheurs hoedicais.

Ouest-Éclair publie une longue mise au point signée de M. Desbrosses, directeur de l'Office scientifique et technique des pêches maritimes :

> *« Monsieur le secrétaire général. Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la mévente actuelle du poisson et des produits de la pêche dans le département de la Loire-Inférieure et de la Vendée, mévente qui causerait des pertes sensibles au mareyage et à l'armement, les consommateurs ne veulent plus de poissons de crainte que ceux-ci ne se soient nourris de cadavres semés en grand nombre dans notre région par la catastrophe du* Saint-Philibert.
>
> *Du point de vue scientifique seul, rien n'est plus injustifié que cette crainte de la part du consommateur. En effet, parmi les poissons comestibles, un grand nombre sont végétariens et se nourrissent d'algues du fond. (…). »*

S'ensuit un argumentaire listant une série de poissons, précisant *« qu'il n'est pas possible qu'ils se nourrissent de cadavres humains »,* et concluant :

> *« Vous pouvez donc tranquilliser les consommateurs de la région nantaise ; je vous autorise même à faire état de cette lettre sans en changer les termes, si cela peut vous être utile, pour mieux convaincre les intéressés. »*

Le journaliste ne parle de l'indicible que par allusion… L'office Maritime, plus explicite, évoque bien la crainte de *« poissons nourris de cadavre »*, tout en affirmant qu'elle est injustifiée. Mais il se garde de parler des crustacés. Pour quelle raison ? Le terme poisson semble être utilisé de manière générique pour tous les produits de la mer, mais les crustacés n'apparaissent pas dans la liste des espèces publiée. Peut-être plus difficile d'expliquer que ces animaux sont bien aussi des charognards…

Fig. 4 – Hoedicais sur le continent pour la vente de leur pêche ; à gauche Eugène Gallen, *circa* 1930. (FM)

Quoi qu'il en soit, homard, langouste et crabe constituaient les principaux, sinon la totalité, des produits que proposaient les Hoedicais présents à la vente le 24 juin, dont seuls 25 % ont été vendus. Nous allons revenir sur ce point.

Cette image du homard, d'un « poisson », dévorant les cadavres du *Saint-Philibert* a donc bien engendré une angoisse se traduisant par une mévente. C'est le fantasme de la nécrophagie, du cannibalisme… Cela a pu aussi marquer les pêcheurs sur le plus long terme, se retrouvant entremetteurs de cet interdit.

Une mévente de quelle durée ? Après cet article du 5 juillet, plus rien ne paraît dans le journal *Ouest-Éclair* sur la mévente du poisson. Mais il est possible de suivre dans ce quotidien, accessible sur Gallica[5], le prix de différentes productions sur les marchés de la région ou de Paris.

Le cours du crabe a été suivi sur le marché de Nantes, où ce crustacé était apprécié, et ceux du homard et de la langouste sur le marché de Paris, leur principale destination. La figure 5 montre les relevés sur 4 années, de juin 1929 à juin 1933, c'est-à-dire 2 ans avant et après le drame du *Saint-Philibert*[6]. Les prix sont ramenés à la valeur du franc de 1931, année du naufrage du *Saint-Philibert*, corrigés de l'inflation selon l'INSEE. (Notons que cette même correction du franc, 1931, sera utilisée dans la suite de cet article.)

On constate que le crabe fluctue entre 1,5 et 5 fr /kg, le homard et la langouste entre 15 et 40 fr /kg, avec une saisonnalité correspondant à la saison de pêche qui démarrait, pour les petits bateaux comme à Hoedic et Houat, vers avril pour se terminer en octobre. Le naufrage du *Saint-Philibert* intervient dans une période de baisse saisonnière des cours pour les trois crustacés. Le point bas en 1931 pour le homard et la langouste n'est pas vraiment différent des autres années. Sa durée est supérieure à l'année 1930, mais sans grande variation par rapport aux autres années, du moins pour le homard. S'agissant du crabe, le naufrage intervient dans ce même contexte de baisse saisonnière, avec une tendance générale sur le plus long terme d'augmentation du prix. En 1931, la baisse est accentuée et prolongée de 3 à 4 mois, mais les prix restent supérieurs à ceux de 1929.

Selon ces chiffres, on peut concevoir un impact du *Saint-Philibert* sur les ventes pendant deux mois, trois mois peut-être, mais il s'agit d'un impact modeste, pas d'un effondrement, surtout pour le homard et la langouste qui constituaient le plus gros du revenu des Hoedicais (*cf. infra*). Ces données ont du mal à cadrer avec une incidence majeure du naufrage sur une période de misère à Hoedic et sur l'émigration massive qui en aurait résulté.

C'est néanmoins ce qu'a retenu Jean Noli dans son roman *La Grâce de dieu.*

1977 : *La Grâce de dieu*

Dans les années 1970, l'écrivain-journaliste Jean Noli découvre Hoedic, sympathise avec les pêcheurs et s'imprègne de leurs histoires. Il est particulièrement

5. Bibliothèque nationale de France en ligne.
6. Pour ce tableau et les autres indications de valeurs dans cet article, le franc est corrigé en valeur 1931, sur les bases INSEE.

Fig. 5 — Évolution du cours des crustacés au cours des deux années avant et après le naufrage du *Saint-Philibert*, tels que relevés par le journal *Ouest-Éclair* édition de Nantes, au marché de Paris (homard et langouste) et au marché de Nantes (crabe). Les prix sont ramenés à la valeur du franc en 1931, corrections base INSEE.

attentif à ce qui se raconte sur cette émigration massive d'avant-guerre qui a tellement marquée les insulaires. Matthieu Noli, son fils, explique la genèse du roman *La Grâce de Dieu* que son père publie en 1977 :

> *« Les faits remontant à quarante ans, le journaliste n'eut aucune peine à recueillir les témoignages des uns et des autres. D'emblée, il sut qu'il tenait là les ressorts dramatiques d'une très belle histoire. »*[7]

Le récit évoque la vie sur l'île pendant l'entre-deux-guerres. Survient la mévente due au naufrage du *Saint-Philibert,* amenant les Hoedicais à quitter une île sombrant dans la misère et la famine. En voici quelques extraits :

> *« Peu de jours après le naufrage, alors que tout le monde était encore sous le coup de l'émotion, un journaliste a écrit dans son journal qu'on avait retrouvé dans le ventre d'un homard une bague, qui aurait appartenu à une noyée. — Foutaise ! explosa Stanislas en levant ses gros bras, un homard avec sa gueule qui bouffe de travers n'aurait jamais pu avaler une bague. — Je le sais bien, dit le cousin, mais les gens sont bêtes : puisque c'était dans le journal, c'est que c'était vrai ! D'autant plus que d'autres journaux ont repris l'histoire à leur compte. Dans certains, on pouvait lire qu'une boucle d'oreille avait été trouvée dans la coque d'un crabe ; d'autres ont raconté que des perles de collier se tenaient dans les tripes d'une araignée… — C'était plus des crustacés, c'était des coffres-forts ! ironisa Mathias. Les deux mousses ne purent retenir un petit rire, mais le cousin les foudroya du regard et poursuivi d'un ton sévère : — Plaisantez donc ! Vous ne pouvez imaginer l'effet que tout ça fait sur les gens. Plus un mensonge est gros et plus il est gobé par le public. Et les balivernes ont la peau dure. Les abrutis disaient : quoi ! On va pas manger ces sales bêtes qui ont dévoré des humains, peut-être nos parents ? Au marché, des femmes criaient aux poissonniers assassins. Dans un restaurant, on m'a raconté que des consommateurs ont pris à partie un type qui boulottait du crabe en le traitant de cannibale.* [8] *(…)*
>
> *Mais aujourd'hui une nouvelle adversité frappe les pêcheurs : la mévente les a ruinés. Le désespoir va s'emparer des gens de l'île. Cette fois leur misère va franchir les limites du tolérable. Vous serez parmi eux pour les secourir avec vos prières et partager leur affection* [l'évêque au nouveau recteur].[9] *(…)*
>
> *La famine commençait à prendre possession de l'île. Et les premiers désordres de tardèrent pas à éclater.*[10] *(…)*
>
> *La faim était telle que même les mécréants s'étaient joints au bigot et se rendaient à l'église, disposés à invoquer n'importe quel saint du paradis pourvu qu'il expédiât de quoi manger. Mais le recteur ne se leurrait guère, il savait que le temps de prière non exaucé détournerait les fidèles, n'apaiserait pas les spasmes douloureux de leurs viscères affamés.*[11] *(…)*
>
> *Ce ne fut que bien des journées plus tard que Ange commença à ruminer son projet. J'ai bien réfléchi, on va partir. En exil ! Voilà, pour la première fois, le mot venait d'être prononcé dans l'île.*[12] *(…)*

7. Noli M. 2010, p. 155-168
8. Noli J. 1977, p. 132-133.
9. *Ibid*. p. 147.
10. *Ibid*. p. 152.
11. *Ibid*. p. 213.
12. *Ibid*. p. 229.

La contagion fut fulgurante. Le recteur et le maire durent en convenir, une maison sur deux s'apprêtait à fermer ses portes et ses volets. Dans toutes les rues du pays, la frénésie du grand déménagement s'est amplifiée.[13] *»*

Ce texte très fort, publié chez Julliard, connut un grand succès à l'époque et reçut le prix des Libraires. Il marqua aussi profondément les Hoedicais, ainsi qu'en témoigne cette correspondance de 1977 entre Aristide Le Gurun, lieutenant-colonel à la retraite, et Henri Buttin, présentée comme une lettre ouverte à Jean Noli. :

« Enfant de l'île d'Hoedic, d'entrée l'ouvrage m'a captivé. En deux soirées, avidement, j'ai lu les 250 pages relatant d'une manière à peine romancée la vie des Hoedicais au temps de mon grand-père, de mon père et de ma prime jeunesse. Oui j'avoue avoir été bouleversé par le côté dramatique que l'auteur a su donner à son œuvre. Le cadre et les personnages du drame étaient pour moi des images réelles, la souffrance des femmes et hommes de mon île était celle de mes propres parents. »[14]

Mais les Hoedicais découvrent aussi dans le roman un portrait sévère de la vie sur l'île, sur lequel nous allons revenir. Aristide Le Gurun (on va retrouver plus loin son père, Gildas *Reutch*), termine sa lettre avec ces mots :

« Si vous les aimez (ce que je crois), pourquoi leur avez-vous fait de la peine ? Pour un roman ? Si beau qu'ils vous pardonnent. Kenavo Monsieur Noli. »[15]

Même s'il s'est inspiré de la réalité, c'est bien un roman que Jean Noli a écrit, avec son imagination et ses arrangements. Puis, avec les années, la mémoire et le roman se mélangent, le roman devient source d'information, chronique historique, où la part de fiction se dissout.

Les anneaux, bagues ou boucles d'oreilles retrouvés dans les carcasses d'araignées ou sur des pinces de homard relèvent de l'imagination du romancier. La presse n'y fait aucune allusion en 1931. L'image de ces bijoux incrustés — soyons clairs, une impossibilité biologique… — a pris corps, a été retenue, dans les récits ultérieurs du drame[16] et dans certains des témoignages que nous avons collectés. Jusqu'au journal *Le Monde* qui inclut en 1994 cette invraisemblance dans une description de la biologie du homard… Tout en l'enrichissant :

« Quelques années après le naufrage du Saint-Philibert*, (…) on trouva dans la poche caillouteuse des homards — c'est le terme par lequel les cuisiniers désignent l'estomac du crustacé — des cailloux bien particuliers : perles, diamants et autres bijoux. »*[17]

Ce détail des bijoux reste cependant anecdotique quant aux origines de l'émigration. Dans *La Grâce de dieu,* le naufrage du *Saint-Philibert* est le déclencheur des départs : c'est le thème central du livre. La mévente a ruiné les familles, semé la misère sur l'île, les a affamées et acculées à quitter leur terre natale. Jean Noli a repris dans son roman ce qu'il entendait à Hoedic dans les années 1970. Mais, unique récit sur l'émigration d'Hoedic dans les années 1930-1940, le roman fige en 1977 et adoube en quelque sorte cette causalité pour les générations plus récentes.

13. *Ibid*. p. 233.
14. Noli M. 2010.
15. Lettre du 7 juillet 1977, publiée dans Noli 2010.
16. *Cf.* Macquaire 1988, p. 59 ; Boutin 1992, p. 174 ; Matthieu Écoiffier, Hoedic fait côte neuve. *Libération* 28 juillet 2000.
17 Jean-Claud Ribaut, *Le Monde*, 17 décembre 1994, p. 20.

Hoedicais des années 1930

(Fig. 6)

1938 : Joseph *Pilo* Blanchet, Martin Le Scoarnec, Joseph *Moldao* Le Pen (FM)

1932 : maison à rosace de coquillage (SJP)

Circa 1935 : Paulette Le Palmec, Nenette Le Gurun, Édith Le Gurun, Huguette Blanchet (FM)

Clrca 1930 : Émilienne Allanic, Madeleine Le Gurun, Cadie Le Gurun, ? (FM)

1932 : enfants d'Hoedic (SJP)

1932 : enfants au campement Péquart, de g.à d., Henri Allanic, Abel Le Gurun, Honoré Le Bayon, Raphaël Blanchet, Georges Le Gurun (SJP)

Circa 1939 : joueurs de boules, de g. à d. : 1- ?, ?, Rémi Blanchet, Louis *Lili Rentier* Le Gurun, Gildas Lhuer, Onésime Le Fur, Marius Le Moing, ? ; 2- Eugène Gallen, Joseph *Moldao* Le Pen, ?, Jean-Marie *Sainte* Le Fur, ?, Jérôme *Moïse* Le Gurun ; 3-?, ?, Lili *Poldien* Allanic. (FM)

Une dizaine d'années après la publication de *La Grâce de dieu*, Patrick Macquaire apporte un nouveau regard au naufrage du *Saint-Philibert* en publiant dans le *Chasse-Marée* un article intitulé *«Le Naufrage du* Saint-Philibert*, quand s'enfle la rumeur»*[18]. Ce texte relate les péripéties du naufrage et les rumeurs venimeuses qui ont par la suite parcouru Nantes. Hoedic n'est évoquée que marginalement, mais le séjour que l'auteur est amené à faire sur l'île à cette occasion, ses contacts avec les pêcheurs en 1987, l'ont intrigué et amené à revenir en 2013 sur ce sujet, cette fois dans un livre, *«Le cercle des homards, Hoëdic, une île entre rumeur et naufrage, ethnographie d'une catastrophe maritime»*[19], pour lequel il reçoit le prix du Livre insulaire, en tant que *«Lauréat essai 2014»*.

Un étonnant ouvrage, qui flirte avec l'histoire d'Hoedic dans un exercice de littérature ésotérique bien chargé de subjectivité pour ce qui est annoncé comme une «ethnographie». L'hypothèse d'une rumeur ancestrale est échafaudée en parallèle pour Nantes et pour Hoedic, une conspiration qu'il fait remonter dans les deux cas à l'histoire ancienne. En ce qui concerne Hoedic, l'auteur s'appuie sur le texte de deux auteurs pris comme témoins à charge. Pourtant aucun des deux n'est jamais venu sur l'île. Le premier, Ogée, utilise pour la rubrique Hoedic dans son *Dictionnaire historique et géographique,* le rapport de l'ingénieur Detaille[20] de 1780. Or Ogée interprète le rapport de l'ingénieur de manière très surprenante, explique Christine Hartemann, dans une *«dimension quasi fantasmatique de certains propos»*[21]. Quant à Daudet, il n'a visité que Houat et ne parle que de cette île dans son texte de 1876, laquelle n'a pas connu d'émigration[22].

Dans son propos, Macquaire est amené à envisager le naufrage du *Saint-Philibert* davantage comme un prétexte que comme une cause à l'exode de la population d'Hoedic. Mais curieusement sans y adhérer, plus pour *«contre-carrer, pour mieux affirmer»* son hypothèse de causalité liée à *«un fond d'ostracisme très ancien»* où s'inscrit le naufrage du *Saint-Philibert*[23].

Que s'est-il finalement passé à Hoedic pour pousser la moitié des insulaires à abandonner ce bout de terre auquel ils étaient tant attachés ?

1936 : Constat des recteurs Le Blevec, Le Biboul et Le Blay

Le 22 juillet 1936, Hoedic célèbre une grande cérémonie. Le père Abel le Bourhis, natif de l'île et tout juste consacré prêtre[24], dit sa première grand-messe en présence du recteur d'Hoedic l'abbé Le Blay (1934-1936) et de deux anciens recteurs de l'île, Alain Le Blevec (1910-1919) et Pierre Le Biboul (1919-1926). Ce dernier a été le guide et père spirituel du père Abel lorsqu'il était enfant à Hoedic. Le cahier paroissial retrace cette journée exceptionnelle :

18. Macquaire 1988.
19. Macquaire 2014.
20. Betton 2015.
21. Hartemann 2007.
22 Salomé 2008.
23 Échange avec P. Macquaire du 22 mai 2020.
24. Sur le père Abel, voir *L'*Abel-Alain *dundee de pêche, et ses deux recteurs armateurs*, Buttin H. 2006.

« Cérémonie somptueuse, avec une procession du presbytère à l'église en présence de toute la population ainsi qu'une nombreuse délégation de Houat, décoration, drapeaux oriflammes, liturgie splendide, 12 enfants de chœur, diacre et sous-diacre, chant avec des voix puissantes et timbrées. Repas chez le recteur avec le maire Jean-Marie, toast. Soir, vêpres avec toute la population et les Houatais, chant louange et d'Action de grâce. Puis, le chanoine Le Blevec raconte ses souvenirs. »

Contre vents et marées, Hoedic garde le sens de la fête et des belles cérémonies, le plaisir de chanter en chœur (fig. 8).

Une autre note du même cahier à la même date, signée des trois recteurs, révèle pourtant beaucoup d'amertume sur les années écoulées :

« Et maintenant quelques réflexions personnelles.

L'aspect général de l'île n'a pas changé. Le nombre des maisons en ruines a plutôt augmenté (fig. 7). *La fameuse cantine du recteur, source de beaucoup d'ennuis et de bénéfices très réduits a été supprimée sous le rectorat de Monsieur Portugal (1926-1928). Par contre il y a dans l'île sept débits de boisson. Tous font des affaires. C'est excessif pour 300 habitants. Les conséquences sont désastreuses.*

Pendant la guerre 1914-1918 et l'après-guerre jusqu'à la crise générale, l'île d'Hoedic a connu une période de prospérité relative grâce aux pensions et allocations diverses et aussi au prix très élevé des crustacés et produits de pêche. Les effets de cette prospérité ont été réduits à néant par l'imprévoyance et le gaspillage.

Pour suivre le progrès, des bateaux ont été munis de moteur, beaucoup fournis à crédit. Par suite du sans-gêne à payer les annuités, plusieurs armateurs ont fait faillite, les bateaux vendus. En éloignant de la côte les lieux de pêche,

Fig. 7 – Hoedic en 1932 : *« Le nombre des maisons en ruines a plutôt augmenté.. »* Avec à gauche Roger Allanic, sa mère Armandine, un enfant, Mariane Kastel et Tante Ni, grand-mère de Roger Allanic. (SJP)

Fig. 8 – La Fête-Dieu en 1932 : Hoedic garde le sens de la fête et des belles cérémonies, le plaisir de chanter en chœur. Avec Pierre Blanchet porte-croix, à sa g. Lucien Blanchet, à sa d. Armand Blanchet. (SJP)

les dépenses ont été sensiblement plus élevées sans que le produit de la pêche ait été augmenté dans la même proportion, de là déficit dans l'exploitation. D'autre part, par faute de mécanicien et d'atelier de réparation, il faut recourir au continent d'où perte de temps et plus de frais. Il semble que la motorisation n'ait pas produit et ne puisse pas produire les effets escomptés ni contribuer ainsi à amener l'aisance. Qu'en sera-t-il de l'avenir ? Il est difficile de le prédire, mais les espérances ne paraissent pas fondées.

Depuis quelques années, il y a beaucoup d'émigrations sans espoir de retour : on chiffre actuellement à environ 120 les Hoedicais émigrés. Cela explique que la population, après avoir atteint le chiffre d'environ 450, soit tombée à environ 300.

On ne cultive plus le blé, seulement les pommes de terre. Le doryphore, importé croit-on de la Turballe par des semences achetées, se développe dans l'île. La population ne veut pas utiliser les produits chimiques adressés par la préfecture pour détruire ce parasite malfaisant par crainte de s'empoisonner. La cueillette du goémon et la fabrication de la soude, jadis cause importante de ressources sont abandonnées et ne semble pas devoir continuer. Les prix sont tombés. »

Voilà, en 1936, un constat de crise établie et de début d'émigration. Comment la vie sociale en est-elle arrivée à se dégrader ainsi ?

Les sources

Les archives concernant les deux îles pendant cette période n'ont pas la richesse des sources disponibles pour le XIXe siècle. Les recteurs, moins respectés en ce début de siècle, ont été pour certains prolixes dans le cahier paroissial sur les affaires temporelles, d'autres n'ont rien écrit ou n'ont laissé que des notes de nature religieuse. Leurs commentaires sur la vie quotidienne sont naturellement imprégnés du point de vue religieux.

Nous disposons aussi de la monographie de l'abbé Louis Le Cam (fig. 9), recteur de Houat (1929-1937) publiée en 1932, *Houat et Hoedic, histoire, charte, récits de voyages*. Ce document est plus axé sur l'histoire ancienne des deux îles mais donne quelques éléments intéressants sur les années contemporaines à sa publication.

La presse ancienne régionale est une autre source, devenue facile à consulter par sa numérisation accessible en ligne et facilement accessible sur le site des archives du Morbihan. Elle a été une source précieuse dans cette enquête. Citons en particulier les journaux *Ouest-Éclair*, *Courrier de Bretagne*, *Phare de Bretagne*[25].

Deux témoignages non religieux sont aussi à prendre en considération, les deux déjà évoqués dans *La Revue des deux îles* : celui du cinéaste Jean Esptein (fig. 9) venu tourner *L'Or des mer*s à Hoedic durant l'hiver 1931-1932[26] et surtout celui de Saint-Just Péquart (fig. 9). Cet archéologue a séjourné à Hoedic plusieurs mois de la belle saison chaque année entre 1930 et 1934, afin de mener les fouilles qui aboutiront à l'exceptionnelle découverte d'un cimetière mésolithique à Port Neuf[27]. Saint-Just-Péquart s'est penché sur la

25 *recherche.archives.morbihan.fr/archive/recherche/presse/n:21.*
26. Voir sur Jean Esptein *La Revue des deux îles* n° 3 de 2006.
27. Un numéro spécial de *La Revue des deux îles*, n° 4 de 2007, est consacré aux Péquart.

Fig. 9 — Témoins des années 1930 à Hoedic : L'archéologue Saint-Just Péquart (1931-1934) (SJP), le recteur d'Hoedic Émile Jégo (1928-1934) (JE), le recteur de Houat Louis Le Cam (1929-1937) (JE) ; le cinéaste Jean Esptein (1932) (JE).

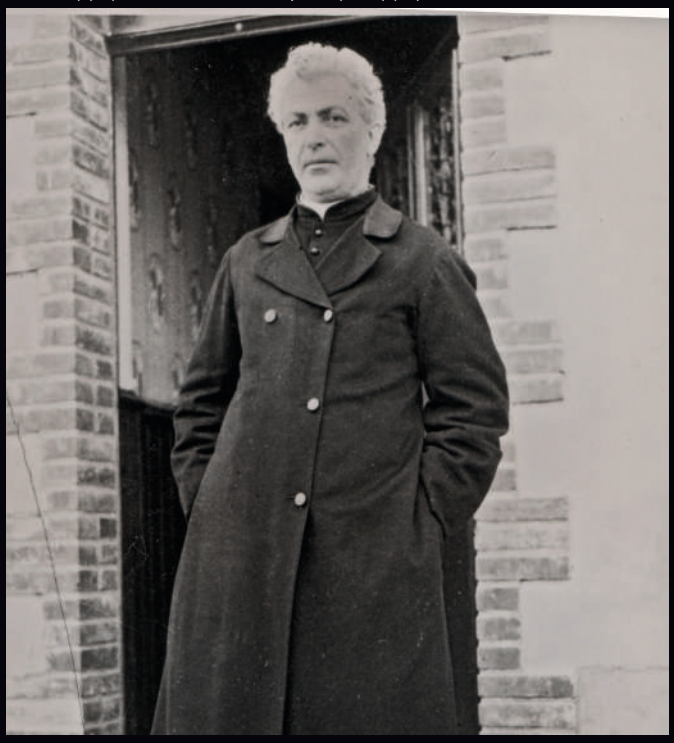

situation sociale dégradée qu'il a connue à Hoedic et en a fait le thème d'une conférence prononcée à Lyon en 1938, que Melvan a publié en 2007[28]. Son titre, *« La décadence économique d'une île »,* est à lui seul un raccourci de ses conclusions sur l'état d'Hoedic en ces années de l'entre-deux guerre. Son analyse sur cette période est précieuse nous explique Henri Buttin :

> *« Les observations de Saint-Just Péquart sont d'autant plus fiables que leur auteur ne pouvait être nullement tenté de chanter a priori les louanges du recteur de l'île. Pendant ses quatre séjours, il avait entretenu des relations amicales avec l'abbé Jégo. Mais, agnostique, Saint-Just Péquart était aussi indifférent à la foi qui animait le recteur de l'île qu'au message spirituel qu'il servait. Ce prêtre était pour lui, sur le plan strictement humain, la seule autorité qui cherchait à apporter son assistance à quelques dizaines de familles d'îliens survivant difficilement dans une grande misère. À cet égard, les observations de Saint-Just Péquart sont corroborées par celles d'un autre témoin de passage sur Hoedic à la même époque, le cinéaste Jean Epstein. Mais tandis que ce dernier rapportait des observations plus ou moins exotiques pour les besoins de l'intrigue d'un roman[29], Saint-Just Péquart nous laissait un texte élaboré avec toute la rigueur qui caractérisait ses travaux. »*[30]

Citons aussi quatre textes plus anciens, importants pour comprendre les deux îles : la monographie de l'abbé Delalande publiée en 1850, celle du sociologue leplaysien[31] F. Escard de 1881, le récit du voyageur V.-E. Ardouin-Dumazet publié en 1895 et la thèse de doctorat en droit de M. Neveu publiée en 1903. Et enfin une analyse plus récente, la monographie de H. Buttin publiée en 2003.

Ce qui nous manque bien sûr, ce sont des témoignages d'époque des insulaires eux-mêmes. Quelques souvenirs ont survécu à travers les générations mais, avec le temps, partiels, parfois peu précis. Notons ceux très émouvants de Roger Allanic, écrits dans les années 1980. Né en 1921, décédé en août 2020, Roger était la mémoire des émigrés de la Turballe et grand ami de Melvan. Nous sommes par conséquent conduits à exploiter principalement des sources issues de gens éduqués, imprégnés par les normes de leur milieu, bien éloignées de celles d'une société de pêcheurs insulaires.

Aux origines de la crise

Dans son analyse, Saint-Just Péquart décrit un état d'anarchie s'installant progressivement sur l'île et trouvant ses racines loin dans le XIXe siècle, dans les idées libérales véhiculées avec la construction du fort qui remettent en question le *« joug de leur pasteur »*. Par la suite, *« les ferments d'anarchie n'ont fait que se développer et les événements n'ont pas permis au pasteur de retrouver sur ses ouailles une autorité définitivement ébranlée. »*

À la Révolution, les deux îles, anciennes propriétés de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys, ont été rattachées à la commune de Le Palais. Faute d'autre personne ayant bénéficié d'une éducation, les recteurs sont nommés adjoints spéciaux sous l'autorité du maire de Le Palais. Ils disposent alors des deux pouvoirs sur

28. Une version proche de ce texte a été publiée en 1938 par Saint-Just Péquart, Pécquart 1938.
29 Un roman et aussi un article dans la revue de cinéma *Vue*.
30 Buttin H., *in* Péquart 2007.
31 De Frédéric Le Play (1806-1882), sociologue aux fortes convictions chrétiennes.

leur île, spirituel et temporel, ce qui n'est pas sans créer, avec les années, de multiples critiques du parti libéral. En 1880, sous la pression des républicains de Le Palais, soutenus par une presse partisane, un adjoint spécial laïc est nommé sur chaque île. Opposition frontale au pouvoir du recteur qui engendre 10 années de luttes intestines avant que les deux îles ne soient érigées en commune, en 1891[32]. Les relations entre le recteur et les îliens ne vont pas s'améliorer…

Suite à la création des communes, Vincent Le Vu, recteur d'Hoedic (1892-1903) accepte de tenir gratuitement l'octroi et le secrétariat de la mairie. Il pense rétablir ainsi l'ancien régime de gouvernance et la sérénité sur l'île.

> *« Ainsi le recteur régira de fait la commune et gardera entre ses mains toute l'administration de l'île. Du reste les habitants d'Hoedic, habitués de temps immémorial à être gouvernés par les recteurs, ne reconnaissent pas d'autres autorités et le maire, quel qu'il soit, ne se fera écouter que tant qu'il sera appuyé par le recteur. Les bénéfices de la cantine et de la boutique servent à tout le monde. Le règlement défend aux particuliers de tenir commerce. On doit tenir à ce point du règlement. Si on lâche la bride, il y aurait bientôt une très grande pauvreté et aussi les plus grands désordres y régneraient. »*[33]

Cette dernière assertion s'avérera prémonitoire… En conformité avec ses intentions, afin de respecter les ressources d'une cantine (fig. 12) au service de tous, le recteur est amené en 1894 à faire sévèrement pression pour mettre fin à une nouvelle initiative de débit de boisson privé.

> *« Au mois de janvier, la veuve Blanchet, Anastasie Le Palmec, mettant à exécution un projet qu'elle nourrissait dit-on depuis longtemps et aussi poussée par quelques mécontents, fait venir la boisson de Quiberon pour tenir une seconde auberge. Aussitôt le recteur dénonce en chaire la chose comme contraire aux règlements de l'île et annonce qu'il prendra tous les moyens en son pouvoir pour empêcher cette auberge de réussir. En conséquence, il donne l'ordre aux religieuses de refuser à l'école les enfants de ceux qui fréquenteraient l'auberge d'Anastasie et de ne leur donner aucun remède de la pharmacie. En même temps les infidèles se voient exclus du moulin, du four, et rien ne leur est fourni à crédit à la boutique. Grâce à ses mesures, l'auberge rivale n'a pu que végéter quelques mois et au commencement de décembre, la veuve Blanchet, de guerre lasse et voyant que son débit n'était fréquenté que par quelques personnes, vient trouver le recteur pour le prier d'acheter tout son petit bibelot. »*[34]

La perte d'autorité des recteurs

Cependant, quelques années plus tard, en 1898, le recteur Le Vu ne peut que constater :

> *« La cantine n'a donné absolument aucune ressource au recteur, il a pu avec beaucoup de peine recueillir assez d'argent pour payer la boisson. Cela est venu surtout de la trop grande faiblesse des cantinières, toujours disposées à donner même au mauvais payeur, qui sont en très grand nombre, quand ils ont affaire à des personnes faibles. »*

Par la suite, l'ancien système que Le Vu a tenté de faire perdurer se désagrège progressivement :

32. Voir Zuber 2014, Buttin P. 2019.
33. Cahier paroissial d'Hoedic, recteur Le Vu 1892.
34. *Ibid.*

« En 1905, un jeune homme Joseph Le Bourhys (surnommé Lulu, fig. 11*) en arrivant du service, trouvant le métier de marin trop dur et se disant malade commence par débiter de la boisson en cachette chez son père et finit par ouvrir une auberge sur le chemin du port. (…) À Houat, le même fait a lieu quelques semaines après. »*[35]

Le 1er janvier 1906, comme des étrennes pour les insulaires, une fortune de mer inoubliable est relatée dans le cahier paroissial par le recteur Yvon (1903-1910).

« Le jour du Premier de l'an de 1906 ne sera pas oublié d'ici longtemps des Hoedicais. Un grand nombre d'épaves, principalement des pièces de vin et des caisses de sardines, ont été trouvées à la côte. Ces épaves provenaient du navire le Petit Breton *qui s'est perdu dans le pertuis d'Antioche près de La Rochelle. Les vents régnant du côté sud les ont poussés sur nos côtes. Le nombre des pièces de vin n'a pas été connu au juste, car de nuit on les logeait ou les cachait dans le sable à la côte. On m'a parlé de 37 pièces. Trois seulement ont été déclarées au syndicat, tout le reste a été gaspillé. On voyait tout le monde, même en plein jour, hommes et femmes, transporter de la boisson chez eux. Pendant quelques jours c'était une occasion de désordres qui devait nécessairement avoir des conséquences. Quatre des habitants ont attrapé cinq années de surveillance après une enquête faite dans l'île par les gendarmes. »*

35 Recteur Yvon, cahier paroissial d'Hoedic.,

Fig. 11 — Joseph Le Bourhys dit *Lulu mangeur de chocolat* avec sa sœur Célina Le Bourhis qui tenait le café du Nord. Ici dans le film l'*Or des mers* tourné à Hoedic en 1932 par Jean Esptein.

Cette même année 1906, le recteur déplorant aussi des problèmes récurrents de gestion avec la boutique paroissiale, la confie à une religieuse. Pour Célina Blanchet qui la tenait : *« C'était l'ouverture de la guerre, elle prend commerce pour se venger »*. En 1910, la boutique du recteur, jusqu'alors mitoyenne à l'est du presbytère, rejoindra le couvent des sœurs qui la prendront en gérance.

En 1908, c'est un deuxième commerce privé qui est ouvert, par la veuve de Pierre Le Gurun. Concurrence sur la boutique, concurrence sur la cantine… malgré la lutte que le recteur tente de leur faire.

Le 1er janvier 1909, Gildas Le Gurun, dit *Reutch*, ouvre une nouvelle auberge à son retour du service militaire. Puis en 1911, un troisième débit de boisson apparaît, celui d'Ange Le Scoarnec dit Tahé (fig. 13).

Vincent, le père de *Reutch* est une personnalité. Décédé en 1910, il est plus connu à Hoedic sous le surnom d'*Achan*. Il a été le dernier adjoint spécial de 1890 à 1891, avant la création des communes, à ce titre déjà en forte opposition avec le recteur. *Achan* et son épouse Pélagie née Blanchet ont eu huit enfants : Jérôme, Adèle, Honorine, Élisa, Louise, Gildas, Alphonsine et Florentine. Trois d'entre eux ouvriront une buvette dans la même rangée de maisons en face de la cantine : *Reutch* puis Jérôme, dit *Jérome Glaud,* et leur jeune sœur Florentine qui tiendra sa buvette avec Adèle[36]. Dans le microcosme hoedicais, cette famille, explique Jeannette Blanchet, était du côté des « rouges », des « communistes ». Jeannette leur était liée pour avoir été adoptée par Adèle, une fille de *Achan* ayant perdu ses enfants et restée veuve. Mais des communistes chrétiens précise-t-elle… Comme l'a aussi souligné H. Buttin :

> *« Vincent et Pélagie sont à la fin du XIXe siècle et au début du XXe le type exemplaire des personnalités rudes et courageuses de l'île. Et même si l'homme a pu témoigner, en certaines occasions, d'un tempérament bourru dans ses rapports avec le recteur, ce sont de bons chrétiens. »*[37]

Comme son père, Gildas *Reutch* a aussi une forte personnalité. De retour de son service militaire, il ouvre une buvette et épouse Marie-Thérèse Le Fur avec qui il a deux fils, Aristide en 1910 et Gildas en 1918. Le recteur refuse l'argent que lui offre Gildas pour le baptême d'Aristide sous prétexte qu'*« il s'agit d'argent mal acquis »*… Cette buvette ne sera ouverte que quelques années avant son départ d'Hoedic, il la fermera avec l'ouverture non loin d'une nouvelle buvette par son frère Jérôme *Glaud*. *Reutch* se sentant mal à l'aise dans la communauté close des Hoedicais est un des tout premiers Hoedicais à émigrer, dès 1913. Ses enfants ont eu de belles carrières, Aristide (que nous avons rencontré à propos de *La Grâce de Dieu*) sera colonel dans l'armée et son frère Gildas commissaire de police.

Avec la multiplication de ces commerces, le recteur Le Blévec (1910-1919), fait alors ce constat clairvoyant sur cette source de conflit majeure entre le recteur et ses paroissiens, sans pour autant envisager d'y mettre fin :

> *« Mon prédécesseur Monsieur Yvon, dans son sermon d'adieu, avait déclaré avoir rencontré beaucoup de difficulté, avoir beaucoup souffert mais il prévoyait que son*

36 Jeannette Blanchet, témoignage janvier 2021.
37 Buttin H. 1986.

Fig. 12 — En 1927, fin inéluctable de l'ancienne cantine, concurrencée par les buvettes ouvertes par les îliens. En haut, vue extérieure vers 1910 (CP). En bas en 1932, réouverture de la cantine pour le tournage du film *L'Or des mers* de Jean Epstein, avec au premier plan de face Martin Le Scoarnec, en arrière à gauche de profil, Basile Le Palmec. (JE)

Fig. 13 — En haut, la Buvette du Repos de *Tahé (*Ange Le Scoarnec) en 1934, retour de la chasse : avec de g. à d. Marianne Le Scoarnec, Martin Le Scoarnec, Rémy Blanchet, Donatien Blanchet, Armand Le Scoarnec, *Lucien Longane* Le Gurun ; *Denis Milienne* Blanchet ; Albert Le Scoarnec, Dédé Blanchet, un étranger, Denis *Claire* Blanchet, Jean-Marie *Pilau* Blanchet, Prince Murat (?) (FM). En bas, Buvette des Amis vers 1939 de Fine *Poil-Blanc* (Joséphine Blanchet), avec de g.à d. ?, Georges *Malon* Le Gurun, ?, Fine Blanchet, ?, ?, Joseph *Moldao* Le Pen, Basile Le Palmec, Jean *Moldao Le* Pen, ?, ?, ?. (FM)

remplaçant rencontrerait des difficultés encore plus grandes et aurait davantage à souffrir. En pareille matière la comparaison est difficile mais la prévoyance était fondée. La source, on peut dire, unique de toutes les difficultés du recteur réside dans ces commerces que de tout le temps les Hoedicais ont vus de mauvais œil et supportés à contrecœur. Tous en comprennent, dans leurs moments de bon sens, l'absolue nécessité; cela n'empêche pas alors leur jalousie qui entretient couramment la calomnie que tous les recteurs les quittent ayant fortune faite.»

N'ayant plus les ressources que permettait le monopole du commerce, le recteur cesse à cette date de payer les côtes mobilières (impôts) des Hoedicais. Faute d'alternative, le percepteur reporte cet impôt à tous les chefs de ménage. Le cadastre ne sera alors plus mis à jour, jusqu'en 1971[38].

Et, comme pour tirer un trait sur le passé, le 29 décembre 1911, le bateau rectoral, le *Saint Goustan*, fait naufrage dans une tempête à Locmariaquer, chargé de provisions. C'est une grosse perte. Le recteur Le Blévec renonce alors au bateau de la paroisse. Le recteur Le Biboul (1919-1926) qui lui succède retente l'expérience à deux reprises, deux désastres… Son prédécesseur, de passage sur l'île en 1936, note dans le cahier paroissial : *«Après lui aucun recteur n'a eu de bateau.»*[39]

De nouveaux débits sont ouverts : en 1912, chez Jérôme Le Gurun dit *Jérome Glaud* ; en 1914, la buvette de Paul Blanchet dit *Poil-Blanc* chez Louise Raoul (fig. 13). Comme Paul Blanchet est mobilisé, le bistrot sera exploité par Louise.

Douze débits de boissons vont ainsi s'ouvrir jusque dans les années 1930. Les dates exactes d'activité n'ont pu être précisées. Il semble néanmoins que 11 débits aient été ouverts concomitamment dans les années 1920 en concurrence de la cantine. Au total, avec la cantine, jusqu'à 12 débits de boissons vont être actifs pour une population estimée sur la période d'environ 110 hommes[40] adultes : soit 1 débit pour 9 hommes. Dans son étude sur *Les Bretons et l'alcool*, Thierry Fillaut estime qu'entre les deux guerres en Bretagne *«les densités sont impressionnantes : un débit pour 26 adultes masculins…»*[41]. Presque trois fois ce chiffre à Hoedic.

En voici la liste. Leur localisation est précisée sur la carte en figure 14. L'auberge de *Lulu Chocolat* (1) (Joseph Le Bourhis) ; la buvette de *Reutch* (2) (Gildas Le Gurun), qui ne sera ouverte que peu de temps, remplacée dans la même rangée par celle de son frère *Jérôme Glaud* (3) ; leur sœur Florentine (4), seconde épouse de Denys Le Bourhis, tiendra aussi une buvette dans cette même rangée ; le Café du Repos de *Tahé* (5) (Ange Le Scoarnec) ; La *Buvette des Amis* de *Fine Poil-Blanc* (6) (Josephine Blanchet), la *Buvette* de Jeanne-Perrine (7) Blanchet ; le *Café du Nord* de Célina Le Bourhis (8), qui sera repris par *Mototo* (Joseph Blanchet) ; le débit de Tréphine Blanchet (9) (sœur de Jeanne-Perrine) ; le *Café des Amis* de Louise-Arthur *Blanchet* (10), tenu par sa fille Clara ; la buvette-épicerie de Reine Raoul (11), qui deviendra après la guerre

38 Buttin P. *et al.* 2016.
39 Christian Viaud nous apprend qu'un recteur de l'entre-deux-guerres a trouvé un accord avec un pêcheur pour un nouveau bateau, le *Salver ar bed, cf.* 1re partie de cette étude dans cette revue. Buttin *et al.*, 2021.
40 29% de la population d'environ 380, ayant plus de 14 ans, *cf.* Buttin P. 2021, dans ce volume, tab. 6. p. 180.
41 Fillaut Thierry, Les Bretons et l'alcool (XIXe-XXe siècle), Rennes, éditions de l'ENSP, 1991, 352 p. *In* Chahagne 2009.

Fig. 14 — Localisation de la cantine et des 12 buvettes ouvertes à Hoedic au cours des années 1910-1930.

le *Café du Port*, en déménageant d'une maison vers l'est : la buvette de *Louise Pilau* (Louise Blanchet) (12).

Entre 1919 et 1924, l'île importe environ 200 barriques par an de *« vin, cidre, alcools, bière »*, d'une valeur de 75 à 80 000 fr, soit presque autant que l'importation de pain évaluée à 100 000 fr par an (respectivement 150 000 et 190 000 fr de 1931)[42].

Les sœurs, se souvient Jeannette Blanchet[43], faisaient chanter des comptines de circonstance aux enfants lors de la Saint Goustan : *« Saint Goustan, jetez les auberges au vent ; et ceux qui les soutiennent également »*. Ou bien *« Pue, pue, pue, que le monde pue, c'est de la charogne ; Nia, nia, nia que vous, ô Jésus, dont l'odeur soit bonne ».* Ambiance…

Après quelques années, en 1927, sous le recteur Portugal (1926-1928), c'est la fin inéluctable de la cantine, validée par l'évêché :

> *« A. Guillevic vicaire général au recteur Portugal. Monseigneur après avoir pris connaissance de votre lettre du 27 mai au sujet de votre cantine, reconnaît que, faute d'une tenancière convenable et à cause du crédit qui demeure insolvable, vous pouvez supprimer la vente de boissons au détail. Ce commerce qui pouvait donner une certaine influence sur les pêcheurs qui se réunissaient à la cantine pour prendre leur repas ne convient pas d'ailleurs ni à un religieux ni à un prêtre, d'autant plus qu'il est difficile à celui-ci d'urger pour faire rentrer les crédits ! (…) »*

L'abbé Portugal ne sera recteur d'Hoedic que peu de temps. Sa mort sur l'île en octobre 1928 est saluée par une brève et étrange concentration de goélands au-dessus du presbytère (*cf.* encart page suivante).

42 Courrier du 6 juin 1924 du recteur Le Bilboul à M. Quesnel, *« moyenne de ce que j'ai constaté depuis 5 ans »*.
43 Témoignage janvier 2021.

Le dernier salut au recteur Portugal

Le vendredi 26 octobre 1928, par un coup de vent violent, deux barques de pêcheurs d'Hoedic étaient en perdition à proximité de l'île. Le recteur Portugal se tint pendant de longues heures sur la côte afin de leur porter le secours. C'est ce jour-là qu'il fut frappé. Le jeudi, il mourait après avoir reçu les derniers sacrements de M. l'abbé Hélard, vicaire à Quiberon.

Ce jeudi, jour de repos, était le jour de la Toussaint, plusieurs hommes jouaient aux boules. Tout à coup, une bande considérable de mouettes blanches, après avoir tournoyé quelque temps au-dessus du village, vint s'abattre avec ensemble sur le toit du presbytère. Après s'être reposées quelques instants, elles reprirent leur vol vers la mer. Phénomène extraordinaire, inouï dans les mœurs de ces oiseaux. Venaient-elles rendre une suprême visite de sympathie à celui qui, aux heures de délassement, aimait à contempler du haut de la falaise ou du creux des rochers la voile fugitive et le gracieux balancement des goélands dans l'azur du ciel et des flots ? Une chose est certaine : c'est qu'à ce moment même, l'hôte du presbytère rendait son âme à Dieu, qui s'envolait, elle aussi, hors de son enveloppe mortelle.

Ses paroissiens lui ont fait des funérailles très émouvantes. À l'office funèbre, chanté par l'unanimité des hommes de la paroisse, on sentait que ces cœurs voulaient faire passer dans leurs mâles et formidables accents, tel le vent du large quand il mugit en tempête, toute leur reconnaissance pour le pasteur qui venait de donner sa vie pour eux. M. l'abbé Bec, recteur de Houat, se fit leur interprète en exaltant devant eux, le recteur défunt. La population hoedicaise tout entière, toutes portes closes, suivit le cortège jusqu'à la grève au lieu de l'embarquement. Là, l'état de la mer ne permettant pas l'accostage du bateau, les membres du conseil municipal, qui avaient fait solliciter par M. Le Maire l'honneur de porter le corps de leur recteur, n'hésitèrent pas à se mettre à l'eau, profondément, afin de placer délicatement ce dépôt sacré sur la vedette qui devait l'amener à Sauzon.

Adapté de l'abbé Le Bihan
Semaine religieuse du diocèse de Vannes, 11 décembre 1928

Avec la perte d'autorité des recteurs, Saint-Just Péquart témoigne du désordre croissant qui s'installe sur l'île :

> *« Contrevenant aux anciens engagements et à la coutume, on monte tantôt un débit, tantôt une boutique. Leur durée est toujours éphémère, mais toujours il se trouve au bout de quelque temps un nouvel audacieux qui pense être plus adroit que ses prédécesseurs. Ces échecs ne découragèrent pas quelques Hoedicais qui croyaient tous atteindre la fortune en vendant du vin à leurs concitoyens dont ils connaissaient la capacité d'absorption. D'année en année, le nombre de débits augmenta au point d'atteindre la dizaine*[44] *ainsi que celui des boutiques quoique celles-ci ne furent jamais aussi nombreuses. Par suite, la situation du recteur devint de plus en plus difficile, son monopole disparu de fait. Les Hoedicais en très grand nombre considèrent le recteur comme un commerçant quelconque.*
>
> *Mais les ressources de l'Église, sur lesquelles étaient payés tous les impôts, diminuant du fait de cette concurrence, le recteur se vit forcé de prévenir ses administrés qu'il ne pouvait désormais plus payer leurs contributions et qu'ils auraient à le faire eux-mêmes (…) les Hoedicais ne veulent pas entendre parler de rétablir l'ancien monopole au profit du recteur. Et pourtant ils ont besoin de ce dernier pour bien des formalités qu'ils sont incapables de remplir eux-mêmes. Tout d'abord pour le secrétariat de la mairie puis pour toucher et distribuer les retraites et pensions ; aucun d'eux n'étant à même de le faire (…) quelques meneurs entraînent les autres qui se laissent faire et le conseil municipal est composé de tous ceux qui veulent faire pièce au recteur. Aussi l'anarchie se développe de plus en plus. (…)*
>
> *Les habitants, divisés entre eux et incapables de s'astreindre à une discipline librement consentie, s'aperçoivent eux-mêmes qu'ils ne peuvent pour bien des choses se passer de leur pasteur. Aussi la lutte est-elle coupée par des trêves accordées jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'assistance réclamée, et violées aussitôt après. »*[45]

44 La note des recteurs de 1936 parle de 7 débits de boissons.
45. Péquart 1938.

Les allocations de guerre

Sur ce canevas social perturbé, arrive pendant la guerre de 1914-1918 l'argent des allocations attribuées aux familles des hommes qui sont au front, de ce fait privées de revenus. Tout modeste qu'il soit, cet argent amène les femmes à abandonner la production de soude qui était fort active depuis une cinquantaine d'années. Ces allocations inhabituelles semblent avoir tourné de nombreuses têtes. Le recteur d'Hoedic Alain Le Blevec (1910-1919), très impliqué dans les affaires de la commune, ne peut que constater les conflits que cela engendre avec ses paroissiens :

« Partout ces allocations justes et nécessaires ont donné lieu aux décisions les plus arbitraires, contradictoires, scandaleuses d'un pillage éhonté et organisé de l'argent de la France. (…) Les Hoedicaises regorgeant tout d'un coup d'argent faisaient au continent de nombreux voyages sous les plus futiles prétextes et revenaient très souvent avec des renseignements abracadabrants, mais d'une certitude absolue d'après elles concernant les allocations, de là des demandes et des réclamations les plus extraordinaires. Fausses déclarations, conflits avec le recteur tentant de rétablir la vérité.

Jusqu'en 1916 payées par le percepteur, qui charge le recteur de le faire à sa place. Puis l'opération passe à la mairie, désordre, pagaille, manœuvres, fraudes, d'où intervention du recteur pour rétablir la justice. »[46]

Pour Saint-Just Péquart l'argent facile des allocations — qui ne pouvaient durer que le temps de la guerre — a lourdement contribué à déstructurer la vie à Hoedic sur le plus long terme :

« Pour des gens peu habitués à voir de l'argent, ce brusque afflux de numéraire fut un désastre. (…) Lorsque les subsides de l'État, avec une régularité que n'avaient pas les produits de l'industrie de leurs pères, frères et maris, vinrent remplir les bourses des femmes de l'île, elles y virent une source inépuisable qui devait non seulement suffire à leurs besoins, mais encore leur permettre d'accroître leurs dépenses. Aussi eurent-elles recours à toutes les manœuvres possibles pour en augmenter le montant. »

« Malheureusement la plupart de ces achats étaient non pas même luxe, mais fantaisie au détriment des matières de première nécessité. Le cycle infernal était amorcé. Plus on touchait de l'argent, plus on en demandait et, sous divers prétextes, on faisait augmenter grâce à des complaisances administratives ou politiques, le montant des allocations sans aucune raison qui puisse le justifier.

Munies d'argent, les femmes d'Hoedic jugèrent préférable d'acheter au continent tout ce dont elles avaient besoin et peu à peu ne produisirent plus rien. La culture dont elles avaient toujours eu seules la charge fut complètement abandonnée.

On fit venir du continent tout le pain nécessaire, courant ainsi le risque de voir l'île ne posséder littéralement rien à manger si quelque tempête empêchait les bateaux de faire la traversée.

Bien que cela se soit produit plusieurs fois, les Hoedicais ne se résignèrent pas à reprendre les cultures nécessaires à leurs besoins. Du reste, plus les jours passaient, plus il devenait difficile de rétablir la situation. On avait laissé tomber en ruine le four et le moulin. On s'était débarrassé des chevaux nécessaires à la culture. Les potagers eux-mêmes étaient retournés en friche. »[47]

46. Abbé Le Blevec, cahier paroissial d'Hoedic, notes 1914-1918.
47. Péquart 1938.

Reprise et fin du travail de la soude

La guerre finie, les allocations disparurent remplacées par les pensions pour les veuves de guerre. Les autres femmes durent reprendre le travail de la soude (fig. 15) explique le recteur Le Biboul (1919-1926) :

> *« Depuis la guerre nos gens ont été assez heureux du fait des allocations militaires. Comme partout le luxe a gagné du terrain (...). Le travail de la soude, assez pénible, mais rémunérateur, laissait quelques ressources dans les familles, d'autant que le gain de la pêche, très aléatoire, ne suffisait pas. Les allocations ayant comblé le vide, le travail de la soude fut délaissé pendant la guerre. Mais comment faire reprendre le travail à la suppression des allocations ? Il y avait à vaincre un sentiment de fausse honte devant certaines autres qui, plus favorisées par des pensions de guerre ou autres allocations, avaient juré qu'on ne les reverrait plus à la côte. (...). Il n'y eut d'abord que 4 ou 5 familles à travailler le premier mois, à la fin de la saison toutes sauf 2 ou 3 étaient à la côte. »*[48]

Le travail de la soude était extrêmement pénible, les femmes travaillaient dans l'eau, soulevaient des charges énormes de goémon qu'il fallait remonter sur la dune, retourner pour le sécher, mettre en meule, manipuler à nouveau pour le brûler dans les fours. Mais il apportait du numéraire aux insulaires. La soude était valorisée surtout pour l'iode qu'elle contenait, utilisé comme

48. Abbé Le Biboul, cahier paroissial d'Hoedic, 1921

Fig. 15 – *« Le travail de la soude, assez pénible, mais rémunérateur, laissait quelques ressources dans les familles »*. L'activité du goémon s'arrête à Hoedic au début des années 1930, devant l'arrivée d'autres sources d'iode que la soude mais moins chères. Ramassage du goémon sur l'estran, Virginie Agathe Allanic *circa* 1910. (MA)

Fig. 16 – *«À l'époque la culture était florissante… »*. Jusqu'au début du XXe siècle, l'île est cultivée sur 70 hectares.(FM)

antiseptique. Elle rapportait aux femmes à peu près 25 % de ce que rapportait la pêche pour les hommes, en net[49]. Il leur donnait une indépendance économique qu'elles n'ont commencé à connaître qu'avec cette activité démarrée au milieu de XIXe siècle. Activité et indépendance inconnues des femmes de l'île sœur. En effet, l'absence de platiers rocheux à laminaires proche de l'île de Houat n'a pas permis à cette activité de s'y développer.

Le travail de la soude a connu une certaine prospérité avec les prix élevés de l'iode. Mais, victime de la crise de 1929 et surtout du développement d'autres sources d'iode moins chères, cette activité s'arrête à Hoedic au début des années 1930. La note des recteurs de 1936 (*cf. supra*) confirme qu'elle n'existe plus en 1935.[50]

Fin de l'agriculture

Le travail de la soude redémarre après la guerre sans pour autant que soient reprises les cultures traditionnelles, sinon marginalement rapporte S.-J.-Just Péquart :

> *«Alors qu'à l'époque la culture était florissante* (fig. 16)*, à l'heure actuelle, quelques maigres rangées de pommes de terre et de très rares jardins sont tout ce qui reste. Plus de blé, plus de vigne, plus de chanvre dont parlent les registres de l'île et qui permettaient aux Hoedicais d'avoir sous la main les denrées de première nécessité. »*[51]

L'abbé Le Cam fait le même constat dans sa monographie et précise aussi l'état de l'élevage au tournant des années 1930. L'abandon de la culture au tournant de la guerre de 1914-1918 a donc suivi le même trajet sur les deux îles :

49. Valeurs ramenées en fr de 1931 : Escard 1881, 65 000 fr ; Neveu 1903, 103 000 fr ; Le Cam 1932, 72 000 fr. Pour la pêche : moyenne du tableau 2, hors années exceptionnelles 1930, soit 530 000 fr, moins charges bateau 1/3 soit 350 000 fr
50. Sur l'activité goémonière, voir Le Nevé 2018.
51. Péquart 1938.

« Depuis la guerre, les champs autrefois ensemencés en froment, orge, lin, petit pois, jarosse[52] *ont été laissés en friche pour pâture (…) la seule culture pratiquée est celle de la pomme de terre, et encore sur une très petite échelle. Les taureaux, les bœufs, les chevaux n'existent plus qu'à l'état de souvenir, animaux d'un âge disparu. Chaque île nourrit une centaine de vaches et une trentaine de génisses qui ont pour elles de vastes pâtures où elles errent en liberté dans un même troupeau. (…) On les rencontre souvent sur le bord du rivage, occupées à manger du goémon qu'elles ne dédaignent pas. »*[53]

Dans un courrier daté de 1924, l'abbé Le Biboul (1919-1926) précise qu'entre 1918 et 1923 Hoedic importe en moyenne annuelle pour 100 000 fr de pain et 10 à 20 t de pommes de terre achetées 500 fr la tonne. Ces chiffres confirment l'état déprimé de l'agriculture sur l'île dans ces années.

Jusqu'au début du XXe siècle, une grande part de la ration alimentaire quotidienne en France était constituée de pain, en moyenne de 700 à 750 g par jour[54]. Le rapport Detaille précise que l'île de Houat produisait vers 1780, *« année commune »,* 24 tonneaux de froment, soit environ 29 tonnes alors que l'île comptait 135 personnes[55]. En autarcie, les Houatais et sans doute les Hoedicais auraient donc consommé au XVIIIe environ 600 g de pain par jour[56].

Au début du XXe siècle, Hoedic compte environ 380 habitants, bien au-delà des possibilités d'une autarcie alimentaire. Sur la base de 600 g de pain par jour, plus de 80 tonnes de pain ou de blé sont nécessaires par an. Or l'île ne pouvait guère produire plus de 35 tonnes[57] sur ses 70 ha cultivables[58]. Leurs ressources le permettant, les Hoedicais ont préféré importer le pain et produire de la pomme de terre. Faute de blé à moudre, le moulin (fig. 17) ne travaille plus assez en 1911 et s'arrête de fonctionner vers 1912[59].

Si l'on considère un pain acheté 1,25 fr /kg, prix compatible avec ceux pratiqués à l'époque, les 100 000 fr de pain importé vers 1920 représentent 80 000 kg de pain sur l'année[60]. Ces calculs permettent d'avoir un ordre de grandeur, plus que de la précision…

Quant à la pomme de terre, en comptant une consommation de 300 g par jour et par personne[61], le besoin annuel serait de 40 tonnes dans ces mêmes années, ce qui avec un rendement moyen à l'époque de 10 t par ha ne nécessitait que 4 ha en culture, objectif facilement accessible au potentiel agricole de l'île. Pourtant, vers 1923, 10 à 20 tonnes de pommes de terre sont tout de même importées par an. La pomme de terre servait aussi pour l'engraissement des cochons.

52 Légumineuse, vesce.
53. Le Cam 1932, p. 102, 104.
54. Dauphin Pezerat 1975.
55. Betton 2015.
56. Pour faire simple, après soustraction du son et addition de l'eau, il faut environ 1 kg de blé pour faire 1 kg de pain. Alors 29 000 kg/365 jours/135 personnes = 588 g/j.
57. Si l'on considère un rendement moyen de l'époque d'environ 1 t/ha, et tenant compte de l'assolement biennal en pratique sur l'île.
58. Escard 1881.
59. Selon Zaza Blanchet, note H. Buttin, fonds Melvan.
60 Courrier du recteur Le Biboul de 1924.
61 En apport calorique, 1 kg de pain (2600 kcal/kg) est équivalent à 3 kg de pomme de terre (800 kcal /kg).

Fig. 17 – Le moulin *circa* 1938 : *« Vers 1912, le moulin cesse de fonctionner. »* avec Maurice Le Scoarnec, sa femme et sa fille, son frère Mir, son père Ange et accroupie, sa sœur Christine. (FM)

En 1936, le peu d'agriculture restant est encore fragilisé par le doryphore. Il commence à se développer en 1922 en Gironde, puis atteint Hoedic avec des semences venant de La Turballe.

> *« Les insectes adultes, comme les larves, se nourrissent des feuilles et des jeunes tiges de la plante ; s'ils vivent en nombre sur un même pied, ils arrivent à en faire disparaître toutes les parties vertes et à le détruire : la récolte d'un champ est ainsi compromise par le dépérissement de la majorité des plants. »*[62]

Et, se désolent les recteurs qui signalent l'arrivée de cette peste[63], les îliens refusent d'utiliser les insecticides envoyés par la préfecture, par crainte de s'empoisonner.

Ressources de la pêche, le début du homard

La pêche fournit aux deux îles la plus importante de leurs ressources. Un peu avant 1850, le métier ou le négoce de la sardine est abandonné au profit du casier pour la capture des crustacés[64]. C'est aussi à cette époque que les pêcheurs de Loguivy-de-la-Mer (Côtes d'Armor) développent en grand le métier du homard et de la langouste, en armant des bateaux de plus en plus grands qu'ils mènent de Saint-Malo à l'île de Sein et jusqu'aux portes des deux îles, à Belle-Île-en-Mer[65].

Homards et langoustes abondent dans les débuts. Les homards sont, pour l'essentiel, collectés pour le marché anglais par un bateau-vivier venu de Southampton. Ils sont hautement considérés à Londres qui les préfère aux langoustes. Les crustacés pouvant rester longtemps vivants en captivité, ils sont stockés en rade dans de grands viviers flottant avant d'être expédiés :

> *« Un bateau construit* ad hoc*, avec réservoirs marins, devait venir les prendre de Southampton (le prix convenu en est de 1 fr, l'un dans l'autre). Huit jours il fut en retard : sur les toits et jusque sur les cheminées, comme aux mâts d'un navire affamé, les jeunes gens grimpaient à toute heure, pour voir si l'Anglais n'arrivait pas. Il parut enfin, au nord de l'île, vers Houat ; aussitôt les dix chaloupes de tourner au plus pressé la pointe est de l'île, ainsi que des pirogues océaniennes se précipitant pour l'assaut d'un navire approvisionné. »*[66]

Par la suite, homards et langoustes vont connaître un important développement grâce au chemin de fer permettant une expédition en frais. La ligne du Croisic est mise en service en 1879, celle de Quiberon en 1882.

Les pêcheurs des deux îles ne se rendent à la vente qu'une fois par semaine, plutôt vers Le Croisic ou Nantes pour les Hoedicais, ou vers Quiberon ou Auray pour les Houatais. Ceux-ci n'hésitent pas à se rendre aussi à Nantes pour de meilleurs prix. Le recteur Bec (1921-1929) évoque dans le cahier paroissial de Houat le naufrage sur la Loire le 30 juin 1922, du sloop houatais *Vierge de Lourde,* monté par Eugène Le Fur et Goupil Leroux. Le bateau chavire sous une forte rafale en revenant de Nantes. Les deux pêcheurs sont sauvés et, malgré

62. Perpillou 1933.
63. Cahier paroissial d'Hoedic, note de 1936, *cf supra.*
64. Delalande 1850.
65 Prigent 2008.
66 Escard 1881.

quelques avaries, leur bateau renfloué peut rejoindre Houat par ses propres moyens dans la journée du 3 juillet[67].

Les circuits de vente vers Paris ne s'ouvrent que vers 1900[68]. En 1892, l'Angleterre reste une importante destination :

« On pêche surtout le homard et la langouste, à Houat et à Hoëdic. Ces crustacés, portés aux marchés du Croisic et d'Auray, ont leur principal débouché en Angleterre. On en a expédié des deux îles 27 000 à Southampton en 1893 et 22 800 en 1892. »[69]

Dans les années 1920, un langoustier dundee équipé d'un vivier vient aussi du Finistère pour collecter les crustacés[70].

L'abbé Conan, recteur d'Hoedic précise la succession des saisons de pêche sur l'île :

« De fin mai à fin août, pêche du homard et du crabe ; d'août à octobre, pêche de la langouste sur les côtes de Belle-Île ; d'octobre à décembre, chômage, réparation des engins, pêches familiales des vieilles ; de décembre à mars, pêche de la crevette. »[71]

Pour les mêmes raisons que pour le goémon, l'absence de platier rocheux à laminaires aux abords de Houat est peu favorable au homard (fig. 18). Les

67 Voir aussi le *Nouvelliste de Bretagne* du 1er juillet 1922.
68 Prigent 2008.
69. Ardouin-Dumazet 1895.
70 Scouarnec 2008, p.39.
71 Registre de la commune d'Hoedic daté de 1944, utilisé par le recteur Conan..

Fig. 18 – Les champs de laminaires propices aux crustacés et à l'activité du goémon se trouvent en majorité au sud de l'archipel Houat-Hoedic. (Natura 2000 « Îles de Houat-Hoedic », Directive européenne Habitats)

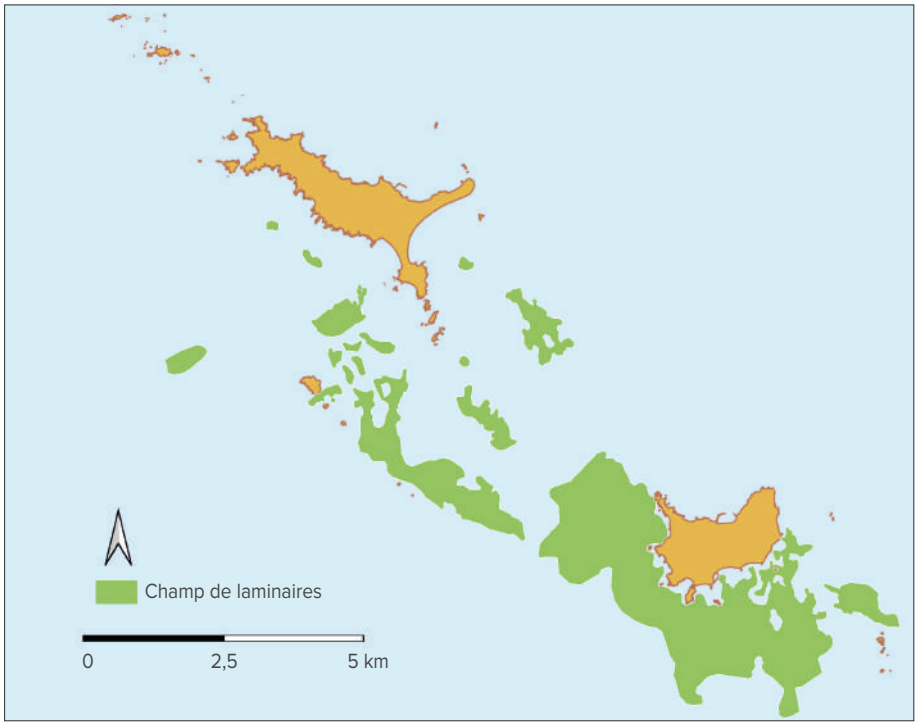

laminaires forment de véritables forêts sous-marines à la manière des forêts terrestres. Tout comme de nombreuses espèces de poissons, de crustacés et d'invertébrés, le homard y trouve abri et alimentation[72]. Houat, moins favorisée pour cette pêche, se consacre davantage à la langouste, crustacé vivant plus au large et par plus de fonds, et se reporte aussi sur d'autres métiers.

> *« Les Hœdicais prennent une grande quantité de langoustes, de homards et de cancres — ou dormeurs ou tourteaux —, gros crabes dont les Nantais sont très friands. Pendant l'hiver, quand la mer est agitée, ils prennent au casier des crevettes d'une grosseur extraordinaire (38 ou 40 à la livre)* [12 g / unité] (...)
>
> *Les Houatais qui sont bien moins favorisés que les Hoedicais pour la pêche aux crustacés sont obligés pendant l'hiver, de décembre à mars, de faire la pêche au chalut. »* [73]

La différence de biotope sous-marin entre les deux îles se reflète dans la répartition et la valeur des captures relevées par Neveu en 1901 (tab. 1). Pour un nombre de chaloupes similaire (21 à Hoedic, 19 à Houat) Hoedic ramène 4 fois plus de homards et langoustes que l'île sœur. En tonnage, le crabe représente

72 Précision apportée, ainsi que la carte en fig. 18, par A. Marzin, Natura 2000, Agence française pour la biodiversité.
73. Neveu 1903.

Fig. 19 – Port la Croix à Hoedic *circa* 1920, avant la construction du mole est. Au centre avec des bretelles, Stanislas Allanic. (FM)

le plus gros des captures, mais ce sont bien homards et langoustes qui contribuent le plus au revenu des deux îles : de manière plus accentuée à Hoedic avec 68 % du produit de la pêche en 1901, et 86 % en 1924, que pour Houat où la langouste représente 49 % des ventes en 1901.

Ces données sont associées dans le tableau 2 à celles de l'abbé Le Cam (1932) à travers un aperçu des données disponibles de la pêche sur les deux îles pendant les 30 premières années du XXe siècle. On constate que la flotte de pêche houataise comporte des unités en moyenne deux fois plus importantes que celle d'Hoedic. En 1930, une grande partie des 55 chaloupes hoedicaises étaient toutes petites, frisant un seul tonneau. Ce dont témoigne Christian Viaud, *« mon grand-père était pêcheur. Ils vivaient très pauvrement, avec des bateaux vraiment petits*[74] *»*. Leurs zones de pêche très proches de l'île ne justifiaient pas de grandes unités. Un nombre de bateaux si important paraît cependant surprenant : comment les imaginer tous, même de petit tonnage, abrités dans le port La Croix au sud d'Hoedic (fig. 20-21) ? Il est cependant en concordance avec une explosion des ventes cette année-là (tab. 2).

Le nombre de personnes embarquées par bateau est peu différent sur les deux îles et se réduit au fil des années, avec en moyenne deux marins par bateau en 1930.

Si on ajoute le revenu de la soude, les ressources de la communauté hoedicaise atteignent en 1901 plus du double de celles de l'île sœur. Mais ce n'est pas le cas tous les ans. Le voyageur Ardouin-Dumazet note en 1895 :

> *« De toutes les populations de pêcheurs, celle d'Houat est la plus heureuse ; les qualités morales des insulaires, leur sobriété, leur amour du travail font que la part de pêche atteint 664 fr. Hoëdic, où la population est moins travailleuse*[75]*, atteint 559 fr »*[76]

Bien qu'Hoedic soit favorisée par un terrain de pêche plus propice, hormis 1901 et 1930, les captures des deux îles semblent générer des revenus peu différents. Les Houatais trouvent des alternatives, pratiquent d'autres métiers, tels le chalut, la coquille.

La part de pêche de chaque marin apparaît extrêmement fluctuante d'une année sur l'autre. Corrigées de l'inflation, les parts indiquées par Ardouin-Dumazet correspondent en franc valeur 1931 à 4 290 fr pour Houat et 3 611 fr pour Hoedic. Ces montants s'inscrivent dans la fourchette du tableau 2.

Les pêcheurs étaient alors rémunérés uniquement à la part selon un partage décrit par Marcel Neveu en 1903, auquel s'ajoutait l'avantage en nature, constitué des prises de seconde qualité, la godaille.

> *« Toutes ces chaloupes construites ou achetées à parts égales sont la propriété de l'équipage. On divise le produit de la pêche en autant de parts qu'il y a d'associés, en ajoutant deux et quelques fois trois pour l'entretien du bateau et des engins de pêche. C'est-à-dire que le prix de la vente est divisé par huit s'il s'agit d'un bateau*

74 Buttin P. *et al.* 2021, dans ce volume.
75. Jugement hâtif d'un visiteur de passage sur les résultats d'une année ! Le travail de la soude réalisé par les femmes à Hoedic était aussi des plus harassants.
76. Ardouin-Dumazet 1895.

Tab. 1 — Répartition par espèces et recettes des captures de la pêche en 1901 et 1920-1923 (moyenne) en franc constant 1931, corrigé INSEE.

Île	Production	Tonnes		Prix fr /kg	Prix fr/kg (cor. 1931)	Total vente kfr (cor. 1931)		Total vente %	
Houat 1901 (Neveu 1903)	langouste	16,4		2,14	13,8	226		49 %	
	crabe	53,7		0,36	2,3	124		27 %	
	poisson	27,9		0,6	3,9	109		24 %	
	Total					459		100 %	
Hoedic 1901 (Neveu 1903)	homard	55,2	67,1	1,16	7,5	414	574	49%	68 %
	langouste	11, 9		2,11	13,7	162		19%	
	crabe	73,6		0,33	2,2	159		19 %	
	crevette	3,8		2,57	16,6	62		7%	
	poisson	5,4		1,6	10,4	55		7 %	
	total					853		100%	
Hoedic 1920-1923 (Le Biboul 1924)	homard	25	35	7	12,6	315	495	55%	86%
	langouste	10		10	18,0	180		31%	
	crabe	50		0,5	0,9	45		8%	
	crevette	2		9	16,2	32		6%	
	coquillage	1		0,6	0,9	1		0,2%	
	total					574		100%	

Tab. 2 — Statistiques disponibles sur la pêche à Houat et à Hoedic au début du XXe siècle.

Année	Source	Chaloupe nombre	Tonnage (tx)	Tonnage moyen	Motorisés nombre	Personnel	Population (évaluation)	Pêcheur % population	Hommes par chaloupe	Vente 1000 fr	Fr corrigé 1931			
											Ventes kfr	Vente/ chaloupe k fr	Vente/ tonneau k fr	Valeur/ part fr **
Houat														
1901	*Neveu 1903*	19				98*	344			71	460	24,2		3129
1913	*Le Cam 1932*	24	107	4,5		72	285	25 %	3,0	73	409	17,1	3,9	3796
1924	*Le Cam 1932*	29	106	3,7		75	300	25 %	2,6	140	210	7,3	2,0	1872
1927	*Le Cam 1932*	31	125	4,0		75	344	22 %	2,4	484	495	16,0	4,0	4404
1930	*Le Cam 1932*	35	148	4,2	11	70	344	20 %	2,0	628	600	17,1	4,1	5717
Hoedic														
1901	*Neveu 1903*	21				98*	350	28 %		132	854	40,7		5810
1913	*Le Cam 1932*	26	57	2,2		102	390	26 %	3,9	74	416	16,0	7,3	2719
1918-23	*Le Bilboul 1924*						395	0 %		318	574			
1924	*Le Cam 1932*	35	78	2,2		119	400	30 %	3,4	178	267	7,6	3,4	1498
1927	*Le Cam 1932*	38	72	1,9		90	420	21 %	2,4	525	538	14,2	7,5	3986
1930	*Le Cam 1932*	55	100	1,8	20	100	420	24 %	1,8	1 275	1 217	22,1	12,2	8113

* : Évaluation, pas de chiffre dans Neveu. ** : 2/3 pour l'équipage (1/3 bateau, cf. texte), divisé par le personnel total.

Fig. 20 – Port Er Beg Houat : en 1930, le port héberge 35 chaloupes serrées les unes contre les autres. La même année, le port la Croix à Hoedic en compte 55, de plus petit tonnage. (CP)

gros de six hommes et par six s'il s'agit d'un petit de 4 hommes. Le patron n'a droit à aucun avantage particulier.»

Cela correspond à environ 1/3 pour le bateau et agrès et 2/3 pour l'équipage, ratio utilisé pour le calcul des parts dans le tableau 2. On peut cependant se demander si la part du bateau n'aurait pas dû être plus élevée pour les plus gros bateaux de Houat avec le même nombre d'hommes embarqués qu'à Hoedic.

À titre comparatif, sur le continent, le patron était en général propriétaire de sa barque et deux parts égales étaient faites, l'une pour l'armement et le reste divisé entre les hommes, le patron compris.

«Dans la bonne année 1901, le gain moyen [part du marin] *a varié de 250 fr à 711 fr (…) Et le pêcheur rapporte au ménage de 50 à 100 fr de poisson au cours de l'année.»*[77]

Soit, en franc de 1931, une part de 1615 à 4594 fr, en moyenne 3104 fr pour une *«bonne année»,* chiffre que l'on peut comparer aux revenus des deux îles au tableau 2.

Au total, l'activité du homard et de la langouste, initiée au milieu du XIXe siècle, apporte une réelle richesse aux deux îles. C'est bien ce qui est perçu de Belle-Île, comme un article du *Phare de Bretagne* le constate en 1880 :

77. Vallaux 1907.

Fig. 21 — Baptême des nouveaux bateaux à Port la Croix, le 15 août 1928. En 1930, une grande partie des 55 chaloupes hoedicaises étaient petites, proches d'un seul tonneau ; au premier plan les paniers pour amener les crustacés à la vente (FM). En bas, révision d'un des premiers moteurs dans le port La Croix, à gauche Rémi Blanchet, héros du film *L'Or des mers* de Jean Epstein. (JE).

Fig. 22 — Grand sloop de pêche houatais des années 1920-1930. Régate des pêcheurs de Houat en 1827-1828. Au premier plan l'*Angélus de la mer* de Louis Le Hyarick qui a aussi servi de courrier pour les deux îles. Ce bateau est en tout point semblable aux sloops homardiers de Loguivy-de-la-Mer. (FM)

« Les marins de ces îlots sont peut-être les plus braves et les plus habiles pêcheurs de notre littoral. Les abords de leurs rochers sont les plus poissonneux de France, surtout en homards. Ils gagnent beaucoup d'argent, c'est par milliers de francs qu'ils vendent leurs crustacés aux Anglais qui les prennent d'habitude. »[78]

Effet richesse, folie dépensière

Ce même article du *Phare de Bretagne,* faisant état des *« milliers de francs »* qui rentrent, continue :

« Il y a là d'habiles pêcheurs qui ont tout ce qu'il faut pour les faire échapper au besoin et pourtant, à de rares exceptions, ils sont incertains du lendemain. D'abord c'est qu'il manque d'école primaire sérieuse ; ensuite, c'est qu'ils ont la cantine toujours bondée de tonneaux de vin (ces vins sont exonérés de droits de l'octroi), une cantine comme en aurait rêvé Pantagruel, et c'est là que vont tous leurs sous gagnés à la peine et aux dangers, ce qui fait qu'au foyer la femme et les enfants en pâtissent. J'ai assisté à leur maigre repas à cette fameuse cantine (…) Chaque pêcheur y arrive avec un morceau de pain sur le pouce, et dessus un poisson salé ou grillé, et là, l'arrosage commence, arrosage pantagruélique (…) Enlevez la cantine, et en deux générations vous ferez ce que des siècles n'ont pu faire, et pourtant leurs guides moraux sont des prêtres, ayant charge d'âmes. »

Pronostic bien candide… Non confirmé par les faits, nous l'avons vu : la cantine disparaît en 1924, d'abord concurrencée puis remplacée par plusieurs *« auberges rivales »*.

Jusque vers la fin des années 1920, Hoedic vit une période d'aisance, expliquent les recteurs dans leur note commune de 1936 : « *Hoedic a connu une période de prospérité relative (…) grâce aussi au prix très élevé des crustacés »*[79]. Saint-Just Péquart le souligne dans les mêmes années, tout en distinguant l'effet pervers de l'inflation résultant de la guerre :

« Du prix ridiculement bas de 1,50 francs la pièce, en moyenne, payée avant la guerre, le homard était passé à plus de 30 francs le kilo, accroissant ainsi l'afflux d'argent dans l'île, incitant les habitants à tout acheter au-dehors et à ne plus rien produire eux-mêmes. (…) L'accroissement du produit de la pêche ne suffit pas à compenser celui des dépenses, car si le homard se vendait plus cher de jour en jour, il en était de même de tous les autres produits que les Hoedicais étaient obligés d'acheter. »

Effet richesse accru, mais en partie artificiel : il est sans doute difficile à l'époque pour les îliens de distinguer ce qui était inflation de l'augmentation en franc constant du prix du homard. Après des années de stabilité monétaire la guerre de 1914-18 a engendré une forte inflation : le franc de 1931 ne vaut plus que 15 centimes du franc de 1900. Les prix montent en flèche, avec eux le montant en francs courants des captures de la pêche mais, bien sûr, sans que cela corresponde à une augmentation du pouvoir d'achat (fig. 23).

Il est difficile de documenter une forte hausse effective du homard en franc constant avant et après la guerre. Un sondage sur les cotes du journal

78 *Le Phare de Bretagne*, 2 septembre 1880. L'article est anonyme, simplement signé un Belle-ilois. Il est écrit dans le contexte de rivalité entre les républicains de Belle-Île et les recteurs des deux îles.
79. *Cf. supra*.

Ouest-Éclair révèle peu de différences, avec toujours la même grande fluctuation.

Cependant si l'on remonte un peu plus dans le temps, Escard note qu'en 1880, le bateau-vivier britannique qui vient de Southampton chercher les homards les paye 1 fr pièce[80], soit 1,25 fr le kg en supposant un poids moyen de 800 g. Ce prix, équivalent d'environ 7 fr de 1931[81], est effectivement très inférieur aux prix pratiqués après la Grande Guerre qui fluctuent entre 15 et 40 fr de 1931. À quantité équivalente, un revenu multiplié par 2 à 5 entre la fin du XIXe siècle et l'entre-deux-guerres.

Les quantités pêchées fluctuent entre des années médiocres et des pêches exceptionnelles comme celle de 1930 pour Hoedic (tab. 2, fig. 23) ainsi que la part des marins en résultant.

Une augmentation importante des prix en franc constant vers la fin du siècle précédent, puis l'inflation après la guerre, l'argent des allocations de guerre, les pensions des veuves, l'argent de la soude que recevaient les femmes, occasionnellement une saison de pêche exceptionnelle…, tout cela a pu contribuer à cette perception de richesse signalée par le recteur Le Biboul en 1921, *« comme partout le luxe a gagné du terrain »*. Tout cela sur fond d'excès de boisson, de désemprise morale, de pertes de repères.

Au-delà du succès des nombreuses auberges, le cinéaste Jean Epstein brosse, dans son roman *Les Recteurs et la sirène,* cette image épique de la folie dépensière qui saisit l'île :

> *« Les catalogues des grands magasins de Paris, de Brest, de Rennes, arrivent par paquet, sont disputés, réapprennent à syllabiser à celles qui ont oublié. Si tôt que la pêche donne un peu, c'est une débauche de commandes. Personne ne songe aux incertitudes de la belle saison ni aux certitudes de la mauvaise. Dix fois où la prudence ne lui servit à rien, le navigateur ne dut sa vie qu'à la chance. Désormais il compte sur une providence et se hasarde. De même il confie aux sorts de la mer de le nourrir. Et le soir, qu'entre deux famines il ramène dans ses filets 200 kg de mulet, 1500 fr à partager entre trois ou quatre — une fortune ! — qu'il est deux fois harassé, deux fois confiant par sa pêche, par le vin, il ne refuse*

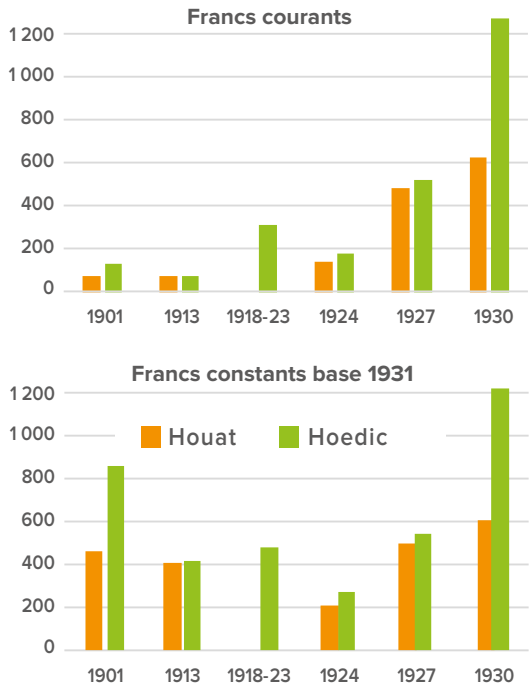

Fig. 23 — Recettes de la pêche à Houat et Hoedic entre 1901 et 1930, en francs courants et en francs constants base 1931. Données extraites du tableau 2.

80 Escard 1881.

81 Époque du franc or. De 1878 à 1913 le coût de la vie, la valeur du franc, varia peu : il est en 1880, similaire à 1913, selon *« Monnaie et mécanismes monétaires en France de 1878 à 1939 »*, *Revue de l'OFCE*, 2012/2 (n° 121), p. 147-203.

pas toujours à sa femme, jamais à sa connaissance, à sa fiancée, le manteau de teinte mode, les bas fins, le chapeau prétentieux dont la coquette rêve. Mais quand les colis de soie et de velours arrivent dans l'île, personne n'y a de quoi payer le pain. »[82]

Les élégantes d'Hoedic (fig. 24) ne passent pas inaperçues jusque sur l'île de Houat où Emmanuel Le Normand les observe lors des régates organisées à la fin des années 1927 et 1928. Il y avait foule sur l'île, des bateaux d'excursions venaient de différents points de la côte et des îles :

« Parmi toute cette affluence, on remarquait les femmes d'Hoedic aux robes de couleurs voyantes, car ces dames s'habillaient au grand magasin La Samaritaine de Paris. »[83]

Raréfaction des captures

Homard et langouste sont rapidement sensibles à la surpêche, la langouste en particulier. Dès 1906, la ressource diminue à Sein et les pêcheurs de Loguivy doivent s'aventurer dans des eaux plus lointaines, jusqu'en Cornouailles anglaises, sur les côtes espagnoles et portugaises[84].

Il en est de même dans l'environnement des deux îles. Avec la pression de pêche croissante sur tout le littoral, les crustacés nobles se raréfient. En 1921, nous avons vu que le recteur Le Biboul constate déjà une « *pêche très aléatoire* ». Malgré la brillante année 1930 décrite dans son tableau, la pêche devient irrégulière nous dit le recteur Le Cam, moins florissante :

« Après la guerre, les crustacés abondaient dans les parages ; actuellement il faut s'éloigner au large de Belle-Île et même vers Noirmoutier[85]*. La pêche au casier des bouquets a été très fructueuse les années dernières ; elle tend à se raréfier et à disparaître. Les Houatais l'ont remplacée pendant l'hiver par la drague des coquilles Saint-Jacques. »*[86]

Tout en notant :

Les flottilles de pêche augmentent chaque année, en unité et en rapport, comme on peut s'en rendre compte par le tableau administratif. »[87]

Madeleine Desroseaux visite les deux îles vers 1933 ; elle rencontre à Houat, un pêcheur attablé devant un verre à la buvette de Marianna :

« Nous causons. La saison n'est pas bonne. Les filets de chalutiers raclent les fonds, détruisent les petits poissons, espoir des pêches futures. Les crustacés se raréfient, car on ne leur donne pas le temps de se reproduire. Autrefois on mettait les casiers à sécher de la Toussaint à Pâques. »[88]

Nous ne disposons pas des revenus après 1931. Ces années de raréfaction, difficiles à documenter plus précisément, semblent pourtant bien avoir été une des composantes de la crise qui va sévir à Hoedic.

82. Epstein 1934, p. 16.
83. Le Normand 2004.
84 Prigent 2008.
85. Ceci pour la capture de la langouste qui se pêche par plus de fond que le homard.
86. Le Cam 1932, p. 100.
87. Ibid., p. 100. Les chiffres de Le Cam sont repris dans le tableau 2.
88 Desroseaux 1935. Voir aussi Lévi 2012 sur Madeleine Desroseaux et les deux îles.

Fig. 24 – *« On remarquait les femmes aux robes de couleurs voyantes, car ces dames s'habillaient au grand magasin La Samaritaine de Paris. »* Hoedic en 1932, avec Fleur Le Palmec, Léa, Marthe et Adeline Allanic, Paulette Le Palmec, Justine Le Palmec. (SJP)

Les recteurs Le Blevec, Le Biboul et Le Blay suggèrent la même chose dans leur note commune de 1936 : *« en éloignant de la côte les lieux de pêche »*. Ainsi que Jean Epstein, suite à son séjour à Hoedic en 1932 :

> *« Pendant des semaines, des mois, les bancs de poissons passent au large. La capture du homard, de la langouste est affaire de hasard, de saison, d'année. L'insuffisance de leur port ne permet pas aux Hoedikais de posséder des embarcations capables de chercher, de poursuivre au loin leur chance. »*[89]

89. Epstein 1932.

Notons encore dans les témoignages recueillis par Pierre Macquaire en 1986 l'évocation de bateaux revenant à chaque marée avec des « *casiers désespérément vides* ». « *C'est vrai qu'en 1931, (...) m'avait dit Louis, la pêche n'avait pas été très bonne.* »

C'est enfin ce qu'a retenu Christian Viaud du témoignage de ses parents et grands-parents qui ont quitté Hoedic :

> « *Il ne faut pas prendre* ça [le naufrage du *Saint-Philibert*] *pour argent comptant, parce que ce n'est pas la principale cause du départ. La principale cause c'était que probablement, la pêche se raréfiait déjà.* »[90]

Motorisation et remboursement des emprunts

Les premiers chalutiers à vapeur datent du début du siècle. La motorisation des plus petites unités de pêche avec des moteurs à explosion a été initiée timidement avant la guerre de 1914 sur le continent pour se développer vraiment vers 1923. À Hoedic, le premier bateau motorisé en 1929 est celui de Martin Le Scoarnec, grand-père de Hervé Le Scoarnec :

> « *Le* Va-Toujours *de mon grand-père Martin fut le premier bateau motorisé en 1929. Mon père Armand, fils de Martin, était le mousse du bateau et le reste de l'équipage composé de ses frères Joseph et Albert. Martin fut d'abord la risée de tous les pêcheurs qui ne voyaient pas l'avantage d'un tel investissement. Le modernisme avait du mal à faire son entrée. Un peu honteux, Martin sortait du vieux port comme tous ses collègues à l'aviron ou à la voile si le vent le permettait et il attendait que la flottille soit dispersée pour lancer la machine, en espérant que les autres soient assez durs d'oreille pour ne pas entendre le bruyant échappement à l'air libre... Mais bientôt la plupart des embarcations suivirent son exemple.* »[91]

L'abbé Le Cam recense 20 motorisations à Hoedic en 1930, sur les 55 bateaux de l'île, essentiellement des petits bateaux.

Cette nouveauté, finalement si appréciée des marins après les premières appréhensions, génère de nouvelles contraintes. Il faut entretenir et réparer les moteurs. Or « *faute de mécanicien et d'atelier de réparation, il faut recourir au continent d'où perte de temps et plus de frais*[92] ». C'est aussi un nouvel investissement qu'il faut financer. Le Crédit maritime, nouvelle structure fondée à Douarnenez en 1906, est « *largement ouvert aux Hoedicais qui n'hésitèrent pas à en profiter pour rénover leur armement*[93] ». Les « grosses », anciens prêts sur les fonds collectés et gérés par le recteur, avaient dû être abandonnées devant les difficultés à se faire rembourser, mais aussi faute des ressources de la cantine et de la boutique.

Et vient le moment où il faut rembourser l'emprunt, et la banque n'a sans doute pas la flexibilité du recteur observe Saint-Just Péquart :

> « *Malheureusement les résultats se montrèrent par la suite déplorables, car loin d'avoir aidé les pêcheurs à accroître leur aisance, ces prêts les enfon-*

90. Buttin P. *et al.* 2021, dans ce volume.
91. Témoignage Hervé Le Scoarnec, 2020.
92. Cahier paroissial d'Hoedic, note de 1936, *cf. supra*.
93. Péquart 1938.

cèrent dans la misère. (…) Pour la majorité des Hoedicais, une somme avancée est considérée comme un don, non pas qu'ils aient l'intention de ne pas payer ce qu'ils doivent, mais une fois l'argent dépensé, la dette sort complètement de leur esprit et s'ils ne la renient pas, ils sont sincèrement surpris quand on la leur rappelle.[94]

En 1933, 6 bateaux sont saisis. Commentaire laconique et désabusé dans le cahier paroissial, sous la plume du recteur Émile Jégo (1928-1934). :

« Tant qu'il existera un seul bistrot à Hoedic, l'Hoedicais sera pauvre. De plus, l'introduction des moteurs à bord des bateaux finira par les ruiner totalement. L'an dernier, 6 bateaux ont été saisis par le Crédit maritime. »[95]

« Misère à Hoedik »

Après une période de relative prospérité jusque dans les années d'après-guerre, il semble que Hoedic ploie vers 1930 sous une succession d'avatars. Progressivement, mais sûrement, l'île s'enfonce dans la misère, et dans la famine pour les familles les plus pauvres.

Jean Esptein qui séjourne à Hoedic durant l'hiver 1931-1932 dresse un tableau de désolation de l'île dans « *Misère à Hoedik* », article qu'il écrit pour la revue de ciména *Vue* :

94. Péquart 1938.
95. Cahier paroissial d'Hoedic 1934.

Fig. 25 – Hoedic 1932 : *« Huit mois par an, l'île vit dans un état de demi-famine. Cette tranche de pain, à peine frottée de graisse, sera tout le déjeuner de ces gosses errants à la recherche d'un bout de voile, d'une vieille tôle, jouets enviés. »* (SJP)

« La famine et la maladie rôdent. Car elles n'ont jamais bien su qu'une chose, toutes les générations de vos pêcheurs abandonnés : qu'elles ne pouvaient se fier à rien. Le poisson émigre ; les vents jouent ; personne ne construit de port. Et elles demeurent imprévoyantes et paresseuses les quatre cents âmes de votre troupeau ; elles se résignent à la faim, elles se contentent de la misère. Mal nourrie, peu vêtue, on se demande comment l'île entretient la chaleur de sa vie. On se le demande de cette cinquantaine de pêcheurs pesants et hauts et, davantage encore, des trois ou quatre cents femmes, vieillards, enfants qui hantent, entre les masures du bourg, ces espaces irréguliers qui ne sont ni des places, ni des ruelles, mais une seule litière de déchets.

Car, huit mois par an, l'île vit dans un état de demi-famine. Cette tranche de pain, à peine frottée de graisse, sera tout le déjeuner, celui du matin et celui de midi réunis, de ces gosses errants à la recherche d'un bout de voile, d'une vieille tôle, jouets enviés (fig. 25). *Le soir, un peu de café. Les hommes mangent rarement à la maison. Ils n'y font que passer pour prendre le crabe que la femme a dû leur cuire, et une assiette. Ils vont s'attabler bruyamment entre eux dans l'un des neuf bistros. Avant de sucer les pattes de leur araignée de mer, ils les trempent dans un vin au goût d'embrun et au parfum de pétrole. Maigre festin ! Si le temps empêche le courrier tri-hebdomadaire, assuré, par une légère pinasse, ce même jour le pain manque.*

Je suis loin de pousser le tableau au noir, loin même de tout écrire. »[96]

Epstein noircit-il tant le tableau que cela ? Saint-Just Péquart rapporte cet autre constat de la démission d'Hoedic à cette époque :

« Actuellement tout, jusqu'au pain, doit être importé du continent et on a vu fréquemment les habitants en être privés pendant des semaines par suite de tempêtes prolongées qui interdisaient toute navigation. Il n'y a pas jusqu'à l'ajonc, servant à la nourriture des vaches et au chauffage qui ne disparaisse progressivement depuis que sa récolte n'est plus réglementée. Chacun allant le couper à son gré et en tout temps, sans s'inquiéter de l'époque de la floraison, l'espace que cette plante utile occupe se rétrécit chaque année, et bientôt il faudra ajouter à l'approvisionnement nécessaire à l'île le charbon ou le bois qui sera, comme tout le reste, grevé d'un fret considérable. (...)

On aurait pu, sans doute, parer à la crise en revenant aux anciennes coutumes et en produisant un grand nombre de denrées qu'il n'eût pas été nécessaire d'acheter. Le recteur à cette époque tenta de faire reprendre la culture dans l'île. On lui opposa que toute la cavalerie était disparue, ce qui était une mauvaise raison, car on pouvait faire venir des chevaux du continent tout aussi bien qu'on faisait venir des vaches que les Hoedicais n'ont jamais cessé d'élever. Le véritable motif était la répugnance à reprendre les habitudes de travail qui étaient définitivement perdues. Tout ce qu'il put obtenir, et encore avec bien du mal, fut de faire planter quelques pommes de terre qu'il avait fait venir du continent. Cet effort ne fut du reste pas soutenu longtemps et d'année en année, la surface cultivée diminua. »[97]

Rivalité et mésentente

Dans son témoignage Roger Allanic évoque avec retenue la mésentente entre les habitants dans ces années difficiles :

96. Epstein 1932.
97. Péquart 1938.

« À Hoedic, régnait une certaine mésentente, notamment dans cette coopération entre équipages. Certains vieux pêcheurs hoedicais résidant à La Turballe ont coutume de rappeler cet état de choses qui régnait dans l'île. Par exemple, une part spéciale était prélevée sur la vente de crustacés et c'est au patron que l'on confiait la garde de cet argent. Cette somme servait pour l'entretien du bateau et à financer l'achat de nouveaux engins. Cette caisse était en quelque sorte un objet de tentation, ainsi certains patrons indélicats n'hésitaient pas à prélever des petites sommes pour leurs besoins personnels. Il va de soi qu'une telle entreprise ne peut pas prospérer. »[98]

L'enrichissement favorisant certaines familles plus que d'autres, les multiples influences extérieures qui s'installent dans la durée sur l'île, le discrédit de l'ancienne direction des recteurs, la multiplication des débits de boissons, des boutiques, ont pu constituer le terreau d'un individualisme, de jalousies et de rivalités, exacerbant un mauvais esprit entre les insulaires.

Nous avons vu plus haut les propos sévères de Saint-Just Péquart sur la dégradation des relations humaines ayant accompagné la perte d'autorité du recteur, l'absence de direction qui en résulte : *« l'anarchie se développe de plus en plus… »*.

Les naufrages de deux sister-ships hoedicais, à 9 ans d'intervalle, ont aussi marqué rudement ces années, évocation encore aujourd'hui douloureuse pour les familles. Les deux bateaux neufs revenaient de Belle-Île où ils s'étaient rendus pour se mettre en règle avec l'administration des douanes. Le naufrage de l'un d'eux généra des rumeurs délétères, révélatrices de l'ambiance lourde qui régnait sur l'île. Il se disait que le bateau qui l'accompagnait aurait volontairement privé de secours les naufragés, les laissant se noyer. Cette histoire qu'il a entendue à Hoedic est reprise comme telle par Jean Noli dans *La Grâce de dieu*[99]. Ce qui lui a été reproché. Quand le deuxième bateau fit à son tour naufrage 9 ans plus tard, ce fut, explique le romancier, *« la punition de Dieu »*.

Le lieutenant-colonel Aristide Le Gurun, déjà cité pour ses commentaires sur *La Grâce de dieu*, globalement élogieux, juge néanmoins durement cette immixtion partisane du romancier dans ces vieilles querelles hoedicaises ayant profondément marqué plusieurs générations :

« Je ne comprends pas qu'un auteur de votre qualité (…) ait pu porter des jugements de base méprisables à l'égard des Hoedicais en général. De quoi s'agit-il ? En premier, réfuter la notion instinctive du devoir sacré que porte en lui tout pêcheur hoedicais : sauver un équipage en détresse. (…) Chaque hiver, le problème du sauvetage, au péril de sa vie, s'est posé à moult patrons pêcheurs. Si vous avez voulu garder un côté dramatique à votre roman sur une "île perdue en mer", d'accord, mais pas sur l'honneur d'un patron pêcheur hoedicais. »

Un autre événement moins dramatique, plutôt burlesque — mais que les anciens Hoedicais n'aimaient guère évoquer — témoigne de la cruelle réalité hoedicaise des années juste avant-guerre. Le recteur Conan en a laissé un récit qui aurait inspiré Jean Esptein. En 1938, le chalutier *Chemin de fer* fait naufrage sur le Nègre. Pas de victime, l'équipage est sauf, mais…

98 Témoignage du début des années 1980, première partie de cette étude, dans ce volume, Buttin P. *et al.* 2021.
99. Noli 1977, p. 30-37.

« Après le départ de l'équipage, c'est la curée. Une vieille grand-mère extrémisée deux fois par moi s'en va avec sa fille à trois heures du matin sur le chantier et travaille jusqu'au jour. Tel autre est au travail avec un grand fils dès l'aube. Tel autre qui a des remords se fait traiter de poltron par sa femme. De ma fenêtre je vois les fanaux qui se pressent dans la nuit; j'entends les brouettes grincer sous le faix. On ne se cache même plus : la nuit ne suffisait pas, on travaille le jour. (...) »[100]

Résumons la suite de cette histoire publiée en 2014 dans *La Revue des deux îles*, telle que racontée par le recteur Conan. Le guetteur du sémaphore avise alors la population de l'arrivée des gendarmes. Aussitôt les brouettes reprennent les épaves amassées près de leur maison et vont les décharger en un gros tas devant l'ancienne cantine. Et quand on annonce que l'assureur abandonne l'épave, nouveau rush et pugilat sur le tas de décombres qui disparaît en quelques minutes, en laissant une femme ensanglantée. Tout cela pour du bois d'épave.

La transhumance sardinière, les débuts de l'émigration

Durant l'entre-deux-guerres, le métier de la sardine est redevenu très dynamique après la crise du début du siècle. Dans la région, le port de La Turballe, mais aussi ceux du Croisic et de Quiberon ont besoin de beaucoup de main-d'œuvre et génèrent tous les étés un afflux de pêcheurs saisonniers provenant souvent du Pays bigouden :

« Les marins suivent toujours les sardines. Les femmes suivent parfois les marins. Elles embauchent pour la saison dans les conserveries réparties sur la côte. Ainsi, dans le sillage des bancs, toute une population se déplace au rythme de la transhumance sardinière. Le temps du cabanage qui fait partir pour plusieurs mois. »[101]

L'île d'Hoedic en crise voit ses pêcheurs progressivement entraînés dans cette transhumance estivale. Les Hoedicais sont réputés connaître la mer, ils sont des recrues appréciées :

« À cette époque de pêche au filet droit, la saison sardinière nécessitait un surcroît d'équipages, car le poisson était capturé à partir de « petits canots » équipés d'un ou deux nageurs et d'un boëtteur. Or les Hoedicais, enfants de Poséidon et transfuges de Platon étaient de remarquables marins possédant le don de repérer à portée de vue le banc de sardines à une époque où les sondeurs n'existaient pas. »[102]

Pour vendre leurs crustacés, les Hoedicais fréquentent toutes les semaines les pêcheurs du Croisic. Cela leur crève leur cœur de quitter leur île, mais ils commencent à répondre aux appels de la sardine en s'embarquant pour la saison de pêche pendant les deux, trois mois d'été. Un nombre croissant s'engage ainsi dans ce métier. Rapidement ils sont rejoints par leurs femmes. Parfois les adolescents trouvent aussi un emploi dans les conserveries (fig. 26).

Le logement est très sommaire, entre « cabane » et camping, quand les pêcheurs ne dorment pas à même les bateaux qui les embarquent. Mais c'est l'été, et pour certains le logement à Hoedic n'était guère plus brillant. À l'automne, ils retournent à Hoedic et font la saison d'hiver à la crevette. Le premier à avoir ainsi quitté Hoedic pour la sardine, nous dit Roger Allanic, est un Raoul, en 1930.

100. Texte de 1938 *in* Conan 2014.
101. Boulard 2000, p. 139.
102 Évain 1983.

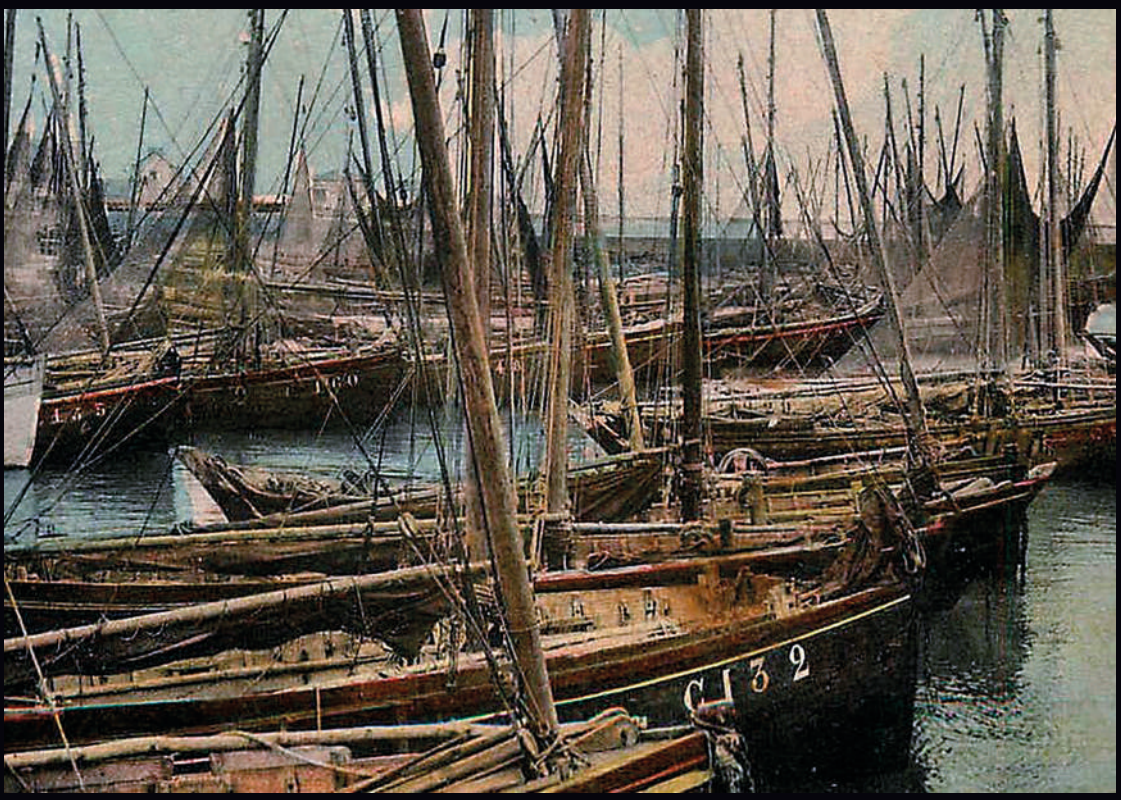

Fig. 26 — Les chaloupes sardinières à La Turballe vers 1910 (CP). En bas, trois Hoedicaises au travail à la conserverie Gravier de La Turballe : de g. à d. Anna Le Bayon, Victorine Allanic, Armandine Allanic (Titine, mère de Roger Allanic). (RA)

Ce mouvement d'émigration temporaire initié, quelques familles franchissent le pas et, dès l'année 1932, s'installent définitivement sur le continent. Les îliens fuient une misère devenue intolérable pour certaines familles, mais découvrent aussi un nouveau monde, gagnent de l'argent et s'en trouvent finalement bien. Les jeunes nouent de nouvelles relations malgré l'accueil parfois sévère des émigrés par les locaux. Un horizon s'ouvre, plus large que les 200 hectares de leur terre natale. Ils échappent au carcan, au qu'en-dira-t-on insulaire, au conformisme traditionnel sous l'œil du recteur, même si son influence a considérablement diminué… Peu sont revenus à Hoedic.

« Sur le coup, c'était l'enchantement. Tu parles, pour une fille de 16 ans qui n'avait jamais rien vu que son île ou Houat la voisine, découvrir le cinéma et surtout des rues éclairées la nuit, quelle découverte ! En fait ce n'était pas aussi idyllique que cela. Car au Croisic, comme à la Turballe et puis un peu comme partout on se méfie de l'étranger, même s'il ne débarque que d'un îlot situé à moins de trente miles. "Faut pas croire que c'étaient les bras grands ouverts. On avait nos habitudes, notre autarcie comme on dit dans le grand monde. Entre nous on parlait breton, pas les Turballais ni les Croisicais. Il y avait un problème de logement et on avait fâcheusement tendance à nous louer des taudis au prix d'un palais." Et puis il n'est pas toujours tendre le bon peuple, faut pas croire, il est même plutôt vachard avec les minorités. Très vite les "Hoedicais" sont devenus péjorativement les "Hoedicois", des expressions comme "Ripouillé comme un Hoedicois" ou "Bourré comme un Hoedicois" ont fait surface sans parler des surnoms — fallait bien différencier tous ces Allanic, Blanchet ou Le Palmec —, comme "La Strouille", "Mouche-du", "Cayenne", "Gros cul" ou "Chapeau du roi".

S'il ne faut pas idéaliser les rapports Hoedicais-Turballais ou Hoedicais-Croisicais, il ne faut pas dramatiser non plus. Très vite au fil des ans d'abord au niveau des équipages des bateaux, des copinages d'école et aussi des premières feuilles du printemps "regardées à l'envers", l'intégration s'est effectuée et il n'y a plus guère que les vieux grincheux à essayer aujourd'hui d'entretenir une pseudo ségrégation. »[103]

Dans la note des recteurs de 1936, il est question du départ de 120 Hoedicais. Les chiffres du recensement ne suggèrent que 78 départs en 1936, depuis le pic de 1926 évoqué en introduction (fig. 29). Il est vraisemblable que les recteurs comptaient là aussi les transhumants à la sardine, revenant à Hoedic en hiver.

C'est ainsi que s'est enclenchée l'émigration hoedicaise. Nous n'avons pas d'indication sur les rythmes de départ par la suite. Il semble que durant plusieurs années de nombreuses familles se soient satisfaites de cette vie de transhumance, entre 9 mois sur l'île l'hiver et une saison de « cabanage » à la sardine à La Turballe ou dans un autre port du continent durant l'été. Elle leur permettait de maintenir leur domicile à Hoedic et leurs racines hoedicaises.

En 1939, la construction des batteries de la Marine[104] donne aux transhumants la possibilité de rester à Hoedic. Ils sont employés pour les travaux avec la centaine d'ouvriers qu'a fait venir l'entreprise Renvoise de Paris (fig. 27). Se joignent aussi à eux tous les hommes d'Hoedic et même deux femmes, les sœurs Léa et Marthe Allanic qui avaient le dernier cheval de

103 Evain 1983.
104. Gautier *et al.* 2013.

Fig. 27 – En 1939, la construction des batteries de la Marine donne aux transhumants la possibilité de rester à Hoedic. Ils sont employés pour les travaux avec la centaine d'ouvriers qu'a fait venir l'entreprise Renvoise de Paris. À gauche Adolphe Le Fur, puis Roger Allanic, avec le béret *Zidore*, Isidore Allanic ; en arrière le bâtiment qui deviendra l'hôtel des Cardinaux. En bas, le café des Amis en 1939 tenu par Clara Blanchet. Comme pour la construction du fort en 1850, Hoedic est de nouveau envahie, les bistrots tournent à plein… *« tous boivent et transforment Hoedic en une vaste auberge »*. (RA)

l'île, utilisé pour les charrois[105]. Comme en 1850 pour la construction du fort, Hoedic est de nouveau envahie par une population bien différente des autochtones. Les bistrots tournent à plein… *« tous boivent et transforment Hoedic en une vaste auberge[106] »* (fig. 27), les fêtes rassemblent de nombreuses personnes (fig. 28).

Pour les exilés, rester de nouveau sur l'île, c'était la fête ! : *« Combien étions-nous heureux alors ! Pouvoir passer l'été à Hoedic, voire même toute l'année. »* Mais survient avec la deuxième guerre mondiale l'arrivée des Allemands en juin 1940. Les sorties de bateau sont contrôlées et seul le courrier des frères Auffret est autorisé à assurer un lien avec le continent via Quiberon[107]. Plus de travail à Hoedic et le lien avec La Turballe rompu. C'est la fin d'Hoedic pour Roger Allanic et pour *« tant d'autres »* :

> *« Brusquement ce beau rêve a été anéanti. L'annonce de la capitulation de l'armée française face aux Allemands a stoppé net les travaux en cours à cause de leur caractère militaire. C'était en juin 1940 et c'est à cette date que nous sommes repartis, mon père et moi, vers La Turballe, ainsi que tant d'autres. »*[108]

L'équilibre d'Hoedic qui tenait grâce à l'argent des transhumants est de nouveau profondément perturbé et la misère s'accentue.

> *« Les Allemands occupaient, on ne pouvait plus bouger. Les gens d'Hoedic crevaient de faim parce qu'ils ne pouvaient plus vivre de ce qu'il y avait sur place. Il n'y avait rien du tout. »*[109]

105. Témoignage de Nenette Le Gurun, à Henri Buttin.
106. Cahier paroissial d'Hoedic, Conan 1938. (Ce qu'est devenue l'île en 2020 pendant la saison estivale…)
107. Témoignages partie I et déclaration de 1948 pour réouverture du café du Nord de Joséphine Blanchet.
108. Lettre de Roger Allanic à H. Buttin du 16 mars 1984, *in* Buttin P. *et al.* 2021.
109. Christian Viaud *in* Buttin P. *et al.* 2021.

Fig. 28 – Port La Croix, Fête du 15 août 1939 avant les grands départs, avec le *Saint Joseph*, le *Rose de Lisieux* et le *Petit Gildas*. (LB)

Fig. 29 – L'évolution comparée de la population d'Hoedic et de Houat montre un fort décrochage, propre à Hoedic, entre 1926 et 1946. (Recensement national, Cassini/EHESS/INSEE)

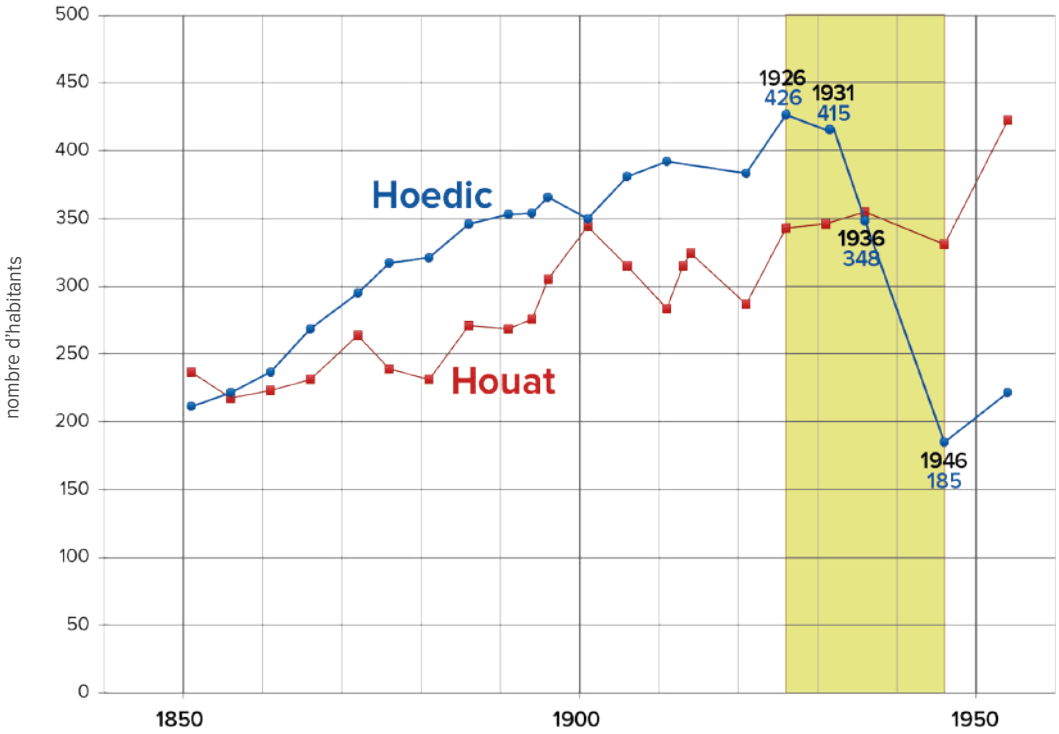

De nombreuses familles font alors le choix de quitter l'île définitivement. *« Deux cents Hoedicais ont dû s'expatrier »*, précise le recteur Conan dans un courrier au préfet du 19 décembre 1941 (*Cf. infra*). Là encore imprécision des chiffres puisque dans le même courrier Conan précise que *« Sur ce rocher vivent 250 habitants formant 80 foyers »*. Il n'y avait plus 450 habitants à Hoedic avant la guerre, le recensement indiquant 348 habitants en 1936. Quel que soit le chiffre exact, les départs sont importants à ce moment-là. Au recensement de 1946, il ne reste plus à Hoedic que 185 habitants (fig. 29), soit 241 de moins depuis le pic de 1926. Le village après la guerre, tel qu'on le découvre sur les photos aériennes *« Gaby »* prises vers 1955, apparaît comme un champ de ruines.

Ces émigrations ont été sans retour pour la plupart. Trois familles sont tout de même revenues à Hoedic à la fin de la guerre. Celle de Marc Allanic qui nous a donné ces précisions. Ses parents Louis et Émilienne Allanic partis à La Turballe en 1932 sont revenus en 1947 avec leurs deux enfants Maurice et Marc. Les deux autres familles sont celle d'Alfonse et Armande Le Gurun revenue de la Turballe avec leurs enfants Abel et Charlotte, et celle de Stanislas et Finette Allanic revenue de Saillé (Guérande) avec leurs enfants, Guy, Éliane, Jackie et Annie.

1850-1930 : Le Cycle du homard

Si l'on considère l'ensemble des années que nous venons de parcourir, il semble bien y avoir eu une bascule vers 1930 dans l'équilibre de vie hoedicais, avec une phase de prospérité initiée le siècle précédent, s'accompagnant d'une croissance de la population au-delà des capacités d'autosubsistance de l'île, suivie d'une crise amenant les familles à quitter Hoedic en grand nombre, ne trouvant son terme qu'à la fin de la seconde guerre mondiale. La courbe de démographie de l'île est comme le thermomètre de cette prospérité s'achevant en pic de fièvre, suivi d'un très fort refroidissement (fig. 29).

Les Hoedicais abandonnent vers 1850 la sardine pour le homard alors apprécié des Anglais qui en favorisent la pêche et viennent le chercher de Southampton avec des bateaux-viviers. À la fin du siècle, l'arrivée du chemin de fer sur la côte et le nouvel engouement gastronomique pour le homard sur les tables parisiennes dynamisent la demande, simplifient l'écoulement de la pêche et renforcent — plus particulièrement à Hoedic — ce « Cycle du homard ». La valeur des prises augmente significativement vers la fin du XIXe siècle accentuant le sentiment de prospérité[110] un peu comme l'a été à Hoedic, dans un contexte différent, le cycle du bar de la fin du XXe siècle.

Le homard était encore abondant sur les platiers bordant Hoedic et se vendait comme produit de luxe. Ce sont aussi des années où les femmes gagnent une certaine autonomie financière, au prix du travail harassant du goémon pour la production de la soude et de l'iode.

110. Prospérité toute relative… La part de pêche aux alentours de 4 000 fr de 1931 avait le même pouvoir d'achat en pain que le même montant en euro d'aujourd'hui, considérant que le pain qui coûtait environ 2,30 fr/kg en 1931 coûte environ le même montant en euro aujourd'hui. Proust 1937. 2-9-188

Fig. 30 — Vitraux, boiseries, statues, marbre de Carrare : luxueux mobilier installé dans l'église d'Hoedic à la fin du XIXe siècle (FM).
En bas : *«Dans beaucoup de demeures, des horloges aux couleurs éclatantes, aux cuivres d'un jaune mat, attirent le regard.»* Martin Le Scoarnec, maison de Jean et Barbe Le Palmec, actuelle maison Chantal Le Bouteiller-Le Gurun (Photogramme de *L'Or des mers*, JE)

Ce furent des années de relative aisance pour l'île, d'investissement dans de grandes maisons, du mobilier — *« dans beaucoup de demeures, des horloges aux couleurs éclatantes, aux cuivres d'un jaune mat, attirent le regard »*[111] (fig. 30).

La fin du XIXe siècle — tant que les recteurs gardent un certain prestige — voit l'installation de luxueux ornements dans l'église : nombreuses boiseries et statues, autel, baptistère, marbre de Carrare, vitraux, tableaux, etc. (fig. 30). Il semble se réaliser des investissements plus fastueux à Hoedic qu'à Houat. En 20 ans, sous les recteurs Féchant, Raude et Le Vu, ce sont près de 17 000 fr qui y sont consacrés, soit 100 000 fr de 1931[112].

Le témoignage des émigrés[113] souligne néanmoins de fortes disparités sur l'île, certaines familles étaient en réalité particulièrement démunies.

Ces années sont celles de la désemprise du vieil équilibre, la fin du repli et de l'autosubsistance, le rejet progressif de l'ancien régime des recteurs, qui culmine avant la guerre de 1914, le rejet de leur contrôle des commerces. Un sentiment de liberté, un vent d'anarchie joyeuse, mais aussi une perte des repères. Les bistrots, les boutiques, foisonnent dans les années 1910, trouvent leur clientèle, engendrant excès, jalousies et rivalités. Arrivent pendant la Grande Guerre l'argent des allocations, puis les pensions des veuves de guerre, l'effet de la dévaluation du franc… Autant de perceptions qu'il rentre plus d'argent sans trop d'attention à l'augmentation générale des coûts.

L'île abandonne — ou se libère ? — de la culture du blé. Ne pouvant plus produire les quantités nécessaires à sa population dépassant les 400 habitants, elle importe du pain, les ressources le permettent. Le moulin s'arrête, bientôt le four ne fonctionne plus. Quelques sillons produisent encore un peu de pommes de terre, aussi en partie importées, et le reste de terres est laissé en pâture au bétail.

Avec la fin de la guerre et des allocations, le travail de la soude reprend, maintenant une source de revenus pour les femmes. La pêche connaît des hauts et des bas, mais avec encore quelques belles années comme cette année 1930 exceptionnelle. L'argent du Crédit maritime permet d'investir dans la motorisation de 20 bateaux…

1931-1940 : La Crise et la Grande émigration

Il semble que vers 1931, le cycle précédent s'interrompt un peu brutalement. La raréfaction des captures et la baisse des revenus sur un terrain social miné entraînent un revers assez rapide des conditions de vie à Hoedic, la saisie des bateaux et une misère devenant intolérable.

L'île perd foi dans son destin et n'a plus de ressort pour imaginer des alternatives. Aucune initiative pendant toutes ces années 1930 ne renversera ce mouvement. Reprendre une agriculture de subsistance aurait été vécu comme un recul pour des gens qui pensaient s'en être sortis.

111. Ardouin-Dumazet 1895.
112 Buttin H. 2009.
113 Buttin P. *et al*. 2021, dans ce volume.

La seule option est de quitter l'île, d'abord dans une transhumance saisonnière puis via un départ définitif qui culmine en 1940 avec l'arrivée des Allemands : *« Les Hoedicais sont arrivés en masse* [à la Turballe]*, sur un an, un an et demi.*[114] »

> *« La dispersion s'est réalisée sans idée de retour. Elle s'est vraisemblablement accompagnée de drames personnels et familiaux, mais a également permis l'éveil et la réalisation de belles carrières et de personnalités peu courantes. »*[115]

Plutôt qu'externes à l'île, les causes profondes de cette crise, de l'émigration qui en a suivi, résultent plus vraisemblablement de la déstructuration du mode de vie traditionnel enclenché plusieurs décennies auparavant, d'une perte des repères aggravée par les excès de l'alcool, des rivalités entre familles, sur lesquelles se sont greffés des revers d'ordre économique devenus insurmontables.

Par les dates et l'importance qu'il a pris dans l'imaginaire des îliens, on peut dire que le naufrage du *Saint-Philibert* ouvre le début de cette crise, mais finalement de manière assez furtive. L'édition nantaise de *Ouest-Éclair* ne parle de mévente que dans quelques éditions, entre le 25 juin et le 5 juillet 1931. L'impact économique sur Hoedic a probablement été marginal : une baisse saisonnière qui revenait tous les ans, prolongée d'un ou deux mois, rien qui ne s'était déjà vu. Les pêcheurs étaient habitués à ces fluctuations importantes des cours.

Les chroniqueurs de l'île contemporains de la crise, que ce soit les recteurs, Péquart, Epstein, l'abbé Le Cam ne disent mot du *Saint-Philibert*. Après 4 longues saisons sur l'île — Péquart quitte Hoedic en 1934 — pas un mot dans son étude sur *« La décadence économique d'une île »*. Le cinéaste romantique Jean Esptein — qui quitte Hoedic en mars 1932 — serait passé à côté d'une telle manne dramatique ? La première évocation de l'impact du *Saint-Philibert* sur Hoedic date finalement de 1977, dans le roman de Jean Noli.

Le naufrage du *Saint-Philibert* reste néanmoins pour la plupart des Hoedicais la grande cause des malheurs de l'île entre les deux guerres. Responsable de la mévente, de la misère qu'elle a entraînée, de l'émigration qui en a résulté. Même si elle n'a été véhiculée que brièvement, les îliens ont pu être marqués plus que les consommateurs de crustacés par cette image de homards anthropophages dévalorisant leur travail. La concomitance de cet événement avec le début de la crise hoedicaise a pu en faire un marqueur temporel fort, s'agrégeant progressivement comme le déclencheur d'une période de misère. Une façon peut-être aussi de rejeter la responsabilité de la déchéance de leur île bien-aimée sur une cause externe, devenue bouc émissaire de leur malheur.

1941-1945 : les années de guerre avec l'abbé Conan

Les difficiles années de guerre 1940-1945 constituent la fin d'un cycle douloureux pour l'île. Le recteur Conan va contribuer à réorganiser la vie sociale sur l'île alors qu'elle est dans le dénuement le plus total.

114 Témoignage de Christian Viaud, cf. partie I de cette étude dans ce volume.
115 Buttin H. 1986.

Fig. 31 – Auguste Conan, recteur d'Hoedic pendant la guerre. Ancien intendant de l'armée, il prend à bras le corps le ravitaillement de l'île. (FM)

L'abbé Auguste Conan a été nommé recteur d'Hoedic en 1936. Comme il avait été mobilisé en 1914 dans l'intendance, il est de nouveau brièvement mobilisé en 1939 dans ce même corps (fig. 31) avant de revenir à Hoedic jusqu'en janvier 1946. C'est ainsi que le décrit Henri Buttin dans *Passeport pour Hoedic* :

« De petite taille, fort cultivé, il est bon orateur avec une prestance de chef et une autorité naturelle. Il est unanimement reconnu dans la population hoedicaise, même de ceux qui le supportent mal. »

« Le recteur Conan se trouve à Hoedic en 1941 dans une situation comparable à celle à laquelle Monsieur Marion avait dû faire face au début de la Révolution française. (…) Et comme le diocèse a de nouveau confié Hoedic à une forte personnalité, c'est de nouveau le représentant de l'évêque qui va permettre aux Hoedicais de traverser les sombres années de la défaite dans les conditions les moins mauvaises possibles. »[116]

Ceux qui l'ont connu pendant la guerre gardent parfois un souvenir mitigé de ce recteur en raison de sa fermeté pour gérer les privations imposées par ces temps de guerre :

« Quelques Hoedicais, conservant les souvenirs pénibles des restrictions dont ils souffrirent dans leur jeunesse, croient pouvoir en imputer la responsabilité au recteur Conan. Ils ne réalisent pas, comme un grand nombre d'autres Français, qu'ils furent alors victimes de la débâcle nationale de 1940 et non de ceux qui s'activaient pour les aider à en supporter les conséquences. »[117]

Ancien intendant de l'armée, il prend à bras le corps le ravitaillement de l'île. Suite à des incompréhensions de gestion avec les sœurs, le 1er janvier 1941, il rétablit la boutique paroissiale sous sa gérance, tout en la laissant tenue par les sœurs. En accord avec les familles de l'île qui l'acceptent par écrit :

« Nous soussigné, chef de famille de la paroisse d'Hoedic, faisons très librement pour nous et pour nos enfants la déclaration suivante :

Nous reconnaissons que Monsieur le Recteur, gérant de la coopérative paroissiale, nous vend toutes nos denrées au prix indiqué par les arrêtés préfectoraux. C'est sans contrainte, en toute liberté, que nous versons à l'occasion de nos achats à la coopérative l'impôt du denier du culte et les suppléments qui doivent couvrir les frais du culte, l'entretien du prêtre et des religieuses qui nous servent avec tant de dévouement, et les dépenses qu'exigent les nombreux déplacements du gérant de la coopérative. Cette façon de faire a l'avantage de répartir avec justesse, équité et égalité sur toutes les familles qui se servent à la coopérative, la charge commune. Fait à Hoedic en toute liberté, le premier janvier mil neuf cent quarante et un.

[Suivent 67 signatures et 6 mentions "*non client*"]. »[118]

Puis en mai 1944, avec les tensions générales sur le ravitaillement, les récalcitrants n'ont d'autre choix que de rejoindre la boutique paroissiale qui parvient à maintenir un approvisionnement :

« La patience fait des miracles. Aujourd'hui, j'ai reçu la visite de tous les opposants de la boutique paroissiale : ils demandent à rentrer dans le giron de la famille paroissiale. C'est un élément de trouble qui va s'introduire dans notre paisible boutique.

116. Buttin H. 2004, p. 129, 130.
117 Ibid.
118. Archives paroissiales d'Hoedic.

Mais puis-je refuser de venir au secours de gens qui meurent de faim ? J'ai posé deux conditions à l'admission : 1°) qu'ils me remettent leur ticket et 2°) qu'ils se soumettent au règlement comme les autres. Évidemment tout le monde accepte, il n'y a donc plus aujourd'hui qu'un troupeau et qu'un pasteur. Pour combien de temps ? Je le dis tout de suite : ce n'est pas l'amour du prêtre qui les a amenés pieds et points liés à mes pieds. L'amour du ventre fait faire bien des sacrifices. Avec un peu de diplomatie, je ferai durer cet état de choses "idéal" jusqu'à la fin de la guerre. Après… Que le Saint-Esprit inspire mon successeur ! »

Ce nouveau monopole de la boutique résultant de la situation dramatique sur l'île pendant la guerre durera jusqu'en 1955, avec l'ouverture par Cécile Le Palmec d'un magasin de fruits et légumes dans l'ancienne cantine.[119]

En octobre 1941, suite à l'abattage en discrétion d'un veau et à l'importation de pommes de terre de Belle-Île que ne se partagent que quelques-uns en cette période difficile, l'abbé Conan rédige un sermon qui prend valeur de testament, expliquant son action et appelant les insulaires aux valeurs de partage et de solidarité auprès des plus démunis :

« Mes frères, nous entrons dans des jours difficiles : les stocks de farine, de pain, de vin, de viande, d'étoffe diminuent rapidement. Des restrictions sont à prévoir. Quelle doit être l'attitude de votre prêtre devant cette grave situation ? (…)

Quand je serai parti d'ici je veux que toutes les âmes loyales, même celles qui ne partagent pas notre foi soient obligées de dire en parlant de moi : Monsieur le recteur a dû faire appliquer des lois dures, dans des temps difficiles ; il s'est acquitté avec tact de sa difficile mission : il a été juste pour tous et s'il a eu des préférences, ses préférences sont toujours allées vers les faibles. Je quitterai l'île plutôt que d'abandonner la ligne de conduite que je me suis tracée. (…) Rien ni personne ne me fera prendre part aux querelles, aux disputes qui peuvent surgir entre vous. Mais si quelqu'un s'oubliait à vouloir prendre la ration d'un pauvre, d'un faible, pour s'offrir à lui-même une double ration, je le préviens, ses menaces ne me feront pas peur, il me trouvera toujours devant pour défendre les droits sacrés du pauvre ou du faible.

Que les malheureux n'hésitent pas à frapper à la porte de mon presbytère. Ils trouveront toujours un cœur compatissant à leurs peines, à leurs souffrances, à leurs détresses physiques ou morales. Je trouverai toujours un morceau de pain à partager avec un meurt-de-faim, tout du moins tant qu'il y aura du pain dans mon buffet. (…) La ration de vin vient d'être supprimée. Mais si quelque personne n'arrivait pas à se procurer une boisson quelconque, piquette ou cidre, j'ai acheté quelques bouteilles de vin avant le rationnement. Elles sont à moi, j'en suis le maître absolu ; je serai très heureux d'en céder à qui pourrait en avoir besoin. J'aurais en effet des remords, si je buvais du vin pendant que des malades buvaient de l'eau. (…) »[120]

Le 19 décembre de la même année, Auguste Conan alerte le préfet sur la situation déjà précaire du ravitaillement de l'île qui ne pourra qu'empirer avec la réduction prévue des liaisons avec Quiberon.

« La semaine dernière, je vous demandais de vouloir bien venir vous rendre compte personnellement de la gravité de la situation d'Hoedic au point de vue du ravitaillement. (…) La situation s'est aggravée depuis hier. La commission administrative a estimé qu'il y avait lieu de réduire de trois à un le nombre de voyages hebdomadaires effectués par M. Auffret entre Quiberon et les îles. Monsieur le directeur des

119. Buttin P. 2016, p. 113.
120. Archives paroissiales d'Hoedic.

PTT "ne voit aucun inconvénient à la réduction envisagée". Lui, il pense aux lettres du courrier postal, et moi je parle de pain. Rien d'étonnant à ce que nos avis ne concordent point. (...)

Sur ce rocher vivent 250 habitants formant 80 foyers. Les chefs de ces foyers, tous pêcheurs, fournissent au Ravitaillement général des crevettes en hiver, des homards l'été et des crustacés en toutes saisons. La violence des vents et la faible altitude de l'île rendent toute culture impossible : ici, ni arbre, ni blé, ni seigle, ni maïs ; quand l'année est exceptionnellement favorable, les femmes cultivent quelques sillons de pommes de terre, de haricots et de carottes. (...)

Et le pain nous vient de Quiberon, apporté trois fois par semaine par les frères Auffret. Tous les trois mois, un bateau de Vannes nous apporte le ravitaillement que nous ne trouvons pas à Quiberon.

Tant que les frères Auffret, aidés par la subvention des PTT ont pu vivre, il n'a pas été question d'appeler le département à votre aide. Mais 200 Hoedicais ont dû s'expatrier.»

L'abbé Conan quitte Hoedic en 1946, remplacé par le recteur Dano. Hoedic sort anémiée de ces nombreuses années de crises et de privation. L'île a perdu plus de la moitié de sa population émigrée sur le continent. La communauté restante s'est rassemblée autour de son recteur, les jeunes sont encadrés, elle a retrouvé la confiance, le chemin des jardins et des champs.

«L'île étant une fois de plus repliée sur elle-même, l'ancienne théocratie s'est à nouveau épanouie avec le recteur Conan.»[121]

Le nouvel équilibre peu différent de celui du XIXe siècle va perdurer pendant une trentaine d'années[122], avant de s'éteindre définitivement en 1990, quand les recteurs cessent d'être secrétaires de mairie.

Les *« traditions ancestrales »* de Houat

Nous n'avons malheureusement pas la même richesse documentaire pour la première moitié du XXe siècle à Houat. L'île sœur n'a cependant pas connu de telle émigration ni de pic de fièvre démographique.

Le Cycle du homard décrit pour Hoedic a aussi été actif à Houat, mais vraisemblablement moins puissant. Houat ne bénéficiait pas dans ses eaux immédiates de ce grand plateau peu profond couvert de laminaires qui s'étend au sud d'Hoedic (fig. 18). Moins de ressources en homard, impossibilité pour les femmes du travail de la soude.

Un afflux de richesse — toute proportion gardée — a peut-être plus irrigué l'île d'Hoedic que l'île de Houat. On peut penser que cela a davantage stimulé la démographie hoedicaise et l'autonomie économique des femmes en comparaison de celle de Houat.

Moins de homard, faute d'autres ressources, les Houatais ont peut-être été plus vigilants à se tourner vers d'autres métiers, que ce soit le chalut, la coquille, la palangre quand la pêche aux crustacés a été plus problématique.

121. Buttin H. 2004, p. 133.
122. Voir *Les Derniers Hoedicais*, Buttin P. 2013.

En septembre 1930, le recteur Le Cam (1929-1937) évoque une émigration houataise, mais elle restera saisonnière :

« La pêche ne donnant rien et le mauvais temps continuant, la plupart ont désarmé, mis leur moteur à terre et sont partis pour Verdon (Bordeaux) chercher du travail. Une trentaine de pêcheurs ont ainsi émigré. Ils reviendront en avril. »

Le tempérament des deux îles est aussi différent. Toutes deux peuplées à partir des mêmes populations de la presqu'île de Rhuys, Houat a évolué précocement vers une société plus refermée sur elle-même, plus austère. Claude Mauffret le constate dès le XVIIe siècle dans son étude sur les registres paroissiaux : *« Houat paraît plus autonome (…) Hoedic paraît plus ouverte sur l'extérieur »*[123]. En 1882, au cœur de la période prospère des deux îles, un article du *Courrier de Bretagne* constate cette différence de comportement entre les deux îles vis-à-vis de l'allochtone :

« À Hoedic on ne paraît pas surpris de se trouver en face d'un étranger, tandis qu'à Houat, on semble mécontent, on vous suit des yeux en ayant l'air de vous demander : que venez-vous faire ici. »[124]

Ardouin-Dumazet souligne de son côté les *« qualités morales »* de Houat :

« Houat est restée de mœurs complètement pures ; moins visitée par les pêcheurs des ports voisins, par les bateaux-pilotes, par les équipages de navires, elle a conservé plus entières ses qualités natives. »[125]

Les excès de l'alcool n'étaient cependant pas inexistants à Houat. Le 18 février 1927, le recteur de Houat, Joseph-Marie Le Bec (1921-1929), note dans le cahier paroissial : *« Événement qui fait sensation, la cantine est fermée faute de personnel »*. Fermeture quelques mois avant celle d'Hoedic, pour des raisons similaires : difficulté de faire rentrer l'argent. *« La cantine était devenue un lieu de vol en grand et de désordre »*. Dépassée par sa charge, Marie Bourgès, vieille fille qui a longtemps servi les boissons, a donné sa démission en 1926 et le recteur ne trouve pas de solution pour la remplacer.

Quelque 10 années auparavant, en 1918, le recteur Aimé Le Senne (1913-1921) fait brièvement quelques remarques sur l'impact de la guerre à Houat. Le recteur semble avoir conservé une autorité sur ses paroissiens que n'a plus son confrère de l'île sœur :

« Bien des abus se sont glissés et ont pris naissance (…) Il y a à Houat des soldats gardiens des Boches, des marins des artilleurs pour la défense sous-marine. De là des fréquentations dangereuses (…) Tout cela influe sur l'esprit de la population et détruit peu à eu la crainte de Dieu et l'esprit chrétien qui y régnait en 1914. »

« Grâce aux allocations nombreuses qui les enrichissent (…) personne ne veut plus travailler la terre. La pêche d'été donne tellement que de simples mousses ont fait 1800 fr pour leur saison. Leur richesse les a perdus ; aussi quand, au mois de juillet 1918, ils restent trois semaines sans pain, ils se plaignent et voudraient que l'on s'apitoie sur leur sort. J'étais en permission à ce moment-là. Le dimanche à la grand-messe je les menace de les dénoncer à la préfecture afin que les allocations soient supprimées, s'ils

123. Mauffret 2012.
124 *Courrier de Bretagne*, 25 octobre 1882.
125. Ardouin-Dumazet 1895.

ne veulent pas semer du blé. Mon speech a produit son effet car en décembre, quand j'ai été libéré, le champ du menhir et d'autres avaient été ensemencés de froment.»[126]

Pour Hoedic, plus que pour Houat, la seconde moitié du XIXe siècle a été une période d'ouverture sur l'extérieur favorisant la contestation envers les prêtres, rejoignant les revendications du continent, mais aussi une période d'éveil et de stimulation de la vie insulaire. Dans les mêmes années que le fort, un phare est construit à Hoedic, dans l'est de l'île : il hébergera les gardiens du phare des Cardinaux après sa construction : 3 personnes et leur famille[127]. Et un sémaphore est construit en 1861 hébergeant 2 guetteurs et leur famille[128]. Sept hommes de l'extérieur en 1896, avec l'instituteur et le syndic. L'île voyait aussi régulièrement les équipages des pilotes de Loire qui relâchaient à Hoedic lors de leur *« croisière de haute mer »* pour intercepter les bateaux ayant traversé l'Atlantique visant les hauteurs de Belle-Île pour l'atterrissement sur les côtes françaises[129].

Plus difficile à évaluer, l'impact vraisemblable du tempérament de tel ou tel recteur au cours des années délicates de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, marquant plus l'une des deux îles que l'autre ; une personnalité plus charismatique, plus habile ou à l'inverse plus intransigeante, maladroite avec les insulaires ; certains recteurs privilégiant la conduite religieuse, d'autres très impliqués dans les affaires temporelles, cantines et boutiques héritées de l'histoire des deux îles et de leurs prédécesseurs. Certains recteurs ont-ils été trop exigeants, trop pointilleux, exacerbant les relations avec leurs paroissiens et entre les insulaires ?

En 1932, en fin de sa préface, l'abbé Louis Le Cam, recteur de Houat, fait cette observation :

« L'une des îles se fait encore une gloire d'avoir conservé en partie ses traditions ancestrales. Qu'elle s'en inspire davantage, elle ne sera que plus heureuse et plus proche de la prospérité. »

Respect pour l'île sœur et son grand ami, le recteur Émile Jégo, cette discrète assertion fait mine de rester énigmatique… Elle suggère la détresse d'Hoedic tombée dans l'anarchie, quand l'austère Houat a pu préserver son pilote et foi dans leur avenir. Lorsque le vent a tourné avec la raréfaction des captures, les Houatais sans doute plus en harmonie avec leur île n'ont pas cherché à émigrer. Le drame du *Saint-Philibert* à partir duquel nous avons initié cette enquête, n'a laissé aucune trace sur l'île de Houat.

À la fin de la guerre, Houat connaît un fort cycle de croissance et de prospérité autour du renouveau de la pêche ancestrale des crustacés, favorisé par la construction en 1956 d'un nouveau port en eau par toutes marées. *« On a eu un bon moment après la guerre, il y avait de la langouste. À la période on en pêchait de 50 à 100 par jour et ça payait bien »*[130]. Mais, dans les années 1970, il n'y a plus de langouste et le homard se fait de nouveau rare. Pour tenter d'y remédier, en 1973 les Houatais construisent une écloserie de homard.

126 Cahier paroissial de Houat, 1918.
127 Hartemann 2008.
128. *Cf.* dans ce volume *Aperçu de la population d'Hoedic au tournant du XXe siècle*, Buttin P. 2021.
129. Delalande 1850, p. 274. Guillou P. 2008, p. 145.
130 Lucas 1994, p. 10.

Hoedic n'aura son port de l'Argol qu'en 1973. Les Hoedicais ont retrouvé la voie du succès dans un tout nouveau métier qui émerge. Un puissant cycle se développe, celui du bar au bahot, qui prend alors tout son essor[131]. Mais il sera trop tardif pour redynamiser la démographie insulaire.

L'auteur

Pierre Buttin est président de l'association Melvan, résident à Hoedic.

Remerciements

À Roger Allanic, récemment décédé, grand témoin de cette époque. À Jeannette Blanchet et Marc Allanic pour leur partage de la mémoire orale insulaire. Au recteur Jean-Noël Lanoë pour la consultation des cahiers paroissiaux. À Paul Buttin, Virginie Buttin, Gilles Janin, Marie-Claude Le Nevé, Hervé Morin, Dominique Rochas, Viviane Van Voorhees, pour leur relecture critique du texte.

Iconographie

CP carte postale ; CPa Christophe Pannetier ; FM fonds melvan ; JE Jean Epstein ; LB Laurence Blanchet, MA : Marc Allanic ; RA Roger Allanic ; SJP Saint-Just Péquart.

Références

- Allanic, C. 2015 — De la *Rose des Vents* à l'*Erwan-Tiphaine* II, pêcheur de bars à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 12, p. 99-114.
- Ardouin-Dumazet, 1895 — *Îles de l'Atlantique, d'Hoëdic à Ouessant.* Paris Berger-Levraut & Cie.,^ 318 p.
- Betton, J. -S., 2015 — La vie à Houat et à Hoedic au Siècle des Lumières. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 12, p. 61-82.
- Boulard J. -C., 2000 — *L'épopée de la sardine*. Éditions Maritimes & d'Outre-Mer, 320 p.
- Boutin É., 1992 — *Les grands naufrages de l'estuaire*. Laval.
- Buttin H., 1986 — *Une des grandes familles Hoedicaises, les Le Gurun*. Note inédite, fonds Melvan.
- Buttin H., 2004 — Passeport pour Hoedic. Éditions S.d.E., 260 p.
- Buttin H., 2006 — L'*Abel-Alain* dundee de pêche, et ses deux recteurs armateurs. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 3, p. 37-48.
- Buttin H., 2009 — Notre-Dame-la-Blanche, église paroissiale de l'île d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 6, p. 97-114.
- Buttin P., Blanchet J., Allanic M., 2013 — Les Derniers Hoedicais, chronique des années 1945-1973. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 13, p. 9-128.
- Buttin P., 2019 — Le Règlement d'Hoedic depuis 1822, genèse d'une légende. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 16, p. 163-190.
- Buttin P., 2021 — Aperçu de la population d'Hoedic au tournant du XXe siècle. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 18, p. 175-188.
- Buttin P., Audollent B., Audollent C., 2021 – La Grande migration hoedicaise, les émigrés (I). *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 18, p. 73-108
- Cahagne N., Séchet R., Caro Y., 2009 — Le bar rural en bretagne : du lieu d'alcoolisation au lieu de sociabilités. *Eso*, Réso université Rennes II, UMR6590, n° 28.
- Conan A., 2014 — La fin du *Chemin de fer* à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 11, p. 145-148.
- Dauphin C., Pézerat P., 1975 — Les consommations populaires dans la seconde moitié du XIXe siècle à travers les monographies de l'École de Le Play. *Annales*, 30-2-3, p. 537-552.

131 Voir le témoignage de Christian Allanic dans *La Revue des deux* îles n° 12 de 2015.

- Delalande J.-M., 1850 — Hoedic et Houat. Histoire, mœurs, productions naturelles de ces deux îles du Morbihan. *Annales de la Société royale académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, t. 21, p. 263-380.
- Desroseaux M., 1935 — En terre Bretonne - Houat et Hoedic. *Revue des deux mondes*, 1er septembre , p. 85-110
- Escard F., 1881 — Les pêcheurs agriculteurs de l'île d'Hoedic (Morbihan), leur histoire et leur situation actuelle. *Bulletin de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, séance du 8 mai 1881, p. 177-226.
- Epstein J., 1932 — Misère d'Hœdik. *Vue*, n° 211, p. 404-406.
- Epstein J., 1934 — *Les recteurs et la sirène*. Réédition 1988 La Digitale, 136 p.
- Evain J., 1983 — Les Hoedicais, ces gens venus de la mer. *L'Écho de la presqu'île,* Août.
- Gautier J. -P., Lucas S., Le Houx P., 2013 — Batterie d'artillerie de la Marine française à Hoedic - 1939, *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 10, p. 61-76.
- Guillou P., 2008 — *Pilote de Loire*, Gest Éditions, 368 p.
- Hartemann C., 2005 — Le Vieux Phare d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 5, p. 57-71.
- Hartemann C., 2007 — Hoedic et Houat dans le dictionnaire d'Ogée, 1778-1780, *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 11, p. 35-52.
- Hartemann C., 2013 — Houat et Hoedic dans le Voyage en France d'Ardouin-Dumazet. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 10, p. 135-162.
- Le Cam L., 1932 — *Houat & Hoedic, histoire, charte, récits de voyages*. Imprimerie Galles, Vannes, 128 p.
- Le Nevé M. -C., 2018 — Le brûlage du goémon à Hoedic et à Houat. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 15, p. 9-34.
- Lévi A., 2012 — La Vieille dame, la Petite Fille, Madeleine Desroseaux et les deux îles. *Melvan, La Revue des deux Îles*, n° 9, p. 143-168.
- Le Normand E., 2004 — Les régates de Houat de 1927 et 1928. *Lettre de Melvan* n° 23, p. 4-5.
- Lucas S., 1994 — Houat, l'île des pêcheurs. *Chasse-Marée*, n° 82, p. 2-11.
- Macquaire P., 1988 — Le naufrage du *Saint-Philibert*, quand s'enfle la rumeur. *Chasse-Marée*, n° 37, p. 53-65.
- Macquaire P., 2014 — *Le cercle des homards, Hoëdic, une île entre rumeur et naufrage, ethnographie d'une catastrophe maritime*. Éditions Pétra, 226 p.
- Maufret C., 2012 — Houat et Hoedic au XVIIIe siècle révélées par les registres paroissiaux. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 12, p. 9-50.
- Neveu M., 1903 — *Les îles d'Houat et d'Hoedic, monographie historique, administrative, économique*. Arthur Rousseau éditeur, 74p.
- Noli M., 2010 — Une brève histoire des familles Hamel et Noli à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 7, p. 155-168.
- Noli, J., 1977 — *La Grâce de dieu*. Julliard, 250 p.
- Péquart St.-J., 1938 — L'île d'Hoedic et sa décadence, *Bulletin de la Société géographique de Lille*, p. 90-97.
- Péquart St.-J., 2007 — La décadence économique d'une île (manuscrit de 1938). In *Melvan, La Revue des deux îles, 2014,* n° 4, p. 149-172.
- Perpillou A., 1933 — Un fléau agricole : le doryphore. *Annales de géographie* n° 236, p. 113-126.
- Prigent G., 2008 — Bateaux de pêche aux casiers et aux filets : homardiers, langoustiers. *L'inventaire du patrimoine culturel de Bretagne*. Dossier IM22005807, www.patrimoine.bzh.
- Proust P., 1937 — Le prix du kilogramme de pain à Paris de 1880 à 1936. *Journal de la société statistique de Paris*, n° 78, p. 105-108
- Salomé K., 2008 — Voyage dans une île bretonne au XIXe siècle : Alphonse Daudet à Houat. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 8, p. 155-167.
- Scouarnec R., 2008 — *Histoires de Houat*. Verdi Éditions, 224 p.
- Vallaux C., 1907 — *La Basse-Bretagne, étude de géographie humaine*. Paris, Édouard Cornély, p. 239,243.

- Zuber V., 2014 — De la théocratie à la laïcité, tentative de normalisation « républicaine » des îles de Houat et Hoedic à la fin du XIXe siècle. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 11, p. 53-72.

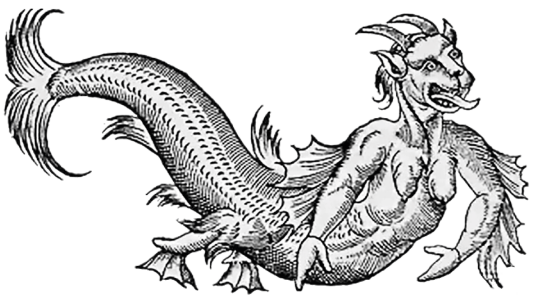

Aperçu de la population d'Hoedic au tournant du XXe siècle

L'exploitation des données enregistrées dans le recensement de l'île d'Hoedic pour 1896, retrouvé dans les archives de la paroisse, donne un bon aperçu de la structure de la population d'Hoedic à la fin du XIXe, période de relative prospérité pour l'île.

Pierre Buttin

Dès leur apparition au Moyen Âge, les motivations fiscales ont été le moteur des premières tentatives de dénombrements des populations. Ils ont d'abord été exprimés en « feux », dans le sens de foyer ou de famille. Pour estimer le nombre d'habitants, un coefficient multiplicateur de 4, 4,5 ou 5 était appliqué. À partir de 1801, un recensement nominatif et général de la population est mis en place de manière régulière et le sera avec plus ou moins de régularité, tous les cinq ans. En 1946, de nouvelles méthodes sont appliquées par l'INSEE[1].

Dès le début du XIXe siècle, des recensements sont donc régulièrement réalisés dans toutes les communes de France. Les îles d'Hoedic et de Houat ne rentrent dans cette procédure qu'en 1891, quand elles accèdent au statut communal. Avant cette date, elles étaient rattachées à la commune de Le Palais (Belle-Île-en-Mer) qui était de ce fait la base territoriale des recensements pour les deux îles. Un document manuscrit conservé dans les archives de Le Palais précise la population d'Hoedic et de Houat à partir de 1820, sur une base d'abord irrégulière, puis tous les 5 ans jusqu'en 1886, avant que les deux îles ne deviennent communes[2].

Le tableau 1 rassemble les données de population à notre disposition à ce jour pour les deux îles. Les deux plus anciennes sont exprimées par leurs auteurs, l'une en « hommes » pour 1726[3], l'autre en « feux » pour 1780[4]. Conformément à la pratique sous l'Ancien Régime, un coefficient de 4,5 leur est appliqué dans le tableau pour un total de population. Ce multiplicateur de 4,5 correspond aussi à la moyenne observée par ménage ou par maison en 1896 (*cf. infra*). Les chiffres pour 1803 proviennent d'un courrier du recteur Jean Marion à la préfecture[5]. Viennent ensuite les données de Le Palais, puis les recensements communaux entre 1891 et 1946[6], enfin ceux de l'INSEE jusqu'en 2014[7]. Ces données corrigent

1. Wikipedia.
2. Archives de Le Palais.
3. Mariat 1726.
4. Detaille 1780, *in* Betton 2015
5. Archives départementales du Morbihan.
6. Cassini.EHESS.fr
7. Insee.fr

et complètent le tableau précédemment publié par Melvan dans la revue n° 13[8]. Le graphique qui l'accompagne (fig. 1) illustre donc ce que l'on sait de l'évolution comparative de la démographie des deux îles sur près de 3 siècles.

Recensement de 1896

Les anciens recensements sont malheureusement perdus pour les deux îles. Les archives de la paroisse d'Hoedic ont cependant conservé ce qui pourrait être une copie du document de travail du recensement de l'année 1896. Il s'agit d'un cahier imprimé grand format, où l'enquêteur rempli ligne par ligne les informations recueillies pour chaque habitant de la commune. Au-delà du total d'habitants, ces données sont riches d'enseignement sur la structure de la communauté à cette époque de relative prospérité pour l'île.

8. Butttin 2017.

Année	Hoedic	Houat	Sources
1726	1 35	225	Mariat (Marine)
1780	135	180	Detaille (garde-côtes)
1804	143	153	Jean Marion (recteur)
1820	167	164	Le Palais
1831	200	188	Le Palais
1836	208	212	Le Palais
1846	214	202	Le Palais
1851	211	257	Le Palais
1856	222	218	Le Palais
1861	237	223	Le Palais
1866	269	231	Le Palais
1872	295	264	Le Palais
1876	317	239	Le Palais
1881	321	231	Le Palais
1886	346	271	Le Palais
1891	354	269	Cassini/EHESS
1896	366	305	Cassini/EHESS
1901	350	344	Cassini/EHESS
1906	381	315	Cassini/EHESS
1911	392	284	Cassini/EHESS
1921	383	287	Cassini/EHESS
1926	426	343	Cassini/EHESS
1931	415	346	Cassini/EHESS
1936	348	355	Cassini/EHESS
1946	185	331	Cassini/EHESS
1954	222	422	Cassini/EHESS
1962	205	446	INSEE
1968	191	457	INSEE
1975	147	430	INSEE
1982	126	390	INSEE
1990	140	390	INSEE
1999	118	335	INSEE
2004	111	318	INSEE
2009	119	255	INSEE
2011	120	249	INSEE
2013	119	246	INSEE
2017	99	231	INSEE

Fig. 1 et tab. 1 – Population des îles de Houat et Hoedic depuis 1726.

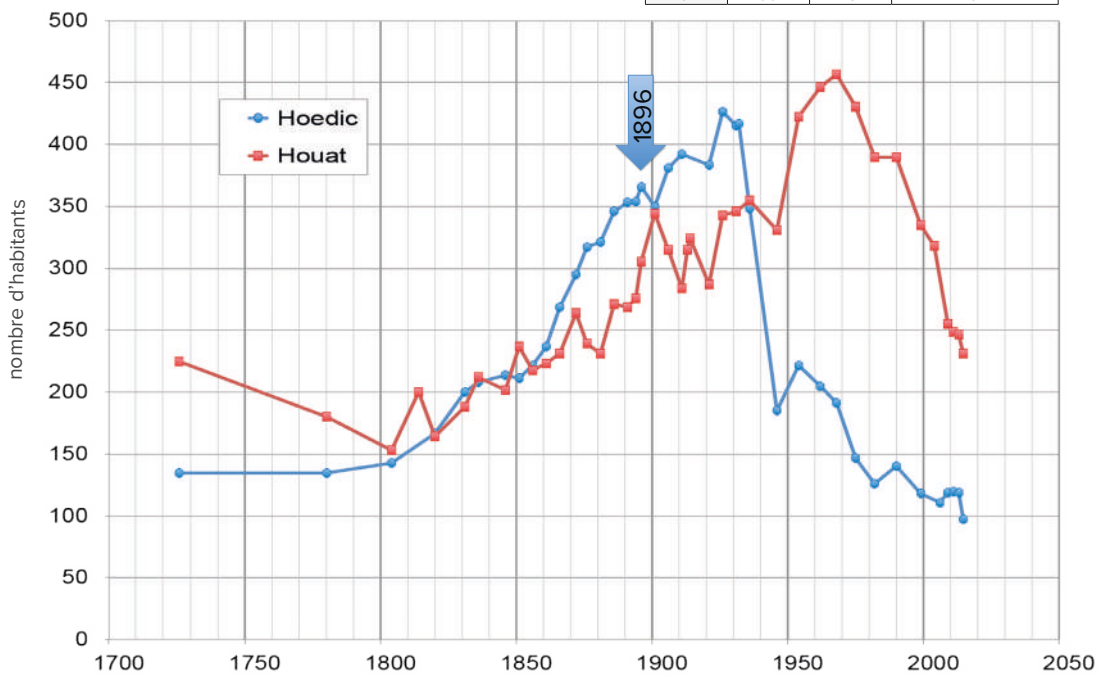

En effet, avec 365 habitants en 1896, la population d'Hoedic est historiquement élevée et en phase croissante (fig. 1). Elle n'était vers 1800 qu'aux alentours de 150, culminera en 1926 avec 426 habitants avant de retomber à moins de 200 au début des années 1940 et à 150 au milieu des années 1970.

Ce document riche d'informations est reproduit *in extenso* en fin de cet article, dans le tableau 7. Quelques observations préalables sur ces données : les numéros 60 pour « maison » et 61 pour « ménages » ont été omis ; le nom et l'âge de l'épouse d'Eugène Perrodo (54)[9], chef guetteur du sémaphore, ne sont pas précisés ; ce document donne un total de 365 habitants, alors que la base de données Cassini en donne 366 (tab. 1).

Patronymes

Parmi les 42 noms de famille du recensement, on retrouve 11 patronymes traditionnels de l'île, mais aussi une part non négligeable de patronymes exogènes. Les deux patronymes insulaires dominants sont les mêmes qu'un siècle plus tard, au début du XXIe siècle (tab. 2a) : Blanchet et Allanic représentent ensemble, en 1896, 40 % des habitants sur l'île. Viennent ensuite Le Fur et Le Gurun autour de 9 %, puis Le Pen et Le Palmec autour de 6 %, Le Bourhis et Raoul proches de 4 % et enfin Le Scoarnec et Le Bayon en dessous de 3 %. Le patronyme Le Moing 1,4%, d'arrivée plus récente (1851), a fait souche sur l'île[10] (*cf. infra*).

Les patronymes d'origines non insulaires représentent 55 personnes soit 15 % de la population (tab. 2 b). Ce ratio assez important confirme, à la fin du XIXe

9. Pour la suite de cet article, les noms cités provenant du recensement sont suivis entre parenthèses de leur numéro d'entrée dans ce document.
10. Fort vraisemblablement non considéré comme Hoedicais par les insulaires de l'époque...

Tab. 2 - Patronymes en usage en 1896.

	F	H	Total	
a) Patronymes insulaires (nombre)				
Blanchet	43	37	80	21,9 %
Allanic	43	24	67	18,4 %
Le Fur	20	15	35	9,6 %
Le Gurun	12	19	31	8,5 %
Le Pen	12	11	23	6,3 %
Le Palmec	11	10	21	5,8 %
Le Bourhis	4	11	15	4,1 %
Raoul	9	6	15	4,1 %
Le Scoarnec	5	5	10	2,7 %
Le Bayon	3	5	8	2,2 %
Le Moing	1	4	5	1,4 %
total	163	147	310	84,9 %
b) Patronymes non insulaires (nombre)				
Guézel	4	3	7	1,9 %
Le Bail	2	2	4	1,1 %
Matelot	1	3	4	1,1 %
Cherouvrier	3		3	0,8 %
Le Vu	2	1	3	0,8 %
Simon	3		3	0,8 %
Thomas	2	1	3	0,8 %
Le Blay	2		2	0,5 %
Le Gal	1	1	2	0,5 %
Le Pévedic		2	2	0,5 %
Richeux		2	2	0,5 %
Bedex	1		1	0,3 %
Calvar	1		1	0,3 %
Eziquel		1	1	0,3 %
Gousset	1		1	0,3 %
Guého	1		1	0,3 %
Guilehet	1		1	0,3 %
Jeannote	1		1	0,3 %
L'Hermite		1	1	0,3 %
Lalande		1	1	0,3 %
Le Hécho	1		1	0,3 %
Lestang	1		1	0,3 %
Madec	1		1	0,3 %
Melan	1		1	0,3 %
Moisan	1		1	0,3 %
Perrodo		1	1	0,3 %
Rio	1		1	0,3 %
Sévein	1		1	0,3 %
Talles	1		1	0,3 %
Tobic	1		1	0,3 %
-	1		1	0,3 %
total	30	19	55	15,1 %

Tab.3 – Prénoms utilisés plus de 5 fois.

Féminin	Nb	Masculin	Nb
Marie	16	Joseph	18
Anna	13	Pierre	15
Louise	12	Louis	11
Virginie	7	Denys	9
Adèle	5	Désiré	8
Anne-Marie	5	Jérome	7
Célina	5	Onésime	6
Joséphine	5	Vincent	6
Vincente	5	François	5
		Jean	5
		Jean-Marie	5

siècle, l'ouverture de l'île d'Hoedic sur l'extérieur, déjà identifiée par Claude Mauffret aux XVIIe et XVIIIe siècles[11]. Les noms venant en premier dans cette liste sont ceux des familles nombreuses installées sur l'île, soit pour le sémaphore (Guézel), soit pour le phare (Le Bail et Matelot).

Parmi ces patronymes exogènes, 6 sont ceux de femmes non insulaires ayant épousé des Hoedicais : Eliza Calvar(66) épouse d'Onésime Blanchet (65), Justine Le Blay (108) épouse de Justien Le Palmec (107), Joséphine Simon (130) épouse de David Le Pen (129), Maire Simon (165) épouse de Constant Allanic (164), Anne-Marie Le Blay (207) épouse d'Onésime Le Palmec (206), Joséphine Guého (234) épouse de Vincent Raoul (233).

Notons aussi Hyacinthe Jeannote (13), mère de Jean-Marie Le Moing (12). Ce dernier, âgé de 31 ans, est sans doute le jeune frère du meunier Henri Le Moing (152) âgé de 34 ans. « Hoedicais » d'arrivée récente comme nous allons le voir. Deux femmes hoedicaises ont aussi épousé deux hommes non natifs de l'île, mais qui y sont actifs comme marins (*cf. infra*), Joachim Le Pévedic (36) et Pierre Thomas (68).

En ce qui concerne les prénoms, on constate que ceux attribués aux femmes sont plus variés que pour les hommes, respectivement 94 pour les femmes et 54 pour les hommes. Marie et Anna dominent les prénoms féminins. Pour les hommes, les deux prénoms les plus portés sont Joseph et Pierre (tab. 3). L'influence de la religion dans le choix des prénoms est patente.

11. Mauffret 2015, 2017.

Fig. 2 – Répartition du nombre de personnes par ménages.

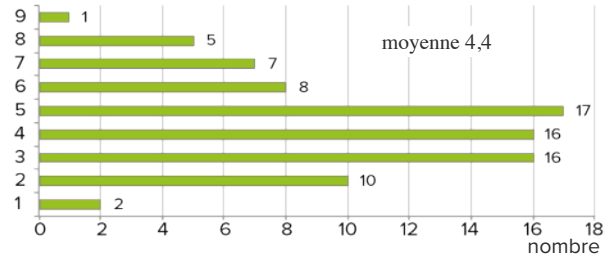

Fig. 3 – Répartition du nombre de personnes par maisons.

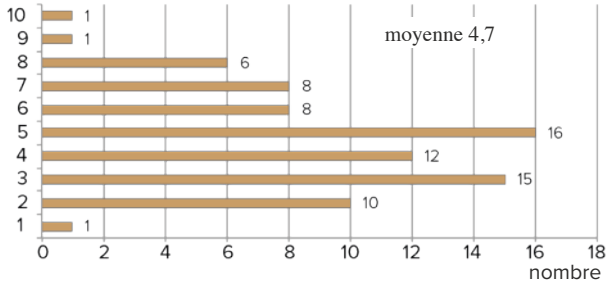

Tab. 4 – Constitution du ménage en outre du chef de ménage.

Fille	89
Fils	79
Épouse	60
Belle-mère	8
Belle-sœur	7
Mère	5
Sœur	5
Neveu	4
Tante	4
Beau-fils	3
Beau-frère	3
Beau-père	3
Nièce	3
Frère	2
Petit-fils	2
Père	1
Petite-fille	1

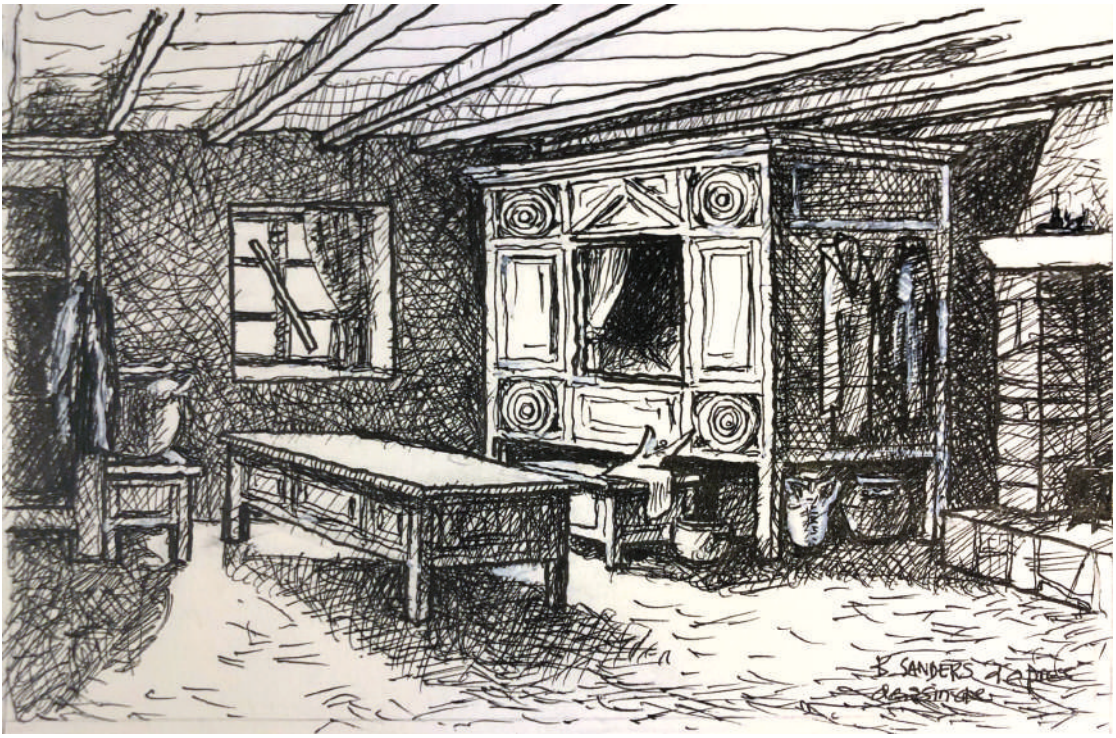

Fig. 4 — *« Il y avait un lit breton dans chaque maison. On y montait par un banc qui formait un coffre pour le grain, on faisait son pain dans chaque famille. La table formait aussi un coffre, il contenait la vaisselle. »* Souvenir du père Abel Le Bourhis lorsqu'il était enfant (guerre 1914-18). Dessin de Bernard Sanders d'après une esquisse d'un intérieur hoedicais de François Escard *circa* 1880.

Maisons et ménages

Les 365 habitants que comporte la communauté d'Hoedic en 1896 sont hébergés dans 78 maisons, soit une moyenne de 4,7 personnes par maisons. Ils constituent 82 ménages, soit en moyenne 4,4 personnes par ménages. Ces chiffres sont conformes à la notion de « feux » de l'Ancien Régime, évoquée en introduction, la structure des « ménages » n'a guère dû changer en cette fin de XIXe siècle. Les figures 2 et 3 précisent le nombre de personnes par maison et par ménage. Il s'agit souvent de grandes familles pour des maisons petites, ne disposant sur quelques 30 m^2 que d'un rez-de-chaussée pièce commune (fig 4.), parfois divisée d'une cloison.

24 maisons hébergent de 6 à 10 personnes. 4 maisons hébergent 2 ménages : maison (41), 2 ménages et 7 personnes ; maison (65), 2 ménages et 10 personnes, maison (74), 2 ménages et 8 personnes ; maison (76), 2 ménages et 6 personnes.

Les chefs de ménages sont en majorité des hommes, 69 sur 82 ; 13 sont des femmes. Parmi celles-ci, 9 sont des veuves avec enfants, 3 sont sans enfants, dont la sœur supérieure du couvent. Les ménages sont constitués essentiellement de membres de la famille directe, fille, fils, épouse, mais 29 ménages intègrent aussi différents éléments de la famille élargie (tab. 4).

Les ménages d'origines non insulaires sont au nombre de 9. Notons tout d'abord le recteur Vincent Le Vu (182) vivant dans le presbytère avec sa mère Mathurine Madec (183), sa sœur Marie-Joseph Le Vu (184) et sa nièce Mathurine Le Vu (185). Le couvent héberge la sœur supérieure Jacquette Rio (253) qui se déclare couturière. Elle est assistée de 3 religieuses : Marie Melan (254), garde-malade ; Marie Lucie Gousset (255), *« classière »* (institutrice ?) ; Marie-Jeanne Guilehet (256), domestique.

Le vieux phare héberge les trois gardiens du phare des Grands Cardinaux actif depuis 1880. Pierre-Marie Le Bail (324) et Désiré Matelot (347) sont chacun à la tête d'une famille de 3 enfants. Le troisième gardien, Désiré L'Hermite (352), est célibataire et vit dans la même maison que la famille Matelot. Au sémaphore, le chef guetteur Fortuné Guézel (198) est accompagné d'une famille de 6 enfants. L'autre guetteur Eugène Perrodo (244) vit avec son épouse sans enfants. Le syndic Jean-Marie Richeux (142) est aussi accompagné de son épouse sans enfants. L'instituteur François Eziquel (346) est logé chez une Hoedicaise vivant seule, Mauricette Le Palmec (345).

Par ailleurs, 4 non-insulaires exercent le métier de marin sur l'île. Deux d'entre eux, Joachim Le Pévédic (36) et Pierre Thomas (67), ont épousé une fille de l'île, respectivement Rose Allanic (37) et Hyacinthe Blanchet (68) et constitué une famille. Ils ne feront pour autant pas souche à Hoedic. Louis Lalande (240) vit avec son épouse non hoedicaise Françoise Tobic (241) et Pierre-Jean Le Gal (120) avec sa sœur Marguerite Le Gal (121).

Enfin, citons le patronyme Le Moing d'arrivée plus récente, ayant fait souche à Hoedic. C'est le nom du premier meunier appelé pour prendre en charge le moulin construit par le recteur Stéphano en 1851. Ce premier Le Moing a épousé vraisemblablement Hyacinthe Jeannote (13), veuve en 1896 et vivant avec l'un de ses fils Jean-Marie (12) qui se consacre à la pêche. Son frère Henri (152) a repris l'activité de meunier et épousé une Hoedicaise Célina Le Fur avec qui il fonde une famille comprenant, en 1896, trois enfants (viendra ensuite un quatrième, Jérôme dit Marius). Henri Le Moing est le premier maire d'Hoedic en 1892 et le sera jusqu'en 1900. Son fils Jean-Marie, 3 ans en 1896, sera maire de l'île à son tour pendant 46 ans, de 1924 à 1970.

Pyramide des âges et sex-ratio

La pyramide des âges de la population d'Hoedic en 1896 (fig. 5) révèle un important déséquilibre homme-femme, dès l'âge de 7 ans. L'île compte au total 199 femmes — soit 54,4 % de la population —, pour 166 hommes — soit 45,5 %.

Tab. 5 – Âge moyen.

	Hoedic 1896	France 2018 (Insee)
Femmes	28,6	42,8
Hommes	25,4	40,0
Ensemble	27,2	41,4

Tab. 6 – Hommes, femmes, enfants.

Hoedic 1896	Nb	%
Hommes 14 ans & plus	107	29 %
Femmes 14 ans & plus	134	37 %
Enfants inf. 14 ans	123	34 %

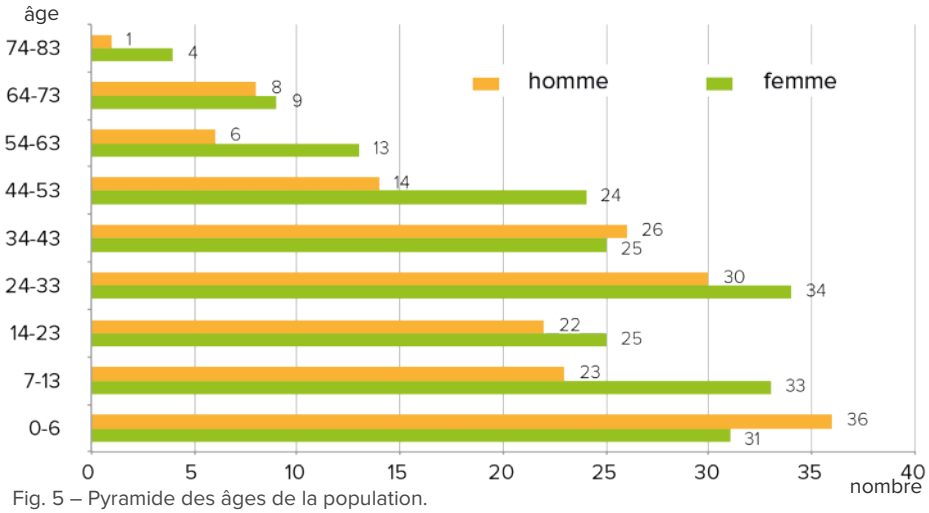

Fig. 5 – Pyramide des âges de la population.

Le sex-ratio de 83,4 (homme/femme) est très inférieur à celui du Morbihan en 1896 qui était de 95.1 (il est de 94.1 en 2018). Les trop fréquentes pertes de vies en mer propres au métier de marin-pêcheur ne sont pas étrangères à ce déséquilibre.

Avec un âge moyen de 27,2 ans, la population est jeune si on la compare à l'âge moyen de la population française actuelle de 41,4 ans (tab. 5). À cette époque, le certificat d'études marque, pour la plupart des enfants, la fin de l'instruction obligatoire à 13 ans et l'entrée dans la vie active.

Dans ce recensement, les enfants jusqu'à 13 ans sont au nombre de 123, soit 34 % du total, avec un sex-ratio plus équilibré 64 filles et 59 garçons. Les hommes en âge de travailler représentent 29% de la population (tab. 6).

Par ailleurs, seuls 11,2 % de la population ont plus de 53 ans, 26 femmes et 15 hommes. Les femmes vivent plus longtemps, leur âge moyen est de 28,6 ans, celui des hommes de 25,4 ans. Cet écart de 3 ans est proche de celui que l'on retrouve dans la France de 2018, mais pour un âge moyen de 14 ans plus élevé.

Notons enfin que le nombre d'hommes susceptibles de voter est de 89 : hommes de 21 ans et plus. Les femmes n'ont eu le droit de voter qu'en 1944.

Professions

Les professions des femmes ne sont pas, ou mal précisées, dans le document. Quelques-unes se distinguent pourtant. Les 4 religieuses du couvent se disent couturière, garde-malade, *« classière »*, et domestique. L'épouse du syndic se déclare couturière. Parmi les Hoedicaises, 2 femmes sont cantinières, 1 épicière, 10 se déclarent ménagères et 1 cultivatrice (Mauricette, qui loge l'instituteur). Les femmes à Hoedic assuraient pourtant une lourde charge sur l'île entre la maison, les bêtes, les cultures et l'activité alors florissante du goémon que seules les femmes pratiquaient sur l'île, bien que ce soit un métier très physique[12].

12. Le Nevé 2018.

Sur les 107 hommes de plus de 13 ans, 89 se déclarent marins, sans doute pêcheurs. Peut-être quelques-uns sont-ils dans la Marine dans le cadre de la conscription ? 15 de ces marins ont moins de 20 ans, le plus jeune a 14 ans ; 19 ont plus de 50 ans, et le plus vieux 74 ans (fig. 6). Pas de retraite à 55 ans en 1896… Nous avons vu plus haut que 4 de ces marins ne sont pas originaires de l'île : Joachim Le Pévédic (29 ans), Pierre Jean Le Gal (34 ans), Pierrre Thomas (47 ans) et Louis Lalande (54 ans). Rappelons aussi, Jean-Marie Le Moing, mais patronyme destiné à devenir insulaire.

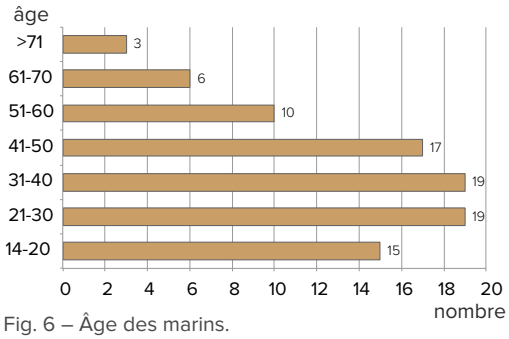

Fig. 6 – Âge des marins.

Les autres professions masculines se répartissent entre 3 gardiens de phare, 2 guetteurs du sémaphore, un syndic, un instituteur, un meunier et le desservant (recteur). Ces hommes ne sont pas originaires de l'île et n'y resteront pas, hormis le meunier Henri Le Moing qui a fait souche sur l'île comme nous l'avons vu.

L'exploitation des données enregistrées dans ce recensement, daté de 1896, donne un bon aperçu de la structure de la population d'Hoedic à la fin du XIXe, période de relative prospérité pour l'île[13].

La même démarche aurait été intéressante sur différentes périodes pour les deux îles, Houat et Hoedic, afin de les comparer, alors qu'elles n'ont pas connu le même dynamisme démographique entre la fin du XIXe et le début du XXe.

L'auteur

Pierre Buttin, président de l'association Melvan, résident à Hoedic.

Remerciement

À mon épouse Virginie Buttin pour son aide dans la retranscription et l'exploitation de ce document.

Références

- Betton J.-S., 2015 — La vie à Houat et à Hoedic au Siècle des lumières. *Melvan La Revue des deux îles*, n° 12, p. 61-83.
- Buttin P., 2017 — 1000 ans d'histoire, Hoedic et Houat entre passé et avenir. *Melvan La Revue des deux îles*, n° 14, p. 9-22.
- Buttin P., 2021 — Le Cycle du homard et la Grande émigration hoedicaise (II). *Melvan La Revue des deux îles*, n° 18, p. 109-174.
- Mariat, 1726 — Mémoire sur l'état, situation, gouvernement et commerce actuel de Belle-Isle-en-Mer et des isles d'Hoüac er Hoëdic. In *Mémoire sur la défense des côtes*. Archives de la Marine, G76.
- Mauffret C., 2015 — Houat et Hoedic au XVIIIe siècle révélées par les registres paroissiaux. *Melvan La Revue des deux îles*, n° 15, p. 9-50.
- Mauffret C., 2017 — Prêtres desservant les îles de Houat et d'Hoedic aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Melvan La Revue des deux îles*, n° 15, p. 69-102.
- Le Nevé M.-C., 2018 — Le brûlage du goémon à Hoedic et à Houat. *Melvan La Revue des deux îles*, n° 15, p. 9-34.

13. Buttin 2021

Tab. 7 – Données du recensement d'Hoedic de 1896.

MAISON	MÉNAGE	INDIVIDU	NOM	PRÉNOM	ÂGE	PROFESSION	POSITION MÉNAGE	SEXE
1	1	1	Le Pen	Celestin	30	marin	**chef**	H
1	1	2	Allanic	Marie	30	ménagère	épouse	F
1	1	3	Le Pen	Célestine	2		fille	F
2	2	4	Blanchet	Joseph	43	marin	**chef**	H
2	2	5	Allanic	Clémentine	49	ménagère	épouse	F
2	2	6	Blanchet	Florence	13		fille	F
3	3	7	Le Fur	Denys	38	marin	**chef**	H
3	3	8	Le Pen	Marie	40		épouse	F
3	3	9	Le Fur	Adèle	8		fille	F
3	3	10	Le Fur	Adolphine	4		fille	F
3	3	11	Le Fur	Fortuné	1		fils	H
4	4	12	Le Moing	Jean-Marie	31	marin	**chef**	H
4	4	13	Jeannote	Hyacinthe	61		mère	F
5	5	14	Le Scoarnec	Jean-Louis	52	marin	**chef**	H
5	5	15	Blanchet	Anna	50		épouse	F
5	5	16	Le Scoarnec	Martin	21		fils	H
5	5	17	Le Scoarnec	Virginie	23		fille	F
5	5	18	Le Scoarnec	Jeanne	17		fille	F
5	5	19	Le Scoarnec	Marie	15		fille	F
5	5	20	Le Scoarnec	Joseph	13		fils	H
5	5	21	Le Scoarnec	Ange	11		fils	H
5	5	22	Le Scoarnec	Félicité	6		fille	F
6	6	23	Blanchet	Joseph-Louis	29	marin	**chef**	H
6	6	24	Allanic	Séraphine	32		épouse	F
6	6	25	Blanchet	Vincent	3		fils	H
7	7	26	Le Fur	Joseph	55	marin	**chef**	H
7	7	27	Allanic	Louise	55		épouse	F
7	7	28	Le Fur	Joseph	14	marin	fils	H
7	7	29	Le Bayon	Henri	27	marin	beau-fils	H
7	7	30	Le Fur	Sivonne	25		fille	F
8	8	31	Le Fur	Pierre	47	marin	**chef**	H
8	8	32	Le Fur	Maria	3		fille	F
8	8	33	Blanchet	Mélanie	46		épouse	F
8	8	34	Le Fur	Joseph	13		fils	H
8	8	35	Le Fur	Mathieu	8		fils	H
9	9	36	Le Pévedic	Joachim	29	marin	**chef**	H
9	9	37	Allanic	Rose	39		épouse	F
9	9	38	Le Pévedic	Jérome	2		fils	H
9	9	39	Le Hécho	Anne-Marie	77		belle-mère	F
10	10	40	Blanchet	Athanase	39	marin	**chef**	H
10	10	41	Le Fur	Adèle	42		épouse	F
10	10	42	Blanchet	Pierre	13		fils	H
10	10	43	Blanchet	Arthur	10		fils	H
10	10	44	Blanchet	Baptiste	7		fils	H
10	10	45	Blanchet	Louis	2		fils	H
10	10	46	Le Fur	Anna	36		belle-sœur	F
10	10	47	Le Scoarnec	Emmanuel	26		neveu	H
11	11	48	Le Palmec	Anastasie	49	ménagère	**chef**	F
11	11	49	Blanchet	Louis	19	marin	fils	H
11	11	50	Le Palmec	Marguerite	48		sœur	F
12	12	51	Le Gurun	Vincent	46	marin	**chef**	H

MAISON	MÉNAGE	INDIVIDU	NOM	PRÉNOM	ÂGE	PROFESSION	POSITION MÉNAGE	SEXE
12	12	52	Blanchet	Pélagie	46		épouse	F
12	12	53	Le Gurun	Jérome	19	marin	fils	H
12	12	54	Le Gurun	Honorine	15		fille	F
12	12	55	Le Gurun	Louisa	12		fille	F
12	12	56	Le Gurun	Gildas	10		fils	H
12	12	57	Le Gurun	Florentine	4		fille	F
13	13	58	Le Bourhis	Denys	32	marin	**chef**	H
13	13	59	Allanic	Philomène	32		épouse	F
13	13	60	Le Bourhis	Virginie	4		fille	F
13	13	61	Le Bourhis	Emmanuel	3		fils	H
13	13	62	Le Bourhis	Désiré	0		fils	H
13	13	63	Le Bourhis	Jean	71	marin	père	H
13	13	64	Le Bourhis	Léon	26	marin	frère	H
14	14	65	Blanchet	Onésime	32	marin	**chef**	H
14	14	66	Calvar	Eliza	31		épouse	F
15	15	67	Thomas	Pierre	47	marin	**chef**	H
15	15	68	Blanchet	Hyacinthe	42		épouse	F
15	15	69	Thomas	Joséphine	6		fille	F
15	15	70	Thomas	Marie	10		fille	F
16	16	71	Le Pen	Juliette	58	ménagère	**chef**	F
16	16	72	Allanic	Henri	27	marin	fils	H
16	16	73	Allanic	Victorine	29		fille	F
16	16	74	Allanic	Adèle	24		fille	F
16	16	75	Allanic	Anastasie	19		fille	F
17	17	76	Le Palmec	Jacques	70	marin	**chef**	H
17	17	77	Allanic	Eugénie	65		épouse	F
17	17	78	Le Palmec	Mélanie	31		fille	F
18	18	79	Le Palmec	Paul	47	marin	**chef**	H
18	18	80	Allanic	Rosalie	46		épouse	F
18	18	81	Le Palmec	Désiré	18		fils	H
18	18	82	Le Palmec	Mauricette	16		fille	F
19	19	83	Blanchet	Joséphine	49	ménagère	**chef**	F
19	19	84	Cherouvrier	Eugénie	16		fille	F
19	19	85	Cherouvrier	Reine	14		fille	F
19	19	86	Cherouvrier	Mathurine	12		fille	F
20	20	87	Le Fur	Louise	76	ménagère	**chef**	F
21	21	88	Allanic	Joseph	38	marin	**chef**	H
21	21	89	Le Fur	Marie	36		épouse	F
21	21	90	Allanic	François	11		fils	H
21	21	91	Allanic	Louise	8		fille	F
21	21	92	Allanic	Marie-ange	6		fille	F
21	21	93	Allanic	Denys	4		fils	H
21	21	94	Allanic	Anna	2		fille	F
22	22	95	Allanic	Jean	43	marin	**chef**	H
22	22	96	Le Fur	Louise	42		épouse	F
22	22	97	Allanic	Anna	16		fille	F
22	22	98	Allanic	Émile	14		fils	H
22	22	99	Allanic	Virginie	12		fille	F
22	22	100	Allanic	Célina	9		fille	F
22	22	101	Allanic	Joseph	7		fils	H
22	22	102	Allanic	Marie	3		fille	F
23	23	103	Blanchet	Pierre	28	marin	**chef**	H
23	23	104	Le Palmec	Jeanne	22		épouse	F
23	23	105	Blanchet	Anne-Marie	2		fille	F

MAISON	MÉNAGE	INDIVIDU	NOM	PRÉNOM	ÂGE	PROFESSION	POSITION MÉNAGE	SEXE
23	23	106	Blanchet	Marie-Joseph	1		fille	F
24	24	107	Le Palmec	Celestin	25	marin	**chef**	H
24	24	108	Le Blay	Justine	29		épouse	F
25	25	109	Blanchet	Pierre	34	marin	**chef**	H
25	25	110	Le Pen	Marie	33		épouse	F
25	25	111	Blanchet	Marie	2		fille	F
25	25	112	Le Pen	Eugène	64	marin	beau-père	H
25	25	113	Raoul	Léonie	59		belle-mère	F
25	25	114	Le Pen	Adélaïde	29		belle-sœur	F
26	26	115	Blanchet	François	41	marin	**chef**	H
26	26	116	Blanchet	Léonie	42		épouse	F
26	26	117	Blanchet	Céline	11		fille	F
26	26	118	Blanchet	Joseph	6		fils	H
26	26	119	Blanchet	Alphonse	4		fils	H
27	27	120	Le Gal	Pierre-Jean	34	marin	**chef**	H
27	27	121	Le Gal	Margueritte	33		sœur	F
27	27	122	Le Scoarnec	Véronique	59		tante	F
28	28	123	Le Bourhis	Pierre	42	marin	**chef**	H
28	28	124	Sévein	Julienne	70		mère	F
28	28	125	Le Bourhis	Joseph	16	marin	fils	H
28	28	126	Le Bourhis	Denys	11		fils	H
28	28	127	Le Bourhis	Célina	9		fille	F
28	28	128	Le Bourhis	Anna	81		tante	F
29	29	129	Le Pen	David	48	marin	**chef**	H
29	29	130	Simon	Joséphine	28		épouse	F
29	29	131	Le Pen	Henri	0		fils	H
29	29	132	Allanic	Rose	61		belle-mère	F
29	29	133	Allanic	Thérèse	65		tante	F
29	29	134	Simon	Louise	26		belle-sœur	F
29	29	135	Allanic	Louise	1		nièce	F
30	30	136	Raoul	Jules	42	marin	**chef**	H
30	30	137	Blanchet	Vincente	39		épouse	F
30	30	138	Raoul	Auguste	7		fils	H
30	30	139	Raoul	Louise	5		fille	F
30	30	140	Le Palmec	Adélaïde	66		belle-mère	F
30	30	141	Blanchet	Arsène	23	marin	beau-frère	H
31	31	142	Richeux	Jean-Marie	56	syndic	**chef**	H
31	31	143	Moisan	Geneviève	42	couturière	épouse	F
31	31	144	Richeux	Pierre	5		fils	H
32	32	145	Le Fur	Denys	64	marin	**chef**	H
32	32	146	Le Palmec	Jean	33	marin	beau-fils	H
32	32	147	Le Fur	Marie-Barbe	29		fille	F
33	33	148	Le Gurun	Félix	64	marin	**chef**	H
33	33	149	Le Fur	Thècle	60		épouse	F
33	33	150	Le Gurun	Anaise	20		fille	F
33	33	151	Le Gurun	Alphonsine	9		petite-fille	F
34	34	152	Le Moing	Henri	34	meunier	**chef**	H
34	34	153	Le Fur	Célina	32		épouse	F
34	34	154	Le Moing	Jean-Marie	3		fils	H
34	34	155	Le Moing	Bernadette	1		fille	F
34	34	156	Le Moing	Jérome	0		fils	H
35	35	157	Allanic	Joseph	45	marin	**chef**	H
35	35	158	Raoul	Vincente	47		épouse	F
35	35	159	Allanic	Marie	14		fille	F

MAISON	MÉNAGE	INDIVIDU	NOM	PRÉNOM	ÂGE	PROFESSION	POSITION MÉNAGE	SEXE
35	35	160	Allanic	Joseph	10		fils	H
35	35	161	Allanic	Éléonore	9		fille	F
35	35	162	Allanic	Esthère	4		fille	F
35	35	163	Raoul	Anna	33		belle-sœur	F
36	36	164	Allanic	Constant	42	marin	**chef**	H
36	36	165	Simon	Maire	31		épouse	F
36	36	166	Allanic	Adelphine	10		fille	F
36	36	167	Allanic	Anna	8		fille	F
36	36	168	Allanic	Constant	7		fils	H
36	36	169	Allanic	Céline	4		fille	F
36	36	170	Allanic	Jean	0		fils	H
37	37	171	Le Gurun	Sylvestre	41	marin	**chef**	H
37	37	172	Allanic	Victorine	40		épouse	F
37	37	173	Le Gurun	Victorine	14		fille	F
37	37	174	Le Gurun	Marie	11		fille	F
37	37	175	Le Gurun	Isidore	6		fils	H
37	37	176	Le Gurun	Jérome	3		fils	H
38	38	177	Le Palmec	Joseph	29	marin	**chef**	H
38	38	178	Allanic	Anna	26		épouse	F
38	38	179	Allanic	Louise	2		fille	F
38	38	180	Allanic	Madeleine	57		belle-mère	F
38	38	181	Allanic	Adelphine	22		belle-sœur	F
39	39	182	Le Vu	Vincent	39	desservant	**chef**	H
39	39	183	Madec	Mathurine	69		mère	F
39	39	184	Le Vu	Marie-Joseph	32		sœur	F
39	39	185	Le Vu	Mathurine	8		nièce	F
40	40	186	Allanic	Joseph	26	marin	**chef**	H
40	40	187	Le Fur	Virginie	26		épouse	F
40	40	188	Blanchet	Antoinette	59		mère	F
40	40	189	Allanic	Hyppolite	23	marin	frère	H
40	40	190	Allanic	Hyppolite	1		fils	H
41	41	191	Le Gurun	Rose	45		**chef**	F
41	41	192	Raoul	Joseph	19	marin	neveu	H
41	41	193	Raoul	Louis	17	marin	neveu	H
41	42	194	Le Gurun	Louis	36	marin	**chef**	H
41	42	195	Blanchet	Anna	24		épouse	F
41	42	196	Le Gurun	Joseph	6		fils	H
41	42	197	Le Gurun	Pierre	1		fils	H
42	43	198	Guézel	Fortuné	39	chef guétteur	**chef**	H
42	43	199	Talles	Marie	31		épouse	F
42	43	200	Guézel	Fortuné	13		fils	H
42	43	201	Guézel	Anne	11		fille	F
42	43	202	Guézel	Célestine	9		fille	F
42	43	203	Guézel	Marie	7		fille	F
42	43	204	Guézel	Joseph	3		fils	H
42	43	205	Guézel	Eugénie	0		fille	F
43	44	206	Le Palmec	Onésime	41	marin	**chef**	H
43	44	207	Le Blay	Anne-Marie	41		épouse	F
43	44	208	Le Palmec	Pierre	9		fils	H
43	44	209	Le Palmec	Joseph	8		fils	H
43	44	210	Le Palmec	Sostène	4		fils	F
44	45	211	Blanchet	Virginie	51	ménagère	**chef**	F
44	45	212	Le Gurun	Jérome	23	marin	fils	H
44	45	213	Le Gurun	Denys	19	marin	fils	H

MAISON	MÉNAGE	INDIVIDU	NOM	PRÉNOM	ÂGE	PROFESSION	POSITION MÉNAGE	SEXE
44	45	214	Blanchet	Célina	45	épicière	sœur	F
45	46	215	Blanchet	Vincente	46	ménagère	**chef**	F
45	46	216	Blanchet	Denys	16	marin	fils	H
45	46	217	Blanchet	Anna	19		fille	F
45	46	218	Blanchet	Anna	41	cantinière	belle-sœur	F
46	47	219	Allanic	Jean-Julien	36	marin	**chef**	H
46	47	220	Allanic	Joséphine	35		épouse	F
46	47	221	Allanic	Angelinir	8		fille	F
46	47	222	Allanic	Athanase	6		fils	H
46	47	223	Allanic	Anaise	1		fille	F
47	48	224	Le Gurun	Gildas	24	marin	**chef**	H
47	48	225	Allanic	Adeline	25		épouse	F
47	48	226	Le Gurun	Euphrosine	59		belle-mère	F
48	49	227	Le Fur	Louis	69	marin	**chef**	H
48	49	228	Blanchet	Mélanie	67		épouse	F
48	49	229	Le Fur	Juhenne	25		fille	F
48	49	230	Le Fur	Pierre-Jean	0		petit-fils	H
49	50	231	Blanchet	François	32	marin	**chef**	H
49	50	232	Le Fur	Virginie	32		épouse	F
50	51	233	Raoul	Vincent	53	marin	**chef**	H
50	51	234	Guého	Joséphine	46		épouse	F
50	51	235	Raoul	Jules	19	marin	fils	H
50	51	236	Raoul	Anna	17		fille	F
50	51	237	Raoul	Tréphine	15		fille	F
50	51	238	Raoul	Marie-Anne	12		fille	F
50	51	239	Raoul	Élize	7		fille	F
51	52	240	Lalande	Louis	54	marin	**chef**	H
51	52	241	Tobic	Françoise	49		épouse	F
52	53	242	Blanchet	Paul	74	marin	chef	H
52	53	243	Blanchet	Marie	32		fille	F
53	54	244	Perrodo	Eugène	29	guetteur	**chef**	H
53	54	245	-	-			épouse	F
54	55	246	Blanchet	Isabelle	37	ménagère	**chef**	F
54	55	247	Blanchet	Jean-Marie	7		fils	H
55	56	248	Blanchet	Gildas	30	marin	**chef**	H
55	56	249	Allanic	Héloise	27		épouse	F
55	56	250	Blanchet	Clémence	2		fille	F
55	56	251	Blanchet	Tréphine	43	Cantinière	sœur	F
55	56	252	Allanic	Vincente	69		mère	F
56	57	253	Rio	Jacquette	50	couturière	**chef**	F
56	57	254	Melan	Marie	53	garde malade	-	F
56	57	255	Gousset	Marie-Lucie	43	classière	-	F
56	57	256	Guilehet	Marie-Jeanne	23	domestique	-	F
57	58	257	Le Fur	Gilles	50	marin	**chef**	H
57	58	258	Allanic	Perrine	51		épouse	F
57	58	259	Blanchet	Victor	20	marin	neveu	H
58	59	260	Le Gurun	Désiré	35	marin	**chef**	H
58	59	261	Allanic	Perrine	33		épouse	F
58	59	262	Le Gurun	Adolphe	4		fils	H
58	59	263	Le Gurun	Louis	2		fils	H
58	59	264	Le Gurun	Félix	0		fils	H
59	60	265	Le Palmec	Mathurin	52	marin	**chef**	H
59	60	266	Blanchet	Isabelle	47		épouse	F
59	60	267	Le Palmec	Hyacinthe	20		fille	F

MAISON	MÉNAGE	INDIVIDU	NOM	PRÉNOM	ÂGE	PROFESSION	POSITION MÉNAGE	SEXE
61	62	268	Le Pen	Jean-Pierre	60	marin	**chef**	H
61	62	269	Le Pen	Marie-Anne	26		fille	F
61	62	270	Le Pen	François	30		beau-fils	H
61	62	271	Le Pen	Désiré	24	marin	fils	H
61	62	272	Le Pen	Jérome	18	marin	fils	H
61	62	273	Le Pen	Louise	16		fille	F
61	62	274	Le Pen	Pierre	12		fils	H
61	62	275	Le Pen	Désiré	1		petit-fils	H
62	63	276	Le Bayon	Onésime	30	marin	**chef**	H
62	63	277	Le Gurun	Sophie	26		épouse	F
62	63	278	Le Bayon	Louis	0		fils	H
62	63	279	Le Fur	Marie-Ange	53		belle-mère	F
62	63	280	Le Gurun	Pierre	15	marin	beau-frère	H
63	64	281	Blanchet	Pierre-Jean	45	marin	**chef**	H
63	64	282	Allanic	Euphrosine	35		épouse	F
63	64	283	Blanchet	Jean	15	marin	fils	H
63	64	284	Blanchet	Virginie	13		fille	F
63	64	285	Blanchet	Célina	7		fille	F
63	64	286	Blanchet	Théotise	5		fille	F
64	65	287	Le Fur	Vincent	32	marin	**chef**	H
64	65	288	Blanchet	Honorine	32		épouse	F
64	65	289	Blanchet	Jérome	72	marin	beau-père	H
64	65	290	Blanchet	Madeleine	74		belle-mère	F
65	66	291	Le Pen	Jean-Marie	52	marin	**chef**	H
65	66	292	Le Pen	Anne-Marie	23		fille	F
65	66	293	Le Pen	Éliza	21		fille	F
65	66	294	Le Pen	Marie-Éliza	9		fille	F
65	66	295	Le Pen	Mathilde	8		fille	F
65	66	296	Le Pen	Marie-Louise	6		fille	F
65	67	297	Blanchet	Denys	34		**chef**	H
65	67	298	Blanchet	Claire	35		épouse	F
65	67	299	Blanchet	Armentine	4		fille	F
65	67	300	Blanchet	Marie-Anne	2		fille	F
66	68	301	Allanic	Pierre	53	marin	**chef**	H
66	68	302	Raoul	Vincente	54		épouse	F
66	68	303	Allanic	Jean-François	24		fils	H
66	68	304	Allanic	Anna	18		fille	F
66	68	305	Allanic	Pierre	14		fils	H
67	69	306	Le Bourhis	Armel	39	marin	**chef**	H
67	69	307	Blanchet	Anaise	39		épouse	F
67	69	308	Le Bourhis	Albertine	8		fille	F
67	69	309	Le Bourhis	Martin	3		fils	H
67	69	310	Le Bourhis	Adolphe	0		fils	H
67	69	311	Blanchet	Jean-Louis	70	marin	beau-père	H
68	70	312	Blanchet	Philomène	46		**chef**	F
68	70	313	Le Fur	Gilles	18	marin	fils	H
68	70	314	Le Fur	Onésime	16	marin	fils	H
68	70	315	Le Fur	Emmanuel	12		fils	H
68	70	316	Le Fur	Marie	10		fille	F
69	71	317	Blanchet	Jean-François	39	marin	**chef**	H
69	71	318	Le Fur	Adelphine	34		épouse	F
69	71	319	Blanchet	Louise	9		fille	F
69	71	320	Blanchet	Adèle	7		fille	F
69	71	321	Blanchet	Jean-François	5		fils	H

MAISON	MÉNAGE	INDIVIDU	NOM	PRÉNOM	ÂGE	PROFESSION	POSITION MÉNAGE	SEXE
69	71	322	Blanchet	Louis	3		fils	H
69	71	323	Blanchet	Denys	0		fils	H
70	72	324	Le Bail	Pierre-Marie	44	gardien phare	**chef**	H
70	72	325	Lestang	Marie-Vincent	44		épouse	F
70	72	326	Le Bail	Marie-Julien	9		fille	F
70	72	327	Le Bail	Louis	7		fils	H
70	72	328	Le Bail	Anne-Marie	5		fille	F
71	73	329	Le Palmec	Guillemette	72	ménagère	**chef**	F
71	73	330	Blanchet	Adélaïde	46		fille	F
72	74	331	Le Gurun	Gilles	40	marin	**chef**	H
72	74	332	Blanchet	Louise	37		épouse	F
72	74	333	Le Gurun	Adèle	18		nièce	F
73	75	334	Allanic	Louis	57	marin	**chef**	H
73	75	335	Allanic	Barbe	52		épouse	F
73	75	336	Allanic	Joseph	28		fils	H
74	76	337	Blanchet	Vincent	26	marin	**chef**	H
74	76	338	Le Bayon	Périne	25		épouse	F
74	76	339	Le Bayon	Valentine	23		belle-sœur	F
74	76	340	Le Fur	Périne	70		tante	F
74	77	341	Le Bayon	Pierre	32	marin	**chef**	H
74	77	342	Le Fur	Gracieuse	39		épouse	F
74	77	343	Le Bayon	Angélique	3		fille	F
74	77	344	Le Bayon	Clément	1		fils	H
75	78	345	Le Palmec	Mauricette	57	cultivatrice	**chef**	F
75	78	346	Eziquel	François	33	instituteur	-	H
76	79	347	Matelot	Désiré	36	gardien phare	**chef**	H
76	79	348	Bedex	Eugénie	32		épouse	F
76	79	349	Matelot	Aimé	5		fils	H
76	79	350	Matelot	Louise	4		fille	F
76	79	351	Matelot	Frédéric	2		fils	H
76	80	352	L'Hermite	Désiré	27	gardien phare	**chef**	H
77	81	353	Blanchet	Désiré	39	marin	chef	H
77	81	354	Blanchet	Florence	39		épouse	F
77	81	355	Blanchet	Marie	10		fille	F
77	81	356	Blanchet	Gildas	9		fils	H
77	81	357	Blanchet	Tréphine	7		fille	F
77	81	358	Blanchet	Jeanne-Perinne	4		fille	F
78	82	359	Le Gurun	Antoinette	60		**chef**	F
78	82	360	Allanic	Pierre	26	marin	fils	H
78	82	361	Allanic	Onésime	55	marin	beau-frère	H
79	83	362	Blanchet	Onésime	43	marin	**chef**	H
79	83	363	Le Palmec	Périne	42		épouse	F
79	83	364	Blanchet	Nicolas	13		fils	H
79	83	365	Blanchet	Emmanuel	4		fils	H

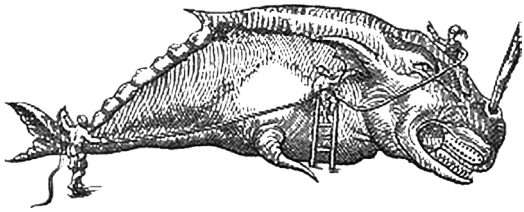

Notes de Melvan

Le menhir du Phare à Hoedic ou le syndrome de Nessie

Jean-Marc Large

Dans le domaine de la recherche archéologique il y a des sites qui vous résistent, sur lesquels il est difficile voire impossible d'avoir une idée claire de ce qu'ils représentent et de leur réalité. Le menhir du Phare est l'un de ceux-ci et on ne pourra pas nous reprocher de ne pas l'avoir cherché. Ce fut même assez éprouvant en raison de la densité surprenante des ajoncs dans la partie est de l'île où il aurait dû se trouver. Je me souviens d'une de nos premières quêtes des monuments mégalithiques à Hoedic où, pour écarter le dense et piquant buissonnement d'ajoncs, Pierre écartait les bras, dos aux buissons, et se laissait tomber en arrière, écrasant les ajoncs sous son poids. Non seulement la méthode s'est avérée peu efficace mais, en plus, elle était dangereuse car toutes les parties de son corps n'étaient pas protégées par un épais couvert de vêtements. Mais on voulait le trouver ce menhir, on voulait vérifier son existence et on revenait bredouille avec beaucoup de piquants d'ajoncs plantés dans les chaussettes, nous laissant des rougeurs urticantes qui duraient plusieurs jours. Je rêvais que l'on rase cette lande d'ajoncs !...

L'existence du menhir du Phare est d'abord signalée dans le premier portulan (carte marine) un peu précis de l'archipel Houat-Hoedic, réalisé en 1684 par Denis de la Voye, cartographe du *Neptune François*. Il apparaît sous le nom de « Pierre de la Lande » et le menhir de la Vierge y est appelé « Pierre Longue ». Ils constituaient des amers remarquables pour les marins. La carte terrestre de Cassini de 1787 les ignore, mais les deux amers réapparaissent sur la carte marine de Beautemps-Beaupré de 1829 sous le nom de « Pierre des Landes » et « Grande Pierre ». Ces « pierres » étaient positionnées sur un point haut du paysage comme le révèle l'élévation du trait de côte sud d'Hoedic relevé par Beautemps-Beaupré.

Figure 1 : Première mention du menhir du Phare et du menhir de la Vierge sous les noms « Pierre de la Lande » et « Pierre Longue », carte de Denis de la Voye de 1687.

Figure 2 : Relevé de la côte sud d'Hoedic réalisé par Beautemps-Beaupré en 1820 (publié en 1829) où apparaissent les deux menhirs sous les noms, « Grande Pierre » et « Pierre des Landes ». De même que le gros Mulon (Er Yoc'h bras), ils servaient d'amers pour la navigation côtière.

Figure 3 : Ancien phare d'Hoedic dont le mur d'enceinte devait contenir le menhir du Phare. La tourelle et le mur d'enceinte seront rasés en 1939. (carte postale *circa* 1930)

À partir de la moitié du XIXe siècle, les visiteurs attentifs n'ignoraient pas la grande ancienneté du mégalithisme, tout en étant bien vagues sur son âge réel et son attribution culturelle. S'éveillaient à eux des millénaires d'histoire qu'ils ne soupçonnaient pas encore. Leur curiosité était alertée et a permis de commencer le grand chambardement scientifique que nous continuons aujourd'hui à alimenter. C'est à Alfred Lallemand que l'on doit la première mention écrite du menhir du Phare en 1842. Accompagnant un médecin venu soigner les habitants d'une fièvre pernicieuse, Lallemand passa une semaine sur l'île, à la sillonner et à interroger le recteur de l'époque, l'abbé Rio. Il fera une description tant physique qu'ethnographique et, à cette occasion, citera les deux menhirs bien visibles alors, celui de la Vierge et celui du Phare : *« L'autre menhir a la même largeur mais sa hauteur est moindre »* (comparée à celle du menhir de la Vierge).

Son nom actuel provient de sa présence à proximité du phare installé à Hoedic à partir de 1846. Entouré d'un mur, le phare était complété de plusieurs bâtiments, aujourd'hui réaffectés en résidences. Un fanal sur tour de bois, utilisé jusqu'en 1846, a précédé ce premier phare installé plus à l'est — fonctionnel entre 1851 et 1879 —, remplacé lui-même par la phare des Cardinaux à partir de 1879, bien visible aujourd'hui dans le sud de l'île.

Lors des visites de Lallemand puis de l'abbé Delalande en 1850, l'espace était dégagé, la couverture d'ajoncs bien visible aujourd'hui n'était pas d'actualité. Le phare avait été positionné au-delà de la limite est des espaces alors défrichés et cultivés. Le menhir ne portait pas alors le nom de « menhir du Phare » mais celui de « menhir des Landes », l'abbé Delalande le nomme en breton « Menhir er Lan ».

Une description plus complète fut celle de l'abbé Lavenot, recteur de Houat, qui publie en 1886 un inventaire exhaustif des sites archéologiques des îles de Houat et d'Hoedic. Le menhir en granite mesurait 3,50 m de hauteur, 2,60 m de largeur et 0,35 m d'épaisseur, ce qui forme une belle stèle, mince, moins volumineuse que celle du menhir de la Vierge. Lavenot, Ardouin-Dumazet et Le Rouzic, notèrent la présence d'une particularité (géologique ? anthropique ?) : le menhir était percé de deux petits trous de 2 cm de diamètre positionnés sur sa partie supérieure. Lavenot le signale *« dans la clôture de l'ancien phare »*, ce que confirment les deux visiteurs suivants en 1895 et en 1924 : *« Pour y établir la muraille d'enceinte (de l'ancien phare), on s'est appuyé sur un menhir »* ; *« Un menhir*

percé de deux trous circulaires dans sa partie haute est debout dans un mur de clôture». En fait, un plan des bâtiments et de la cour du phare réalisé en 1895 positionne le menhir à l'intérieur de l'enceinte, près de l'angle sud-ouest, à environ 8 m du mur de clôture.

En 1964, M. Minot qui visite l'île note : *«je n'ai pas pu retrouver ce menhir qui était pris dans le mur de clôture de l'ancien phare»* et il donne la raison : *«il est probable que pendant la dernière guerre, l'occupant ayant installé plusieurs blockhaus à cet endroit, ce monument ait été détruit»*.

En fait, ce n'est pas l'occupant qui est en cause pour expliquer sa destruction mais la Marine française qui, dès 1937, a souhaité installer sur Hoedic une batterie et un projecteur. Des parcelles de terrain lui sont cédées et plusieurs casemates sont construites sur une ligne est-ouest. Au cours des aménagements, le mur d'enceinte du vieux phare est abattu, ainsi que le menhir et la tourelle dérasée. Les casemates seront désarmées par les Allemands dès 1940.

Depuis cet épisode, le menhir des Landes ou menhir du Phare a complètement disparu. A moins qu'un jour — on peut rêver — il ne réapparaisse couché sous un amas de gravats parmi les épais buissons qui ont envahi l'espace autour des bâtiments... ■

Figure 4 : Plan du phare d'Hoedic daté de 1895, positionnant le menhir dans l'angle sud-ouest de la cour.

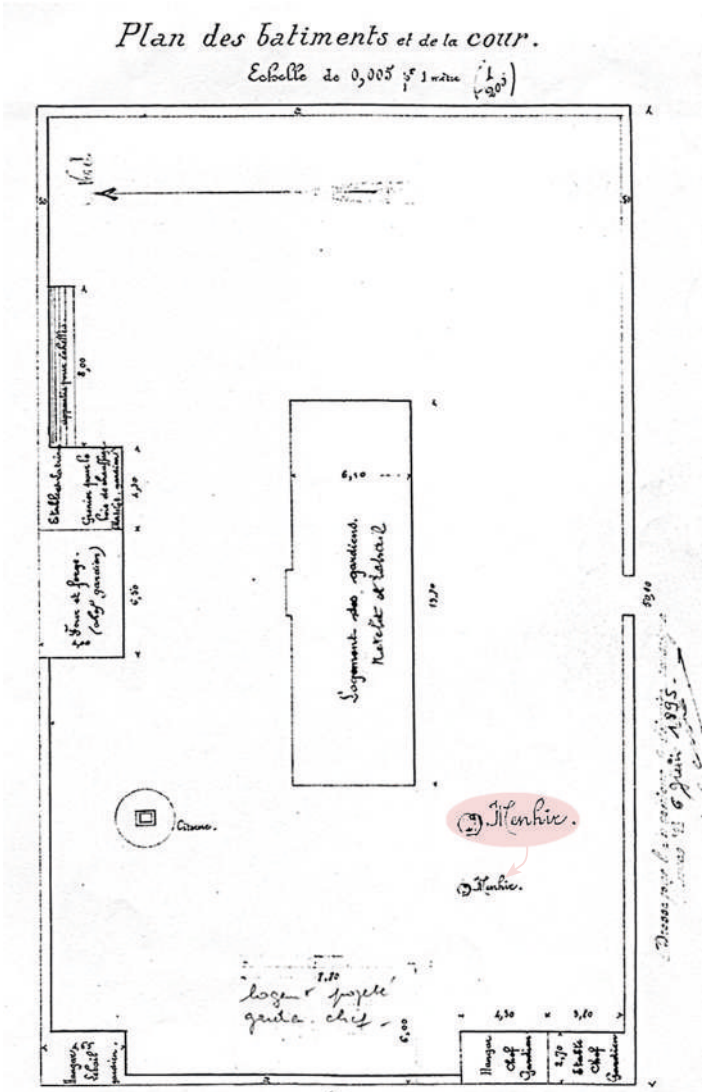

Bibliographie

- Ardouin-Dumazet V.-E., 2013 — *Voyage en France, 4e série, Les Îles de l'Atlantiques, II, d'Hoedic à Ouessant*. Paris : Berger-Levrault et Cie Editeurs.
- Buttin P., 2021 — Des origines de la cartographie aux îles d'Hoedic et de Houat. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 18, p. 9-32.
- Hartemann C., 2008 — Le Vieux phare d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 5, p. 57-70.
- Lallemand A., Lemontagner A, 2005 — Voyage à l'île d'Hoedic, 1842. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 2, p. 37-49.
- Large J.-M., Vigier E., 2018 — Zacharie Le Rouzic à Houat et à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n°15, p. 155-172.
- Lavenot P.-M., 1886 — *Îles d'Hoedic et d'Houat et la presqu'île de Quiberon : étude géographique et archéologique*. Vannes, 1886, 10 p.
- Le Rouzic Z., 1924 — *Carnac : Fouilles faites dans la région. Quelques explorations à l'Île d'Hoedic (Morbihan)*. Inédit, 1924.
- *Minot M., 1964 — Hoedic : État actuel des gisements et monuments. Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, Procès verbal, p. 39.*

Naufrages autour de l'archipel

Remerciements aux archives du Morbihan pour la mise en ligne de la presse locale ancienne, exploitable de manière très souple. De multiples informations sur les deux îles y sont accessibles et ont alimenté quelques parutions récentes de la Lettre de Melvan *et ces rubriques.*

1850 - Le bateau-poste aux Petits-Esclassiers, Houat

Le ***Lorientais***, 17 avril 1850

Un de nos correspondants nous écrit : Belle-Île est dans la consternation. Le courrier qui était parti de Quiberon le jeudi 11 du courant, à 6h du matin, et qui devait arriver à Belle-Île dans la matinée, n'est pas encore arrivé aujourd'hui, samedi 13. Les personnes qui ont vu partir ce malheureux bateau de poste, assurent qu'il portait 15 passagers, et comme la mer était fort grosse, on suppose qu'il aura sombré sous le poids d'une lame de fond. Chacun redoute donc un malheur d'autant plus probable que, de mémoire d'homme, pareil retard n'avait jamais eu lieu. Les embarcations appartenant à la mairie, au génie et à la douane ont été croisées dans le golfe de Quiberon et du Morbihan, ainsi que sur la côte de Houat et d'Hoedic ; mais elles n'ont rien vu qui pût jeter quelques lumières sur ce triste mystère.

J'interromps ici ces lignes pour vous répéter ce qu'on vient de m'apprendre. *« Que la poste, qui arrive en ce moment de Quiberon, annonce qu'il n'y a plus d'espoir. Ce sinistre plonge dans le deuil sept familles de marins et fait d'un seul coup 32 orphelins. L'heure de mettre cette lettre à la poste me presse, je voudrais vous en dire davantage mais il n'y a pas moyen. »*

Un autre correspondant nous donne sur ce désastreux événement les détails qui suivent :

« Vendredi dernier, 12 du courant, la petite ville de Palais était tout en émoi. Un des deux bateaux-poste qui font le trajet de Belle-Île à Quiberon venait d'arriver et affirmait avoir rencontré la veille, à l'entrée du chenal de la Teignouse près des rochers nommés les Petits-Esclassiers, le bateau de service de ce jour, qui, par un grand mauvais temps, se rendait de Quiberon à Palais en louvoyant. Ce bateau n'avait point paru, et si la population toute maritime de cette ville ne s'en était pas préoccupée plus tôt, c'est que les marins avaient dit que, vu le mauvais temps, ce bateau n'avait pas dû quitter le port Maria de Quiberon. Cette nouvelle se propagea comme le malheur et immédiatement les autorités réunies consultèrent les vieux marins qui donnèrent le conseil d'expédier aux îles d'Houat et d'Hoedic un bateau afin de recueillir quelques renseignements sur le sort des malheureux passagers et marins dont on était préoccupé. La tempête qu'il faisait ne permettait pas au bateau expédié de revenir le même jour ; il fut convenu, avec le patron de cette embarcation, qu'à huit heures précises du soir, ils allumeraient un grand feu, une demi-chartée de landes. Les montres furent réglées, le bateau partit. C'était celui du génie militaire, que le commandant de Belle-Île avait mis avec le plus louable empressement à la disposition de l'autorité. La nouvelle d'un désastre presque certain, repandue immédiatement dans toute l'île, ainsi que les mesures prises par l'autorité, firent qu'au coup de 8h toute la population de Belle-Île avait pris position sur les sommets ou collines, sur les points élevés d'où l'on peut découvrir l'île d'Houat éloignée de 10 km. Le grand quai du port de Palais seul contenait 1500 personnes. Huit heures étaient attendues avec anxiété ; enfin elles sonnèrent. Tous les yeux étaient fixés sur le même point : 4 à 5000 personnes attendaient l'apparition de ce feu tant désiré. Le temps s'écoulait et rien ne paraissait. À 8h et demie, il fut dit dans la foule : ils sont perdus corps et bien. »

Les insulaires s'écoulaient silencieusement, lorsqu'un cri s'échappe avec un délire de joie : *« Feu ! Voilà le feu ! »*. Ce cri, répété par une population qui attendait le signal avec une si vive anxiété, atteignit l'extrémité de la ville une minute après l'apparition du feu. Les habitants rentrés chez eux sortirent avec empressement, et tous se retrouvèrent réunis cinq minutes après.

Chacun disait : *« ils sont sauvés, ils sont sauvés »*. Mais quelle ne fut pas la douleur de toute cette population lorsque le plus vieux marin de l'île qui avait conseillé d'allumer le feu et qui s'était entendu avec le patron du bateau pour qu'il brille à 8h précises du soir, lorsque ce vieux marin, le même qui, le premier, avait dit : *« ils sont perdus corps et biens ! »*, et dont la décision avait été acceptée comme une sentence, s'écria en arrivant le dernier : *« Ce feu est trop au nord ; c'est un feu d'aiguillettes. Je n'ai plus aucun espoir pour eux.* [1] *»*

Le lendemain matin, le bateau arriva de Houat, et annonça que les habitants des deux îles n'avaient aucune nouvelle de ces malheureux. D'après les seuls renseignements apportés par le deuxième bateau-poste, les marins croient que celui qui s'est perdu aura passé dessus les Petits-Esclassiers, ou très près, et qu'une lame sourde, venant tout à coup à déferler, aura englouti l'embarcation avec ce qu'elle portait.

Quelques noms des victimes sont venus jusqu'à nous. Mais il serait imprudent de le dire aujourd'hui. Cependant, on semble être fixé sur le chiffre de 12 passagers. Une lettre de Belle-Île, que nous avons sous les yeux, annonce que le malheur laisse, à Belle-Île seulement, 35 orphelins.

Le bateau-poste dont nous parlons plus haut avait à

1. On appelle feu d'aiguillettes celui que font les marins qui se livrent à la pêche de ce poisson à la fouine. Ils allument une petite botte de paille sur l'avant du bateau et les aiguillettes viennent au feu : alors on les fouine. (note du journal)

son bord deux tonneaux et demi de pavés, de sorte qu'il a dû couler à pic et que les seules épaves que l'on pourrait trouver aujourd'hui seraient quatre avirons et une perche.

Les roches les Petits-Esclassiers, sur lesquelles on présume que la poste de Belle-Île s'est perdue, ne sont plus indiquées par une balise : sans doute elle sera rompue cet hiver par le mauvais temps. Chose pareille était déjà arrivée plusieurs fois. Il serait donc à désirer, qu'en la renouvelant, elle fût mieux consolidée. ■

1866- Le *SS London*, dans l'ouest de Belle-Île

- Adapté du ***Courrier de Bretagne*** du 21 février 1866 et du ***Journal de Vannes*** du 10 mars 1866

Le 14 février, on a recueilli sur la côte de l'île d'Hœdic, le cadavre d'une femme de 30 ans environ, que l'on présume d'origine anglaise, et qui portait à l'un de ses doigts trois bagues en or. Sur un lambeau de chemise trouvé sur ce cadavre, on a pu lire ses mots : Emily de Bouham. Madame de Bouham voyageait avec son mari à bord du navire naufragé *The London*. Il se rendait en Californie avec 239 passagers, au nombre desquels se trouvait un grand nombre de migrants pour l'Australie, qui, après avoir fait un premier naufrage, étaient venus se rembarquer en Angleterre. Les malheureux étaient sans doute marqués par la fatalité, car 19 seulement ont pu être sauvés presque par un miracle.

The London s'est perdu par 100 lieues [480 km] environ, dans l'ouest de Belle-Île. On calcule que le cadavre trouvé a dû faire près de trois lieues [11 km] par jour avant d'être jeté sur nos côtes. Son beau-frère est venu récemment à Belle-Île. Il a fait exhumer les restes de sa parente et les a fait transporter en Angleterre. Puis il est revenu explorer les côtes du Morbihan et du Finistère, pensant que l'océan lui rendrait peut-être aussi les restes de son frère. C'est là une pieuse entreprise qui témoigne des nobles sentiments de son auteur, et que nous voudrions voir couronnée de succès.

- Adapté de ***Wikipedia***.org/wiki/SS_London_(1864)

Le *SS London*, bateau à vapeur britannique, a coulé dans le golfe de Gascogne le 11 janvier 1866. Il faisait route de Gravesend en Angleterre à Melbourne, en Australie, quand il commença à prendre de l'eau le 10 janvier, avec 239 personnes à bord. Le navire était surchargé avec 345 tonnes de fer ferroviaire. Par ailleurs, 50 tonnes de charbon stockées au-dessus du pont et lavées par les vagues ont obstrué les dalots et empêché le drainage de l'eau de mer.

Seulement 19 survivants ont pu s'échapper en canot de sauvetage, laissant un bilan de 220 morts.

Des messages dans des bouteilles provenant de personnes perdues dans ce naufrage ont été trouvés. Ils contenaient des mots d'adieu de passagers à des amis

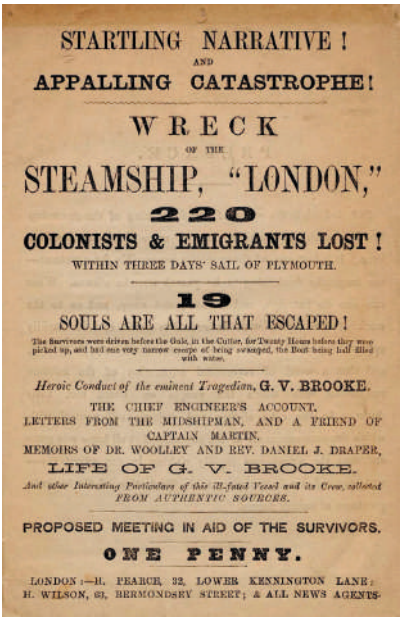
STARTLING NARRATIVE !
AND
APPALLING CATASTROPHE!
WRECK
OF THE
STEAMSHIP, "LONDON,"
220
COLONISTS & EMIGRANTS LOST !
WITHIN THREE DAYS' SAIL OF PLYMOUTH.
19
SOULS ARE ALL THAT ESCAPED!
The Survivors were driven before the Gale, in the Cutter, for Twenty Hours before they were picked up, and had one very narrow escape of being swamped, the Boat being half filled with water.
Heroic Conduct of the eminent Tragedian, G. V. BROOKE.
THE CHIEF ENGINEER'S ACCOUNT.
LETTERS FROM THE MIDSHIPMAN, AND A FRIEND OF CAPTAIN MARTIN.
MEMOIRS OF DR. WOOLLEY AND REV. DANIEL J. DRAPER,
LIFE OF G. V. BROOKE.
And other Interesting Particulars of this ill-fated Vessel and its Crew, collected FROM AUTHENTIC SOURCES.
PROPOSED MEETING IN AID OF THE SURVIVORS.
ONE PENNY.
LONDON:—H. PEARCE, 32, LOWER KENNINGTON LANE; H. WILSON, 63, BERMONDSEY STREET; & ALL NEWS AGENTS.

et parents en Angleterre: *« Le navire coule, aucun espoir d'être sauvé ». « Adieu, père, frères et sœurs, et ma chère Édith. Steamer* Londres*, golfe de Gascogne. Navire trop chargé pour sa taille. Les hublots ont éclaté, l'eau arrive partout. Que Dieu bénisse mes pauvres orphelins. Tempête pas trop violente si le navire en bon état. »* ■

1867 - Le *Fils-Unique* à l'Île Verte, Houat

Journal de Vannes, 26 janvier 1867

On écrit de Port-Navalo, le 16 janvier, à l'Union Bretonne. Le bateau de pêche la *Joie*, d'Étel vient de débarquer ici le capitaine Le Rey, sa femme, le mousse Cailloce et le cadavre du nommé le Dorse Jean, matelot âgé de 20 ans, naufragés du chasse-marée *Fils-Unique*, de Saint-Nazaire. Ce navire allait de Port-Louis à Port-Navalo, quand, dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, vers 1 h du matin, il s'est perdu dans les brisants à une petite distance de l'île de Houat. Ayant mis à la mer son canot, le capitaine Le Rey réussit à atteindre, avec tout son monde, un îlot connu sous le nom de l'Île Verte [autre nom de Valhuec dans la chaussée de Beniguet]; mais, par malheur, l'embarcation fut emportée par le ressac, au moment où les naufragés touchaient le rivage.

Ces malheureux sont demeurés dans ce lieu désert sans vivres, sans-abri, n'ayant sur eux que des vêtements mouillés, et cela pendant trois à quatre jours consécutifs.

Chaque fois qu'un navire ou une embarcation passait à leur portée, les naufragés criaient et faisaient, mais toujours vainement, des signes de détresse. Ce n'est que ce matin et alors qu'ils allaient tous inévitablement

mourir d'inanition et de froid, que le bateau de pêche la *Joie* les aperçut, mais il était trop tard pour l'un deux : le matelot Le Dorse a succombé en effet avant d'arriver à Port-Navalo. Ses compagnons d'infortune attribuent la mort de ce malheureux au froid et surtout à la grande quantité d'eau qu'il ne cessait de boire pour se désaltérer.

À peine débarqués, le capitaine Le Rey, sa femme et son mousse ont été, de la part de notre population, vivement émue, l'objet des soins les plus empressés. ■

1922 - La *Petite Denise* à Palaire, Hoedic

Ouest Éclair, 1er février 1922

« De mémoire d'homme, on n'a jamais vu de sinistre plus terrible dans l'île ». Ce naufrage est ainsi évoqué par le recteur Le Biboul (1919-1926) dans le *Cahier paroissial*. Disparaissaient le patron, Denis le Gurun (*Longane)* et ses deux fils Casimir et Raymond. Ils laissaient une veuve avec trois enfants en bas âge.

Le journal *Ouest éclair* rapporte ainsi ce drame. *« Chaque hiver, sur les côtes de Bretagne, battues comment ce moment, par l'océan en furie, le martyrologe des pêcheurs s'allonge de nouveaux noms. Mais depuis longtemps nous n'avions eu à enregistrer un drame aussi poignant que celui qui vient d'endeuiller la petite île d'Hoedic, située à l'est de Belle-Île.*

Depuis quelques jours nous sommes sans nouvelles de la barque Petite Denise *patron Denis Le Gurun, marié et père de cinq enfants. Il y a quelque temps Le Gurun avait acheté un bateau neuf qu'il n'avait pas du reste fini de payer, mais il comptait pour cela sur les beaux jours prochains, laissant entrevoir de belles pêches en perspective, et, sur les bras de ses deux fils, Casimir 17 ans et Raymond 16 ans qu'il avait embarqués avec lui sur la* Petite Denise.

Le mercredi 18 janvier, l'embarcation quitta Belle-Île, faisant route pour Hoedic, mais depuis cette date, hélas !, on n'a revu ni la Petite Denise *ni le patron Le Gurun ni ses deux fils. Mais une découverte vient d'être faite à Houat, île sœur de Hoedic, où deux épaves ont été recueillies sur la grève. D'après les marins de l'île qui connaissent bien tous ses parages, il semble que la* Petite Denise *a dû talonner par mauvais temps la ligne de roche de Paleyre où elle s'est brisée, engloutissant les trois marins.*

Et maintenant dans la chaumière de la petite île bretonne, la pauvre femme du pêcheur Le Gurun, désormais sans ressource, pleure son infortuné mari, ses deux grands gars à côté de ses trois petits-enfants qui lui restent, dont l'aînée n'a pas 10 ans. » ■

1931 - L'*Honoré-Gilbert* au Vounien, Hoedic

Roger Allanic (correspondance avec Melvan 1984, voir *Ouest-Éclair* du 27 octobre 1931.)

L'*Honoré-Gilbert* le 24 octobre 1931 était un cotre magnifique et excellent voilier. Je n'avais que 9 ou 10 ans quand cela s'est passé, je ne fais que vous rapporter des faits par ouï-dire, d'après les commentaires qui ont pu se faire sur ce drame. Le bateau a quitté Quiberon après avoir vendu le produit de la pêche de toute une semaine. Bien que le bateau était pourvu d'un moteur, tout le trajet s'est fait à la voile, aidé par un fort vent de nord-est. Il était, paraît-il, chargé de bois, pour cuire le cochon. Trois hommes composaient l'équipage, Clément Le Bayon (père de trois enfants, son fils s'appelait Honoré) et ses beaux-frères François Allanic (père de cinq enfants, son aîné s'appelait Gilbert, il deviendra gardien de phare) et Louis Joseph Allanic (père d'un enfant). Un gars de l'île, Anatole Raoul, qui effectuait son service militaire dans la Marine a profité de cette occasion pour venir passer ses congés à Hoedic où résidaient ses parents.

Longeant les parages de l'île, ils allaient bientôt atteindre le port. L'un des hommes conseille au patron de se servir du moteur afin de faciliter l'entrée au port. Il a refusé en disant qu'ils étaient bien venus depuis Quiberon à la voile et c'est par ce moyen qu'ils rentreront. Peut-être venait-il d'achever cette phrase qu'il a senti son bateau toucher brusquement un roc. L'*Honoré-Gilbert* venait bel et bien de talonner le Vounien, récif du Beg Melen. Aussitôt le navire a pivoté présentant ainsi son arrière au vent donc sens contraire à la direction du port. Comme la mer vraisemblablement baissait encore, il fallait donc s'attendre à ce qu'il s'échouât de plus en plus. Ce soir-là, il faisait un beau clair de lune, mais le vent était toujours aussi violent et la mer assez houleuse se brisait avec fracas contre les flancs du bateau. Comment sortir de cette position ? Bientôt ce sera la marée montante et avec elle la perte du bateau. Il y avait une solution, c'était de tout abandonner, de regagner la terre ferme à la nage, mais la distance à parcourir était assez longue. Sur les quatre hommes, deux n'avaient pas trente ans, les deux autres approchaient de la cinquantaine. Pourtant les deux plus jeunes prennent une décision ferme, ils s'engagent tous deux à aller chercher du secours ; gardant sur eux le minimum de vêtements, ils sautent à l'eau en prenant la direction du lieu le plus proche pour atterrir. L'eau était froide, mais les deux hommes sont jeunes et d'excellents nageurs. Ils évitent de s'écarter afin de s'encourager mutuellement. Combien de temps a duré cette lutte ? On ne le sait pas ; toujours est-il que vers la fin du parcours, ils ne pouvaient plus s'interpeller, sans doute épuisés par l'effort.

Peut-être se sont-ils écartés l'un de l'autre en s'approchant du but ! On peut croire à cette hypothèse parce que le jeune militaire est venu atterrir sur une roche plate où il est demeuré là un bon moment avant de reprendre

ses esprits. Tandis que son compagnon moins chanceux s'est trouvé face à une sorte de « muraille » à laquelle il n'a pu s'accrocher. Il a vraisemblablement coulé à pic de ce rocher. Pendant ce temps, les deux autres restés à bord lançaient des appels au secours et, paraît-il, ce serait ces cris qui auraient en quelque sorte « sorti » le jeune militaire de son inconscience.

S'étant relevé à la hâte, il s'est mis alors à courir à travers les cailloux jusqu'à la maison de ses parents située au Paluden. Épuisé une fois de plus par cette course, il s'écroule au bas de la porte d'entrée. Sa mère ayant le sommeil léger entendit comme des râles, sautant hors du lit, elle se précipite vers la porte et reconnut son fils. Ce dernier a prononcé le mot « François », elle a aussitôt compris toute la signification. Elle appela son mari, lequel s'habillant à la hâte, courut au village donner l'alerte. Quelques hommes ont vite pris la direction du port pensant avoir le temps pour secourir les deux autres naufragés. Hélas ! il était encore basse-mer et tous les canots échoués...

Cependant vint le moment de la marée montante et le bateau se remplissait d'eau. Les deux malheureux restés à bord voyaient le moment où il allait falloir se résigner à accepter une mort certaine. Animés malgré tout d'un vague espoir, ils ont attendu un quelconque secours qui aurait pu les sauver, mais en vain. Un dernier regard vers leur chère île qu'ils venaient de quitter le matin même.

Peut-être voyaient-ils quelques lueurs dans les maisons du village ? Et, qui sait, dans leur propre foyer ? Ils apercevaient certainement la lumière de leur vieille demeure car la famille les attendait.

Que de pensées ont-ils eues avant de mourir ! Leurs femmes, les enfants et toute leur vie passée sur cet océan, un océan qui va bientôt tout effacer. *« Mais alors qu'ont-ils faits les deux jeunes, pourquoi nous ont-ils oubliés ? »* Non François, non Clément, ils ne vous ont pas oubliés, simplement leurs sorts à eux aussi étaient tout autre. Question de temps !... ■

« Raz-de-marée » de 1924

Pierre-Marie Le Bilboul (recteur d'Hoedic, cahier paroissial)

Dans la nuit du 7 au 8 janvier une tempête formidable éclatait soudain. Les marins étaient loin de s'y attendre puisque la veille ils avaient levé leur casier à crevettes et les avaient replacés. Dans le port, les canots étaient amarrés à leurs chaînes, prêts à reprendre la mer. Vers 5 h du matin, grand émoi dans le village. Quelques marins, inquiets du vent qui soufflait avec rage, étaient allés au port remonter leurs canots. Malgré la nuit noire, ils s'aperçoivent que plusieurs canots avaient brisé leurs amarres par la force du ressac. La mer démontée avait dépassé ses limites ordinaires de pleine mer. Près de la croix, il y avait une forte brèche qui permettait à la mer de descendre dans le petit étang, entraînant avec elle des casiers et des bouts de planches, épaves de canots. Les marins revinrent au village et sonnèrent l'alarme : tout le monde sur le pont. À la lueur du jour, on constate le désastre, car c'en était un. La mer était montée d'un seul coup face aux dunes, et les faisait reculer de 10 m environ de profondeur, sur toute la longueur de la plage, de la Croix dite du port jusqu'au Corh Vein. Désormais, la croix du port semble très menacée, la dune s'arrêtant à sa base. Cette croix avait été rebâtie en 1877 dans cet emplacement, assez loin du rivage, et pour remplacer celle qui se trouvait à cette époque à l'entrée actuelle du port.Tous les canots, ou à peu près, avaient eu leurs amarres brisées et s'étaient

balancés au gré des flots, de-ci de-là, et se cognaient les uns contre les autres. Trois d'entre eux étaient partis à la dérive et furent retrouvés au Stefflan, à moitié défoncé. Un canot était passé dans la brèche près de la Croix et gisait près de l'étang. ■

Le phénomène a frappé les côtes du sud de l'Angleterre jusqu'au Maroc. Le terme *raz-de-marée* retenu à l'époque par la presse est impropre, car un tel phénomène résulte d'un séisme sous-marin. Comme pour Xynthia, il s'agit de l'effet conjugué d'une tempête et d'une marée de fort coefficient qui provoquent une surcote du niveau de la mer , surcote qui fut de 1,50 m pour Xynthia et de 2 m en 1924 selon les *Annales de géographie* (Bresson 1924). *Cf.* P. Buttin, 2018 — Quand l'océan envahit le Grand étang à Hoedic, *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 15, p. 193-194.

Une utopie du Morbihan : le port de César

Pierre Buttin

Lors d'une consultation sur Gallica, apparaissent deux cartes représentant un projet non signé — l'attribution par Gallica à Beautemps-Beaupé est peu vraisemblable —, non daté, intitulé « Port de César » dont la réalisation aurait bouleversé le golfe du Morbihan et le Mor Bras, le sud des Cardinaux devenant une porte d'entrée d'un gigantesque complexe portuaire.

Les aménagements prévus commencent par la délimitation d'un vaste bassin naturel correspondant à une grande partie du Mor Bras, intitulé sur la carte (fig. 1) *« mare conclusum »*, allusion au site de la bataille des Vénètes décrit par César[1]. Cette aire marine bénéficie de la protection naturelle des îles et récifs de Belle-Île et de l'archipel Houat-Hoedic, équipés de balises. Protection renforcée au nord-ouest par une jetée de 1600 m partant de la pointe du Conguel (Quiberon) jusqu'à la Teignouse et au nord-est par une autre jetée de 4000 m partant de la pointe du Grand-Mont (St-Gildas) et s'appuyant sur la base de Thumiac. Puis, une troisième jetée de 2400 m, partant de Locmariaquer jusqu'à la base de Kejehano en s'appuyant sur Meaban, délimite un bassin protégeant l'entrée du golfe, intitulé *« Rade »* sur la carte.

Viennent ensuite entre Locmariaquer et Port Navalo deux barrages avec écluse délimitant un avant-port et permettant de transformer l'ensemble du golfe en un vaste bassin à flot de 3700 ha, avec un tirant d'eau minimum de 5 m, pouvant aller jusqu'à 30 m.

Ce bassin est divisé en 82 concessions numérotées (fig. 2), attribuées chacune à un pays ; les chiffres pairs faisant le tour du golfe et impairs celui de la rivière d'Auray. Le numéro 1 (déjà !) est les États-Unis. S'ensuivent les pays du continent américain : 3 Mexique, 5 Guatemala, 7 San Salvador, 9 Nicaragua, 11 Costa Rica, 13 Honduras, 15 Haïti, 17 Venezuela, 19 Grenadine, 21 Équateur, 23 Pérou, 25 Bolivie, 27 Paraguay, 29 Argentine, 31 Chili, 33 Brésil.

Le numéro 2 est la France, s'ensuivent : 4 Belgique, 6 villes Hanséatiques, 8 Luxembourg, 10 Bade, 12 Danemark, 14 Hanovre, 16 Suède-Norvège, 18 Wurtenberg, 20 Turquie, 22 Autriche, 24 Hollande, 26 Moldavie-Valachie, 28 Prusse, 30 Bavière, 32 Australie, 34 Grand-duché Hesse, 36 Chine, 38 Mecklembourg-Schwerin, 40 Saxe, 42 Hanovre, 44 Russie, 46 Bornéo, 48 Siam, 50 Japon, 52 Cochinchine, 54 Perse, 56 Mascate, 58 Madagascar, 60 Libéria, 62 Maroc, 64 Tunisie, 66 Compagnie des Indes, 68 Grèce, 70 Égypte, 72 Italie, 74 États Romains, 76 Algérie, 78 Suisse, 80 Espagne, 82 Portugal.

Étonnament l'Angleterre n'a pas de concessions dans ce projet, par contre les états allemands, encore indépendant, sont représentés. Un réseau ferré desservant ces concessions ceint le tour du golfe et la rivière d'Auray. Plusieurs bretelles de desserte s'en détachent, l'une, partant de Séné vers le milieu du golfe, joint les îles de Boëde, Ars et Île-au-Moine. L'unification allemande date de 1871 et l'arrivée du chemin de fer à Rennes de 1852, à Vannes de 1865. Ces dates permettent de cadrer approximativement la date de conception du Port de César.

Ce projet anonyme n'est pas le seul à avoir envisagé l'aménagement d'un port dans le golfe de Morbihan, mais c'est le plus ambitieux, le plus utopique... et peut-être le plus ancien. Dans son étude sur les projets portuaires utopiques du golfe du Morbihan, Michel Perrin[2] évoque un projet en 1865, celui de Michel de Limur s'appuyant sur Ferdinand de Lesseps. Un second projet est présenté par Beauchêne de La Morinière en 1883, proposant deux bassins l'un en amont de la rivière d'Auray l'autre en amont de l'île-aux-Moines. Puis en 1904, Arthur Dillon envisage un port en eau profonde à la pointe du Blair, à l'entrée de la rivière d'Auray. Projet repris par son fils Pierre Dillon en 1920 dans une étude suffisamment avancée pour qu'un bout de jetée subsiste aujourd'hui à la pointe du Blair. Entre temps, les Américains étudient en 1917 l'aménagement d'un port sur Locmariaquer pour le débarquement de troupes et de matériel.

En arrière-plan de ces projets d'installations portuaires dans le golfe, Michel Perrin souligne le contexte de rancune latent de Vannes à l'égard de Lorient, créé *ex nihilo* en 1666 pour héberger la Compagnie des Indes. *« Le ressentiment accumulé explose soudain : les ports doivent se développer dans la Petite Mer, quitte à opérer une reconversion drastique. Trois dossiers d'aménagements portuaires du Golfe révèlent cette quête désespérée de l'Eldorado. »*

Auquel nous pouvons donc ajouter le projet anonyme du Port de César dont les premiers balises d'atterage se trouvent au sud d'Hoedic... ■

Références

- Perrin M., 1982 — Les grands projets portuaires utopiques du golfe du Morbihan, *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, n° 109 p. 321-357.
- Girard H., 2019 — Rêves de ports et barrage dans le golfe. in *Histoire maritime du golfe du Morbihan*, direction J. de Certaines. Éditions Apogée 2019, p. 183-214.

1. Le lieu de cette bataille reste équivoque, le *mare conclusum* de César a été associé au golfe du Morbihan, au Mor Bras et à d'autres lieux encore.

2. Voir aussi Girard 2019.

Figure 1 — Port de César : accès au golfe avec *Conclusum*, *Mare* et *Rade* protégés par les récifs et les îles puis par 3 jetées.

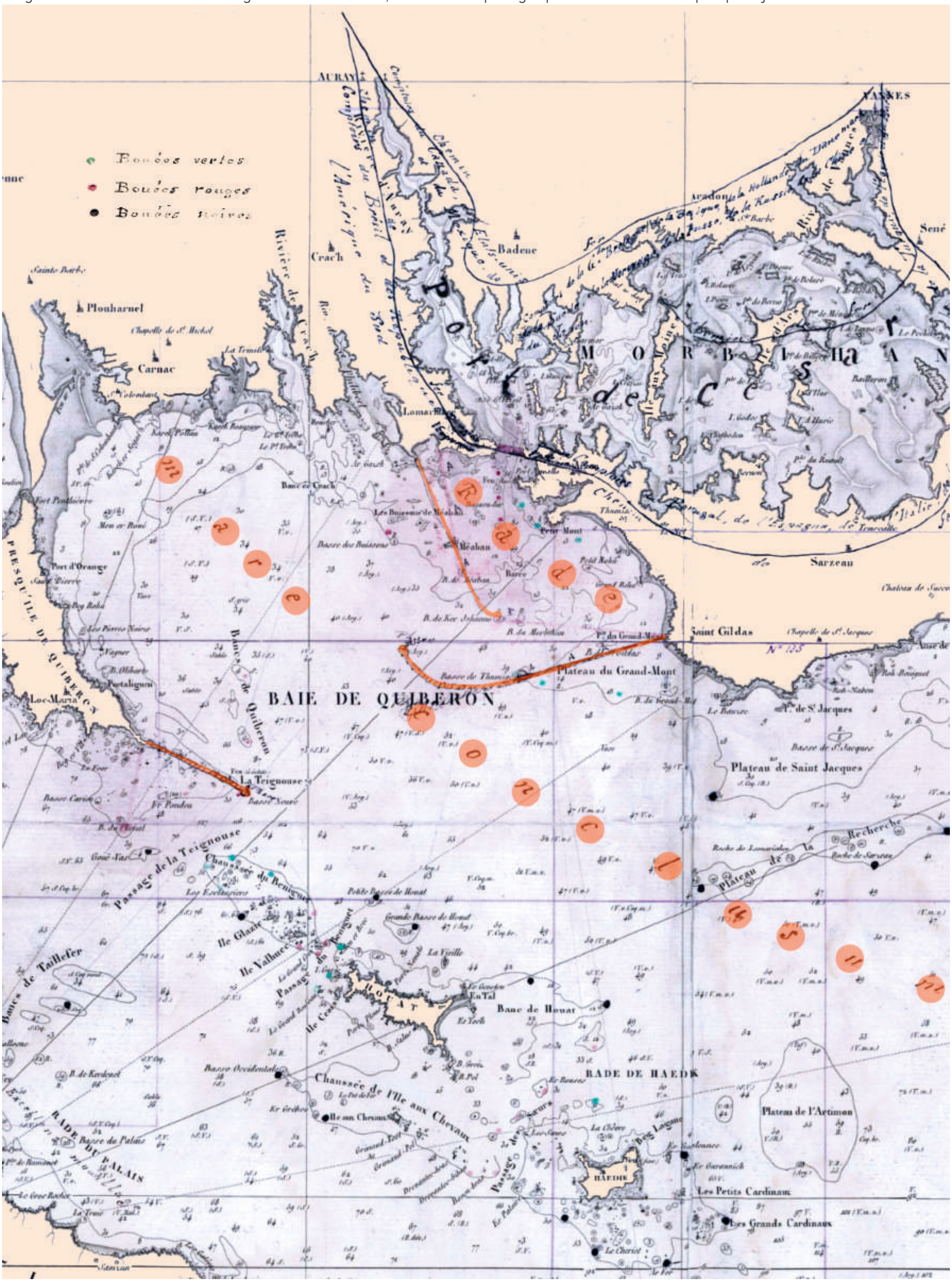

Figure 2 — Port de César : 82 concessions couvrant l'ensemble du golfe attribuées à des pays et desservies par voie de chemin de fer.

Cesar.

Ge C 15.196 (11)

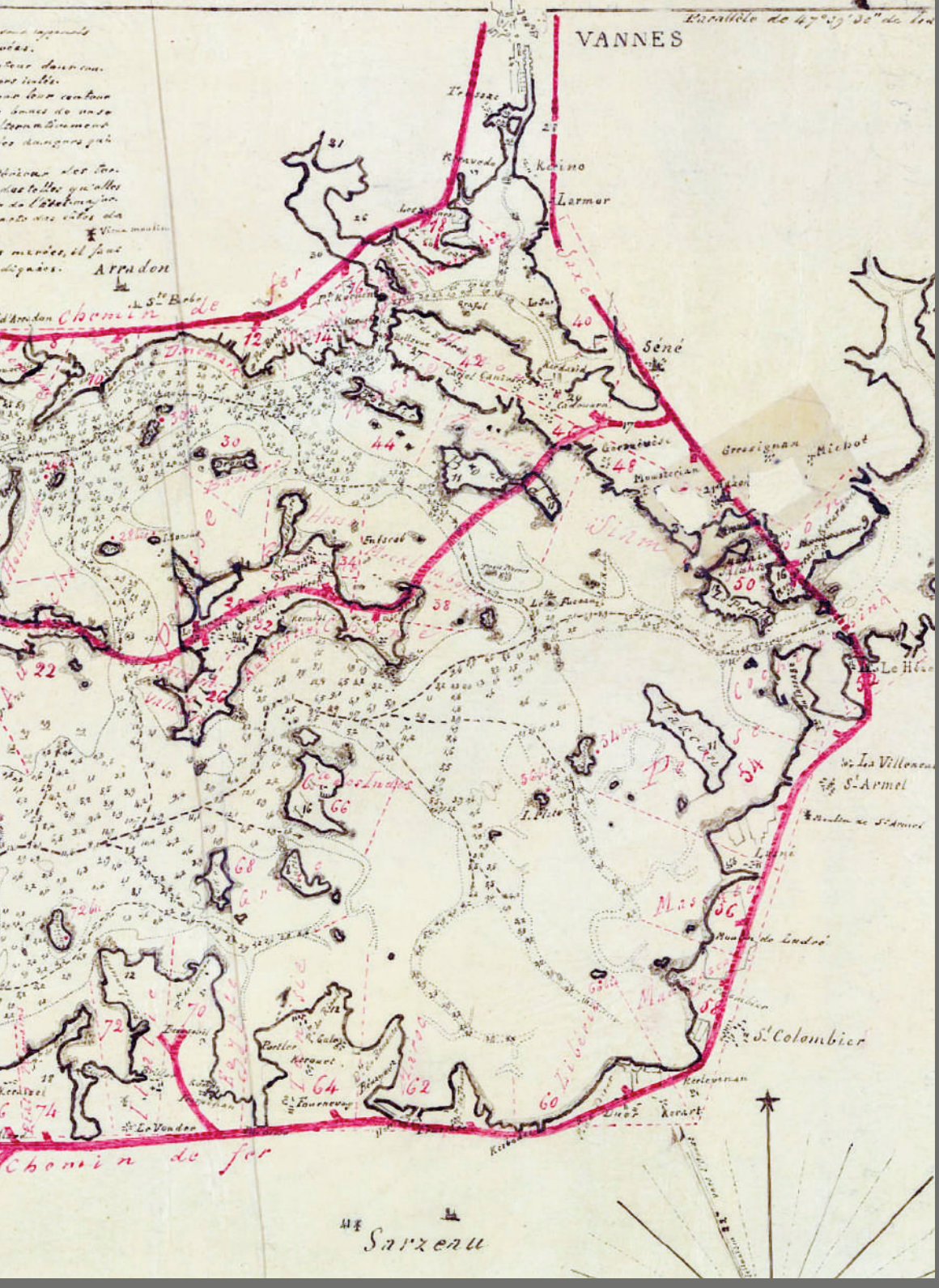

Dératisation pilote sur l'île d'Hoedic

Louis Dutouquet (Help)

Une opération pilote d'éradication des rats surmulots *Ratus norvegicus* sur l'île d'Hoedic a été menée avec succès par la société HELP Sarl, du 9 septembre au 25 octobre 2019.

Elle a été réalisée dans le cadre du programme TEPCV du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, à l'initiative de la commune de l'île d'Hoedic, avec le soutien de l'Association des Îles du Ponant et la collaboration de la société de transport maritime Océane, de l'INRAE de Rennes, de la société LittoMatique et de la société Ensystex Europe.

Des appâts de pâte fraîche et de blé enrobé de brodifacoum (antivitamine K) dosée à 29 ppm ont été mis en place dans des postes d'appâtage sécurisés et contrôlés quotidiennement pendant 6 semaines. 3314 de ces postes d'appâtage ont été déployés sur l'ensemble du territoire insulaire selon un maillage de 25-30 mètres, réduit à 10 mètres en moyenne en zones anthropisées.

Au total, 6132 appâts ont été consommés par le surmulot dont 2511 sur le secteur ouest de 92 hectares, 2220 sur le secteur centre de 68 hectares et 1270 sur le secteur est de 60 hectares.

Un relevé GPS de chaque poste et un contrôle régulier des consommations ont permis de : a) d'estimer, à chaque contrôle, la quantité d'appâts consommés par le surmulot et par les éventuelles espèces non-cibles ; b) de suivre l'évolution dans le temps des consommations sur toute la durée de l'opération et sur l'ensemble du territoire insulaire (île principale et îlots satellites) ; c) de suivre l'évolution dans le temps de la répartition spatiale des consommations et donc indirectement des populations de rats occupant le site ; d) de mesurer l'évolution de la répartition spatiale des consommations au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

Les courbes de consommation élaborées pour chacun des secteurs suivent approximativement les mêmes inflexions et s'approchent fortement de la courbe théorique caractéristique d'une opération réussie.

À l'instar des îles de Molène et de Sein, les rats sur Hoedic affectionnent particulièrement la frange littorale mais ils sont aussi nombreux dans la partie sud de l'île, principalement occupée par des broussailles et des fourrés-préforestiers au sein desquels ils trouvent un abri face aux prédateurs ainsi qu'une nourriture abondante (mûres, prunelles, pommes) à cette période de l'année. Le marais du Paluden affiche également une forte densité de rats, ce milieu leur offrant un gîte idéal formé par de hautes phragmitaies tandis que les ressources alimentaires d'origine marine leur sont accessibles à quelques dizaines de mètres au sud du marais. Au contraire, les dunes fixées semblent peu fréquentées par le surmulot. Ce type de milieu, particulièrement découvert et n'offrant que peu de nourriture au rongeur semble peu propice à son installation.

Tout au long de l'opération, une attention particulière a été portée à la détection de cadavres. Quelques souris et musaraignes ont ainsi été collectées après avoir consommé le raticide disposé dans les postes. On recense également 10 cadavres d'oiseaux : 5 goélands, 3 corneilles noires et 2 rouges-gorges. Les deux premières espèces, particulièrement opportunistes, ont pu se nourrir de rats agonisants, voire morts. En ce qui concerne les deux cadavres de rouge-gorge retrouvés à côté d'un poste, il pourrait s'agir d'une intoxication secondaire, ces individus ayant probablement chassé des insectes ayant eux-mêmes préalablement absorbé du raticide. Même si l'on déplore la mort de ces espèces non ciblées, en considérant les 122 000 nuits/appâtage effectives sur l'île et les îlots satellites, on peut estimer comme non significative la mort de 10 individus d'oiseaux toutes espèces confondues.

En fin d'opération, un dispositif anti-réinfestation composé de 450 postes a été mis en place en différents points stratégiques de l'île et au terminal ferry de Port Maria à Quiberon. Des contrôles ont été effectués régulièrement pour surveiller une éventuelle réinfestation depuis le continent. 14 mois après la fin de l'opération, aucun des appâts contenus dans les postes n'a été consommé par le surmulot. Certains locaux (pêcheur, chasseur, éleveur, garde-littoral, boulanger…) qui, autrefois, rencontraient fortuitement le rongeur, ne l'ont jusqu'à présent pas détecté de manière certaine. Parallèlement, nous avons pu noter l'augmentation relative de la musaraigne des jardins *Crocidura suaveolens* au sein des postes, ce qui laisse présager l'absence totale de rats sur Hoedic et la réussite de l'opération. Un suivi régulier est tout de même nécessaire pour pallier une éventuelle recolonisation de l'île par le rat. ■

Dératisation à Hoedic en 2019 : localisation du dispositif d'appâtage et consommation cumulée d'appât.
(Source : HELP Sarl, Cartographie : LittoMatique)

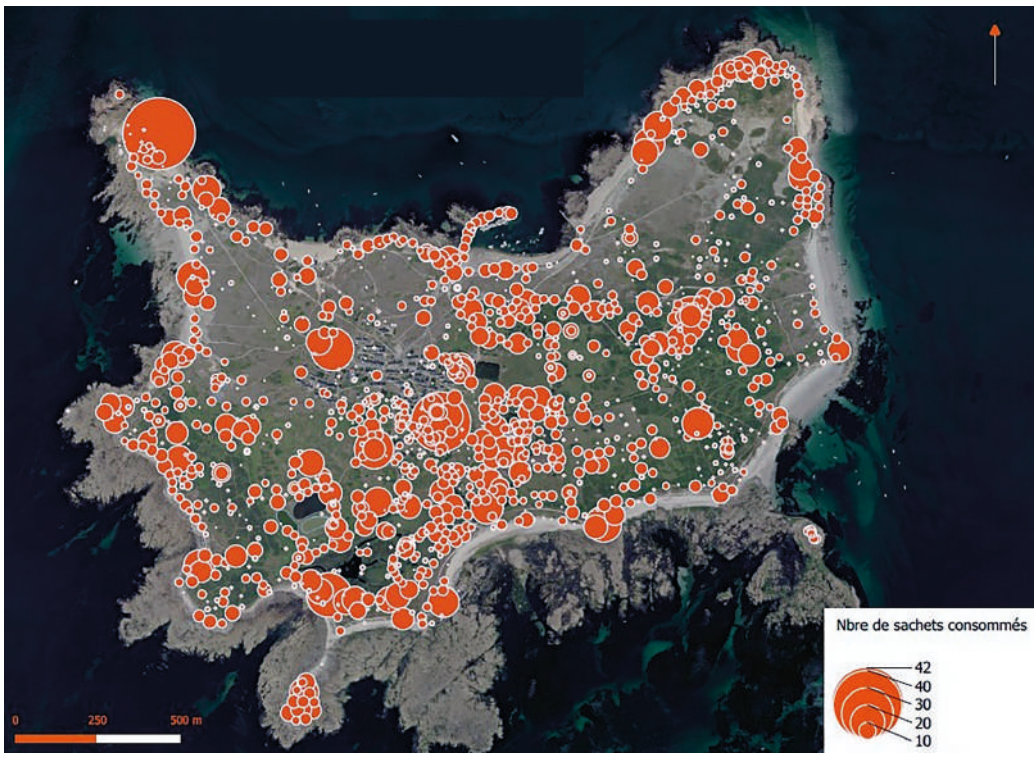

Une curieuse statue de sainte Anne à Hoedic

Arnaud Le Dru

« Sainte Anne, ô bonne Mère, Toi que nous implorons, Entends notre prière, Et bénis tes Bretons. »

Ce cantique, bien connu à Hoedic, était chanté autrefois dans toute la Bretagne. Les Bretons l'entonnaient lors des pardons de Sainte-Anne-d'Auray du 26 juillet. D'où vient cette ferveur pour sainte Anne ? Aucun texte du Nouveau Testament ne mentionne la figure d'Anne. Elle apparaît cependant dans des évangiles apocryphes — non reconnus par l'Église — comme étant la mère de Marie. Selon ces textes, la filiation de Jésus passerait donc par cette grand-mère. La tradition populaire ajoute que sainte Anne serait venue en Bretagne. Difficile d'imaginer un tel périple si l'on considère la distance entre Jérusalem et la Bretagne et les difficultés de voyage à l'époque… Pourtant, la ferveur bretonne en a fait une de ses saintes les plus honorées !

L'origine de ce culte trouve ses racines dans l'ancienne Bretagne d'avant l'Église. Dans leur représentation les vivants étaient sur terre, les morts « sous terre », et les hommes avaient sous leurs pieds un double inversé. Tant qu'une personne était vivante, la partie aérienne prédominait et, après sa mort, la partie souterraine s'activait. Pour que l'âme contenue dans ce corps puisse faire la transition, elle devait franchir des « passages », telles des grottes, des cavernes. Dans une grotte, le corps du mort était entouré de terre donc en quelque sorte « dans la terre ». Il restait néanmoins encore accessible à quelques initiés. Ces seuils étaient particulièrement recherchés. À défaut de cavernes, on plaçait les corps dans des constructions humaines. L'ensemble des âmes se dirigeaient vers l'ouest où le soleil se couche, arrivaient dans le Menez Hom, dernière montagne à l'ouest du Finistère, puis dans leur progression se heurtaient à l'océan Atlantique. L'étape suivante consistait à partir en mer vers Ouessant, dernière parcelle de terre du monde des vivants avant de franchir l'ultime étape qui les menait dans le monde des morts. Cette route des morts explique beaucoup de cultes, et se retrouve dans des noms de lieux qui existaient autrefois dans la partie occidentale de la péninsule Armorique, comme la baie des Trépassés vers la pointe du Raz, ainsi que dans toutes les légendes des monts d'Arrée avec ses portes de l'Enfer. En breton, ces âmes errantes étaient nommées « anaon ».

Ce culte des morts autrefois très vivace en Bretagne, dérangeait le clergé catholique qui voulait instaurer une croyance non plus « horizontale » vers l'ouest, mais « verticale », entre le paradis dans le ciel et l'enfer dans les entrailles de la Terre. Ces « anaon » qui dérangeaient ont alors été recyclés en « Anne », de sonorité proche, afin de

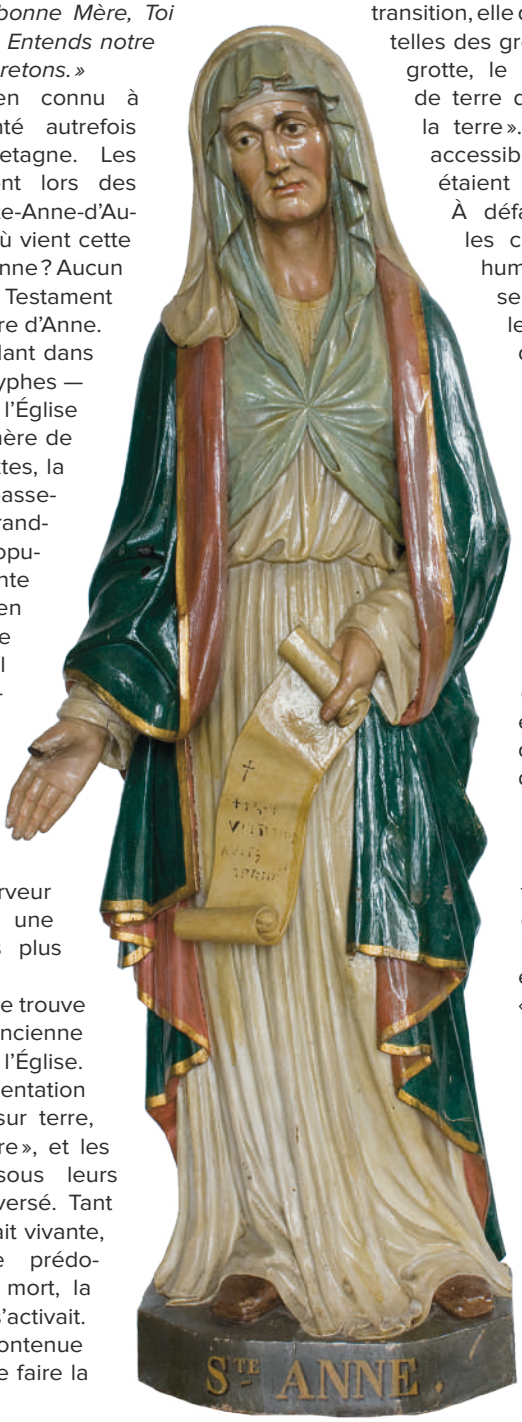

Statue de sainte Anne de Notre-Dame-la Blanche, Hoedic (J.-J. Guilbert)

Représentations de sainte Anne : Lampaul-Ploudalmezeau (J.-Y. Cordier), Léonard de Vinci, Sainte-Anne-La-Palud (2Breiz)

faciliter la transformation de l'ancienne croyance des âmes errantes en un culte de sainte Anne compatible avec l'Église. Il se laissa entendre que Sainte-Anne était venue de Palestine pour vivre en Bretagne… Le culte de sainte Anne supplanta ainsi petit à petit celui des anciens *anaon* avec le succès qu'on lui connaît. Dans quasiment toutes les chapelles de Bretagne on trouve une statue de sainte Anne mère de Marie.

Traditionnellement, une statue de sainte Anne la représente debout, portant un livre à la main, parfois un parchemin ou un rouleau, apprenant à lire à la Vierge Marie. Les deux personnages sont toujours associés, Marie enfant est représentée indifféremment à droite ou à gauche de sa mère Anne. Leurs vêtements sont variés, le plus souvent, il s'agit d'une simple tunique, colorée ou non, descendant jusqu'aux pieds. Parfois les tenues sont anachroniques, avec des vêtements du XVII° ou du XVIII° siècle. Quand on pénètre dans une église ou une chapelle bretonne, cette statue est classique : une femme, tenant un livre dans la main et apprenant à lire à une jeune fille. On identifie immédiatement sainte Anne. Curieusement la sainte Anne d'Hoedic sort de ce cadre.

L'église d'Hoedic est située sur un point haut, un peu à l'écart au nord du village. Elle le domine et le protège ainsi de tous les dangers de la terre. À l'intérieur, on retrouve les éléments habituels d'une chapelle bretonne, avec un reste de jubé, transformé en cloison autour du baptistère. Il y a de nombreuses statues de saints dont une attire plus particulièrement l'attention : il s'agit d'une sainte Anne représentée seule. Marie n'est pas à ses côtés, Anne a juste un rouleau dans la main. L'inscription dans le bas de la statue précise cependant qu'il s'agit bien de sainte Anne. Cette statue provient sans doute de l'atelier du sculpteur Guillaume-Alphonse Le Brun qui a équipé l'essentiel du mobilier sculpté de l'église vers 1880[2]. On ne peut que s'interroger sur cette représentation originale. Sans avoir la réponse…

D'autres représentations de sainte Anne la montrent enceinte ou sous forme « trinitaire », sainte Anne tenant dans ses bras Marie, tenant elle-même Jésus. Bien que rares, ces évocations sont un peu plus courantes que sainte Anne représentée seule.[3]

Cette singulière sainte Anne solitaire n'en est pas moins d'une beauté remarquable qui justifie une visite de Notre-Dame-La-Blanche d'Hoedic. N'oubliez pas alors de faire une petite prière à sainte Anne, notre « bonne mère ».

2. Buttin H. 2009, Notre-Dame la blanche, église paroissiale de l'île d'Hoedic, *Melvan La Revue des deux îles*, n° 6, p. 97-114)
3. Note de Anne Frichet : L'autre fonction, dite « fonction sainte Anne », décrite par Freud entre autres, devrait normalement remplacer la première, quand Anne soutient discrètement Marie, physiquement et mentalement, dans l'exercice de son rôle maternel. Elle est ainsi représentée, placée derrière Marie, enveloppante, soutenante, jamais intrusive dans la relation mère-enfant, comme dans la sainte Anne de Léonard de Vinci.

Annexe : copie textuelle d'un miracle fait par la bonne mère Ste Anne en faveur d'un enfant d'Hoedic

Le 22e jour de juillet 1640 a comparu en ce saint lieu Jaquette Kær, femme d'Olivier Pennon, demeurant en l'île d'Hoedic, évêché de Vannes, laquelle a déposé être venu ici exprès rendre ses actions de grâce pour une faveur très miraculeuse reçue en la personne d'un sien petit-fils, aussi présent qui est telle : C'est qu'au mois de février dernier, la dite Kær ayant été depuis le soir jusqu'au lendemain sur le midi en travail d'enfant, et l'heure venue d'enfanter, elle enfanta un fils en présence de Jeanne Pen, Julienne Le Palmec, Jeanne Le Dan, Julienne Hazen, et Simone Peren qui reçurent l'enfant, mais c'était un enfants mort, jugé de toutes ces femmes, ainsi que l'affirme la dite Le Palmec qui est ici aussi présente ; et cet enfant entre leurs bras et manié de chacune, elles pensait plutôt à un enterrement qu'à un baptême, lorsque, environ une heure passée après sa naissance, l'enfant ainsi mort, la dite Julienne Hazen, tante de la dite déposante disant qu'il fallait l'ensevelir pour le mettre en terre, mais regrettant qu'il n'avait pas eu au moins le baptême et pleurant, fut inspiré de Dieu et dit à la Compagnie : prions Dieu et Madame Sainte-Anne que cette enfant puisse donner quelques signes de vie afin au moins qu'il soit baptisé, et que, si cela se faisait, que la dite le Kær y viendrait rendre ses vœux et action de grâce en sa sainte chapelle de Sainte-Anne-d'Auray. Environ une heure après, l'enfant se commença à mouvoir et donner signe et apparence de vie ; et pour lors il fut baptisé, et d'autant qu'il n'y a point de prêtres en leur île, à 15 jours de là, ils vinrent à Port Navalo, qui est en l'île de Rhuys, ou par les prêtres du dit lieux les cérémonies en furent faites, et fut nommé Jacques Pennon, et depuis s'est fort bien porté comme un enfant de cet âge, et attribuant la vie de cet enfant aux intercessions de Madame Ste Anne lui sont venus rendre leurs vœux et actions de grâce, et sa déposition laquelle a dit être véritable, et à prier Jean et Nicole Annezo, son cousin, de la dite île, de signer pour elle.

Ainsi signé : Fr Raoul de Marie présent, Fr Pierre Rio, C. Breguin notaire apostolique, Deschamp, Jean Nicolazo et Fr Raphael de St Guillaumen.

Pour copie conforme, Ste Anne, le 27 juin 1923.
(signature illisible)

N.B : Les moines carmes qui servaient le pèlerinage à cette époque écrivaient les noms propres tels qu'ils entendaient les prononcer il est donc fort possible que ces noms propre soient mal écrits. ■

Cahier paroissial dHoedic,
Inséré par le recteur Le Biboul (1916-1926)

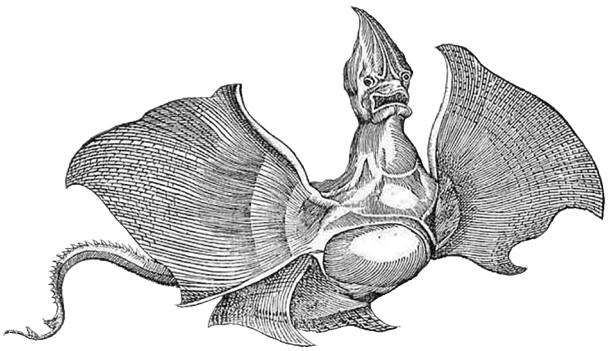

Appel à publication

Faites-nous part de vos projets !

Les auteurs de *La Revue des deux îles* peuvent être des « professionnels » de l'écriture, tels que des écrivains ou des universitaires, ou bien des passionnés sur un sujet.

L'écriture simple et référencée doit être accessible à un cercle de lecteurs dépassant celui des seuls experts.

La taille des articles dépend de la richesse du sujet traité, en général entre 3 000 et 10 000 mots ; une page de la revue, hors iconographie, représente à peu près 450 mots.

Les textes sont communiqués sous forme de fichier électronique sans mise en page. Ils sont accompagnés d'un résumé de présentation du sujet d'environ 100 mots. Les références sont citées en note de bas de page (auteur et date) ; la bibliographie complète figure en fin de texte. Les légendes et les noms des auteurs des photos et dessins sont regroupés à la suite de la bibliographie. Les documents iconographiques sont joints hors du fichier texte, sous forme non compressée.

Le Comité éditorial veille à l'homogénéité de la publication, dans le fond et la forme.

Le Comité éditorial

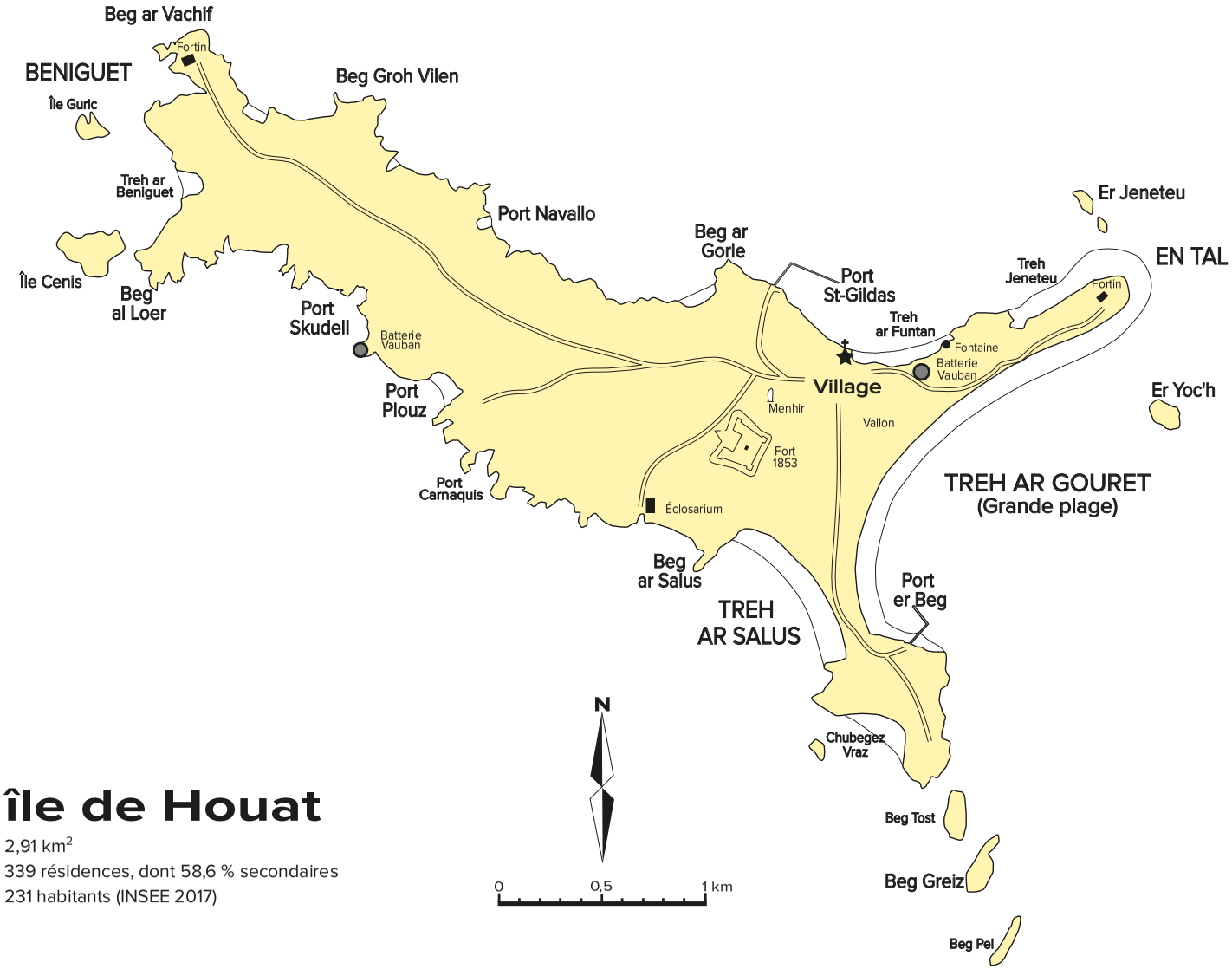

île de Houat

2,91 km²
339 résidences, dont 58,6 % secondaires
231 habitants (INSEE 2017)

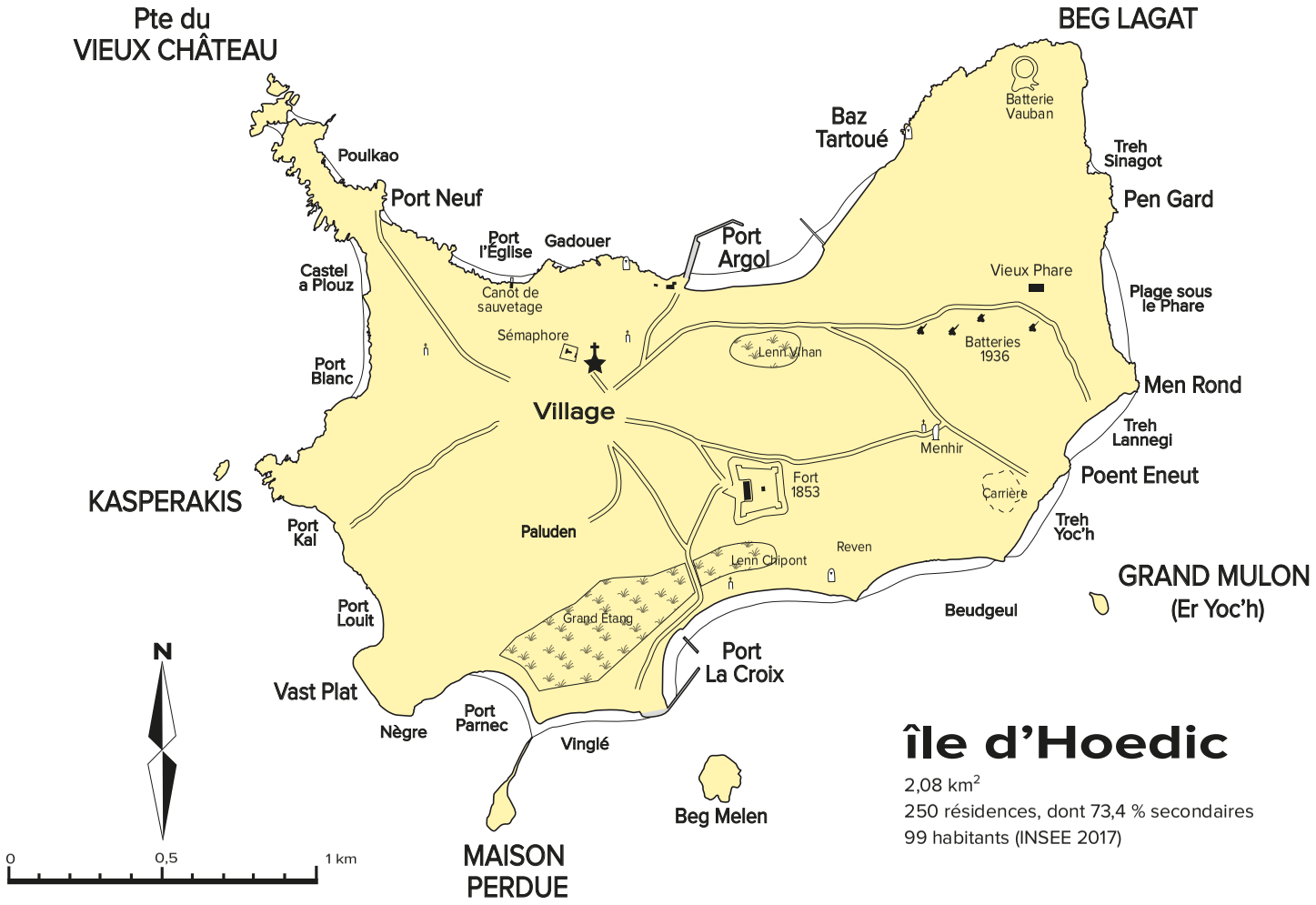

île d'Hoedic

2,08 km²
250 résidences, dont 73,4 % secondaires
99 habitants (INSEE 2017)

MELVAN

D'après la carte de Bellin, 1764

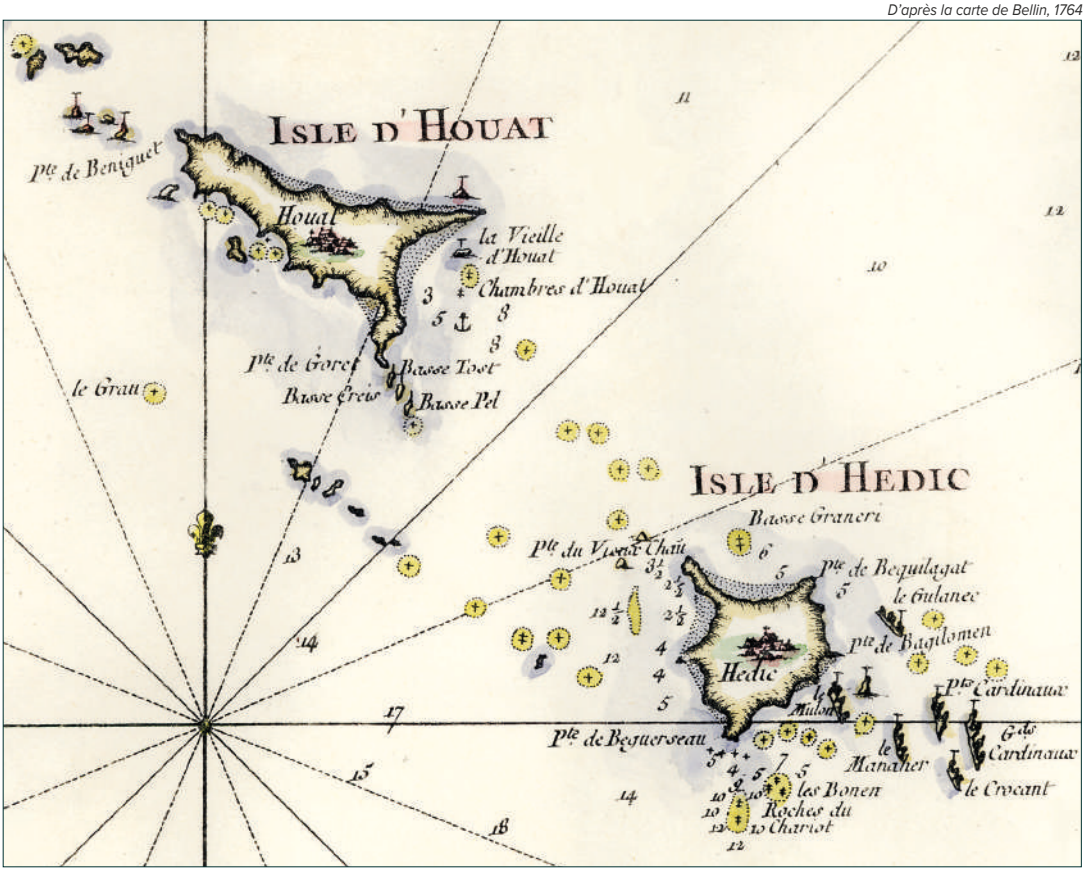

Pour adhérer à l'association et tout renseignement :
Melvan, le bourg, 56 170 Île-d'Hoedic
melvan@melvan.org

Association Melvan

Deux îles sœurs

Le territoire fini et isolé d'une île en fait une singularité sociologique, historique et naturaliste dont il est tentant d'aborder tous les aspects. Hoedic et Houat sont deux îles sœurs. Sœurs mais pas jumelles, chacune garde sa personnalité. Elles ont néanmoins une longue histoire commune et une population de même origine. La connaissance de l'une bénéficie à la compréhension de l'autre aussi bien dans leurs différences que dans la similitude de leur destin.

Une association trait d'union

Créée en 2003 à l'initiative de Pierre Buttin, avec Joëlle Le Roux, Henri Buttin et Gilles Janin, passionnés de longue date de l'histoire et du patrimoine des deux îles, l'association a pour vocation l'étude, la protection et la promotion du patrimoine historique, naturel, archéologique, social et maritime des îles d'Hoedic et de Houat, de leur environnement, le tout dans une approche plurisdiciplinaire.

Pourquoi « Melvan » ?

Melvan est l'ancien nom de l'île aux Chevaux, située entre Houat et Hoedic dans le passage des Sœurs. Autrefois, cet îlot était réservé aux chevaux : les Hoedicais y récoltaient les foins et les Houatais y acclimataient leurs poulains. Melvan, île trait d'union, est naturellement le nom de l'association. Le cheval ailé en est le symbole évoquant la terre, le ciel et l'océan des deux îles.

Fonds documentaire

L'important fonds documentaire et iconographique, à l'origine de la création de l'association, s'enrichit régulièrement de documents anciens et de publications plus récentes. Classification et référencement permettent de valoriser ces archives dans les études, publications, expositions de Melvan.

Études, chantiers, stages universitaires

Melvan consacre une partie de ses ressources au financement de stages étudiants. L'association soutient des études pouvant porter sur une grande variété de thèmes sur les deux îles. Elles sont menées en collaboration avec des chercheurs, des universitaires. Ces travaux font l'objet de publications et enrichissent le fonds Melvan.

Publications

La Revue des deux îles publie, chaque année, des articles de fond sur tout sujet concernant Houat et Hoedic, illustrés d'une importante iconographie. Tirée en 2016 à 800 exemplaires, elle est diffusée à l'ensemble des membres de l'association et commercialisée localement, par correspondance et sur le site internet de l'association.

Melvan édite en outre des monographies exposant des résultats de recherche, des synthèses sur divers thèmes, ainsi que des guides patrimoniaux.

Lettre de Melvan

Melvan anime une Lettre diffusé par emails proposant deux à quatre fois par mois de courtes informations ou notices en relation avec les sujets d'intérêt de l'association. L'accès est libre et gratuit, sur demande à l'adresse melvan@melvan.org.

Manifestations

Melvan organise, pendant la saison estivale, diverses expositions, des projections et conférences.

Site internet

Le site www.melvan.org présente les différentes activités de l'association et offre, comme dans un musée virtuel, un regard sur les principaux traits du patrimoine des deux îles, à travers des textes de synthèse et des fiches patrimoniales.

Patrimoine et environnement

Le patrimoine historique et naturel des deux îles est très riche pour un si petit territoire, mais il reste dans une large mesure méconnu. Cette méconnaissance constitue un risque pour sa préservation. Melvan s'emploie à informer pour le plaisir de la découverte des richesses insulaires mais aussi pour que chacun s'approprie la nécessité de leur sauvegarde.

Au-delà de l'information, l'association s'implique dans les initiatives visant à assurer la protection du patrimoine des deux îles et favorise toute action en faveur du respect de l'environnement.

Melvan, La Revue des deux îles

ISSN 1768-5834

Publication annuelle de l'association distribuée aux adhérents. La Revue des deux îles est aussi diffusée localement à Hoedic, à Houat et à Quiberon, sur le site de l'association www.melvan.org ou en s'adressant à : Association Melvan, Le Bourg, 56170 Hoedic.

2004 – n° 1 (100 p.) [ÉPUISÉ] **:** ◆ Du galet au dolmen, premiers résultats de la prospection thématique effectuée à Hoedic - Jean-Marc Large ◆ Le *Chariot*, naufragé en 1676, est retrouvé au large d'Hoedic - Pierre Buttin, Jean-Marc Kéroullé ◆ Île de Houat : une histoire de la propriété - Joëlle Le Roux ◆ Hoedic et Houat, an VII de la République : pêches au feu et inquiétudes républicaines - Virginie Bolo, Pierre Buttin ◆ Les liaisons maritimes des îles de Houat et d'Hoedic avec le continent - Henri Buttin ◆ Surnoms hoedicais - Armelle Guémas ◆ Étymologie et orthographe d'Hoedic et de Houat - Gaspard Hatchiss ◆ Marché foncier et immobilier sur Houat et Hoedic entre 1995 et 2001 - Clothilde Buhot ◆ Quelques plantes de valeur patrimoniale des îles de Houat et Hoedic - Gabriel Rivière ◆ L'île d'Hoedic, un site privilégié pour l'observation de l'avifaune - Bernard Iliou ◆ « *Le naufrage du Monte-Christo* », roman de Jean Mistler - Christine Harteman ◆ « *L'Île des Pingouins* », roman d'Anatole France - Josépha Pricoupenko.

2005 – n° 2 (150 p.) [ÉPUISÉ] **:** ◆ Chasse au phoque à la fin du Néolithique à Er Yoch (Houat, Morbihan) - Katherine Boyle ◆ L'Île aux Chevaux, entre Houat et Hoedic - Pierre-Yves Jourda ◆ Voyage à l'île d'Hoedic – 1842 - Alfred Lallemand, A. Lemontagner ◆ Chaude alerte à Houat – 15 mars 1944 - Joseph le Hyaric ◆ Le canot de sauvetage d'Hoedic - Gilles Janin ◆ Chants latin à l'église d'Hoedic - Olivier Favre ◆ Dératisation de l'Île aux Chevaux - Louis Dutouquet, Mathieu Fortin ◆ Fougères et plantes alliées de Houat et d'Hoedic - Gabriel Rivière ◆ Observations ornithologiques à Hoedic de juillet 2002 à juillet 2003 - Arnaud Le Nevé, Yves Kayser, Bernard Iliou ◆ " Île ", une nouvelle de Jean Merrien - Christine Hartemann.

2006 – n° 3 (192 p.) [ÉPUISÉ] **:** ◆ Chronologie d'Hoedic et de Houat - Gaspard Hatchiss ◆ Tourbière et marécage à Hoedic, histoire du paysage depuis 6 000 ans - Lionel Visset, Claire Delalande, Camille Joly ◆ L'*Abel-Alain*, dundee de pêche, et ses deux recteurs-armateurs - Henri Buttin, Marie-Paule Buttin-Stagnara ◆ L'*Abel-Alain*, dernier passage, Houat : 14, 15 et 16 décembre 1944 - Hélène Le Friec-Pauchard ◆ Survol de la flore mycologique de l'archipel Houat – Hoedic - Jean-Paul Priou. ◆ Deux grands monarques à Hoedic : hypothèses sur leur origine - Arnaud Le Nevé ◆ Fortune d'Hoedic, histoire et mémoire de *L'Or des mers* (Jean Epstein, 1932) - Vincent Guigueno ◆ *L'Or des mers*, photogrammes - Jean Epstein ◆ *Misère d'Hœdik* - Jean Epstein ◆ Le trésor d'Hœdic - Roger Le Grand ◆ Auguste Brizeux (1803 – 1858), Hoedic idéalisée - Christine Hartemann.

2007 – n° 4 (288 p. – 18 €) [ÉPUISÉ] : ◆◆◆ Marthe et Saint-Just Péquart, archéologues des îles ◆ Introduction - Denis Vialou ◆ Marthe et Saint-Just Péquart racontés par leur plus jeune fils - Claude Péquart ◆ Des crânes sous la tempête, 7 ans de fouilles dans les îles bretonnes - Claude Péquart ◆ La décadence économique d'une île - Saint-Just Péquart ◆ Marthe et Saint-Just Péquart : un couple d'archéologues dans les îles du sud de la Bretagne (1923-1934) - Jean-Marc Large ◆ Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? Le Mésolithique de l'Ouest, 80 ans après Marthe et Saint-Just Péquart - Grégor Marchand ◆ Installations néolithiques et gauloises à Er Yoc'h (Houat, Morbihan), état de la question - Jean-Noël Guyodo ◆ Les amas coquilliers mésolithiques de Téviec et d'Hoedic et le dépôt coquillier néolithique d'Er Yoc'h :

de la ressource alimentaire à l'utilisation des coquilles vides - Catherine Dupont ◆ Le phoque dans les eaux néolithiques de Bretagne - Katie Boyle ◆ L'apport des Péquart au Musée de Carnac, de la dispersion du matériel de Téviec et d'Hoedic - Emmanuelle Vigier.

2008 – n° 5 (176 p. – 15 €) **:** ◆ Des pierres parlent : l'apport de la fouille de l'alignement du Douet à Hoedic (Morbihan) -Jean-Marc Large ◆ Histoire de l'Église sur deux petites îles du Ponant : les préludes d'une théocratie, des origines à la Révolution française - Henri Buttin ◆ Le Vieux Phare d'Hoedic - Christine Hartemann ◆ Léon Bourdelles et les Grands Cardinaux : le phare comme événement biographique - Vincent Guigueno ◆ Corpus des dates et inscriptions sur les édifices de Houat et d'Hoedic - Christophe Pannetier, Gaspard Hatchiss ◆ L'eau potable sur les îles de Houat et d'Hoedic : chronique d'une question insulaire majeure - Thomas Chiron ◆ Extractions littorales de granite à Hoedic - Louis Chauris ◆ Amphibiens et reptiles des îles de Houat et d'Hoedic - Violette Le Féon ◆ Voyage dans une île bretonne au XIXe siècle : Alphonse Daudet à Houat - Karine Salomé.

2009 – n° 6 (176 p. – 16 €) : ◆ Niveaux marins et géographie de l'archipel Houat-Hoedic - Pierre Buttin ◆ Abbé Auguste Thomas, recteur d'Hoedic de 1960 à 1966 - Denise Leurette, Auguste Thomas ◆ L'*Artiglio* - Gildas Gouarin ◆ Le collège des îles du Ponant - Erwann Le Guen ◆ Notre-Dame-la-Blanche, église paroissiale de l'île d'Hoedic - Henri Buttin ◆ Pierres de construction à Hoedic - Louis Chauris. ◆ Hoedic vue par des artistes - Geneviève Bolitt, Émilie Moisdon ◆ Henri Thomas, un homme de lettres à Houat - Françoise Morvan ◆ Douze ans (nouvelle) - Pierre Livory.

2010 – n° 7 (176 p. – 18 €) : ◆ Histoire de l'Église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocraties spontanées (1786-1820) - Henri Buttin ◆ Le *Roi Gradlon*, le vieux monarque des mers tient bon - Jean-Paul Kauffmann ◆◆◆ Dossier La bataille des Cardinaux, coordination Aristide Lévi ◆ 1759 : l'Europe entre guerres et paix - Aristide Lévi ◆ Le Trafalgar oublié : The Battle of Quiberon Bay - 1759, le point de vue de Dartmouth - Jane Harrold ◆ 20 novembre 1759 : une cuisante défaite au large des Cardinaux - Guy Le Moing ◆ L'archéologie sous-marine à la rencontre de la bataille des Cardinaux - Jean-Michel Ériau ◆ Première observation à Hoedic d'un phoque veau-marin *Phoca vitulina*, histoire de son périple estival - Arnaud Le Nevé ◆ Une brève histoire des familles Hamel et Noli à Hoedic - Matthieu Noli.

2011 – n° 8 (176 p. – 20 €) : ◆ Les anciens pièges à poissons de l'île d'Hoedic - Marie-Yvane Daire, Loïc Langouët ◆ Approche archéologique des îlots de l'archipel Houat-Hoedic - Jean-Marc Large, Patrice Birocheau, Pierre Buttin, Louis Dutouquet, Matthieu Fortin ◆ Histoire de l'Église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocratie spontanée (1821-1850) - Henri Buttin ◆ Hoedic, « l'île aux Belges », Anne Chainiaux - Anne-Marie Bilquin-Falmagne ◆ Le Conservatoire du littoral dans l'archipel Houat-Hoedic - Camille Blot ◆ Un chantier naval pas comme les autres ou la réussite d'une reconversion - Pierre Livory ◆ Inventaire des papillons diurnes de l'île d'Hoedic - Bernard Iliou ◆ Dépôts sédimentaires récents à Hoedic Louis Chauris ◆ *L'Île des pingouins* : quand Anatole France brosse une histoire de l'humanité - Paul Buttin ◆ Henri Queffélec : l'homme qui aimait les îles - Éric Auphan.

2012 – n° 9 (176 p. – 20 €) : ◆ Hudic et Hohac dans Le grant routtier de Pierre Garcie Ferrande (1520) - Jean Stéphane Betton ◆ Inventaire des ancres à jas déposées sur les îles d'Hoedic et de Houat - Marine Sadania ◆ Histoire de l'Église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocratie spontanée (1850 -1873) - Henri Buttin◆ Raid des Allemands à Houat et à Hoedic le 3 mai 1945 - Jean-Baptiste Bruneau, Jobst Löpelmann, Auguste Conan, Mathurin Robert ◆ L'esprit d'Hoedic - Louis Caro ◆ Le moineau domestique

à Hoedic, biologie des populations insulaires - Gabriele Sorci, Coraline Bichet, Élise Cellier-Holzem, Marie Belvalette, Bruno Faivre, Stéphane Garnier ◆ Presse locale et vie quotidienne à Hoedic entre 1965 et 1999 - Christine Hartemann ◆ La Vieille Dame, la Petite Fille, Madeleine Desroseaux et les deux îles - Aristide Lévi.

2013 – n° 10 (188 p. – 20 €) : ◆ *Trouz er Mor*, presse locale et vie quotidienne à Houat entre 1965 et 1975 - Alain Vielvoye ◆ Fractales et rugosité des côtes de Houat et d'Hoedic - Paul Buttin ◆ L'école primaire d'Hoedic : une école en mouvement - Anne-Gaël Robin ◆ Batterie d'artillerie de la Marine française à Hoedic – 1939 - Jean-Philippe Gautier, Serge Lucas, Patrick Lehoux ◆ Regards sur la géologie et l'extraction de pierres à Houat - Louis Chauris ◆ Inventaire des libellules et demoiselles de l'île d'Hoedic - Bernard Iliou ◆ John Paul Jones et le premier salut du drapeau américain en baie de Quiberon -Jean-Stéphane Betton ◆ La pêche au feu des aiguillettes dans le Mor Braz - François de Beaulieu, André Bronté ◆ Houat et Hoedic dans le *Voyage en France* d'Ardouin-Dumazet - Christine Hartemann ◆ Georges Mouchon, excursion de Belle-Île à Houat en 1900 - Clémence Urbain.

2014 – n° 11 (188 p. – 20 €) : ◆ Naufrage du cuirassé *France* dans le passage de la Teignouse (1922) - Gilles Millot, Robert Giraud ◆ Hoedic et Houat dans le dictionnaire d'Ogée, 1778-1780 - Christine Hartemann ◆ De la théocratie à la laïcité, tentative de normalisation « républicaine » des îles de Houat et Hoedic à la fin du XIXe siècle - Valentine Zuber ◆ Le roi de l'île des canards dans *Le Lampion de Berluron*, Claude Guillaumin, *alias* Berluron ◆ Les végétations de l'archipel de Houat et Hoedic, présentation synthétique - Erwan Glemarec ◆ Gardien de phare aux Grands Cardinaux - Philippe Viard ◆ Aperçu des champignons ascomycètes de l'archipel Houat-Hoedic - Jean-Paul Priou ◆ Dépôts sédimentaires récents et sables rouges à l'île de Houat - Louis Chauris ◆ La fin du Chemin de Fer à Hoedic - Auguste Conan ◆ Presse locale et vie quotidienne à Houat 1982-1994 - Alain Vielvoye.

2015 – n° 12 (208 p. – 20 €) [ÉPUISÉ] : ◆ Houat et Hoedic au XVIIIe siècle révélées par les registres paroissiaux - Claude Mauffret ◆ Marie Le Franc et l'énigme du Lys de l'île de Houat - Françoise Morvan ◆ La vie à Houat et à Hoedic au Siècle des lumières - Jean-Stéphane Betton ◆ Mythologie et biologie des anatifes et de quelques autres crustacés bizarres François de Beaulieu ◆ De la Rose des Vents à l'Erwan-Tiphaine II, pêcheur de bars à Hoedic - Christian Allanic ◆ Fortifications des îles de Houat et d'Hoedic au XIXe siècle - Pierre Buttin, Henri Buttin ◆ Évolution des paysages et du patrimoine naturel des îles de Houat et d'Hoedic, Arnaud Le Nevé ◆ Harris, un Kabyle si Breton... Jean-Jacques Richard, Anne Frichet, Alain Vielvoye, Aristide Lévi (Coordination A. Lévi) ◆ Sterflant, un site archéologique sous haute surveillance à Hoedic - Marie-Yvane Daire, Pau Olmos, Loïc Langouet.

2016 – n° 13 (196 p. – 20 €) [ÉPUISÉ] : ◆ Les « Derniers Hoedicais », Chronique des années 1945-1973 - Pierre Buttin, Jeannette Blanchet, Marc Allanic ◆ Pierres de construction à Houat - Louis Chauris ◆ « Un cœur vierge » Eugène Montfort, 1877-1936 - Christine Hartemann ◆ La « concurrence dans la concorde », une année à l'école laïque de Houat (1945) - André Guillou, présenté par Valentine Zuber ◆ L'école des sœurs à Houat et Hoedic sous la Troisième république : la règle et l'exception - Chantal Paisant.

2017 – n° 14 (192 p. – 20 €) : ◆ Mille ans d'histoire, Hoedic et Houat entre passé et avenir - Pierre Buttin ◆ Le Mor Braz sous l'influence de deux grands fleuves, la Loire et la Vilaine - Pierre Aurousseau, Alain Ménesguen, Yves Le Médec ◆ « Ile de Houat », deux tableaux d'Henry Moret (1856-1913) - Christine Hartemann ◆ Files de pierres dressées à Hoedic et dans l'ouest de la France - Jean-Marc Large, Emmanuel Mens ◆ Prêtres desservant les îles de Houat et d'Hoedic

aux XVIIe et XVII^le^ siècles - Claude Mauffret ◆ « Le Ressac », Roger Le Grand (1893-1959) - Christine Hartemann ◆ L'engagement de la dynastie Bolloré à Houat - Alain Vielvoye ◆ Gérard Le Brenn, pêcheur d'une autre planète - Pierre Buttin.

2018 – n° 15 (204 p. – 20 €) : ◆ Le brûlage du goémon à Hoedic et à Houat - Marie-Claude Le Nevé ◆ Les monuments aux morts de Houat et d'Hoedic, Viviane van Voorhees ◆ Réalité virtuelle, le fort d'Hoedic révélé, Jeanne Simon ◆ Quand on n'a que la bouse..., François de Beaulieu ◆ Jean-Pierre, la force de la nature, Matthieu Noli ◆ Deux pièces du patrimoine chanté en breton des îles de Houat et Hoedic, Antoine Châtelier, Glenn Gouthe ◆ Avec la modernité, un corps de sapeurs-pompiers à Hoedic, Anne Frichet ◆ Abeilles sauvages de l'archipel Houat-Hoedic, Violette Le Féon, Anthony Stoquert, David Genoud ◆ Ma découverte de l'île d'Hoedic, Reinhard A. Krause ◆ Étude du potentiel agropastoral de l'île d'Hoedic, Marion Bernard ◆ Zacharie Le Rouzic à Houat et à Hoedic, Jean-Marc Large, Émmanuelle Vigier ◆ L'affaire de Bar... la vie est un combat !, Jean-Stéphane Betton.

2019 – n° 16 (231 p. – 20 €) ◆ « Insurbanisme » comparé des îles de Houat et d'Hoedic - Jules Millour-Meffroy, David Bizeul ◆ De l'hôtel du Sémaphore à l'hôtel des Cardinaux - Christine Hartemann ◆ Jean Noël Lanoë, recteur de Houat et d'Hoedic depuis l'an 2000 - Alain Vielvoye ◆ Les chauves-souris sur l'île d'Hoedic - Josselin Boireau ◆ Le Règlement d'Hoedic depuis 1822 - Pierre Buttin, Bernard Audollent ◆ Le Règlement d'Hoedic depuis 1822, genèse d'une légende - Pierre Buttin ◆ 20 ans d'aventure éducative à Hoedic - Arnaud de Guibert ◆ Le requin pèlerin, un géant des mers - Alexandra Rohr ◆ Jean-Jean, bon comme son bon pain - Matthieu Noli.

2020– n° 17 (150 p. – 20 €) ◆ Préhistoire de l'archipel Houat-Hoedic - monographie Jean-Marc Large : 200 ans d'archéologie sur l'archipel Houat-Hoedic ; La Préhistoire ancienne en filigrane à Hoedic ; Les derniers temps des chasseurs-cueilleurs, le cimetière mésolithique d'Hoedic ; Transformations radicales du paysage avec les premiers paysans du Néolithique ; Avec le Néolithique récent, l'occupation des îles se modifie ; Le début des sociétés à technologie métallique de l'Âge du bronze ; Les Gaulois, une histoire qui ne manque pas de sel ; Un environnement fluctuant, un riche écosystème ; L'archipel Houat-Hoedic, de la Préhistoire à l'Histoire.

MELVAN
La Revue des deux îles

N° 18 – 2021
Prix : 20 €

Publication annuelle de l'association Melvan

Bureau
Pierre Buttin, président
Virginie Buttin, trésorière
Gilles Janin, internet
Bernard Audollent, audiovisuel

Relecture
Pierre Buttin
Christine Hartemann
Gilles Janin
Hervé Morin
Christophe Pannetier
Viviane Van Voorhees

Correspondant pour Houat
Alain Vielvoye

Les opinions exprimées dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La reproduction partielle ou intégrale des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable.

Pour toute correspondance :
Melvan, Le bourg – 56 170 Hoedic
melvan@melvan.org
www.melvan.org

ISSN : 1768-5834
ISBN : 978-2-9566175-2-5

mars 2021

Conception et réalisation Melvan
Imprimerie Jouve à Mayenne 53100